

## **Budget des dépenses 1998-1999**

### **Parties I et II**

### **Plan de dépenses du gouvernement et Budget principal des dépenses**

# Table des matières

Avant-propos vi

Partie I – Plan de dépenses du gouvernement 1–2

Partie II – Budget principal des dépenses

## 1 Introduction

Préface 1–2

Tableaux sommaires 1–20

Annexe proposée au projet de loi de crédits 1–37

Postes législatifs du Budget principal des dépenses 1–59

Ministères et organismes

## 2 Affaires étrangères et Commerce international

Ministère 2–4

Corporation commerciale canadienne 2–9

Agence canadienne de développement international 2–10

Société pour l'expansion des exportations 2–16

Centre de recherches pour le développement international 2–17

Commission mixte internationale 2–19

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne 2–20

Administration du pipe-line du Nord 2–21

## 3 Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère 3–4

Commission canadienne des affaires polaires 3–11

## 4 Agriculture et Agroalimentaire

Ministère 4–3

Commission canadienne du lait 4–7

Agence canadienne d'inspection des aliments 4–8

## 5 Anciens combattants

Ministère 5–3

## 6 Citoyenneté et Immigration

Ministère 6–3

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada 6–6

## 7 Conseil du Trésor

Secrétariat 7–3

## 8 Conseil privé

Ministère 8–4

Centre canadien de gestion 8–6

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes 8–8

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports 8–9

Directeur général des élections 8–10

Commissaire aux langues officielles 8–11

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie 8–12

Commission des relations de travail dans la fonction publique 8–13

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité 8–14

## 9 Défense nationale 9–3

## 10 Développement des ressources humaines

Ministère 10–4

Conseil canadien des relations du travail 10–13

Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs 10–14

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail 10–15

## 11 Environnement

Ministère 11–3

Agence canadienne d'évaluation environnementale 11–7

## Table des matières

### 12 Finances

- Ministère 12-4
- Vérificateur général 12-9
- Tribunal canadien du commerce extérieur 12-10
- Bureau du surintendant des institutions financières 12-11

### 13 Gouverneur général 13-3

### 14 Industrie

- Ministère 14-4
- Agence de promotion économique du Canada atlantique 14-9
- Agence spatiale canadienne 14-11
- Tribunal de la concurrence 14-14
- Commission du droit d'auteur 14-15
- Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec 14-16
- Société d'expansion du Cap-Breton 14-18
- Conseil national de recherches du Canada 14-19
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie 14-21
- Conseil de recherches en sciences humaines 14-22
- Conseil canadien des normes 14-23
- Statistique Canada 14-24
- Diversification de l'économie de l'Ouest canadien 14-25

### 15 Justice

- Ministère 15-4
- Commission canadienne des droits de la personne 15-6
- Commissaire à la magistrature fédérale 15-7
- Cour fédérale du Canada 15-8
- Comité du tribunal des droits de la personne 15-9
- Commission du droit du Canada 15-10
- Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada 15-11
- Cour suprême du Canada 15-13
- Cour canadienne de l'impôt 15-14

### 16 Parlement

- Sénat 16-3
- Chambre des communes 16-5
- Bibliothèque du Parlement 16-8

### 17 Patrimoine canadien

- Ministère 17-5
- Conseil des Arts du Canada 17-11
- Bureau d'information du Canada 17-12
- Société Radio-Canada 17-13
- Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne 17-15
- Musée canadien des civilisations 17-16
- Musée canadien de la nature 17-17
- Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes 17-18
- Archives nationales du Canada 17-19
- Société du Centre national des Arts 17-21
- Commission des champs de bataille nationaux 17-22
- Commission de la capitale nationale 17-23
- Office national du film 17-24
- Musée des beaux-arts du Canada 17-26
- Bibliothèque nationale 17-27
- Musée national des sciences et de la technologie 17-29
- Commission de la fonction publique 17-30
- Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice 17-33

### 18 Pêches et Océans 18-3

# Table des matières

## 19 Ressources naturelles

- Ministère 19-3
- Commission de contrôle de l'énergie atomique 19-9
- Énergie atomique du Canada, Limitée 19-11
- Société de développement du Cap-Breton 19-12
- Office national de l'énergie 19-13

## 20 Revenu national 20-3

## 21 Santé

- Ministère 21-3
- Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses 21-8
- Conseil de recherches médicales 21-9
- Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés 21-10

## 22 Solliciteur général

- Ministère 22-3
- Service canadien du renseignement de sécurité 22-5
- Service correctionnel 22-6
- Commission nationale des libérations conditionnelles 22-9
- Bureau de l'enquêteur correctionnel 22-10
- Gendarmerie royale du Canada 22-11
- Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada 22-13
- Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada 22-14

## 23 Transports

- Ministère 23-3
- Office des transports du Canada 23-11
- Tribunal de l'aviation civile 23-12

## 24 Travaux publics et Services gouvernementaux

- Ministère 24-3
- Société canadienne d'hypothèques et de logement 24-14
- Société canadienne des postes 24-15

## 25 Index

- Index 25-2



# Avant-propos

## Introduction

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenses demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses comporte normalement trois parties : la Partie I présente un aperçu général des dépenses de l'État; la Partie II expose les dépenses de chaque ministère et organisme et étaye directement la *Loi de crédits*; enfin, la Partie III présente des renseignements détaillés sur chaque ministère et ses différents programmes.

Comme la démarche qui a été adoptée avec les seize ministères-pilotes de la Partie III a reçu un accueil favorable lors du Budget des dépenses de l'exercice précédent, nous avons préparé deux documents distincts, soit un rapport sur les plans et les priorités qui est déposé avec le Budget des dépenses à titre de Partie III, et un rapport sur le rendement ministériel qui est déposé à l'automne. En avril 1997, la Chambre des communes a approuvé un avis de motion<sup>1</sup> qui, en plus de confirmer ladite démarche, autorisait en outre le gouvernement à déposer les rapports sur les plans et les priorités, le dernier jour de séance de mars pour le Budget des dépenses du présent exercice. Cette modification a pour but de laisser du temps aux ministères et aux organismes pour intégrer, dans leurs rapports sur les plans et les priorités, les mesures qui sont annoncées dans le budget.

## Documents composant le Budget des dépenses de 1998-1999

Le Budget des dépenses est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor. Il comporte trois parties :

- **Partie I** – le Plan de dépenses du gouvernement
- **Partie II** – le Budget principal des dépenses, déposé également avant le 1<sup>er</sup> mars;
- **Rapports sur les plans et les priorités (Partie III)** – plan des dépenses des ministères et des organismes, déposé au plus tard le 31 mars.

**La Partie I** présente un aperçu général des dépenses fédérales et résume les rapports entre le Budget des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget), ainsi que les principaux éléments du Budget principal des dépenses.

**La Partie II** étaye directement la *Loi de crédits*. Elle présente le détail des ressources demandées par les différents ministères et organismes pour l'exercice à venir dans le but d'exécuter les programmes dont ils ont la responsabilité. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses.

Cette année, les parties I et II sont combinées en un même document, auquel vient s'ajouter le document *Points saillants par portefeuille*, qui présente les principaux changements survenus d'une année à l'autre pour chaque ministère, organisme et société d'État.

**Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État) désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables.

Cette année, dans le but de se conformer aux décisions se rattachant au budget de 1998, les RPP seront déposés à la fin mars. Il s'ensuit que les dépenses présentées dans les RPP seront les mêmes que les dépenses planifiées qui sont contenues dans le budget.

Ces mesures découlent du Projet d'amélioration des rapports au Parlement, lancé dans le cadre de la restructuration du Système de gestion des dépenses qui a été annoncée en janvier 1995. L'objectif central du PARP est d'améliorer la qualité de l'information sur la gestion des dépenses et la responsabilisation au Parlement en mettant l'accent sur les résultats et ce, dans une perspective plus stratégique et pluriannuelle pour l'exécution des programmes.

En 1998-1999, il y aura 80 RPP différents, qui présenteront des renseignements complémentaires à ceux qui sont contenus dans la Partie II. Ces renseignements sont plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; des liens sont également tracés avec les besoins en ressources connexes pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes.

**Les rapports sur le rendement ministériels** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans le RPP. À l'instar des RPP, les rapports sur le rendement sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

En novembre 1997, le gouvernement a déposé les rapports sur le rendement pour l'exercice se terminant le 31 mars 1997. Les parlementaires ont donc obtenu ces renseignements plusieurs mois plus tôt que si l'information en question avait été présentée comme par le passé dans les documents de la Partie III.

À l'automne 1998, le gouvernement compte déposer les rapports sur le rendement pour l'exercice se terminant le 31 mars 1998. Ces rapports indiqueront les résultats obtenus et traceront un parallèle avec les prévisions énoncées dans les RPP pour l'exercice 1997-1998.

La Partie I, la Partie II et les rapports sur les plans et les priorités, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités aux fins de l'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports sur le rendement ministériels, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

---

<sup>1</sup> La Chambre des communes a adopté l'avis de motion suivant le 24 avril 1997:

« Que la Chambre accepte de séparer la Partie III actuelle du Budget des dépenses en deux nouveaux documents, un rapport sur les plans et les priorités et un rapport de rendement, que tous les ministères et organismes devront soumettre, à titre de projet pilote pour l'exercice 1997-1998, à l'examen des comités compétents :

- 1) dans le cas du rapport sur le rendement des ministères, à l'automne pour coïncider avec le Rapport du président sur l'examen;
- 2) dans le cas des Rapports sur les plans et les priorités, y compris les données financières détaillées établies en fonction de la structure des crédits en vigueur, au plus tard le dernier jour de la séance précédant le 31 mars, pour renvoi aux comités et rapport à la Chambre conformément au paragraphe 81(4) du Règlement .»

## **Budget des dépenses 1998-1999**

### **Partie I**

### **Plan de dépenses du gouvernement**



# **Partie I – Plan de dépenses du gouvernement**

## **1 Aperçu du Plan de dépenses**

### **Dépenses budgétaires**

Le budget de février 1998 du ministre des Finances fait état de dépenses prévues se chiffrant à 148 milliards de dollars, dont 43.5 milliards de dollars sont imputables aux frais de la dette publique, et 104.5 milliards aux dépenses de programmes.

### **Budget des dépenses de 1998-1999**

Le Budget des dépenses présente des renseignements à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement ainsi que les prévisions courantes touchant les dépenses législatives.

Il existe plusieurs différences entre le Budget des dépenses et les prévisions de dépenses énoncées dans le budget de février 1998 (tableau 1.1) :

- Le Budget des dépenses ne fait pas état des fonds qui, tout en faisant partie des dépenses prévues, sont réservés pour différentes éventualités ou se rapportent à des initiatives qui doivent être approuvées par le Parlement grâce à une législation ou qui doivent être planifiées et élaborées davantage avant qu'une autorisation de dépenser soit demandée au Parlement. Le gouvernement demandera une autorisation de dépenser pour de tels postes par l'intermédiaire du Budget supplémentaire des dépenses qui sera déposé au Parlement au cours de l'exercice 1998-1999.
- Une provision est établie à même les dépenses prévues dans le budget afin de permettre la réévaluation de l'actif et du passif du gouvernement. Cette provision rend possible la prise en compte des variations de la valeur des créances et des placements ainsi que le rajustement du passif en fonction des indemnités de départ et de la rémunération de vacances accumulées des employés ainsi que d'autres programmes législatifs.
- Pour certaines autorisations de dépenser qui sont inscrites au Budget principal des dépenses, on prévoit qu'une partie des fonds seront inutilisés, et ces fonds inutilisés ne sont pas pris en compte dans le budget au titre des dépenses prévues. Plusieurs causes peuvent conduire à un tel excédent : retards dans l'exécution de contrats conclus avec des tiers, retards dans la réalisation de projets de construction en raison des conditions météorologiques ou livraison tardive de biens ou de services commandés.

**Tableau 1.1****Dépenses prévues - Budget principal des dépenses**

1998-1999	(en millions de dollars)
Budgetaire du Budget principal des dépenses :	
Crédits votés	42,423
Programmes législatifs :	
- Frais de la dette publique	43,500
- SV/SRG/allocations au conjoint	22,917
- Assurance-emploi : prestations	12,560
administration	1,126
- Péréquation	8,482
- Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	11,626
- Autres obligations législatives	2,826
<b>Budgetaire du Budget principal des dépenses</b>	<b>145,460</b>
Rajustements en vue de rapprochement avec le budget	2,540
<b>Dépenses budgétaires prévues</b>	<b>148,000</b>

**Autorisation de dépenser**

Le Budget principal des dépenses expose les dépenses budgétaires et non budgétaires, réparties en dépenses législatives et en autorisations des dépenses votées.

Les dépenses **budgetaires** incluent les frais de service de la dette, les dépenses de fonctionnement et d'immobilisations, les paiements de transfert et les subventions aux autres paliers de gouvernement, à des organisations et à des particuliers, et les paiements aux sociétés d'État. Les dépenses **non budgétaires** (prêts, placements et avances) sont des dépenses qui correspondent à des modifications de la valeur des actifs financiers du gouvernement du Canada.

Les dépenses **votées** sont celles pour lesquelles une autorisation parlementaire est demandée chaque année par le biais d'un projet de loi de crédits tandis que les dépenses **législatives** ont été autorisées par le Parlement au cours des exercices précédents.

**Autorisation des dépenses budgétaires**

Des 145.5 milliards de dollars de dépenses budgétaires qui sont inscrites au Budget principal des dépenses de 1998-1999, 103.1 milliards, ou 71 p. 100, sont des dépenses législatives. Le Budget des dépenses appuie la demande du gouvernement auprès du Parlement pour que ce dernier lui accorde l'autorisation de dépenser les autres 42.4 milliards de dollars, consacrés aux programmes qui sont financés à l'aide des crédits annuels.

**Autorisation des dépenses non budgétaires**

Dans le Budget principal des dépenses de 1998-1999, il y a une réduction nette prévue de 3.5 millions de dollars au chapitre de la valeur des prêts, des investissements et des avances, ce qui représente une rentrée de fonds dans le Trésor. Les autorisations des dépenses non budgétaires votées, qui sont indiquées dans le présent Budget des dépenses, s'élèvent à 99.5 millions de dollars. Ce montant est compensé par une rentrée de fonds nette prévue de 103 millions de dollars des programmes législatifs non budgétaires.

## **Budget des dépenses 1998-1999**

### **Partie II**

### **Budget principal des dépenses**

# 1 Introduction

Préface	1-2
Tableau du sommaire général	1-20
Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense	1-28
Le budgétaire du Budget principal des dépenses, par catégorie de paiement	1-36
Annexe proposée au projet de loi de crédits	1-37
Postes législatifs du Budget principal des dépenses	1-59

# Préface

## Introduction

Le Budget des dépenses a pour objet de fournir au Parlement des renseignements sur les autorisations de dépenses budgétaires et de dépenses non budgétaires (prêts, placements et avances) prévues pour l'exercice 1998–1999. Ces autorisations sont de deux types, à savoir les dépenses votées et les dépenses législatives. Les dépenses votées sont celles que le gouvernement doit faire approuver par le Parlement tous les ans au moyen d'une loi de crédits. Il s'agit des crédits que le gouvernement demande au Parlement de lui accorder pour l'exercice 1998–1999 afin de remplir les divers mandats qui ont été confiés à chaque ministre et qui sont précisés dans les lois que le Parlement a approuvées. Le libellé de chaque crédit et l'autorisation de dépenses s'y rattachant sont présentés dans une annexe à cette loi. Le libellé et les montants établissent les conditions dans lesquelles ces dépenses peuvent être effectuées, une fois approuvées. Quant aux autorisations de dépenses législatives, elles sont accordées en permanence par le Parlement dans d'autres lois et ne figurent dans le Budget des dépenses qu'à titre d'information.

Les éléments structurels de base de la **Partie II** (le Budget principal des dépenses) sont les crédits et les postes législatifs, lesquels englobent l'ensemble des dépenses que le ministère ou l'organisme concerné se propose d'effectuer au titre d'un programme. On entend par programme un groupe d'activités ayant un objectif ou un ensemble d'objectifs commun.

En général, la structure des programmes et celle des crédits correspondent, en ce sens qu'ordinairement il n'y a qu'un crédit par programme. Le libellé d'un crédit et son montant figurent dans une loi de crédits qui précise l'autorisation et la limite des paiements imputables au crédit; il ne s'agit pas d'un engagement à dépenser le montant total. Il y a toutefois des exceptions à la structure normale des crédits, lesquelles sont examinées ci-après.

On trouve dans le Budget des dépenses les types de crédits suivants :

- a) *Crédit pour dépenses de programmes* – Ce crédit est utilisé lorsqu'il n'est pas nécessaire d'indiquer séparément le crédit pour «dépenses en capital» ou le crédit pour «subventions et contributions» parce que les dépenses proposées n'atteignent ni ne dépassent 5 millions de dollars. En pareil cas, toutes les dépenses de programmes sont imputées à un seul crédit.
- b) *Crédit pour dépenses de fonctionnement* – On se sert de ce crédit lorsqu'il est nécessaire de disposer également d'un crédit pour dépenses en capital ou d'un crédit pour subventions et contributions, voire des deux, c'est-à-dire lorsque les dépenses proposées sous l'une ou l'autre de ces rubriques atteignent ou dépassent 5 millions de dollars. Si ce n'est pas le cas, les dépenses en question sont incluses dans le crédit pour dépenses de programmes.
- c) *Crédit pour dépenses en capital* – Ce crédit est employé lorsque les dépenses en capital d'un programme s'élèvent à 5 millions de dollars ou plus. Les dépenses en capital visées sont celles regroupées sous les articles courants 8 et 9, qui portent sur la construction et/ou l'acquisition de terrains, de bâtiments, d'ouvrages, de machines et de matériel (des définitions précises sont présentées à l'Annexe). Lorsqu'un ministère compte se servir de ses propres ressources humaines et matérielles ou retient les services d'experts pour créer des immobilisations, il doit aussi inclure les dépenses prévues à cette fin dans le crédit pour dépenses en capital.
- d) *Crédit pour subventions et contributions* – Ce crédit est utilisé lorsque les subventions et les contributions d'un programme totalisent 5 millions de dollars ou plus. L'inscription au Budget des dépenses d'un poste pour une subvention, une contribution ou un autre paiement de transfert n'entraîne aucune obligation de payer une partie ou la totalité du montant et n'accorde à un bénéficiaire éventuel aucun droit aux sommes prévues. La définition du mot «contribution» figurant dans le libellé du crédit est réputée englober les «autres paiements de transfert» puisqu'il s'agit de deux types de paiements semblables.

## Préface

- e) *Crédit non budgétaire* – En regard de ce crédit, identifié par la lettre L, sont inscrits les postes non budgétaires tels que les prêts, les avances et les placements relatifs aux sociétés d'État; les prêts ou les avances consentis à des fins précises à d'autres gouvernements et à des organismes internationaux, ou à des personnes ou des sociétés du secteur privé.
- f) *Crédits spéciaux : Déficits des sociétés d'État et personnes juridiques distinctes* – Le concept d'un crédit par programme ne s'applique pas dans les situations où un crédit distinct est établi afin d'inscrire les sommes nécessaires pour effectuer un paiement à une société d'État ou couvrir les dépenses d'une personne juridique qui sont effectuées dans le cadre d'un programme plus important. Par personne juridique, on entend une entité de l'administration qui exerce ses activités en vertu d'une loi du Parlement et qui relève directement d'un ministre.
- g) *Crédits spéciaux : Crédits du Conseil du Trésor pour programmes financés par l'administration centrale* – Ces crédits permettent au Conseil du Trésor d'assumer ses responsabilités législatives relatives à la gestion des ressources financières, humaines et matérielles de l'administration, à cette fin, il doit disposer d'autorisations spéciales, lesquelles sont exposées ci-après.
  - i) *Crédit pour éventualités du gouvernement* – Ce crédit permet de couvrir certaines dépenses diverses qui ne peuvent être prévues au moment de la préparation du Budget des dépenses, et d'absorber les coûts salariaux additionnels, notamment qui découlent des conventions collectives qui entrent en vigueur durant l'année budgétaire et dépassent les sommes portées à l'égard de ces coûts aux crédits des ministères et organismes.
  - ii) *Crédit pour aide à la formation* – Ce crédit sert à absorber les coûts entraînés par le recyclage de fonctionnaires qui sont, ou seront, déclarés excédentaires conformément au Règlement sur l'emploi dans la fonction publique.
  - iii) *Assurances de la fonction publique* – Ce crédit fournit les contributions de l'employeur aux primes d'assurance-maladie, d'assurance-salaire et d'assurance-vie, aux paiements des régimes d'assurance-maladie provinciaux, aux impôts provinciaux, aux pensions, aux régimes d'avantages sociaux et d'assurance pour les employés embauchés sur place à l'extérieur du Canada et rend à certains employés leur part de la réduction des primes d'assurance-emploi.

## Résumé du Budget principal des dépenses de 1998–1999

L'Introduction contient cinq tableaux sommaires pour l'administration dans son ensemble.

- a) *Sommaire général* – Le premier tableau présente les postes budgétaires et les postes non budgétaires du Budget principal des dépenses, par ministère et organisme, et par type d'autorisation parlementaire (dépenses annuelles votées ou dépenses législatives). Les dépenses budgétaires englobent le coût du service de la dette publique, les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital, les paiements de transfert et les subventions destinés à d'autres paliers de gouvernement, à des organismes et à des particuliers, et les paiements aux sociétés d'État. Les dépenses non budgétaires (les prêts, les placements et les avances) sont des sorties de fonds qui reflètent les variations de la valeur des actifs financiers du gouvernement du Canada.

Ce tableau comprend également les prévisions de dépenses globales liées aux Comptes à fins déterminées consolidés. Les opérations liées à ces comptes sont déclarées comme faisant partie des dépenses budgétaires dans les Comptes publics du Canada, et les dépenses prévues sont comprises dans le Budget présenté par le ministre des Finances. Il existe plus de 30 comptes à fins déterminées consolidés dans les Comptes du Canada. Une liste complète de ces comptes et un résumé des opérations liées à chacun de ceux-ci figurent dans les Comptes publics du Canada.

## Préface

- b) *Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépenses* – Le deuxième tableau sommaire indique la répartition des opérations par article courant de dépense, ce qui comprend, dans le cas des dépenses, les types de biens ou de services acquis ou les paiements de transfert effectués, et dans le cas des recettes, la provenance de celles-ci. Ces articles sont décrits à l'Annexe à la présente préface.
- c) *Le Budgétaire du Budget principal des dépenses, par catégorie de paiement* – Ce tableau montre comment les fonds du Budget principal des dépenses de 1998-1999 seront dépensés. On y trouve notamment une répartition des principaux paiements de transfert à des particuliers et à d'autres paliers de gouvernement, des paiements aux sociétés d'État et des frais de la dette publique.
- d) *Annexe proposée au projet de loi de crédits* – Le quatrième tableau indique le numéro, le libellé et le montant de tous les crédits qui figurent dans le Budget principal des dépenses et dont l'adoption sera proposée au Parlement.
- e) *Postes législatifs du Budget principal des dépenses* – Ce tableau présente la liste complète des prévisions des dépenses courantes totales pour chaque autorisation législative d'un programme pour lequel il existe un besoin financier.

### Présentation par portefeuille, ministère et organisme

Les programmes des ministères et organismes dont les ministres sont responsables ou comptables au Parlement ont été regroupés par portefeuille et représentent l'ensemble des portefeuilles. La présentation en ordre alphabétique des prévisions des portefeuilles forme le Budget principal des dépenses. Les ministères d'État, créés en application de la Loi de 1970 sur l'organisation du gouvernement, représentent une définition plus restreinte du terme «portefeuille», mais sont considérés comme des ministères pour les besoins de la présentation du Budget des dépenses.

Les prévisions de chaque portefeuille débutent par un tableau sommaire indiquant, pour chaque crédit ou poste législatif, le montant prévu dans le Budget principal des dépenses à l'égard de tous les programmes composant ce portefeuille. Ce tableau contient les libellés abrégés des crédits.

Toutes les données du Budget des dépenses indiquées pour l'année précédente proviennent du Budget principal des dépenses de cette année budgétaire. On fait ainsi en sorte que toutes les données financières soient présentées de façon uniforme d'une année sur l'autre, pour tous les ministères et organismes et dans le Budget principal des dépenses de l'année en cours. Au besoin, les montants de l'année budgétaire précédente sont rajustés en fonction des changements survenus dans la structure des organisations ou des programmes, notamment des changements dans les responsabilités ministérielles, afin de permettre des comparaisons pertinentes.

En général, la présentation de chaque programme se compose de quatre sections, lesquelles sont indiquées ci-après. Si l'une d'elles ne s'applique pas à un programme donné, elle est omise.

#### *Objectifs*

Cette section fait l'exposé des objectifs de chaque programme.

#### *Description du secteur d'activité*

Cette section sert à expliquer le programme en décrivant le travail qui se fait dans chaque secteur d'activité pour atteindre les objectifs du programme. Il convient de signaler qu'à compter du présent exercice, les programmes seront décrits en fonction de leurs secteurs d'activité respectifs plutôt que de leurs activités.

# Préface

## *Tableau Programme par secteur d'activité*

Ce tableau indique l'ensemble des ressources financières qu'il est proposé d'engager au titre du programme. Les montants des crédits votés et des autorisations législatives sont combinés et répartis entre les secteurs d'activités de chaque programme. Les dépenses de chaque secteur d'activité sont présentées sous les rubriques Fonctionnement, Dépenses en capital, Paiements de transfert (subventions et contributions) et Prêts, placements et avances. Les recettes à valoir sur le crédit, pour les ministères et organismes autorisés à le faire, ainsi que les recettes associées aux fonds renouvelables sont également incluses dans ce tableau.

Les rentrées portées aux recettes générales non fiscales et les services fournis gracieusement par d'autres ministères fédéraux sont présentés dans le **Rapport sur les plans et les priorités**.

## *Paiements de transfert*

Ce tableau fournit des précisions sur les paiements de transfert qu'il est proposé d'effectuer dans le cadre du programme. Un paiement de transfert est une subvention, une contribution ou un autre paiement en contrepartie duquel aucun bien ni service n'est reçu et qui est accordé afin de faciliter la réalisation des objectifs d'un programme.

Les subventions, les contributions et les autres paiements de transfert diffèrent sur plusieurs points :

- i) les contributions sont des paiements conditionnels qui sont soumis à la vérification, tandis que les subventions ne le sont pas;
- ii) les contributions exigent un accord entre le bénéficiaire et le ministère donateur qui détermine les conditions régissant leur versement, ce qui n'est pas le cas des subventions;
- iii) les autres paiements de transfert sont des paiements effectués en vertu de la loi ou d'un accord qui prévoit habituellement l'utilisation d'une formule ou d'un calendrier d'exécution des paiements pour établir le montant annuel;
- iv) le libellé employé dans le Budget des dépenses pour décrire une subvention a un caractère législatif, tandis que celui qui décrit une contribution ou un autre paiement de transfert n'est donné qu'à titre indicatif.

## *Fonds renouvelables*

Un fonds renouvelable constitue une autorisation permanente ou continue donnée par le Parlement en vue d'effectuer des paiements sur le Trésor jusqu'à concurrence d'une limite stipulée. En vertu de cette autorisation, les besoins de fonds peuvent être compensés, dans la mesure du possible, par les recettes produites.

Un fonds renouvelable peut servir à financer des programmes, des activités de programmes ou des parties de ces activités. Dans tous les cas, le tableau Programme par secteur d'activité s'accompagne de notes qui montrent le revenu ou le déficit de fonctionnement prévu en rapprochant ce solde des besoins de trésorerie indiqués dans le Budget des dépenses et en renvoyant au **Rapport sur les plans et les priorités** le lecteur qui désire plus de renseignements.



# Préface

## Sociétés d'État

Le principe général appliqué dans la **Partie II** du Budget des dépenses est de donner des renseignements sur les opérations financées par voie de crédits plutôt que sur l'ensemble du plan financier des sociétés. Les sommaires des plans d'entreprise et des budgets des sociétés, qui sont déposés séparément, visent à fournir aux parlementaires des renseignements plus complets en prévision de l'examen des dépenses des sociétés d'État qu'ils feront.

Une présentation distincte s'applique aux sociétés d'État pour lesquelles des crédits sont demandés. Cette présentation comprend les trois sections normalisées suivantes :

- a) *Objectif(s)* – Cette section décrit les objectifs de la société d'État.
- b) *Description du financement par voie de crédits* – Cette section décrit les principales entreprises et activités auxquelles le financement est destiné. Elle décrit aussi les principales catégories de dépenses.
- c) *Sommaire du financement par voie de crédits* – Ce tableau donne des précisions sur les besoins financiers qui doivent être satisfaits au moyen de crédits. Les présentations peuvent varier selon les circonstances propres à chacune des sociétés et selon les renseignements fournis dans le sommaire de leur plan d'entreprise et de leur budget, et dans leur état financier annuel. La présentation précise de façon distincte :
  - i) le financement budgétaire et le financement non budgétaire, selon les principales entreprises et activités de la société;
  - ii) le montant du financement budgétaire nécessaire à l'exploitation, ainsi qu'à l'acquisition d'immobilisations et d'autres éléments d'actif à long terme;
  - iii) les dépenses prévues, les recettes et les ajustements, hors caisse ou autres, permettant de justifier les fonds de fonctionnement demandés.

## Changements dans le Budget principal des dépenses de 1998–1999

Cette section comprend deux volets. Comme par les années passées, elle décrira les changements survenus en ce qui concerne la présentation des crédits, des programmes et d'autres éléments afin de permettre de rapprocher le Budget principal des dépenses de 1998-1999 et celui de 1997-1998. De plus, cette section exposera en détail les crédits qui renferment une autorisation précise, distincte de celle qui est incluse dans le Budget principal des dépenses de l'année précédente, ainsi que les nouvelles autorisations de dépenses paraissant pour la première fois. Compte tenu des décisions rendues par le président de la Chambre des communes en 1981, le gouvernement s'est engagé à faire en sorte que les seules mesures législatives qui seront modifiées dans le cadre du Budget des dépenses, sauf dans les cas expressément autorisés par voie de législation, soient les lois de crédits précédentes.

Les autres modifications en ce qui a trait à la présentation ou aux autorisations et toute autre nouvelle autorisation sont exposées ci-après en détail.

*Affaires étrangères et Commerce international* – Le libellé du crédit régissant les dépenses de recettes a de nouveau été modifié et se lit comme suit : «... autoriser à dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice pour la prestation de services aux Centres canadiens des affaires et aux Centres canadiens d'éducation; de services de formation offerts par l'Institut canadien du service extérieur; les foires et les missions commerciales et d'autres services de développement du commerce international; de services de développement des investissements; de services de télécommunication; de publications ministérielles; d'autres services fournis à l'étranger à d'autres ministères, à des organismes, à des sociétés d'État et à d'autres organisations non fédérales; et des services consulaires spécialisés. »

## Préface

*Affaires étrangères et Commerce international – Agence canadienne de développement international* – Le libellé du crédit autorisant le « Paiement et la délivrance de billets aux institutions financières internationales – Souscriptions au capital » est modifié comme suit : « Paiement ne devant pas dépasser 2 232 954 \$US aux Banques multilatérales de développement, attendu que l'équivalent de cette somme en dollars canadiens, évalué à 3 250 065 \$US le 23 janvier 1998, peut varier à la hausse et que le capital exigible du Canada relié à ce paiement s'élève à 109 406 302 \$US et la délivrance de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 39 302 744 \$US conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à titre de souscriptions au capital des institutions financières internationales, attendu que le capital exigible du Canada relié à la délivrance de ces billets à vue s'élève à 563 405 213 \$US ».

Le libellé du crédit autorisant la « Délivrance de billets aux fonds d'institutions financières internationales » est modifié comme suit : « Émission de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 135 200 000 \$, conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)* à titre de contributions aux fonds d'institutions financières internationales ».

*Affaires étrangères et Commerce international – Centre de recherches pour le développement international* – Le secteur d'activité « Recherche pour le développement » a été modifié et se lit comme suit : « Programmes d'aide à la recherche - définis par six thèmes - sécurité alimentaire, exploitation équitable des ressources naturelles, protection de la biodiversité, emploi durable, stratégies et politiques pour des sociétés en santé, information et communication - en fonction des aspects du développement et des connaissances nécessaires pour les résoudre. Le Centre préconise et adopte une approche holistique des ressources dur savoir qui sont mises au services du développement durable et équitable. Ces actions comprennent des activités de recherche qui sont entreprises autant avec les institutions canadiennes qu'avec celles des pays en développement dans des domaines où le Canada possède une expertise en matière de recherche et développement ».

*Affaires indiennes et du Nord canadien* – Le crédit « Prêts au Conseil des Indiens du Yukon afin de verser des prestations provisoires aux Anciens du Yukon » a été supprimé parce qu'il n'existe aucun besoin financier dans le Budget principal des dépenses de 1998-1999.

*Agriculture et Agroalimentaire* – L'exposé de l'objectif a été modifié et des changements considérables ont été apportés aux anciennes activités afin de les restructurer en quatre secteurs d'activité : « Croissance de marchés », « Innovation pour un avenir durable », « Fondation solide pour le secteur et les collectivités rurales » et « Politiques et services ministériels ». Le libellé du crédit régissant les dépenses de recettes a été modifié et se lit comme suit : « ... autorisation de dépenser les recettes provenant des activités de pâturage et de reproduction du Programme de pâturages communautaires et de l'administration du Compte de stabilisation du revenu net ».

*Agriculture et Agroalimentaire – Agence canadienne d'inspection des aliments* – Il s'agit d'un nouvel organisme paraissant dans le Budget principal des dépenses pour la première fois. Son objectif est de « Rehausser l'efficacité et l'efficience de l'inspection fédérale et des services connexes en ce qui concerne les aliments, la protection des végétaux et la santé des animaux ». Il a un secteur d'activité intitulé « Innocuité des aliments, accès au marché et protection du consommateur ». Aux termes de l'article 37 de la Loi sur la gestion des finances publiques, le solde non dépensé de tout montant qui est affecté à l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour 1998-1999 doit être périmé à la fin de l'exercice 1999-2000. Par conséquent, les crédits de l'Agence canadienne d'inspection des aliments seront indiqués dans une annexe distincte du projet de loi de crédits.

*Anciens Combattants* – L'exposé de l'objectif du « Programme des anciens combattants » a été modifié et des changements considérables ont été apportés aux anciennes activités afin de les restructurer en deux secteurs d'activité : « Prestations et services » et « Administration ministérielle ». L'exposé de l'objectif du « Tribunal des anciens combattants (révision et appel) » a été modifié. De plus, l'ancienne activité a été transformée en un secteur d'activité intitulé « Tribunal des anciens combattants (révision et appel) », dont la description a été modifiée en conséquence.

## Préface

*Citoyenneté et Immigration* – Des changements considérables ont été apportés aux anciennes activités afin de les restructurer en cinq secteurs d'activité : «Maximiser les avantages offerts par les migrations internationales», «Maintenir la tradition humanitaire du Canada», «Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants», «Gérer l'accès au Canada», et «Offrir des services ministériels».

*Citoyenneté et Immigration – Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada* – L'exposé de l'objectif a été considérablement modifié et des changements considérables ont été apportés aux anciennes activités afin de les restructurer en cinq secteurs d'activité : «Détermination du statut de réfugié», «Appels en matière d'immigration», «Enquêtes et examens des motifs de détention», et «Gestion et services généraux».

*Conseil Privé* – Un nouveau secteur d'activité intitulé «Planification pour le millénaire» a été ajouté et le secteur d'activité «Administration» a été renommé «Services généraux». Le libellé du crédit est modifié comme suit : «... versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, ».

*Conseil Privé – Centre canadien de gestion* – Des changements ont été apportés aux anciennes activités afin de les restructurer en quatre secteurs d'activité : «Contribution à l'élaboration d'un programme de gestion pour la fonction publique de demain», «Renforcement de la capacité organisationnelle par l'apprentissage», «Soutien aux chefs de file du changement et de la transformation» et «Administration générale».

*Conseil Privé – Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports* – Le libellé de la description du secteur d'activité a été modifié afin d'être plus clair et plus compréhensible.

*Conseil Privé – Commissaire aux langues officielles* – L'exposé des objectifs a été modifié et des changements considérables ont été apportés aux anciennes activités afin de les restructurer en trois secteurs d'activité : «Plaintes et enquêtes», «Information, recherche et analyse» et «Services généraux».

*Conseil Privé – Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie* – Des changements considérables ont été apportés aux anciennes activités afin de les restructurer en secteurs d'activité intitulé «Fournir des opinions et des information objectives touchant l'état du débat sur l'environnement et l'économie».

*Conseil Privé – Commission des relations de travail dans la fonction publique* – L'exposé des objectifs a été modifié. De plus, les anciennes activités ont été restructurées en un secteur d'activité nommé «Relations de travail dans la fonction publique» et elles ont été reformulées en conséquence.

*Conseil Privé – Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité* – Le libellé de la description du secteur d'activité a été modifié afin d'être plus clair et plus compréhensible.

*Conseil du Trésor, Secrétariat* – Le Secrétariat a apporté des changements considérables aux anciennes activités du «Programme relatif à l'administration centrale de la fonction publique» afin de les restructurer en six secteurs d'activité : «Planification des ressources et gestion des dépenses», «Gestion des ressources humaines», «Fonction de contrôleur», «Gestion de l'information et technologie de l'information», «Travaux d'infrastructure Canada» et «Administration intégrée». Dans le «Programme des éventualités du gouvernement et programmes financés par l'administration centrale», le secteur d'activité «Éventualités du gouvernement» a été reformulé, et le crédit «Reprographie» a été supprimé comme cette activité a été transférée à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.”

*Défense nationale* – Le montant de l'engagement autorisé pour les crédits 1, 5 et 10 de la Défense nationale a augmenté en passant de 13 670 726 000 \$ à 15 816 654 315 \$, dont 7 127 000 000 \$ seront payables dans les années futures. Il s'agit aussi d'une augmentation par rapport aux 4 087 837 000 \$ prévus dans les dépenses de l'exercice précédent.

## Préface

*Développement des ressources humaines – Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail* – Les anciennes activités ont été fusionnées en un seul secteur d'activité intitulé «Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail» dont le libellé a été modifié en conséquence.

*Finances* – Le Ministère a éliminé son «Programme spécial». L'objectif du programme renommé «Programme des politiques économiques, sociales et financières» a été révisé et se lit comme suit : «Élaborer des politiques appropriées et fournir des conseils judicieux concernant la situation économique, sociales et financière ainsi que le programme d'action du gouvernement; administrer de façon responsable les obligations et souscriptions financières internationales; financer de manière économique le programme de la monnaie canadienne; financer de manière responsable les projets spéciaux et assurer de manière efficace et efficiente l'administration du Ministère. Le programme compte cinq nouveaux secteurs d'activité : «Politiques et conseils», «Organismes financiers internationaux», «Monnaie canadienne», «Projets spéciaux» et «Services ministériels».

L'objectif du «Programme fédéral de transferts aux provinces» a été modifié comme suit : «Procéder aux paiements de transfert prévus par les lois relatives aux transferts canadiens en matière de santé et de programmes sociaux, de péréquation et d'autres transferts, et conformément aux accords régissant le financement global des territoires».

L'exposé des objectifs du «Programme du service de la dette publique» a été modifié et des changements considérables ont été apportés aux anciennes activités afin de les restructurer en deux secteurs d'activité : «Frais d'intérêt et autres coûts» et «Placements Épargne Canada».

Le libellé du crédit concernant la délivrance de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables a été modifié et se lit dorénavant comme suit : «Conformément à la *Loi sur les accords de Bretton Woods* et des accords connexes, délivrance de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, d'un montant ne devant pas dépasser 195 155 000 \$ en faveur de l'Association internationale de développement».

Un nouveau crédit de prêt, L15, intitulé «Paiements concernant la capitalisation du Canada dans le projet Hibernia» a été ajouté au «Programme des politiques économiques, sociales et financières».

*Industrie* – Le libellé des descriptions des secteurs d'activité «Politique micro-économique» et «Règlements et services axés sur le marché» a été modifié afin d'être plus clair et plus compréhensible. Le libellé du crédit N° 1 est modifié comme suit : «Dépenses de fonctionnement, et autorisation de dépenser les recettes produites durant l'exercice et provenant de la recherche en communications et des faillites de même que des services et processus de réglementation, notamment le dépôt d'avis de pré-fusion, les certificats de décision préalable, les avis consultatifs et les photocopies fournis en vertu de la *Loi sur la concurrence*».

*Industrie – Tribunal de la concurrence* – L'exposé de l'objectif a été modifié et l'ancienne activité a été transformée en un secteur d'activité.

*Industrie – Conseil national de recherches du Canada* – Des changements considérables ont été apportés aux anciennes activités afin de les restructurer en trois secteurs d'activité : «Recherche et innovation technologique», «Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale» et «Administration du programme».

*Industrie – Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie* – L'exposé de l'objectif a été modifié et l'ancienne activité a été transformée en un secteur d'activité.

*Industrie – Conseil de recherches en sciences humaines* – L'exposé de l'objectif a été modifié and Les anciennes activités ont été transformées en un secteur d'activité intitulé «Promouvoir et soutenir la recherche et l'érudition».

*Industrie – Statistique Canada* – Des changements considérables ont été apportés aux anciennes activités afin de les restructurer en deux secteurs d'activité : «Statistique économique et sociale» et «Statistique du Recensement de la population».

## Préface

*Justice – Commissaire à la magistrature fédérale* – L'exposé de l'objectif a été modifié et l'ancienne activité a été transformée en un secteur d'activité intitulé «Magistrature fédérale», subdivisé en trois secteurs de service : «Administration», «Conseil canadien de la magistrature» et «Sommes à verser conformément à la *Loi sur les juges*».

*Justice – Cour fédérale du Canada* – L'exposé de l'objectif a été modifié. De plus, l'ancienne activité a été transformée en un secteur d'activité, subdivisé en deux secteurs de service : «Opérations» et «Services généraux».

*Justice – Comité du tribunal des droits de la personne* – L'exposé de l'objectif a été modifié et se lit comme suit : «Le Comité du tribunal s'emploie à assurer l'application juste de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* en tenant des audiences équitables et efficaces.» De plus, l'ancienne activité a été renommée «Audiences publiques» et sa description a été révisée en conséquence.

*Justice – Commission du droit du Canada* – Il s'agit d'un nouvel organisme paraissant dans le Budget principal des dépenses pour la première fois. Son objectif est «D'étudier et de revoir le droit du Canada et ses effets, d'une façon systématique qui reflète les concepts et les institutions des deux systèmes juridiques du Canada – le droit civil et la loi commun– afin de fournir des conseils indépendants sur les mesures d'amélioration, de modernisation et de réforme qui assureront un système juridique équitable répondant à l'évolution des besoins de la société canadienne et des individus qui la composent». Il a un secteur d'activité intitulé «Commission du droit du Canada».

*Justice – Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada* – Des changements considérables ont été apportés aux anciennes activités afin de les restructurer en trois secteurs d'activité : «Accès à l'information», «Protection de la vie privée» et «Services généraux».

*Justice – Cour suprême du Canada* – L'exposé de l'objectif a été modifié et l'ancienne activité a été transformée en un secteur d'activité.

*Justice – Cour canadienne de l'impôt* – L'ancienne activité a été transformée en un secteur d'activité, subdivisé en deux secteurs de service : «Gestion des appels» et «Services généraux».

*Parlement – Chambre des communes* – L'exposé de l'objectif a été modifié et des changements considérables ont été apportés aux anciennes activités afin de les restructurer en cinq secteurs d'activité : «Circonscription», «Chambre», «Comité», «Caucus» et «Institution».

*Parlement – Bibliothèque* – Des changements ont été apportés aux anciennes activités afin de les restructurer en trois secteurs d'activité : «Services d'information et de documentation», «Services de recherche parlementaire», et «Services de l'administration».

*Patrimoine canadien* – À la suite d'une rationalisation de programmes, les anciens «Programme des services de gestion ministériels» et «Programme de l'identité canadienne» ont été fusionnés pour former un nouveau «Programme du patrimoine canadien» comptant trois nouveaux secteurs d'activité : «Développement culturel et patrimoine», «Identité canadienne» et «Gestion intégrée».

*Patrimoine canadien – Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne* – La Société a changé le nom du «Fonds de développement pour la production d'émissions canadiennes» pour «Fonds de télévision et de cablodistribution pour la production d'émissions canadiennes».

*Patrimoine canadien – Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes* – Le libellé des descriptions des secteurs d'activité a été modifié considérablement afin d'être plus clair et plus compréhensible. Les activités antérieures ont été remplacées par deux secteurs d'activité : «Voix du Canada» et «Choix pour les Canadiens».

## Préface

*Patrimoine canadien – Archives nationales du Canada* – L'exposé de l'objectif a été modifié et des changements considérables ont été apportés aux anciennes activités afin de les restructurer en quatre secteurs d'activité : «Acquisition et gestion des fonds d'archives», «Gestion de l'information gouvernementale», «Services, sensibilisation et appui» et «Services généraux».

*Patrimoine canadien – Commission des champs de bataille nationaux* – L'ancienne activité a été transformée en un secteur d'activité intitulé «Conservation et mise en valeur», subdivisé en trois secteurs de service : «Conservation», «Mise en valeur» et «Administration».

*Patrimoine canadien – Bibliothèque nationale* – L'exposé de l'objectif a été modifié et des changements considérables ont été apportés aux anciennes activités afin de les restructurer en trois secteurs d'activité : «Collections Canadiana et Services d'accès», «Réseautage de bibliothèques» et «Administration de la Bibliothèque et des directions».

*Patrimoine canadien – Commission de la fonction publique* – L'exposé de l'objectif a été considérablement modifié et des changements considérables ont été apportés aux anciennes activités afin de les restructurer en cinq secteurs d'activité : «Renouvellement du personnel», «Apprentissage», «Recours», «Politique, recherche et relations externes» et «Services ministériels».

*Patrimoine canadien – Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice* – L'ancienne activité a été transformée en un secteur d'activité intitulé «Promotion de l'égalité entre les sexes» et des changements correspondants ont été apportés au libellé du secteur d'activité afin de renforcer le thème de l'égalité entre les sexes.

*Pêches et Océans* – Le ministère a restructuré ses anciennes activités en secteurs d'activité et a supprimé «Inspection des produits du poisson».

*Ressources naturelles* – Des modifications ont été apportées à la description du secteur d'activité «Programmes temporisés/spéciaux» afin que le statut de divers paiements législatifs soit à jour.

*Ressources naturelles – Énergie atomique du Canada, Limitée* – L'ancien activité «Installations déclassées» a été éliminé.

*Revenu national* – Le libellé de la description du secteur d'activité «Service aux clients et Traitement des déclarations» a été modifié afin d'être plus clair et plus compréhensible. Le secteur d'activité intitulé «Services frontaliers des douanes et Administration des politiques commerciales» a été renommé «Douanes et Administration des politiques commerciales».

*Santé* – L'exposé de l'objectif a été modifié et des changements considérables ont été apportés aux anciennes activités afin de les restructurer en six secteurs d'activité : «Politique, planification et information en matière de santé», «Soutien et renouvellement du système de santé», «Gestion des risques pour la santé», «Promotion de la santé de la population», «Santé des Autochtones» et «Services ministériels». Le crédit pour dépenses en capital a été supprimé parce les dépenses en capital sont inférieures à 5 millions de dollars.

*Santé – Conseil de recherches médicales* – L'exposé de l'objectif a été considérablement modifié et se lit comme suit : «Établir et maintenir, en collaboration avec d'autres, une capacité nationale de créer et d'utiliser de nouvelles connaissances permettant de préserver et d'améliorer la santé, et de prévenir, traiter et éliminer la maladie, au profit et pour le bien-être de tous les Canadiens tant sur le plan social qu'économique». De plus, des changements considérables ont été apportés aux anciennes activités afin de les restructurer en un secteur d'activité : «Promouvoir la recherche dans les sciences de la santé».

*Santé – Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés* – Le libellé de l'objectif et la description des secteurs d'activité a été modifié légèrement pour être plus clair et plus compréhensible.

## Préface

*Solliciteur général* – Des changements considérables ont été apportés aux anciennes activités afin de les restructurer en quatre secteurs d'activité : «Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du Portefeuille et de leadership national au niveau des politiques», «Programme de services de police des Premières Nations», «Bureau de l'inspecteur général, SCRS» et «Services exécutifs et services ministériels».

*Solliciteur général – Service correctionnel* – Le libellé de l'objectif a été modifié et des changements considérables ont été apportés aux anciennes activités afin de les restructurer en quatre secteurs d'activité : «Prise en charge», «Garde», «Réinsertion sociale» et «Services ministériels».

*Solliciteur général – Commission nationale des libérations conditionnelles* – Des changements considérables ont été apportés au libellé de l'exposé de l'objectif ainsi qu'aux anciennes activités, qui ont été restructurées en trois secteurs d'activité : «Mise en liberté sous condition», «Clémence et réhabilitation» et «Gestion générale».

*Solliciteur général – Bureau de l'enquêteur correctionnel* – Le libellé de l'exposé de l'objectif et la description du secteur d'activité ont été considérablement modifiés pour être plus clairs et plus compréhensibles.

*Solliciteur général – Gendarmerie royale du Canada* – Des changements considérables ont été apportés aux anciennes activités afin de les restructurer en cinq secteurs d'activité : «Services de police fédérale», «Services de police contractuelle», «Services nationaux de police», «Services de maintien de la paix» et «Services internes».

*Solliciteur général – Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada* – Le libellé de l'exposé de l'objectif et la description du secteur d'activité ont été modifiés afin d'être plus clairs et plus compréhensibles.

*Solliciteur général – Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada* – Le libellé de l'exposé de l'objectif et la description du secteur d'activité ont été modifiés afin d'être plus clairs et plus compréhensibles.

*Travaux publics et Services gouvernementaux* – À la suite d'une rationalisation de programmes, les anciens «Programme des services immobiliers» et «Programme des approvisionnements et des services» ont été fusionnés pour former un nouveau «Programme des services gouvernementaux». Aussi, des changements considérables ont été apportés à l'exposé de l'objectif comme suit : «Faire fructifier au maximum l'argent des contribuables affecté aux services communs et centraux, qui sont dispensés aux ministères, organismes, et autres clients en tenant compte des principes essentiels de circonspection, de probité et de transparence de l'État». Le nouveau programme a huit nouveaux secteurs d'activité : «Services immobiliers», «Service des approvisionnements», «Receveur général», «Rémunération de la fonction publique», «Gestion de l'information/Technologie de l'information – Services communs», «Conseils et Vérification Canada», «Bureau de la traduction» et «Soutien opérationnel». L'ancien «Fonds renouvelable du Groupe Communication Canada» a été éliminé.

Le libellé du crédit N° 1 est modifié comme suit : «Dépenses de fonctionnement pour la prestation de : services de gestion des locaux et de services communs et centraux, y compris les dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada*, de la *Loi sur l'assurance-emploi* et de la *Loi sur l'administration des biens saisis*, contributions et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice découlant des services de gestion des locaux et des services communs et centraux».

*Travaux publics et Services gouvernementaux – Société canadienne d'hypothèques et de logement* – Des changements considérables ont été apportés à l'exposé de l'objectif ainsi qu'à la «Description du financement par voie de crédits», qui a été restructurée en un secteur d'activité.

## Préface

*Transports* – Le ministère a apporté de très importants changements au libellé de l'exposé de l'objectif, qui se lit comme suit : «assurer des normes élevées pour un réseau de transport sécuritaire; contribuer à la prospérité du Canada; protéger l'environnement physique; travailler avec nos partenaires et clients; renforcer nos services; fournir un milieu de travail stimulant et favorable.» Le crédit «Paiements à l'administration de la voie maritime du Saint-Laurent à l'égard d'un projet de réfection du pont de Valleyfield a été supprimé parce qu'il n'existe pas de besoin financier dans le Budget principal des dépenses de 1988–1999. Le libellé du crédit «Paiements à Marine Atlantique S.C.C.» a été modifié de façon à exclure tout renvoi aux services côtiers et terminus de Terre-Neuve et traversiers et terminus de l'Île du Prince Édouard.

*Transports – Office des transports du Canada* – L'exposé de l'objectif a été modifié. De plus, l'ancienne activité a été transformée en un secteur d'activité dont la description a été modifiée en conséquence.



# Annexe

## Les dépenses budgétaires peuvent être réparties entre les douze articles courants de dépense suivants

1. Personnel
2. Transports et communications
3. Information
4. Services professionnels et spéciaux
5. Location
6. Achat de services de réparation et d'entretien
7. Services publics, fournitures et approvisionnements
8. Construction et/ou acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages
9. Construction et/ou acquisition de machines et de matériel
10. Paiements de transfert
11. Service de la dette publique
12. Autres subventions et paiements

### Recettes à valoir sur le crédit

Dans certaines situations données, le Parlement autorise les ministères ou organismes à dépenser les recettes tirées de leurs opérations de la même manière que les fonds affectés au moyen du crédit. Ces sommes compensent les dépenses prévues à l'égard des articles courants 1 à 12, qui sont exprimées en chiffres bruts.

Une brève explication de chaque article courant est donnée dans ce qui suit.

#### *1. Personnel*

Traitements et salaires, rétribution des heures supplémentaires, indemnité de cessation d'emploi, salaire rétroactif et autres rémunérations spéciales de tout le personnel civil permanent (à temps plein) ou engagé pour une période déterminée (à temps partiel, saisonnier ou occasionnel), à l'exclusion des employés des sociétés d'État mandataires et propriétaires, ainsi que les membres des forces militaires et de la GRC. Traitements des juges, du gouverneur général et des lieutenants-gouverneurs, ainsi que les indemnités des membres des deux chambres du Parlement, et tout genre d'indemnité versée au personnel permanent ou engagé pour une période déterminée ou à leur intention: indemnités de subsistance, suppléments provisoires, indemnités de service à l'étranger, indemnités d'isolement, indemnités de pension et de subsistance, primes de postes, et autres allocations du genre. Y figurent aussi les allocations pour automobile aux ministres et les indemnités de dépenses aux sénateurs et aux députés.

Contributions de l'État à divers régimes d'avantages sociaux des employés (compte de pension de retraite de la fonction publique, compte de prestations de retraite supplémentaires, compte du Régime de pensions du Canada, Régime de rentes du Québec, comptes de prestations de décès de la Fonction publique et compte d'assurance-chômage), au compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, au compte de pension de retraite des Forces canadiennes et au compte d'allocations de retraite des membres du Parlement; et les contributions de l'état aux régimes provinciaux et autres régimes d'assurance médicale et d'assurance-hospitalisation y figurent aussi les frais de personnel supplémentaires pour diverses fins.

## Annexe

### *2. Transports et communications*

Frais de voyage et de transport d'employés du gouvernement, de membres des Forces armées et de la Gendarmerie royale du Canada; frais de réinstallation de ces personnes et des personnes à leur charge, ainsi que frais de subsistance et autres frais payés par ces personnes en voyage commandé; dépenses de voyage des juges; dépenses et indemnités de voyage payables aux sénateurs et aux députés. Y figurent aussi le transport de personnes par contrat, nolisement ou autres moyens, y compris les frais de voyage de personnes qui s'occupent d'arpentages, d'inspections et d'études sur le terrain. Sont aussi compris les frais de déplacement et de transport de personnes qui ne sont pas des employés de l'État, comme les frais de transport d'anciens combattants demandant des traitements ou des pensions.

Affranchissement ordinaire, courrier aérien, recommandé, colis postal, courrier exprès, ainsi que location de cases postales et tous autres frais postaux.

Frais de transport de marchandises, autres que le coût initial de livraison, à l'égard d'un achat (compris dans l'article courant applicable au coût de l'achat même), y compris les frais de services de courrier offerts par l'entreprise privée.

Tous les frais des services de télécommunication par téléphone, télégraphe, câble, télétype, radio et T.S.F. (droits, taxes, etc.), et autres frais de communication, tels ceux qui découlent des services de courrier assurés à forfait par des entreprises de l'extérieur et des services de communication fournis par contrat ou entente.

### *3. Information*

Cet article courant comprend trois catégories principales de dépenses.

#### **Service de réclame**

Comprend tous les services de réclame pour publicité et autres fins achetés aux agences de publicité ou directement pour temps d'antenne ou dans les médias imprimés ou sur les placards extérieurs ou sur les panneaux-réclame. Cela comprend les services de réclame et de création tels que les arts graphiques.

#### **Services d'édition, d'imprimerie et d'exposition**

Comprend les services d'édition pour la passation de commandes, la mise en marché, la distribution et la vente de publications commanditées par le ministère, et pour l'achat de publications connexes de l'État. Aussi sont compris les services d'impression, de duplication, de photocopie, de préparation des textes, de graphisme, de mise en pages et les services techniques et consultatifs tels que le traitement informatique des textes et la transmission en masse des imprimés. De plus, y sont compris les services d'exposition tels que les services d'exposition et les services audio-visuels correspondants se rapportant à des expositions et étalages.

#### **Services des relations avec le public et des affaires publiques**

Services de sondages sur les comportements, de promotion des ventes, de commercialisation, de mise en valeur des exportations, de relations publiques et de publicité. Services de rédaction des discours, services des communiqués de presse, des séances d'information, des conférences de presse et des événements spéciaux. Services des affaires publiques comprenant les sondages sur les comportements, les sondages d'opinions, les enquêtes sur l'évaluation des services, les marchés concernant l'organisation et l'exploitations des services de contrôle des médias et des groupes cibles.

## Annexe

### *4. Services professionnels et spéciaux*

Services professionnels offerts par des particuliers ou des organismes comprenant des versements sous forme d'honoraires, des commissions, etc., pour services de comptables, d'avocats, d'architectes, d'ingénieurs, d'analystes scientifiques, de sténographes judiciaires, de traducteurs; versements aux enseignants œuvrant à différents niveaux dans les établissements d'enseignement, paiements pour services de médecins, d'infirmières et autre personnel médical; paiements pour services de gestion, pour services d'informatique et pour autre aide technique, professionnelle et spécialisée de l'extérieur.

Paiements de traitements hospitaliers, de soins aux anciens combattants et de services d'assistance sociale; paiements de services d'informatique, paiement des frais de scolarité à des Indiens inscrits à des institutions d'enseignement qui ne sont pas de juridiction fédérale; achat de services de formation en vertu de la Loi sur la formation professionnelle des adultes, et paiements à la Commission de la fonction publique pour des cours de formation.

Paiements pour services du Corps des commissionnaires et autres services contractuels de fonctionnement et d'entretien tels que le service d'autos blindées, les services de buanderie et de nettoyage à sec, les services de nettoyage dans les immeubles, les services d'aide temporaire, les services d'accueil, de stockage et d'entreposage, et autres services commerciaux, ainsi que les paiements faits au TPSGC pour l'administration de marchés.

### *5. Location*

Crédits pour les locations de toutes sortes: location, par le ministère des Travaux publics et Approvisionnement et Services, de propriétés requises à certaines fins par divers ministères et de locaux destinés aux bureaux et aux services du gouvernement. Location et affrètement avec ou sans équipage - de navires, aéronefs, véhicules motorisés et autre matériel, et location d'appareils de télécommunication et de matériel de bureau, y compris les ordinateurs. La location de services d'entreposage figure cependant à l'article courant no 4, bien qu'elle comporte la location de locaux proprement dits.

### *6. Achat de services de réparation et d'entretien*

Cet article courant comprend les travaux de réparation et d'entretien de biens durables mentionnés à l'article courant no 8 ci-dessous, exécutés à forfait, ainsi que du matériel visé par l'article courant no 9. Cet article comprend également les paiements faits au ministère des Travaux publics pour les services offerts aux locataires. Le coût des matériaux et des fournitures et les autres frais entrant dans le coût des travaux exécutés directement par un ministère sont inscrits sous d'autres rubriques, selon la nature de l'achat.

### *7. Services publics, fournitures et approvisionnements*

Dépenses relatives aux services d'un genre normalement assuré par une municipalité ou un service public, comme l'eau, l'électricité, le gaz, etc. Y figurent donc les taxes d'eau, les frais d'éclairage, d'énergie et de gaz, les frais de scolarité, et le paiement de ces services, qu'ils soient obtenus de la municipalité ou d'ailleurs.

En fait également partie l'achat des fournitures et approvisionnements requis pour assurer le fonctionnement et le maintien réguliers des services de l'État. Sont inclus: essence et huile achetées en grandes quantités, combustible ou carburant pour navires, avions, transport, chauffage, etc.; provendes; aliments et autres fournitures pour navires et établissements; bestiaux achetés pour consommation ou revente; graines de semence; aliments, vêtements et autres fournitures pour Indiens malades et indigents; manuels et fournitures pour écoles indiennes; livres et autres publications achetés pour diffusion à l'extérieur; uniformes et fourniture; photographies, cartes terrestres et marines achetées à des fins d'administration et de fonctionnement; fournitures scientifiques et de laboratoire, y compris échantillons pour essais; fournitures pour dessin, tirage de bleus et travaux d'art; fournitures pour levés topographiques, études, etc.; produits chimiques, approvisionnements hospitaliers, chirurgicaux et médicaux; des œuvres d'art pour expositions et documents historiques pour galeries, musées et archives; fournitures du service de nettoyage; bois et charbon; fournitures électriques; pièces de réparation autres que les pièces accompagnant normalement le matériel au moment de l'achat d'aéronefs, de navires, de véhicules routiers, de matériel de communication et autre équipement, et autres fournitures et approvisionnements.

Machines et matériel, y compris leurs accessoires et dispositifs, coûtant moins de \$ 1000. Les machines et le matériel coûtant plus de \$1000 figurent à l'article courant no 9.

## Annexe

### *8. Construction et/ou acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages*

Cet article comprend toutes les dépenses relatives aux contrats de construction de nouveaux bâtiments, chemins, ouvrages d'irrigation, canaux, aéroports, quais, ponts et tout autre bien immeuble de ce genre, les dépenses afférentes à la construction des biens de cette nature et aux améliorations comportant des rajouts ou des modifications de structure, ainsi que le coût d'installation du matériel fixe qui fait partie intégrante de l'ouvrage ou de la structure, comme les ascenseurs, les appareils de chauffage et d'aération, etc. Y figurent aussi tous les travaux réalisés en vertu d'un contrat ou d'un accord. L'achat de terrains en fait également partie. La rémunération de gens employés occasionnellement à des travaux particuliers, le salaire des employés permanents qui y travaillent à temps plein ou à temps partiel et les matériaux achetés spécialement pour servir à ces travaux figurent, toutefois, aux articles courants no 1 ou no 7, respectivement.

### *9. Construction et/ou acquisition de machines et de matériel*

Dépenses relatives à toutes les machines, tout le matériel, les fournitures et le mobilier de bureau, le matériel informatique et électronique ou tout autre accessoire de bureau; le matériel et les accessoires à microfilmer, le matériel de communication entre bureaux, les affranchisseuses à compteur, les cylindres pour machines enregistreuses et tout autre accessoire de bureau; les véhicules automobiles, les avions, les tracteurs, le matériel de voirie, le matériel de télécommunications et autre appareillage du même genre; le matériel scientifique et de laboratoire, les navires, les brise-glaces et le matériel auxiliaire de la navigation, ainsi que tout autre genre de matériel lourd et léger; munitions et divers genres de matériel pour la Défense nationale, tels que navires, avions, matériel mécanique, véhicules de combat, armes, moteurs et pièces de rechange habituellement achetées avec ce matériel au moment de l'achat.

Machines et matériel, y compris leurs accessoires et dispositifs coûtant plus de \$1,000. Les machines et le matériel coûtant moins de \$1,000 figurent à l'article courant no 7.

### *1 . Paiements de transfert*

Tous les paiements de transfert, c'est-à-dire les subventions et les contributions, les subsides et tous les paiements faits par l'État qui ne sont pas destinés à la location ou l'achat de biens ou de services.

Tous les paiements importants relatifs au bien-être versés à des individus, comme les pensions de vieillesse et les allocations de ce genre, les allocations familiales, les allocations et les pensions des anciens combattants; les subventions et les paiements aux provinces et aux territoires en vertu des lois constitutionnelles et d'autres lois, le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux et les langues officielles; les subventions et les capitaux consentis à l'industrie y compris les paiements d'indemnisation des importateurs de pétrole; les subventions aux fins de recherches et autres mesures d'aide relatives aux recherches effectuées par des organismes non gouvernementaux; les bourses d'études; les subventions de soutien consenties à de nombreux organismes sans but lucratif; versement de subventions aux municipalités en remplacement d'impôts; contributions à des organismes internationaux et droits d'affiliation à ces organismes, comme la contribution au programme d'aide alimentaire et la cotisation du Canada aux Nations Unies.

La plupart des paiements compris dans le présent article courant sont détaillés dans le Budget des dépenses sous «subventions» ou «contributions». Les premières ne sont pas soumises à la vérification et sont, par conséquent, soumises à l'approbation du Parlement en ce qui concerne le montant, le bénéficiaire et même leur objet; les secondes sont soumises à la vérification et ne sont pas ainsi limitées.

### *11. Service de la dette publique*

Intérêts de la dette non échue du Canada (y compris les bons du Trésor) et autres passifs comme le fonds de fiducie et autres fonds spéciaux. Sont inclus également les frais d'émission de nouveaux emprunts, l'amortissement de l'escompte à l'émission d'obligations, les primes et commissions afférentes aux obligations et les frais afférents à la dette publique.

## Annexe

### *12. Autres subventions et paiements*

Paiements à des sociétés d'État et autres sociétés gouvernementales ou organismes, et versements à certains comptes non budgétaires, ainsi que l'amortissement de plusieurs types de pertes, le rajustement annuel des réserves pour les créances et certains autres postes «Divers». Les paiements faits aux sociétés d'État comprennent les versements destinés à combler les déficits de fonctionnement et incluent également les autres paiements de transfert faits aux sociétés d'État; les paiements à d'autres sociétés ou organismes administrés par l'État comprennent les versements à des organismes tels que le Centre national des Arts. Les paiements faits aux comptes non budgétaires comprennent les contributions de l'État à l'assurance-chômage, au compte de stabilisation concernant le grain de l'Ouest et au compte de stabilisation des prix des produits agricoles ainsi que les prestations relatives à la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants.

Sous le titre «Divers» figurent certaines dépenses comme les licences, les permis et droits de bassin, de touage, de quaiage et d'amarrage, le cautionnement d'employés de l'État, la perte d'effets personnels, et les dépenses relatives à des petits articles et des services divers. Sont compris également des fonds pour plusieurs articles de dépense et services qui ne peuvent être mentionnés sous les diverses rubriques du présent sommaire.

### *Recettes à valoir sur le crédit*

Les recettes à valoir sur le crédit conformément à l'autorisation parlementaire comprennent toute une gamme de recettes provenant de sources externes et de sources internes. Les recettes provenant de sources externes comprennent : les loyers perçus à l'égard d'immeubles et de pièces d'équipement appartenant au gouvernement; les sommes reçues au titre de la prestation des services de police à d'autres paliers d'administration; les rentrées de fonds provenant de fonds renouvelables à la suite de transactions effectuées avec des intervenants de l'extérieur du gouvernement, ainsi que les coûts recouverts des administrations provinciales et d'autres gouvernements nationaux. Les recettes provenant de sources internes comprennent les recouvrements des coûts des biens et services fournis par un organisme à un autre et le produit des ventes effectuées au moyen de fonds renouvelables à des intervenants feront partie de l'administration fédérale.



## Sommaire général

Section Ministères ou organismes

### Budget principal 1998-1999

		Budgetaire		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
2	Affaires étrangères et Commerce international			
	Ministère	1,179,983	80,999	1,260,982
	Corporation commerciale canadienne	10,366	.....	10,366
	Agence canadienne de développement international	1,437,567	199,974	1,637,541
	Société pour l'expansion des exportations	.....	130,000	130,000
	Centre de recherches pour le développement international	81,836	.....	81,836
	Commission mixte internationale	7,080	468	7,548
	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	2,064	145	2,209
	Administration du pipe-line du Nord	235	24	259
3	Affaires indiennes et du Nord canadien			
	Ministère	4,260,653	164,814	4,425,467
	Commission canadienne des affaires polaires	858	87	945
4	Agriculture et Agroalimentaire			
	Ministère	675,775	744,309	1,420,084
	Commission canadienne du lait	2,390	.....	2,390
	Agence canadienne d'inspection des aliments	223,509	44,522	268,031
5	Anciens combattants	1,934,158	30,332	1,964,490
6	Citoyenneté et Immigration			
	Ministère	611,789	34,050	645,839
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	66,461	10,484	76,945
7	Conseil du Trésor			
	Secrétariat	1,344,958	209,406	1,554,364
8	Conseil privé			
	Ministère	65,162	8,256	73,418
	Centre canadien de gestion	9,388	4,821	14,209
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	2,767	307	3,074
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	18,917	3,088	22,005
	Directeur général des élections	2,614	29,705	32,319
	Commissaire aux langues officielles	8,912	1,379	10,291
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	3,018	237	3,255
	Commission des relations de travail dans la fonction publique	4,800	682	5,482
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	1,239	150	1,389

Prêts, dotations en capital et avances non budgétaires			Total	Budget principal 1997-1998
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total		
.....	.....	.....	<b>1,260,982</b>	1,299,301
.....	.....	.....	<b>10,366</b>	10,742
3,250	30,134	33,384	<b>1,670,925</b>	1,697,720
.....	152,600	152,600	<b>282,600</b>	398,700
.....	.....	.....	<b>81,836</b>	88,111
.....	.....	.....	<b>7,548</b>	4,461
.....	.....	.....	<b>2,209</b>	2,180
.....	.....	.....	<b>259</b>	254
45,503	.....	45,503	<b>4,470,970</b>	4,353,656
.....	.....	.....	<b>945</b>	929
.....	.....	.....	<b>1,420,084</b>	1,502,608
.....	.....	.....	<b>2,390</b>	2,379
.....	.....	.....	<b>268,031</b>	.....
.....	.....	.....	<b>1,964,490</b>	1,921,587
.....	.....	.....	<b>645,839</b>	575,169
.....	.....	.....	<b>76,945</b>	77,027
.....	.....	.....	<b>1,554,364</b>	1,481,295
.....	.....	.....	<b>73,418</b>	64,007
.....	.....	.....	<b>14,209</b>	16,958
.....	.....	.....	<b>3,074</b>	3,104
.....	.....	.....	<b>22,005</b>	22,107
.....	.....	.....	<b>32,319</b>	23,854
.....	.....	.....	<b>10,291</b>	9,962
.....	.....	.....	<b>3,255</b>	3,310
.....	.....	.....	<b>5,482</b>	5,556
.....	.....	.....	<b>1,389</b>	1,406



## Sommaire général

Section Ministères ou organismes

### Budget principal 1998-1999

		Budgétaire		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
9	Défense nationale	8,689,654	693,067	9,382,721
10	Développement des ressources humaines			
	Ministère	1,354,329	23,993,673	25,348,002
	Conseil canadien des relations du travail	7,728	1,178	8,906
	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	1,528	170	1,698
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	1,022	.....	1,022
11	Environnement			
	Ministère	445,361	48,912	494,273
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	7,254	886	8,140
12	Finances			
	Ministère	1,526,018	61,266,958	62,792,976
	Vérificateur général	44,378	6,582	50,960
	Tribunal canadien du commerce extérieur	6,951	1,185	8,136
	Bureau du surintendant des institutions financières	1,626	.....	1,626
13	Gouverneur général	10,220	1,486	11,706
14	Industrie			
	Ministère	899,174	115,694	1,014,868
	Agence de promotion économique du Canada atlantique	306,002	14,726	320,728
	Agence spatiale canadienne	268,286	4,751	273,037
	Tribunal de la concurrence	1,132	121	1,253
	Commission du droit d'auteur	720	127	847
	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	246,103	95,898	342,001
	Société d'expansion du Cap-Breton	8,354	.....	8,354
	Conseil national de recherches du Canada	391,208	80,906	472,114
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	420,782	1,874	422,656
	Conseil de recherches en sciences humaines	90,610	917	91,527
	Conseil canadien des normes	4,950	.....	4,950
	Statistique Canada	263,842	52,062	315,904
	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	265,178	48,448	313,626

Prêts, dotations en capital et avances non budgétaires			Total	Budget principal 1997-1998
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total		
.....	.....	.....	<b>9,382,721</b>	9,916,518
.....	.....	.....	<b>25,348,002</b>	24,893,732
.....	.....	.....	<b>8,906</b>	8,901
.....	.....	.....	<b>1,698</b>	1,726
.....	.....	.....	<b>1,022</b>	1,356
.....	.....	.....	<b>494,273</b>	507,511
.....	.....	.....	<b>8,140</b>	9,842
12,000	128,050	140,050	<b>62,933,026</b>	66,227,074
.....	.....	.....	<b>50,960</b>	50,688
.....	.....	.....	<b>8,136</b>	7,949
.....	.....	.....	<b>1,626</b>	1,687
.....	.....	.....	<b>11,706</b>	10,488
800	.....	800	<b>1,015,668</b>	923,467
.....	.....	.....	<b>320,728</b>	308,902
.....	.....	.....	<b>273,037</b>	184,537
.....	.....	.....	<b>1,253</b>	1,258
.....	.....	.....	<b>847</b>	841
.....	.....	.....	<b>342,001</b>	296,407
.....	.....	.....	<b>8,354</b>	8,654
.....	.....	.....	<b>472,114</b>	462,440
.....	.....	.....	<b>422,656</b>	433,855
.....	.....	.....	<b>91,527</b>	94,422
.....	.....	.....	<b>4,950</b>	5,111
.....	.....	.....	<b>315,904</b>	262,268
.....	.....	.....	<b>313,626</b>	255,938

## Sommaire général

Section Ministères ou organismes

### Budget principal 1998–1999

		Budgétaire		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
15	Justice			
	Ministère	477,456	26,185	503,641
	Commission canadienne des droits de la personne	12,874	1,973	14,847
	Commissaire à la magistrature fédérale	4,354	227,071	231,425
	Cour fédérale du Canada	27,002	3,899	30,901
	Comité du tribunal des droits de la personne	2,076	115	2,191
	Commission du droit du Canada	2,791	149	2,940
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	5,760	1,003	6,763
	Cour suprême du Canada	10,090	4,595	14,685
	Cour canadienne de l'impôt	9,304	1,054	10,358
16	Parlement			
	Sénat	28,245	16,446	44,691
	Chambre des communes	159,048	76,213	235,261
	Bibliothèque du Parlement	16,417	2,618	19,035
17	Patrimoine canadien			
	Ministère	862,774	45,981	908,755
	Conseil des Arts du Canada	112,009	.....	112,009
	Bureau d'information du Canada	19,181	819	20,000
	Société Radio-Canada	844,000	.....	844,000
	Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	78,226	.....	78,226
	Musée canadien des civilisations	44,478	.....	44,478
	Musée canadien de la nature	19,529	.....	19,529
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	.....	4,573	4,573
	Archives nationales du Canada	39,719	5,296	45,015
	Société du Centre national des Arts	19,466	.....	19,466
	Commission des champs de bataille nationaux	5,228	929	6,157
	Commission de la capitale nationale	68,669	.....	68,669
	Office national du film	55,510	375	55,885
	Musée des beaux-arts du Canada	31,591	.....	31,591
	Bibliothèque nationale	26,030	3,505	29,535
	Musée national des sciences et de la technologie	18,595	.....	18,595
	Commission de la fonction publique	89,950	13,322	103,272
	Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice	15,959	1,071	17,030
18	Pêches et Océans	962,699	89,088	1,051,787

Prêts, dotations en capital et avances non budgétaires			Total	Budget principal 1997-1998
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total		
.....	.....	.....	<b>503,641</b>	433,926
.....	.....	.....	<b>14,847</b>	14,175
.....	.....	.....	<b>231,425</b>	224,343
.....	.....	.....	<b>30,901</b>	30,074
.....	.....	.....	<b>2,191</b>	1,927
.....	.....	.....	<b>2,940</b>	.....
.....	.....	.....	<b>6,763</b>	6,120
.....	.....	.....	<b>14,685</b>	14,435
.....	.....	.....	<b>10,358</b>	10,916
.....	.....	.....	<b>44,691</b>	40,675
.....	.....	.....	<b>235,261</b>	213,600
.....	.....	.....	<b>19,035</b>	17,599
10	.....	10	<b>908,765</b>	995,055
.....	.....	.....	<b>112,009</b>	88,668
.....	.....	.....	<b>20,000</b>	19,916
.....	.....	.....	<b>844,000</b>	857,894
.....	.....	.....	<b>78,226</b>	81,063
.....	.....	.....	<b>44,478</b>	45,568
.....	.....	.....	<b>19,529</b>	20,558
.....	.....	.....	<b>4,573</b>	3,769
.....	.....	.....	<b>45,015</b>	46,163
.....	.....	.....	<b>19,466</b>	19,573
.....	.....	.....	<b>6,157</b>	6,393
.....	.....	.....	<b>68,669</b>	71,109
.....	.....	.....	<b>55,885</b>	57,690
.....	.....	.....	<b>31,591</b>	32,483
.....	.....	.....	<b>29,535</b>	29,661
.....	.....	.....	<b>18,595</b>	19,187
.....	.....	.....	<b>103,272</b>	112,206
.....	.....	.....	<b>17,030</b>	17,111
.....	.....	.....	<b>1,051,787</b>	1,076,749

## Sommaire général

Section Ministères ou organismes

### Budget principal 1998–1999

		Budgétaire		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
19	Ressources naturelles			
	Ministère	427,998	54,564	482,562
	Commission de contrôle de l'énergie atomique	38,397	5,128	43,525
	Énergie atomique du Canada, Limitée	100,000	.....	100,000
	Société de développement du Cap-Breton	3,358	.....	3,358
	Office national de l'énergie	24,343	4,000	28,343
20	Revenu national	1,998,181	379,116	2,377,297
21	Santé			
	Ministère	1,585,566	59,801	1,645,367
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	995	165	1,160
	Conseil de recherches médicales	226,451	851	227,302
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	2,698	420	3,118
22	Solliciteur général			
	Ministère	70,442	2,455	72,897
	Service canadien du renseignement de sécurité	153,492	.....	153,492
	Service correctionnel	1,066,231	114,756	1,180,987
	Commission nationale des libérations conditionnelles	20,224	3,607	23,831
	Bureau de l'enquêteur correctionnel	1,237	200	1,437
	Gendarmerie royale du Canada	900,460	250,613	1,151,073
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	718	62	780
	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	3,123	370	3,493
23	Transports			
	Ministère	842,107	267,100	1,109,207
	Office des transports du Canada	17,568	2,792	20,360
	Tribunal de l'aviation civile	819	101	920
24	Travaux publics et Services gouvernementaux			
	Ministère	1,703,330	92,395	1,795,725
	Société canadienne d'hypothèques et de logement	1,932,967	.....	1,932,967
	Société canadienne des postes	14,000	.....	14,000
<b>Total des ministères et organismes</b>		<b>42,422,644</b>	<b>89,892,636</b>	<b>132,315,280</b>
Comptes à des fins déterminées consolidés		.....	13,145,100	13,145,100
<b>Total des prévisions budgétaires</b>		<b>42,422,644</b>	<b>103,037,736</b>	<b>145,460,380</b>

Prêts, dotations en capital et avances non budgétaires			Total	Budget principal 1997-1998
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total		
37,926	.....	37,926	<b>520,488</b>	489,372
.....	.....	.....	<b>43,525</b>	42,243
.....	.....	.....	<b>100,000</b>	132,215
.....	.....	.....	<b>3,358</b>	22,105
.....	.....	.....	<b>28,343</b>	28,014
.....	.....	.....	<b>2,377,297</b>	2,268,861
.....	.....	.....	<b>1,645,367</b>	1,534,058
.....	.....	.....	<b>1,160</b>	1,163
.....	.....	.....	<b>227,302</b>	237,566
.....	.....	.....	<b>3,118</b>	2,817
.....	.....	.....	<b>72,897</b>	72,534
.....	.....	.....	<b>153,492</b>	161,380
.....	.....	.....	<b>1,180,987</b>	1,153,018
.....	.....	.....	<b>23,831</b>	23,656
.....	.....	.....	<b>1,437</b>	1,284
.....	.....	.....	<b>1,151,073</b>	1,118,411
.....	.....	.....	<b>780</b>	788
.....	.....	.....	<b>3,493</b>	3,545
.....	.....	.....	<b>1,109,207</b>	1,731,083
.....	.....	.....	<b>20,360</b>	21,744
.....	.....	.....	<b>920</b>	901
.....	.....	.....	<b>1,795,725</b>	1,708,634
.....	(413,800)	(413,800)	<b>1,519,167</b>	1,633,067
.....	.....	.....	<b>14,000</b>	14,000
<b>99,489</b>	<b>(103,016)</b>	<b>(3,527)</b>	<b>132,311,753</b>	135,453,020
.....	.....	.....	<b>13,145,100</b>	14,102,300
<b>99,489</b>	<b>(103,016)</b>	<b>(3,527)</b>	<b>145,456,853</b>	149,555,320

## Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Affaires étrangères et Commerce international					
Ministère	491,103	115,191	9,055	115,337	118,918
Corporation commerciale canadienne	.....	.....	.....	.....	.....
Agence canadienne de développement international	79,707	9,537	583	14,872	460
Société pour l'expansion des exportations	.....	.....	.....	.....	.....
Centre de recherches pour le développement international	.....	.....	.....	.....	.....
Commission mixte internationale	2,697	964	280	2,958	334
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	836	290	50	940	3
Administration du pipe-line du Nord	136	6	4	84	20
Affaires indiennes et du Nord canadien					
Ministère	203,540	54,536	5,242	100,667	12,546
Commission canadienne des affaires polaires	503	187	40	100	87
Agriculture et Agroalimentaire					
Ministère	314,752	23,936	4,062	47,294	5,275
Commission canadienne du lait	.....	.....	.....	.....	.....
Agence canadienne d'inspection des aliments	247,888	13,549	1,355	13,097	1,355
Anciens combattants	173,400	19,539	868	233,871	7,877
Citoyenneté et Immigration					
Ministère	195,962	29,598	5,695	71,708	3,040
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	60,412	3,159	434	6,364	1,051
Conseil du Trésor					
Secrétariat	1,096,246	1,615	2,495	15,800	200
Conseil privé					
Ministère	46,655	4,595	2,903	7,066	675
Centre canadien de gestion	6,599	674	259	5,665	129
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	1,768	480	40	516	180
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	17,791	1,031	166	1,741	59
Directeur général des élections	3,304	.....	.....	.....	.....
Commissaire aux langues officielles	7,950	625	250	1,046	75
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	1,365	500	230	985	20
Commission des relations de travail dans la fonction publique	3,930	427	88	614	38
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	864	92	18	359	32
Défense nationale	4,768,345	463,114	28,498	709,276	118,378

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Construction et/ou acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Construction et/ou acquisition de machines et d'outillage	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total net des dépenses
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
49,213	55,040	25,830	57,550	288,570	.....	4,613	69,438	<b>1,260,982</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	13,293	2,927	<b>10,366</b>
1,227	1,135	.....	2,606	1,527,169	.....	245	.....	<b>1,637,541</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	130,000	.....	<b>130,000</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	81,836	.....	<b>81,836</b>
85	175	.....	29	.....	.....	26	.....	<b>7,548</b>
3	60	27	.....	.....	.....	.....	.....	<b>2,209</b>
3	3	.....	.....	.....	.....	3	.....	<b>259</b>
9,597	15,459	5,000	2,994	4,000,393	.....	15,493	.....	<b>4,425,467</b>
2	8	.....	.....	18	.....	.....	.....	<b>945</b>
8,967	46,040	31,545	41,350	973,836	.....	11,016	87,989	<b>1,420,084</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	2,390	.....	<b>2,390</b>
1,807	14,000	10,424	9,606	2,344	.....	.....	47,394	<b>268,031</b>
5,350	132,136	.....	1,835	1,387,134	.....	2,480	.....	<b>1,964,490</b>
3,303	7,512	.....	13,667	315,135	.....	219	.....	<b>645,839</b>
916	1,537	.....	3,068	.....	.....	4	.....	<b>76,945</b>
1,200	1,066	.....	4,100	44,553	.....	464,200	77,111	<b>1,554,364</b>
958	1,715	.....	2,000	1,942	.....	4,909	.....	<b>73,418</b>
86	269	.....	353	175	.....	.....	.....	<b>14,209</b>
15	60	.....	15	.....	.....	.....	.....	<b>3,074</b>
314	342	.....	536	.....	.....	25	.....	<b>22,005</b>
.....	15	.....	.....	.....	.....	29,000	.....	<b>32,319</b>
45	185	.....	115	.....	.....	.....	.....	<b>10,291</b>
15	55	.....	85	.....	.....	.....	.....	<b>3,255</b>
45	139	.....	91	.....	.....	110	.....	<b>5,482</b>
3	12	.....	9	.....	.....	.....	.....	<b>1,389</b>
708,175	1,069,354	195,832	1,300,583	188,254	.....	160,927	328,015	<b>9,382,721</b>



## Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
<b>Développement des ressources humaines</b>					
Ministère	1,040,418	101,559	25,649	263,652	178,553
Conseil canadien des relations du travail	6,786	950	35	780	100
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	978	140	125	348	7
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	4,875	315	290	850	50
<b>Environnement</b>					
Ministère	282,146	38,754	6,630	104,131	17,746
Agence canadienne d'évaluation environnementale	5,105	828	282	1,930	128
<b>Finances</b>					
Ministère	50,232	5,626	9,807	13,956	693
Vérificateur général	37,024	3,600	1,000	6,456	400
Tribunal canadien du commerce extérieur	6,829	271	69	427	69
Bureau du surintendant des institutions financières	33,481	2,699	227	4,967	3,290
Gouverneur général	6,660	1,200	246	1,200	120
<b>Industrie</b>					
Ministère	295,613	31,425	45,661	125,676	8,655
Agence de promotion économique du Canada atlantique	24,928	4,870	1,585	16,000	850
Agence spatiale canadienne	27,367	4,715	1,120	64,904	655
Tribunal de la concurrence	699	100	60	294	20
Commission du droit d'auteur	730	25	20	15	8
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	19,005	2,950	3,500	4,785	2,250
Société d'expansion du Cap-Breton	.....	.....	.....	.....	.....
Conseil national de recherches du Canada	189,833	13,785	4,698	27,172	3,677
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	10,796	2,563	967	2,661	114
Conseil de recherches en sciences humaines	5,282	714	275	703	13
Conseil canadien des normes	.....	.....	.....	.....	.....
Statistique Canada	299,975	20,551	6,968	25,610	10,510
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	24,475	3,027	1,900	6,100	500
<b>Justice</b>					
Ministère	150,487	10,856	3,807	41,029	1,900
Commission canadienne des droits de la personne	11,369	810	394	1,496	122
Commissaire à la magistrature fédérale	168,595	13,126	55	1,552	50
Cour fédérale du Canada	22,464	1,752	115	3,509	336
Comité du tribunal des droits de la personne	661	389	40	1,000	30
Commission du droit du Canada	861	206	87	1,710	17
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	5,778	220	70	560	20
Cour suprême du Canada	9,356	666	333	1,128	112
Cour canadienne de l'impôt	6,074	490	50	2,902	130

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Construction et/ou acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Construction et/ou acquisition de machines et d'outillage	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total net des dépenses
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
12,394	21,915	.....	79,561	24,796,633	.....	13,919	1,186,251	<b>25,348,002</b>
60	170	.....	6	.....	.....	19	.....	<b>8,906</b>
25	45	.....	30	.....	.....	.....	.....	<b>1,698</b>
175	183	.....	125	.....	.....	.....	5,841	<b>1,022</b>
15,799	28,825	634	30,639	32,178	.....	4,413	67,622	<b>494,273</b>
10	171	.....	103	95	.....	20	532	<b>8,140</b>
764	40,334	.....	1,768	19,175,400	43,500,000	.....	5,604	<b>62,792,976</b>
400	900	.....	800	380	.....	.....	.....	<b>50,960</b>
59	211	.....	198	.....	.....	3	.....	<b>8,136</b>
282	324	.....	1,367	.....	.....	53	45,064	<b>1,626</b>
30	1,100	.....	885	265	.....	.....	.....	<b>11,706</b>
8,596	19,820	.....	11,086	548,212	.....	1,000	80,876	<b>1,014,868</b>
850	1,360	.....	850	269,318	.....	117	.....	<b>320,728</b>
1,039	3,529	100	146,032	22,988	.....	3,388	2,800	<b>273,037</b>
15	40	.....	25	.....	.....	.....	.....	<b>1,253</b>
3	21	.....	25	.....	.....	.....	.....	<b>847</b>
60	425	.....	.....	308,976	.....	50	.....	<b>342,001</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	8,354	.....	<b>8,354</b>
12,383	33,046	13,957	30,535	136,423	.....	6,605	.....	<b>472,114</b>
178	373	.....	214	404,790	.....	.....	.....	<b>422,656</b>
108	130	.....	101	84,201	.....	.....	.....	<b>91,527</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	4,950	.....	<b>4,950</b>
3,709	17,745	.....	4,836	.....	.....	.....	74,000	<b>315,904</b>
261	900	.....	1,000	275,463	.....	.....	.....	<b>313,626</b>
2,349	3,999	.....	5,563	283,651	.....	.....	.....	<b>503,641</b>
165	289	.....	200	.....	.....	2	.....	<b>14,847</b>
30	135	.....	24	45,696	.....	2,437	275	<b>231,425</b>
160	1,616	.....	949	.....	.....	.....	.....	<b>30,901</b>
15	25	.....	30	.....	.....	1	.....	<b>2,191</b>
18	35	.....	.....	.....	.....	6	.....	<b>2,940</b>
15	60	.....	40	.....	.....	.....	.....	<b>6,763</b>
272	1,193	.....	377	1,248	.....	.....	.....	<b>14,685</b>
160	375	.....	177	.....	.....	.....	.....	<b>10,358</b>

## Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
<b>Parlement</b>					
Sénat	31,723	4,701	136	5,266	174
Chambre des communes	170,020	23,653	5,808	13,597	5,953
Bibliothèque du Parlement	15,580	200	7	797	241
<b>Patrimoine canadien</b>					
Ministère	247,354	21,819	12,778	64,706	9,398
Conseil des Arts du Canada	.....	.....	.....	.....	.....
Bureau d'information du Canada	4,719	1,181	4,000	8,600	350
Société Radio-Canada	.....	.....	.....	.....	.....
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	.....	.....	.....	.....	.....
Musée canadien des civilisations	.....	.....	.....	.....	.....
Musée canadien de la nature	.....	.....	.....	.....	.....
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	26,348	1,800	1,400	2,390	250
Archives nationales du Canada	30,515	1,554	258	5,201	178
Société du Centre national des Arts	.....	.....	.....	.....	.....
Commission des champs de bataille nationaux	1,459	35	50	383	20
Commission de la capitale nationale	.....	.....	.....	.....	.....
Office national du film	32,039	4,000	10,927	2,500	8,000
Musée des beaux-arts du Canada	.....	.....	.....	.....	.....
Bibliothèque nationale	20,196	1,014	358	3,538	419
Musée national des sciences et de la technologie	.....	.....	.....	.....	.....
Commission de la fonction publique	80,047	5,430	1,734	14,720	1,495
Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice	6,171	505	424	1,286	30
<b>Pêches et Océans</b>	511,921	55,484	8,803	136,473	31,302
<b>Ressources naturelles</b>					
Ministère	241,723	22,526	12,586	103,490	9,142
Commission de contrôle de l'énergie atomique	29,548	4,000	400	6,700	250
Énergie atomique du Canada, Limitée	.....	.....	.....	.....	.....
Société de développement du Cap-Breton	.....	.....	.....	.....	.....
Office national de l'énergie	23,046	1,500	200	1,900	300
<b>Revenu national</b>	1,930,885	148,112	36,537	102,642	9,790
<b>Santé</b>					
Ministère	344,334	124,236	11,797	243,040	4,311
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	952	40	35	97	6
Conseil de recherches médicales	4,904	2,098	432	1,084	79
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	2,419	115	50	334	5

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Construction et/ou acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Construction et/ou acquisition de machines et d'outillage	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total net des dépenses
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
738	902	.....	568	483	.....	.....	.....	<b>44,691</b>
3,158	7,668	.....	5,529	656	.....	326	1,107	<b>235,261</b>
43	1,766	.....	603	.....	.....	1	203	<b>19,035</b>
12,927	42,379	39,831	8,633	468,850	.....	54,110	74,030	<b>908,755</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	112,009	.....	<b>112,009</b>
200	600	.....	250	.....	.....	100	.....	<b>20,000</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	844,000	.....	<b>844,000</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	78,226	.....	<b>78,226</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	44,478	.....	<b>44,478</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	19,529	.....	<b>19,529</b>
300	800	.....	327	.....	.....	1	29,043	<b>4,573</b>
1,118	1,972	.....	1,908	1,765	.....	546	.....	<b>45,015</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	19,466	.....	<b>19,466</b>
235	194	105	.....	.....	.....	3,676	.....	<b>6,157</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	68,669	.....	<b>68,669</b>
1,000	6,000	.....	.....	319	.....	.....	8,900	<b>55,885</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	31,591	.....	<b>31,591</b>
342	2,226	.....	1,379	51	.....	12	.....	<b>29,535</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	18,595	.....	<b>18,595</b>
795	1,576	.....	2,457	.....	.....	1,877	6,859	<b>103,272</b>
75	125	.....	39	8,250	.....	125	.....	<b>17,030</b>
70,636	79,891	54,045	108,543	41,794	.....	7,575	54,680	<b>1,051,787</b>
8,850	22,926	12,591	23,532	55,476	.....	6,116	36,396	<b>482,562</b>
495	710	.....	700	721	.....	1	.....	<b>43,525</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	100,000	.....	<b>100,000</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	3,358	.....	<b>3,358</b>
500	600	.....	297	.....	.....	.....	.....	<b>28,343</b>
45,458	34,551	13,727	55,935	136,750	.....	235	137,325	<b>2,377,297</b>
15,398	230,995	4,057	.....	717,993	.....	4,468	55,262	<b>1,645,367</b>
5	20	.....	5	.....	.....	.....	.....	<b>1,160</b>
143	188	.....	162	218,212	.....	.....	.....	<b>227,302</b>
10	95	.....	.....	.....	.....	90	.....	<b>3,118</b>

## Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
<b>Solliciteur général</b>					
Ministère	13,907	1,412	459	3,352	130
Service canadien du renseignement de sécurité	100,815	.....	.....	.....	.....
Service correctionnel	683,992	27,324	889	175,877	5,814
Commission nationale des libérations conditionnelles	20,785	1,700	160	676	100
Bureau de l'enquêteur correctionnel	1,153	214	.....	38	.....
Gendarmerie royale du Canada	1,298,386	111,981	762	97,611	38,969
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	358	40	1	325	9
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	2,133	264	118	777	31
<b>Transports</b>					
Ministère	276,119	30,788	4,425	86,753	3,772
Office des transports du Canada	16,088	1,329	308	1,298	103
Tribunal de l'aviation civile	583	81	3	218	9
<b>Travaux publics et Services gouvernementaux</b>					
Ministère	660,580	256,081	17,317	562,968	1,087,901
Société canadienne d'hypothèques et de logement	.....	.....	.....	.....	.....
Société canadienne des postes	.....	.....	.....	.....	.....
<b>Total pour tous les ministères et organismes (1)</b>	<b>17,305,437</b>	<b>1,868,044</b>	<b>311,842</b>	<b>3,726,500</b>	<b>1,720,408</b>
Comptes à des fins déterminées consolidés	(540,800)	.....	.....	.....	.....
<b>Total des dépenses principales</b>	<b>16,764,637</b>	<b>1,868,044</b>	<b>311,842</b>	<b>3,726,500</b>	<b>1,720,408</b>
Moins : dépenses internes du gouvernement (2)	35,622	213,399	87,222	795,981	788,596
Total des dépenses concernant les tiers (3)	16,729,015	1,654,645	224,620	2,930,519	931,812
Budget principal des dépenses de 1997-1998 (4)	16,609,640	1,861,642	321,319	3,785,947	1,703,162

Nota :

(1) Ces montants représentent la répartition de toutes les dépenses budgétaires prévues dans le présent Budget des dépenses.

(2) Ces montants représentent les opérations (ou les crédits utilisés) des ministères et organismes pour lesquelles aucune dépense de fonds n'est nécessaire.

(3) Ces montants représentent les dépenses de fonds estimatives se rapportant au présent Budget des dépenses.

(4) Pour établir une comparaison par rapport à l'année précédente, les données figurant sur cette ligne doivent être comparées aux données figurant à la ligne «Total des dépenses principales».

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Construction et/ou acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Construction et/ou acquisition de machines et d'outillage	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	<b>Total net des dépenses</b>
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
306	433	.....	.....	52,898	.....	.....	.....	<b>72,897</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	52,677	.....	<b>153,492</b>
15,599	131,566	139,527	28,108	1,077	.....	45,774	74,560	<b>1,180,987</b>
100	200	.....	100	.....	.....	10	.....	<b>23,831</b>
.....	32	.....	.....	.....	.....	.....	.....	<b>1,437</b>
43,273	75,503	45,575	85,580	40,490	.....	43,053	730,110	<b>1,151,073</b>
2	40	.....	5	.....	.....	.....	.....	<b>780</b>
20	70	.....	80	.....	.....	.....	.....	<b>3,493</b>
27,138	32,337	55,439	45,914	566,438	.....	253,383	273,299	<b>1,109,207</b>
72	530	.....	600	4	.....	28	.....	<b>20,360</b>
5	21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	<b>920</b>
371,127	306,881	594,645	37,377	467,312	.....	763,906	3,330,370	<b>1,795,725</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,932,967	.....	<b>1,932,967</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	14,000	.....	<b>14,000</b>
<b>1,471,781</b>	<b>2,509,408</b>	<b>1,242,891</b>	<b>2,166,769</b>	<b>57,894,979</b>	<b>43,500,000</b>	<b>5,491,104</b>	<b>6,893,883</b>	<b>132,315,280</b>
.....	.....	.....	.....	13,685,900	.....	.....	.....	<b>13,145,100</b>
<b>1,471,781</b>	<b>2,509,408</b>	<b>1,242,891</b>	<b>2,166,769</b>	<b>71,580,879</b>	<b>43,500,000</b>	<b>5,491,104</b>	<b>6,893,883</b>	<b>145,460,380</b>
216,859	161,110	290,415	27,880	36,390	.....	291,620	2,945,094	.....
1,254,922	2,348,298	952,476	2,138,889	71,544,489	43,500,000	5,199,484	3,948,789	<b>145,460,380</b>
1,507,551	2,511,060	1,307,007	2,511,940	72,862,549	46,000,000	5,569,201	7,356,789	<b>149,194,229</b>

**Le budgétaire du Budget principal des dépenses, par catégorie de paiement**

1998-1999	(en millions de dollars)
<b>Dépenses de programmes dans le Budget principal des dépenses</b>	
<b> Paiements de transfert</b>	
<i>Transferts importants à d'autres paliers de gouvernement :</i>	
Péréquation	8,482
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	11,626
Gouvernements territoriaux	1,134
Paiements de remplacement au titre de Programmes permanents	(2,241)
Autres	(424)
<i>Total partiel : transferts importants à d'autres paliers de gouvernement</i>	<i>18,577</i>
<i>Transferts importants aux particuliers :</i>	
Transferts aux personnes âgées	
- Sécurité de la vieillesse	17,714
- Supplément de revenu garanti	4,817
- Allocations au conjoint	386
Total partiel : transferts aux personnes âgées	22,917
Assurance-emploi	12,560
<i>Total partiel : transferts importants aux particuliers</i>	<i>35,477</i>
Autres paiements de transfert et subventions	15,791
<b>Total : paiements de transfert<sup>1</sup></b>	<b>69,845</b>
<b>Paiements aux sociétés d'État</b>	<b>3,841</b>
<b>Défense nationale</b>	<b>9,383</b>
<b>Dépenses de fonctionnement et dépenses en capital non liées à la défense</b>	<b>18,891</b>
<i>Dépenses de programmes dans le Budget principal des dépenses</i>	<i>101,960</i>
<i>Frais de la dette publique</i>	<i>43,500</i>
<b>Total du budgétaire du Budget principal des dépenses</b>	<b>145,460</b>

1. Ne comprend pas les paiements de transfert de la Défense nationale.

## Annexe proposée au projet de loi de crédits

À moins qu'il n'en soit fait explicitement mention dans la préface, tous les libellés de crédits sont tels qu'ils paraissaient dans les lois de crédits antérieures.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal 1998-1999
<b>2</b>		<b>Affaires étrangères et Commerce international</b>	
		<b>Ministère</b>	
	1	Affaires étrangères et Commerce international – Dépenses de fonctionnement, y compris, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, la rémunération et les autres dépenses des Canadiens affectés par le gouvernement canadien au personnel d'organismes internationaux et autorisation de faire des avances recouvrables jusqu'à concurrence de la part des frais payables par ces organismes; autorisation au gouverneur en conseil de nommer et d'appointer des hauts-commissaires, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, membres des commissions internationales, le personnel de ces diplomates et d'autres personnes pour représenter le Canada dans un autre pays; dépenses relatives aux locaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale; dépenses recouvrables aux fins d'aide aux citoyens canadiens et personnes domiciliées au Canada, y compris les personnes à leur charge, qui sont dans le besoin à l'étranger et rapatriement de ces personnes; programmes de relations culturelles et d'échanges universitaires avec d'autres pays; et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autoriser à dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice pour : la prestation de services aux Centres canadiens des affaires et aux Centres canadiens d'éducation; de services de formation offerts par l'Institut canadien du service extérieur; les foires et les missions commerciales et d'autres services de développement du commerce international; de services de développement des investissements; de services de télécommunication; de publications ministérielles; d'autres services fournis à l'étranger à d'autres ministères, à des organismes, à des sociétés d'État et à d'autres organisations non fédérales; et des services consulaires spécialisés	<b>809,752,000</b>
	5	Affaires étrangères et Commerce international – Dépenses en capital	<b>81,661,000</b>
	10	Affaires étrangères et Commerce international – Subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions, et autorisation de contracter durant l'exercice en cours des engagements ne dépassant pas \$50,000,000, aux fins de contributions à des personnes, groupes de personnes, conseils et associations, en vue de favoriser l'augmentation des exportations canadiennes; autorisation de payer des cotisations selon les montants établis, en devises des pays où elles sont prélevées; et autorisation de faire d'autres paiements précisés, en devises des pays indiqués, même si le total de ces paiements est supérieur à l'équivalent en dollars canadiens établi en octobre 1997 à	<b>288,570,000</b>
		<b>Corporation commerciale canadienne</b>	
	15	Corporation commerciale canadienne – Dépenses du Programme	<b>10,366,000</b>



## Annexe proposée au projet de loi de crédits

À moins qu'il n'en soit fait explicitement mention dans la préface, tous les libellés de crédits sont tels qu'ils paraissaient dans les lois de crédits antérieures.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal 1998-1999
		<b>Agence canadienne de développement international</b>	
20		Agence canadienne de développement international – Dépenses de fonctionnement et autorisation : <i>a)</i> d'engager des personnes qui travailleront dans les pays en voie de développement et dans les pays en transition; <i>b)</i> de dispenser instruction ou formation à des personnes des pays en voie de développement et des pays en transition, conformément au <i>Règlement sur l'assistance technique</i> , pris par le décret C.P. 1986-993 du 24 avril 1986 (et portant le numéro d'enregistrement DORS/86-475), y compris ses modifications ou tout autre règlement que peut prendre le gouverneur en conseil en ce qui concerne : (i) la rémunération payable aux personnes travaillant dans les pays en voie de développement et dans les pays en transition, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard, (ii) le soutien de personnes des pays en voie de développement et des pays en transition en période d'instruction ou de formation, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard, (iii) le remboursement des dépenses extraordinaires liées directement ou indirectement au travail des personnes dans les pays en voie de développement et dans les pays en transition, ou à l'instruction ou à la formation de personnes des pays en voie de développement et des pays en transition	<b>96,498,355</b>
25		Agence canadienne de développement international – Subventions et contributions inscrites au Budget des dépenses et paiements aux institutions financières internationales conformément à la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , à la condition que le montant des contributions puisse être augmenté ou diminué, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, aux fins de l'aide au développement international et de l'assistance humanitaire internationale et à d'autres fins précisées, sous forme de paiements comptants et de fourniture de biens, denrées ou services	<b>1,341,069,000</b>
L30		Émission de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser \$135,200,000, conformément à la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , à titre de contributions aux fonds d'institutions financières internationales	<b>1</b>
L35		Paiement ne devant pas dépasser \$2,232,954 US aux banques multilatérales de développement, attendu que l'équivalent de cette somme en dollars canadiens, évalué à \$3,250,065 le 23 janvier 1998, peut varier à la hausse et que le capital exigible du Canada relié à ce paiement s'élève à \$109,406,302 US et émission de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser \$39,302,744 US conformément à la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , à titre de souscriptions au capital des institutions financières internationales, attendu que le capital exigible du Canada relié à l'émission de ces billets à vue s'élève à \$563,405,213 US	<b>3,250,065</b>

## Annexe proposée au projet de loi de crédits

À moins qu'il n'en soit fait explicitement mention dans la préface, tous les libellés de crédits sont tels qu'ils paraissaient dans les lois de crédits antérieures.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal 1998-1999
		<b>Centre de recherches pour le développement international</b>	
	40	Versements au Centre de recherches pour le développement international	<b>81,836,000</b>
		<b>Commission mixte internationale</b>	
	45	Commission mixte internationale – Traitements et dépenses de la section canadienne; dépenses relatives aux études, enquêtes et relevés exécutés par la Commission en vertu du mandat international qui lui est confié et dépenses faites par la Commission en vertu de l'accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs	<b>7,080,000</b>
		<b>Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne</b>	
	50	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne – Dépenses du Programme	<b>2,064,000</b>
		<b>Administration du pipe-line du Nord</b>	
	55	Administration du pipe-line du Nord – Dépenses du Programme	<b>235,000</b>
<b>3</b>		<b>Affaires indiennes et du Nord canadien</b>	
		<b>Ministère</b>	
		<i>Programme d'administration</i>	
	1	Administration – Dépenses du Programme et contributions	<b>63,272,000</b>
		<i>Programme des affaires indiennes et inuites</i>	
	5	Affaires indiennes et inuites – Dépenses de fonctionnement et : a) dépenses ayant trait aux ouvrages, bâtiments et matériel situés sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral; b) dépenses recouvrables en vertu d'accords approuvés par le gouverneur en conseil et conclus avec les gouvernements provinciaux et les commissions scolaires locales en vue du versement de prestations sociales à des non-Indiens habitant des réserves indiennes et de l'instruction de non-Indiens fréquentant des écoles indiennes; c) autorisation au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien de conclure des accords avec les gouvernements provinciaux, les commissions scolaires, les organismes de bienfaisance ou autres pour la prise en charge et l'entretien des enfants; d) autorisation d'affecter des fonds, dans le cadre des activités de progrès économique des Indiens et des Inuits, pour assurer des services d'enseignement et d'orientation aux Indiens et aux Inuits, pour l'approvisionnement en matériaux et en matériel, et pour l'achat des produits finis et la vente de ces derniers; e) autorisation de vendre le courant électrique, le mazout et les services qui s'y rattachent, de même que les services municipaux, aux consommateurs particuliers qui vivent dans les centres éloignés et qui ne peuvent pas compter sur les sources locales d'approvisionnement, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, et de fournir les mêmes services et biens aux ministères et organismes fédéraux installés dans le Nouveau-Québec	<b>219,317,000</b>

## Annexe proposée au projet de loi de crédits

À moins qu'il n'en soit fait explicitement mention dans la préface, tous les libellés de crédits sont tels qu'ils paraissaient dans les lois de crédits antérieures.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal 1998–1999
10	Affaires indiennes et inuites – Dépenses en capital et :		
	a) dépenses ayant trait aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel dont la gestion, le contrôle et la propriété peuvent être cédés soit aux gouvernements provinciaux, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, soit à des bandes indiennes ou à des Indiens, tant à titre collectif que particulier, à la discrétion du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, ainsi que de telles dépenses engagées à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral;		
	b) autorisation d'engager des dépenses recouvrables selon des montants ne dépassant pas la part des frais assumée par les gouvernements provinciaux et les commissions scolaires locales pour des routes et ouvrages connexes, ainsi que pour l'éducation, y compris l'instruction de non-Indiens fréquentant les écoles indiennes;		
	c) autorisation de construire et d'acquérir, pour les Indiens et les Inuits, des logements qui devront être occupés par des Indiens et des Inuits contre le versement, s'il y a lieu, de montants que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien peut fixer, et qu'ils achèteront ou loueront aux conditions et au prix, soit coûtant, soit réduit, approuvés par le gouverneur en conseil, et d'effectuer des paiements aux Indiens et aux bandes indiennes en vue de la construction de logements et d'autres bâtiments		5,000,000
15	Affaires indiennes et inuites – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		3,783,017,000
L20	Prêts à des revendicateurs autochtones, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour le paiement des frais de recherche, d'élaboration et de négociation concernant les revendications		21,503,000
L25	Prêts aux Premières nations de la Colombie-Britannique pour les aider à participer au processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique		24,000,000
	<i>Programme des affaires du Nord</i>		
30	Affaires du Nord – Dépenses de fonctionnement et autorisation de consentir des avances recouvrables pour services rendus au nom du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest y compris l'autorisation d'engager des dépenses et de consentir des avances recouvrables relativement aux services fournis et aux travaux effectués sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral; et autorisation de contribuer aux travaux de construction exécutés par des autorités locales ou des groupes privés		83,507,000
35	Affaires du Nord – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		90,939,900
40	Paiements à la Société canadienne des postes conformément à l'entente entre le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et la Société canadienne des postes dans le but de fournir le service aérien omnibus de colis destinés au Nord		15,600,000
	<b>Commission canadienne des affaires polaires</b>		
45	Commission canadienne des affaires polaires – Dépenses du Programme et contributions		858,000

## Annexe proposée au projet de loi de crédits

À moins qu'il n'en soit fait explicitement mention dans la préface, tous les libellés de crédits sont tels qu'ils paraissent dans les lois de crédits antérieures.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal 1998-1999
<b>4</b>		<b>Agriculture et Agroalimentaire</b>	
		<b>Ministère</b>	
	1	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes provenant des activités de pâturage et de reproduction du Programme de pâturages communautaires, et de l'administration du Compte de stabilisation du revenu net pour compenser les dépenses engagées durant l'exercice	361,286,000
	5	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses en capital	38,545,000
	10	Agriculture et Agroalimentaire – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	275,943,900
		<b>Commission canadienne du lait</b>	
	15	Commission canadienne du lait – Dépenses du Programme	2,390,000
		<b>Agence canadienne d'inspection des aliments</b>	
	20	Agence canadienne d'inspection des aliments – Dépenses de fonctionnement et contributions	213,085,000
	25	Agence canadienne d'inspection des aliments – Dépenses en capital	10,424,000
<b>5</b>		<b>Anciens combattants</b>	
		<i>Programme des anciens combattants</i>	
	1	Anciens combattants – Dépenses de fonctionnement; entretien de propriétés, y compris les dépenses afférentes à des travaux de génie, de recherche technique et autres qui n'ajoutent aucune valeur tangible à la propriété immobilière, aux taxes, à l'assurance et au maintien des services publics; autorisation, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, d'effectuer des travaux de réparation nécessaires sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues conformément à la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (S.R.C. (1970), ch. V-4), afin de corriger des défauts dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables ainsi que tout autre travail qui s'impose sur d'autres propriétés afin de sauvegarder l'intérêt que le directeur y possède	540,525,000
	5	Anciens combattants – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, le montant inscrit à chacun des postes pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor	1,386,937,000
		<i>Tribunal des anciens combattants (révision et appel)</i>	
	10	Tribunal des anciens combattants (révision et appel) – Dépenses du Programme	6,696,000

## Annexe proposée au projet de loi de crédits

À moins qu'il n'en soit fait explicitement mention dans la préface, tous les libellés de crédits sont tels qu'ils paraissaient dans les lois de crédits antérieures.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal 1998-1999
<b>6</b>		<b>Citoyenneté et Immigration</b>	
		<b>Ministère</b>	
	1	Citoyenneté et Immigration – Dépenses de fonctionnement	291,654,000
	5	Citoyenneté et Immigration – Dépenses en capital	5,000,000
	10	Citoyenneté et Immigration – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	315,135,000
		<b>Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada</b>	
	15	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada – Dépenses du Programme	66,461,000
<b>7</b>		<b>Conseil du Trésor</b>	
		<b>Secrétariat</b>	
		<i>Programme relatif à l'administration centrale de la fonction publique</i>	
	1	Administration centrale de la fonction publique – Dépenses de fonctionnement et le pouvoir de dépenser les recettes produites durant l'exercice provenant des activités du Secrétariat du Conseil du Trésor	73,766,000
	2	Administration centrale de la fonction publique – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	44,229,000
		<i>Programme des éventualités du gouvernement et programmes financés par l'administration centrale</i>	
	5	Éventualités du gouvernement – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, ajout des sommes à d'autres crédits relativement à la feuille de paye et à d'autres besoins et pour payer diverses menues dépenses imprévues auxquelles il n'est pas autrement pourvu, y compris les primes attribuées en vertu de la <i>Loi sur les inventions des fonctionnaires</i> ; autorisation de réemployer toutes les sommes affectées à des besoins autres que ceux de la feuille de paye, tirées sur d'autres crédits et versées au présent crédit	450,000,000
	15	Aide à la formation – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour augmenter les autres crédits nécessaires au financement de l'aide au recyclage des fonctionnaires qui sont ou seront déclarés excédentaires aux termes du <i>Règlement sur l'emploi dans la fonction publique (1993)</i>	10,000,000

## Annexe proposée au projet de loi de crédits

À moins qu'il n'en soit fait explicitement mention dans la préface, tous les libellés de crédits sont tels qu'ils paraissaient dans les lois de crédits antérieures.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal 1998–1999
	20	<i>Programme de contributions de l'employeur aux régimes d'assurance</i> Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions de l'État aux paiements et primes d'assurance chirurgicale-médicale et autres assurances et taxes, calculées et versées selon les prescriptions du Conseil du Trésor, en faveur des personnes décrites au crédit 124 (Finances) de la <i>Loi des subsides n°6 de 196</i> , au crédit 85a (Finances) de la <i>Loi des subsides n°5 de 1963</i> et au crédit 20b (Finances) de la <i>Loi des subsides n°1 de 1964</i> , et en faveur des personnes à leur charge; contribution de l'État à des régimes de pensions, à des régimes d'avantages sociaux et d'assurance-maladie et à d'autres régimes d'assurance et à des programmes de sécurité sociale pour les employés engagés sur place à l'étranger, et pour pourvoir au remboursement à certains employés de leur part de la réduction des primes conformément au paragraphe 96(3) de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	766,963,000
<b>8</b>		<b>Conseil privé</b>	
		<b>Ministère</b>	
	1	Conseil privé – Dépenses du Programme, y compris le fonctionnement de la résidence du Premier ministre; le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an; et la subvention inscrite au Budget des dépenses et contributions	65,162,000
		<b>Centre canadien de gestion</b>	
	5	Centre canadien de gestion – Dépenses du Programme et contributions	9,388,000
		<b>Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes</b>	
	10	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes – Dépenses du Programme	2,767,000
		<b>Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports</b>	
	15	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports – Dépenses du Programme	18,917,000
		<b>Directeur général des élections</b>	
	20	Directeur général des élections – Dépenses du Programme	2,614,000
		<b>Commissaire aux langues officielles</b>	
	25	Commissaire aux langues officielles – Dépenses du Programme	8,912,000

## Annexe proposée au projet de loi de crédits

À moins qu'il n'en soit fait explicitement mention dans la préface, tous les libellés de crédits sont tels qu'ils paraissaient dans les lois de crédits antérieures.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal 1998-1999
		<b>Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie</b>	
	30	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie – Dépenses du Programme	<b>3,018,000</b>
		<b>Commission des relations de travail dans la fonction publique</b>	
	35	Commission des relations de travail dans la fonction publique – Dépenses du Programme	<b>4,800,000</b>
		<b>Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité</b>	
	40	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité – Dépenses du Programme	<b>1,239,000</b>
<b>9</b>		<b>Défense nationale</b>	
	1	Défense nationale – Dépenses de fonctionnement et autorisation de contracter, sous réserve d'affectation par le Conseil du Trésor, des engagements totalisant \$15,816,654,315 aux fins des crédits 1, 5 et 10 du Ministère, quelle que soit l'année au cours de laquelle tombera le paiement de ces engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de \$7,127,000,000 deviendra payable dans les années à venir); autorisation d'effectuer des paiements, imputables à l'un ou l'autre de ces crédits, aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction exécutés par ces administrations; autorisation, sous réserve des directives du Conseil du Trésor, de faire des dépenses ou des avances recouvrables aux termes de l'un ou l'autre de ces crédits, à l'égard du matériel fourni ou de services rendus au nom de particuliers, de sociétés, d'organismes extérieurs, d'autres ministères et organismes de l'État et d'autres administrations, et autorisation, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, de dépenser les recettes de l'exercice aux fins de n'importe lequel de ces crédits	<b>6,875,690,000</b>
	5	Défense nationale – Dépenses en capital	<b>1,643,885,317</b>
	10	Défense nationale – Subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions aux budgets militaires, au programme d'infrastructure commun et au système aéroporté de détection lointaine et de contrôle aérien de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et, aux termes de l'article 3 de la <i>Loi de 195 sur les crédits de défense</i> , transfert de matériel et d'équipement de défense, prestation de services et fourniture d'installations aux fins de la défense	<b>170,078,998</b>
<b>10</b>		<b>Développement des ressources humaines</b>	
		<b>Ministère</b>	
		<i>Programme des services ministériels</i>	
	1	Services ministériels – Dépenses du Programme et autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables au titre du Compte du Régime de pensions du Canada et du Compte d'assurance-emploi	<b>82,636,000</b>

## Annexe proposée au projet de loi de crédits

À moins qu'il n'en soit fait explicitement mention dans la préface, tous les libellés de crédits sont tels qu'ils paraissaient dans les lois de crédits antérieures.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal 1998-1999
		<i>Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance</i>	
5		Investissement dans les ressources humaines et assurance – Dépenses de fonctionnement et autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables au titre du Compte d'assurance-emploi	131,745,000
10		Investissement dans les ressources humaines et assurance – Subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et paiements aux provinces, aux municipalités, à d'autres organismes publics et communautaires, ainsi qu'à des groupes privés, sociétés, sociétés de personnes et particuliers ou autres entités, en vertu d'accords conclus avec le ministre du Développement des ressources humaines pour : a) la réalisation par ces entités de projets destinés à procurer du travail ou de l'aide à l'emploi à des travailleurs et à contribuer au mieux-être de la collectivité; b) paiements versés à ces travailleurs ou frais engagés à l'égard de ceux-ci par ces entités	1,018,347,000
		<i>Programme du travail</i>	
15		Travail – Dépenses du Programme, frais de représentation du Canada dans le domaine des affaires internationales du travail et subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	44,795,000
		<i>Programme de la sécurité du revenu</i>	
20		Sécurité du revenu – Dépenses du Programme et autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables au titre du Compte du Régime de pensions du Canada	76,806,000
		<b>Conseil canadien des relations du travail</b>	
25		Conseil canadien des relations du travail – Dépenses du Programme	7,728,000
		<b>Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs</b>	
30		Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs – Dépenses du Programme	1,528,000
		<b>Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail</b>	
35		Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail – Dépenses du Programme	1,022,000



## Annexe proposée au projet de loi de crédits

À moins qu'il n'en soit fait explicitement mention dans la préface, tous les libellés de crédits sont tels qu'ils paraissent dans les lois de crédits antérieures.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal 1998-1999
<b>11</b>		<b>Environnement</b>	
		<b>Ministère</b>	
1		Environnement – Dépenses de fonctionnement et : <i>a)</i> dépenses recouvrables engagées à l'égard de la Commission des ressources en eau des provinces des Prairies, de la Commission d'étude du bassin de la rivière Qu'Appelle et de la Commission d'étude du bassin de la rivière Saint-Jean; <i>b)</i> autorisation au ministre de l'Environnement d'engager des experts-conseils dont les commissions mentionnées à l'alinéa <i>a)</i> peuvent avoir besoin, au traitement que ces commissions peuvent déterminer; <i>c)</i> dépenses recouvrables engagées à l'égard des recherches sur la planification régionale des ressources en eau et des inventaires des ressources en eau; <i>d)</i> autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais de la régularisation du niveau du lac des Bois et du lac Seul que doivent assumer les provinces du Manitoba et de l'Ontario; <i>e)</i> autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais des levés hydrométriques que doivent assumer les organismes provinciaux et les organismes de l'extérieur; <i>f)</i> aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes de l'exercice générées par les activités du Ministère mais limitées pour l'activité Administration à la prestation de produits d'information et à la prestation de services professionnels, y compris les services informatiques	<b>388,654,000</b>
5		Environnement – Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations; et autorisation de consentir des avances recouvrables ne dépassant pas la part des frais de projets conjoints assumée par des organismes provinciaux et des organismes de l'extérieur, y compris les dépenses faites à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral	<b>24,529,000</b>
10		Environnement – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	<b>32,178,000</b>
		<b>Agence canadienne d'évaluation environnementale</b>	
15		Agence canadienne d'évaluation environnementale – Dépenses du Programme, contributions et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice générées par la prestation de services d'évaluation environnementale, de formation et de publications d'information par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale	<b>7,254,000</b>

## Annexe proposée au projet de loi de crédits

À moins qu'il n'en soit fait explicitement mention dans la préface, tous les libellés de crédits sont tels qu'ils paraissaient dans les lois de crédits antérieures.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal 1998-1999
<b>12</b>		<b>Finances</b>	
		<b>Ministère</b>	
		<i>Programme des politiques économiques, sociales et financières</i>	
	1	Politiques économiques, sociales et financières – Dépenses du Programme et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice	70,818,000
	5	Politiques économiques, sociales et financières – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	281,200,000
	L10	Politiques économiques, sociales et financières – Conformément à la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , émission de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, d'un montant ne devant pas dépasser \$195,155,000 en faveur de l'Association internationale de développement	1
	L15	Programme des politiques économiques, sociales et financières – Paiements concernant la capitalisation du Canada dans le projet Hibernia	12,000,000
		<i>Programme fédéral de transferts aux provinces</i>	
	20	Transferts fédéraux aux provinces – Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux – Paiements au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et au gouvernement du territoire du Yukon calculés conformément aux accords conclus par le ministre des Finances, avec l'approbation du gouverneur en conseil, et le ministre des Finances du territoire concerné; et autorisation de paiements provisoires pour l'exercice en cours au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et au gouvernement du territoire du Yukon avant la signature d'un tel accord, le montant total payable en vertu de l'accord devant être réduit du total des paiements provisoires au gouvernement territorial concerné pour l'exercice en cours	1,134,000,000
	25	Transferts fédéraux aux provinces – Subventions inscrites au Budget des dépenses	40,000,000
		<b>Vérificateur général</b>	
	30	Vérificateur général – Dépenses du Programme et contributions	44,378,000
		<b>Tribunal canadien du commerce extérieur</b>	
	35	Tribunal canadien du commerce extérieur – Dépenses du Programme	6,951,000
		<b>Bureau du surintendant des institutions financières</b>	
	40	Bureau du surintendant des institutions financières – Dépenses du Programme	1,626,000
<b>13</b>		<b>Gouverneur général</b>	
	1	Gouverneur général – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et dépenses faites à l'égard des anciens gouverneurs généraux, y compris celles effectuées à l'égard de leur conjoint, durant leur vie et pendant les six mois suivant leur décès, relativement à l'accomplissement des activités qui leur ont été échues par suite de leurs fonctions de gouverneur général	10,220,000

## Annexe proposée au projet de loi de crédits

À moins qu'il n'en soit fait explicitement mention dans la préface, tous les libellés de crédits sont tels qu'ils paraissaient dans les lois de crédits antérieures.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal 1998–1999
<b>14</b>		<b>Industrie</b>	
		<b>Ministère</b>	
	1	Industrie – Dépenses de fonctionnement, et autorisation de dépenser les recettes produites durant l'exercice et provenant de la recherche en communications et des faillites de même que des services et processus de réglementation, notamment le dépôt d'avis de pré-fusion, les certificats de décision préalable, les avis consultatifs et les photocopies fournis en vertu de la <i>Loi sur la concurrence</i>	426,162,000
	5	Industrie – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	473,012,000
	L10	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	300,000
	L15	Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	500,000
		<b>Agence de promotion économique du Canada atlantique</b>	
	20	Agence de promotion économique du Canada atlantique – Dépenses de fonctionnement	47,084,000
	25	Agence de promotion économique du Canada atlantique – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	258,918,000
		<b>Agence spatiale canadienne</b>	
	30	Agence spatiale canadienne – Dépenses de fonctionnement	72,934,000
	35	Agence spatiale canadienne – Dépenses en capital	172,364,000
	40	Agence spatiale canadienne – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	22,988,000
		<b>Tribunal de la concurrence</b>	
	45	Tribunal de la concurrence – Dépenses du Programme	1,132,000
		<b>Commission du droit d'auteur</b>	
	50	Commission du droit d'auteur – Dépenses du Programme	720,000
		<b>Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec</b>	
	55	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Dépenses de fonctionnement	29,727,000
	60	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	216,375,778
		<b>Société d'expansion du Cap-Breton</b>	
	65	Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton en vertu de la <i>Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton</i>	8,354,000
		<b>Conseil national de recherches du Canada</b>	
	70	Conseil national de recherches du Canada – Dépenses de fonctionnement	219,969,000
	75	Conseil national de recherches du Canada – Dépenses en capital	34,816,000
	80	Conseil national de recherches du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	136,423,000

## Annexe proposée au projet de loi de crédits

À moins qu'il n'en soit fait explicitement mention dans la préface, tous les libellés de crédits sont tels qu'ils paraissaient dans les lois de crédits antérieures.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal 1998-1999
		<b>Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie</b>	
	85	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie – Dépenses de fonctionnement	15,992,000
	90	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie – Subventions inscrites au Budget des dépenses	404,790,000
		<b>Conseil de recherches en sciences humaines</b>	
	95	Conseil de recherches en sciences humaines – Dépenses de fonctionnement	6,409,000
	100	Conseil de recherches en sciences humaines – Subventions inscrites au Budget des dépenses	84,201,000
		<b>Conseil canadien des normes</b>	
	105	Paiements versés au Conseil canadien des normes aux termes de l'article 5 de la <i>Loi sur le Conseil canadien des normes</i>	4,950,000
		<b>Statistique Canada</b>	
	110	Statistique Canada – Dépenses du Programme et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice	263,842,000
		<b>Diversification de l'économie de l'Ouest canadien</b>	
	115	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Dépenses de fonctionnement	33,915,000
	120	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	231,263,000
<b>15</b>		<b>Justice</b>	
		<b>Ministère</b>	
	1	Justice – Dépenses de fonctionnement	193,805,000
	5	Justice – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	283,651,499
		<b>Commission canadienne des droits de la personne</b>	
	10	Commission canadienne des droits de la personne – Dépenses du Programme	12,874,000
		<b>Commissaire à la magistrature fédérale</b>	
	15	Commissaire à la magistrature fédérale – Dépenses de fonctionnement, traitements, indemnités et dépenses pour les juges, y compris les juges adjoints de la Cour suprême du territoire du Yukon et de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest, non prévues dans la <i>Loi sur les juges</i> et aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes de l'année générées par la prestation de services administratifs et de formation judiciaire	3,855,000
	20	Commissaire à la magistrature fédérale – Conseil canadien de la magistrature – Dépenses de fonctionnement	499,000
		<b>Cour fédérale du Canada</b>	
	25	Cour fédérale du Canada – Dépenses du Programme	27,002,000

## Annexe proposée au projet de loi de crédits

À moins qu'il n'en soit fait explicitement mention dans la préface, tous les libellés de crédits sont tels qu'ils paraissaient dans les lois de crédits antérieures.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal 1998-1999
		<b>Comité du tribunal des droits de la personne</b>	
	30	Comité du tribunal des droits de la personne – Dépenses du Programme	2,076,000
		<b>Commission du droit du Canada</b>	
	35	Commission du droit du Canada – Dépenses du Programme	2,791,000
		<b>Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada</b>	
	40	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada – Dépenses du Programme	5,760,000
		<b>Cour suprême du Canada</b>	
	45	Cour suprême du Canada – Dépenses du Programme	10,090,000
		<b>Cour canadienne de l'impôt</b>	
	50	Cour canadienne de l'impôt – Dépenses du Programme	9,304,000
<b>16</b>		<b>Parlement</b>	
		<b>Sénat</b>	
	1	Sénat – Dépenses du Programme, y compris une indemnité de logement en remplacement d'une résidence pour le président du Sénat, versements à l'égard des bureaux des sénateurs, contributions et subventions inscrites au Budget des dépenses	28,244,900
		<b>Chambre des communes</b>	
	5	Chambre des communes – Dépenses du Programme, y compris une indemnité de logement au lieu d'une résidence pour le président de la Chambre des communes et au lieu d'un appartement pour le vice-président, les versements pour le fonctionnement des bureaux de circonscription des députés, les contributions et le pouvoir de dépenser les recettes de l'exercice provenant des activités de la Chambre des communes	159,047,700
		<b>Bibliothèque du Parlement</b>	
	10	Bibliothèque du Parlement – Dépenses du Programme, y compris le pouvoir de dépenser les recettes produites durant l'exercice provenant des activités de la Bibliothèque du Parlement	16,417,000

## Annexe proposée au projet de loi de crédits

À moins qu'il n'en soit fait explicitement mention dans la préface, tous les libellés de crédits sont tels qu'ils paraissent dans les lois de crédits antérieures.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal 1998–1999
17		<b>Patrimoine canadien</b>	
		<b>Ministère</b>	
		<i>Programme du Patrimoine canadien</i>	
	1	Patrimoine canadien – Dépenses de fonctionnement et autorisation de dépenser les recettes produites au cours de l'exercice par l'Institut canadien de conservation, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine, le Service de transport des expositions et le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens	96,322,000
	5	Patrimoine canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	463,875,479
	10	Versements à la Société canadienne des postes pour les coûts liés aux envois de publications culturelles	47,300,000
	L15	Prêts à des établissements et à des administrations sis au Canada, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, aux fins prévues à l'article 35 de la <i>Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels</i>	10,000
		<i>Programme Parcs Canada</i>	
	20	Parcs Canada – Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions; dépenses à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral; dépenses relatives aux projets de nouveaux parcs nationaux, aux parcours historiques et touristiques et aux régions d'intérêt naturel ou historique; et aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes de l'exercice produites par les opérations de Parcs Canada	154,806,000
	25	Parcs Canada – Dépenses en capital, y compris les paiements versés aux provinces ou aux municipalités pour le coût des entreprises qu'elles ont menées à bonne fin; dépenses à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral et dépenses relatives aux projets de nouveaux parcs nationaux, aux parcours historiques et touristiques et aux régions d'intérêt naturel ou historique	100,471,000
		<b>Conseil des Arts du Canada</b>	
	30	Paiements au Conseil des Arts du Canada, aux termes de l'article 18 de la <i>Loi sur le Conseil des Arts du Canada</i> , devant servir aux fins générales prévues à l'article 8 de cette Loi	112,009,000
		<b>Bureau d'information du Canada</b>	
	35	Dépenses du Programme	19,181,000
		<b>Société Radio-Canada</b>	
	40	Paiements à la Société Radio-Canada pour couvrir les dépenses de fonctionnement de son service de radiodiffusion	745,531,000
	45	Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	4,000,000
	50	Paiements à la Société Radio-Canada pour couvrir les dépenses en capital de son service de radiodiffusion	94,469,000

## Annexe proposée au projet de loi de crédits

À moins qu'il n'en soit fait explicitement mention dans la préface, tous les libellés de crédits sont tels qu'ils paraissent dans les lois de crédits antérieures.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal 1998–1999
		<b>Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne</b>	
55		Paiements à la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne devant servir aux fins prévues par la <i>Loi sur la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne</i>	78,226,000
		<b>Musée canadien des civilisations</b>	
60		Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	44,478,000
		<b>Musée canadien de la nature</b>	
65		Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	19,529,000
		<b>Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes</b>	
70		Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes – Dépenses du Programme et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser au cours de l'exercice des recettes provenant : a) de la fourniture de services de réglementation aux compagnies de télécommunications en vertu du <i>Règlement de 1995 sur les droits de télécommunication</i> ; b) des droits de radiodiffusion et des autres activités connexes jusqu'à concurrence des montants approuvés par le Conseil du Trésor	1
		<b>Archives nationales du Canada</b>	
75		Archives nationales du Canada – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	39,719,000
		<b>Société du Centre national des Arts</b>	
80		Paiements à la Société du Centre national des Arts	19,466,000
		<b>Commission des champs de bataille nationaux</b>	
85		Commission des champs de bataille nationaux – Dépenses du Programme	5,228,000
		<b>Commission de la capitale nationale</b>	
90		Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement	37,400,000
95		Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital	18,009,000
100		Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les subventions et contributions	13,260,000
		<b>Office national du film</b>	
105		Fonds renouvelable de l'Office national du film – Déficit de fonctionnement, dépenses en capital, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	55,510,000

## Annexe proposée au projet de loi de crédits

À moins qu'il n'en soit fait explicitement mention dans la préface, tous les libellés de crédits sont tels qu'ils paraissaient dans les lois de crédits antérieures.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal 1998–1999
		<b>Musée des beaux-arts du Canada</b>	
	110	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	28,591,000
	115	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection	3,000,000
		<b>Bibliothèque nationale</b>	
	120	Bibliothèque nationale – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses	26,030,000
		<b>Musée national des sciences et de la technologie</b>	
	125	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	18,595,000
		<b>Commission de la fonction publique</b>	
	130	Commission de la fonction publique – Dépenses du Programme	89,950,000
		<b>Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice</b>	
	135	Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice – Dépenses de fonctionnement	7,709,000
	140	Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice – Subventions inscrites au Budget des dépenses	8,250,000
<b>18</b>		<b>Pêches et Océans</b>	
	1	Pêches et Océans – Dépenses de fonctionnement et : <i>a)</i> participation du Canada aux dépenses des commissions internationales des pêches, autorisation de fournir gratuitement des locaux aux commissions internationales des pêches, autorisation de consentir des avances recouvrables équivalentes aux montants de la quote-part de ces commissions dans les programmes à frais partagés; <i>b)</i> autorisation de consentir des avances recouvrables à l'égard des services de transport et d'arrimage et d'autres services de la marine marchande fournis pour le compte de particuliers, d'organismes indépendants et d'autres gouvernements au cours de l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière de navigation, y compris les aides à la navigation et la navigation maritime; <i>c)</i> autorisation de dépenser les recettes produites dans l'exercice au cours des activités ou par suite des activités de la Garde côtière canadienne	793,631,000
	5	Pêches et Océans – Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces, aux municipalités, à des autorités locales ou à des entrepreneurs privés à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations, et autorisation d'acheter et de vendre des bateaux de pêche commerciale	127,474,000
	10	Pêches et Océans – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	41,594,000



## Annexe proposée au projet de loi de crédits

À moins qu'il n'en soit fait explicitement mention dans la préface, tous les libellés de crédits sont tels qu'ils paraissaient dans les lois de crédits antérieures.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal 1998-1999
<b>19</b>		<b>Ressources naturelles</b>	
		<b>Ministère</b>	
	1	Ressources naturelles – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes reçues pendant l'exercice par suite de la vente de biens et de la prestation de services dans le cadre des activités du Ministère	372,776,000
	5	Ressources naturelles – Dépenses en capital	12,591,000
	10	Ressources naturelles – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	42,631,000
	L15	Prêt à Nordion International Inc. pour financer la construction de deux réacteurs nucléaires et des installations de traitement connexes qui seront utilisés pour la production d'isotopes médicaux	37,926,000
		<b>Commission de contrôle de l'énergie atomique</b>	
	20	Commission de contrôle de l'énergie atomique – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	38,397,000
		<b>Énergie atomique du Canada, Limitée</b>	
	25	Paiements à Énergie atomique du Canada, Limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	100,000,000
		<b>Société de développement du Cap-Breton</b>	
	30	Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	3,358,000
		<b>Office national de l'énergie</b>	
	35	Office national de l'énergie – Dépenses du Programme	24,343,000
<b>20</b>		<b>Revenu national</b>	
	1	Revenu national – Dépenses de fonctionnement et dépenses recouvrables au titre du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	1,891,704,000
	5	Revenu national – Dépenses en capital	13,727,000
	10	Revenu national – Contributions	92,750,000

## Annexe proposée au projet de loi de crédits

À moins qu'il n'en soit fait explicitement mention dans la préface, tous les libellés de crédits sont tels qu'ils paraissaient dans les lois de crédits antérieures.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal 1998-1999
<b>21</b>		<b>Santé</b>	
		<b>Ministère</b>	
	1	Santé – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice pour la prestation de services ou la vente de produits se rattachant à la protection de la santé, aux activités de réglementation et aux services médicaux	<b>867,573,000</b>
	5	Santé – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	<b>717,993,100</b>
		<b>Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses</b>	
	10	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses – Dépenses du Programme	<b>995,000</b>
		<b>Conseil de recherches médicales</b>	
	15	Conseil de recherches médicales – Dépenses de fonctionnement	<b>8,239,000</b>
	20	Conseil de recherches médicales – Subventions inscrites au Budget des dépenses	<b>218,212,000</b>
		<b>Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés</b>	
	25	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés – Dépenses du Programme	<b>2,698,000</b>
<b>22</b>		<b>Solliciteur général</b>	
		<b>Ministère</b>	
	1	Solliciteur général – Dépenses de fonctionnement	<b>17,544,000</b>
	5	Solliciteur général – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	<b>52,898,000</b>
		<b>Service canadien du renseignement de sécurité</b>	
	10	Service canadien du renseignement de sécurité – Dépenses du Programme	<b>153,492,000</b>

## Annexe proposée au projet de loi de crédits

À moins qu'il n'en soit fait explicitement mention dans la préface, tous les libellés de crédits sont tels qu'ils paraissent dans les lois de crédits antérieures.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal 1998-1999
		<b>Service correctionnel</b>	
15		Service correctionnel – Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et : <i>a) autorisation de verser à la Caisse de bienfaisance des détenus les recettes tirées, au cours de l'année, des activités des détenus financées par cette caisse;</i> <i>b) autorisation d'exploiter des cantines dans les établissements fédéraux et de déposer les recettes provenant des ventes dans la Caisse de bienfaisance des détenus;</i> <i>c) paiements, selon les conditions prescrites par le gouverneur en conseil, aux détenus élargis ou pour le compte des détenus élargis qui ont été frappés d'incapacité physique lors de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux, et aux personnes à charge de détenus et d'ex-détenus décédés à la suite de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux;</i> <i>d) autorisation au Solliciteur général du Canada, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, de conclure une entente avec le gouvernement de l'une ou l'autre des provinces en vue de l'incarcération, dans les établissements de cette province, de toutes les personnes condamnées ou envoyées dans un pénitencier, de l'indemnisation pour l'entretien de ces personnes et du paiement des frais de construction et d'autres frais connexes de ces établissements</i>	<b>907,704,000</b>
20		Service correctionnel – Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses en capital, y compris les paiements : <i>a) aux collectivités autochtones, au sens de l'article 79 de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, en ce qui concerne la prestation de services correctionnels en vertu de l'article 81 de cette Loi;</i> <i>b) aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions pour des travaux de construction entrepris par ces administrations</i>	<b>158,527,000</b>
		<b>Commission nationale des libérations conditionnelles</b>	
25		Commission nationale des libérations conditionnelles – Dépenses du Programme	<b>20,224,000</b>
		<b>Bureau de l'enquêteur correctionnel</b>	
30		Bureau de l'enquêteur correctionnel – Dépenses du Programme	<b>1,237,000</b>
		<b>Gendarmerie royale du Canada</b>	
35		Application de la loi – Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice	<b>789,931,880</b>
40		Application de la loi – Dépenses en capital	<b>110,528,000</b>

## Annexe proposée au projet de loi de crédits

À moins qu'il n'en soit fait explicitement mention dans la préface, tous les libellés de crédits sont tels qu'ils paraissaient dans les lois de crédits antérieures.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal 1998-1999
		<b>Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada</b>	
45		Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada – Dépenses du Programme	718,000
		<b>Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada</b>	
50		Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada – Dépenses du Programme	3,123,000
<b>23</b>		<b>Transports</b>	
		<b>Ministère</b>	
1		Transports – Dépenses de fonctionnement et : a) autorisation d'engager des dépenses pour des biens autres que fédéraux pendant l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière d'aéronautique; b) autorisation de faire des paiements de commissions pour le recouvrement de recettes conformément à la <i>Loi sur l'aéronautique</i> ; c) autorisation de dépenser les recettes de l'exercice	143,098,000
5		Transports – Dépenses en capital, y compris les contributions pour les travaux de construction exécutés par des provinces ou des municipalités, des autorités locales ou des entrepreneurs privés	109,062,000
10		Transports – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	347,289,000
15		Paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée à affecter au paiement de l'excédent des dépenses sur les recettes de la Société (à l'exception de l'amortissement des immobilisations et des réserves) relativement à l'exploitation des ponts Jacques-Cartier et Champlain à Montréal	22,407,000
20		Paiements à Marine Atlantique S.C.C. relativement : a) aux frais de la direction de cette société; paiements à des fins d'immobilisations et paiements pour des activités de transport, y compris les services de transport maritime suivants conformément à des marchés conclus avec Sa Majesté : traversiers et terminus de Terre-Neuve; b) aux paiements à l'égard des frais engagés par la Société pour assurer des prestations de retraite anticipée, des prestations de cessation d'emploi et d'autres prestations à ses employés lorsque ces frais sont engagés par suite de la réduction du personnel ou de l'interruption ou de la diminution d'un service	50,247,000
25		Paiements à VIA Rail Canada Inc. relativement aux frais de la direction de cette société, paiements à des fins d'immobilisations et paiements en vue de la prestation d'un service ferroviaire aux voyageurs au Canada conformément aux marchés conclus en vertu du sous-alinéa c)(i) du crédit 52d (Transports) de la <i>o<sup>o</sup> 1 1977 o</i>	170,004,000

## Annexe proposée au projet de loi de crédits

À moins qu'il n'en soit fait explicitement mention dans la préface, tous les libellés de crédits sont tels qu'ils paraissaient dans les lois de crédits antérieures.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal 1998-1999
		<b>Office des transports du Canada</b>	
	30	Office des transports du Canada – Dépenses du Programme et contributions	<b>17,568,000</b>
		<b>Tribunal de l'aviation civile</b>	
	35	Tribunal de l'aviation civile – Dépenses du Programme	<b>819,000</b>
<b>24</b>		<b>Travaux publics et Services gouvernementaux</b>	
		<b>Ministère</b>	
		<i>Programme des services gouvernementaux</i>	
	1	Services gouvernementaux – Dépenses de fonctionnement pour la prestation de : services de gestion des locaux et de services communs et centraux, y compris les dépenses recouvrables au titre du <i>Régime de pensions du Canada</i> , de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> et de la <i>Loi sur l'administration des biens saisis</i> , contributions, et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice découlant des services de gestion des locaux et des services communs et centraux	<b>1,415,798,000</b>
	5	Services gouvernementaux – Dépenses en capital, y compris les dépenses relatives à des ouvrages autres que des biens fédéraux et autorisation de rembourser les locataires d'immeubles fédéraux à l'égard d'améliorations autorisées par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	<b>269,432,000</b>
		<i>Programme des sociétés d'État</i>	
	10	Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	<b>13,600,000</b>
	15	Paiements à la Queens Quay West Land Corporation pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	<b>4,500,000</b>
		<b>Société canadienne d'hypothèques et de logement</b>	
	20	Rembourser à la Société canadienne d'hypothèques et de logement les remises accordées sur les prêts consentis, les subventions et contributions versées et les dépenses contractées, ainsi que les pertes subies et les frais et débours engagés en vertu des dispositions de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> ou à l'égard des pouvoirs que la Société exerce ou des tâches et des fonctions qu'elle exécute, en vertu du pouvoir de toute loi du Parlement, autre que la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> , conformément au pouvoir qui lui est conféré par la <i>Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement</i>	<b>1,932,967,000</b>
		<b>Société canadienne des postes</b>	
	25	Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales	<b>14,000,000</b>
		<b>Total</b>	<b>42,522,133,874</b>

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal 1998-1999
<b>2</b>	<b>Affaires étrangères et Commerce international</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Ministre des Affaires étrangères – Traitement et allocation pour automobile	48,645
	Ministre du Commerce international – Traitement et allocation pour automobile	48,645
	Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i> (S.R., ch. D-5, art. 1)	250,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	80,532,000
	Fonds renouvelable des passeports, <i>Loi sur les fonds renouvelables</i> (S.R., ch. R- 8)	119,000
	<b>Agence canadienne de développement international</b>	
	Ministre de la Coopération internationale – Traitement et allocation pour automobile	48,645
	Paiements aux fonds d'institutions financières internationales	186,100,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13,825,005
	Paiements aux institutions financières internationales – Souscriptions au capital (non budgétaire)	30,133,672
	<b>Société pour l'expansion des exportations</b>	
	Versements à la Société pour l'expansion des exportations afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation du Canada en vertu de la <i>Loi sur l'expansion des exportations</i>	130,000,000
	Versements à la Société pour l'expansion des exportations afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation du Canada en vertu de la <i>Loi sur l'expansion des exportations</i> (non budgétaire)	152,600,000
	<b>Commission mixte internationale</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	468,000
	<b>Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	145,000
	<b>Administration du pipe-line du Nord</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	24,000
<b>3</b>	<b>Affaires indiennes et du Nord canadien</b>	
	<b>Ministère</b>	
	<i>Programme d'administration</i>	
	Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien – Traitement et allocation pour automobile	48,645
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7,546,000
	<i>Programme des affaires indiennes et inuites</i>	
	Conseil chargé d'apporter de l'aide aux membres des bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington	15,000
	Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour le logement et le développement économique	2,000,000
	Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités	1,400,000
	Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	124,578,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	20,669,000

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal 1998-1999
<i>Programme des affaires du Nord</i>		
	Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales pour des redevances sur les ressources	1,455,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7,102,000
<b>Commission canadienne des affaires polaires</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	87,000
<b>4</b>	<b>Agriculture et Agroalimentaire</b>	
<b>Ministère</b>		
	Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i> (L.R., 1985, ch. F-4)	200,000
	Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i> (L.C., 1997, ch. C-34)	65,500,000
	Prêts garantis en vertu de la <i>Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative</i> (L.R., 1985, ch. 25 (3 <sup>e</sup> suppl.))	4,000,000
	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programmes de transition pour les viandes rouges (L.C., 1991, ch. 22)	3,153,000
	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programme d'innovation en agroalimentaire (L.C., 1991, ch. 22)	30,100,000
	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programme d'assurance-récolte (L.C., 1991, ch. 22)	217,600,000
	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Fonds de développement Canada/Nouvelle-Écosse pour le secteur pomicole (L.C., 1991, ch. 22)	130,000
	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programme de refinancement de la dette du Nouveau-Brunswick de 1994 (L.C., 1991, ch. 22)	80,000
	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Compte de stabilisation du revenu net (L.C., 1991, ch. 22)	254,647,000
	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programmes complémentaires de sécurité du revenu (L.C., 1991, ch. 22)	122,482,000
	Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire – Traitement et allocation pour automobile	48,645
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	46,341,000
	Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	27,000
<b>Agence canadienne d'inspection des aliments</b>		
	Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en vertu de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i> (Lois du Canada 1997, chapitre 6)	1,500,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	43,022,000

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal 1998-1999
<b>5</b>	<b>Anciens combattants</b>	
	<i>Programme des anciens combattants</i>	
	Ministère des Anciens combattants – Traitement et allocation pour automobile	48,645
	Crédits de réadaptation, en vertu de l'article 8, et remboursements, en vertu de l'article 15 de la <i>Loi sur les indemnités de service de guerre</i> (S.R.C. 1970, ch. W-4), de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (S.R.C. 1970, ch. V-4)	12,000
	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	10,000
	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	175,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	28,829,000
	<i>Tribunal des anciens combattants (révision et appel)</i>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,257,000
<b>6</b>	<b>Citoyenneté et Immigration</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration – Traitement et allocation pour automobile	48,645
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	34,001,000
	<b>Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10,484,000
<b>7</b>	<b>Conseil du Trésor</b>	
	<b>Secrétariat</b>	
	<i>Programme relatif à l'administration centrale de la fonction publique</i>	
	Président du Conseil du Trésor – Traitement et allocation pour automobile	48,645
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9,277,000
	<i>Programme de contributions de l'employeur aux régimes d'assurance</i>	
	Versements en vertu de la <i>Loi sur la mise au point des pensions du service public</i>	80,000
	Versements au compte du régime compensatoire selon le Règlement n° 2 sur le régime compensatoire, et conformément à la <i>Loi sur les régimes de retraite particuliers</i>	200,000,000
<b>8</b>	<b>Conseil privé</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Premier ministre – Traitement et allocation pour automobile	71,920
	Président du Conseil privé – Traitement et allocation pour automobile	48,645
	Leader du gouvernement au Sénat – Traitement et allocation pour automobile	48,645
	Ministres sans portefeuille ou ministres d'État – Allocation pour automobile	22,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8,064,000
	<b>Centre canadien de gestion</b>	
	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	3,676,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,145,000
	<b>Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	307,000



## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal 1998-1999
<b>Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3,088,000
<b>Directeur général des élections</b>		
	Traitement du directeur général des élections	159,000
	Dépenses d'élection	29,000,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	546,000
<b>Commissaire aux langues officielles</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,379,000
<b>Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	237,000
<b>Commission des relations de travail dans la fonction publique</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	682,000
<b>Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	150,000
<b>9</b>	<b>Défense nationale</b>	
	Ministre de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile	48,645
	Pensions et rentes versées à des civils ( o o 4 1968 o o )	175,000
	Pensions militaires	546,809,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	146,034,000
<b>10</b>	<b>Développement des ressources humaines</b>	
<b>Ministère</b>		
<i>Programme des services ministériels</i>		
	Ministre du Développement des ressources humaines – Traitement et allocation pour automobile	48,645
	Ministre du Travail – Traitement et allocation pour automobile	48,645
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	26,208,000
<i>Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance</i>		
	Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi canadienne sur les prêts aux étudiants</i>	5,500,000
	Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	292,609,000
	Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	508,291,000
	Subventions aux termes de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i> (L.C., 1994, ch.28)	44,700,000
	Prestations de retraite supplémentaires – Pensions des agents des rentes sur l'État	35,000
	Prestations d'adaptation pour les travailleurs (L.R., 1985, ch. L-1)	6,326,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	102,579,000
<i>Programme du travail</i>		
	Paiements d'indemnités à des agents de l'État (L.R., 1985, ch. G-5) et à des marins marchands (L.R., 1985, ch. M-6)	55,496,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6,682,000

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal 1998-1999
<i>Programme de la sécurité du revenu</i>		
	Versements de sécurité de la vieillesse (L.R., ch. O-9)	17,714,000,000
	Versements du supplément de revenu garanti (L.R., ch. O-9)	4,817,000,000
	Versements d'allocations au conjoint (L.R., ch. O-9)	386,000,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	28,149,000
<b>Conseil canadien des relations du travail</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,178,000
<b>Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	170,000
<b>11</b>	<b>Environnement</b>	
<b>Ministère</b>		
	Ministre de l'Environnement – Traitement et allocation pour automobile	48,645
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	48,863,000
<b>Agence canadienne d'évaluation environnementale</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	886,000
<b>12</b>	<b>Finances</b>	
<b>Ministère</b>		
<i>Programme des politiques économiques, sociales et financières</i>		
	Ministre des Finances – Traitement et allocation pour automobile	48,645
	Paiements à l'Association internationale de développement	267,000,000
	Paiements à la Facilité d'ajustement structurel renforcée du Fonds monétaire international	50,200,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8,709,000
	Achat de la monnaie canadienne	38,000,000
	Paiements à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (non budgétaire)	9,050,000
	Émission d'un prêt à la Facilité d'ajustement structurel renforcée du Fonds monétaire international (non budgétaire)	119,000,000
<i>Programme du service de la dette publique</i>		
	Frais d'intérêt et autres coûts	43,500,000,000
<i>Programme fédéral de transferts aux provinces</i>		
	Subventions législatives ( <i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982</i> , et autres autorisations législatives)	30,000,000
	Péréquation fiscale (Partie I - <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	8,482,000,000
	Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (Partie V - <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	11,626,000,000
	Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes ( <i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	(494,000,000)
	Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI - <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	(2,241,000,000)

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal 1998-1999
<b>Vérificateur général</b>		
	Traitement du vérificateur général (L.R.C.1985, ch. A-17)	189,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6,393,000
<b>Tribunal canadien du commerce extérieur</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,185,000
<b>13</b>	<b>Gouverneur général</b>	
	Traitement du gouverneur général (L.R.C. 1985, c. G-9)	92,000
	Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i> (L.R.C. 1985, c. G-9)	254,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,140,000
<b>14</b>	<b>Industrie</b>	
<b>Ministère</b>		
	Ministre de l'Industrie – Traitement et allocation pour automobile	48,645
	Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	10,000,000
	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	(4,864,000)
	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> (L.R., 1985, ch. S-11)	65,200,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	45,309,000
<b>Agence de promotion économique du Canada atlantique</b>		
	Obligations contractées dans la région de l'Atlantique en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> (L.R., 1985, ch. S-11)	8,400,000
	Obligations contractées pour l'assurance-prêt ou crédit, conformément à la <i>Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique</i>	2,000,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4,326,000
<b>Agence spatiale canadienne</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4,751,000
<b>Tribunal de la concurrence</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	121,000
<b>Commission du droit d'auteur</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	127,000
<b>Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec</b>		
	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> (L.R., 1985, ch. S-11)	92,600,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3,298,000
<b>Conseil national de recherches du Canada</b>		
	Dépense des recettes conformément au paragraphe 5.1e) de la <i>Loi sur le Conseil national de recherches</i>	49,953,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	30,953,000

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal 1998-1999
	<b>Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,874,000
	<b>Conseil de recherches en sciences humaines</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	917,000
	<b>Statistique Canada</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	52,062,000
	<b>Diversification de l'économie de l'Ouest canadien</b>	
	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> (L.R., 1985, ch. S-11)	44,200,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4,248,000
<b>15</b>	<b>Justice</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Ministre de la Justice – Traitement et allocation pour automobile	48,645
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	26,136,000
	<b>Commission canadienne des droits de la personne</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,973,000
	<b>Commissaire à la magistrature fédérale</b>	
	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints de juges qui décèdent pendant leur mandat	226,592,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	479,000
	<b>Cour fédérale du Canada</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3,899,000
	<b>Comité du tribunal des droits de la personne</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	115,000
	<b>Commission du droit du Canada</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	149,000
	<b>Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,003,000
	<b>Cour suprême du Canada</b>	
	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R., 1985, ch. J-1)	3,289,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,306,000
	<b>Cour canadienne de l'impôt</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,054,000

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal 1998-1999
<b>16</b>	<b>Parlement</b>	
	<b>Sénat</b>	
	Dignitaires du Sénat et sénateurs – Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> ; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires, au compte de prestations de retraite supplémentaires et au compte de convention de retraite des parlementaires; allocations de retraite versées aux sénateurs à la retraite en vertu de la partie III de la <i>Loi sur les allocations de retraite des parlementaires</i> (L.R., 1985 ch. M-5)	12,511,100
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3,935,000
	<b>Chambre des communes</b>	
	Députés – Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	53,315,400
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	22,897,700
	<b>Bibliothèque du Parlement</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2,618,000
<b>17</b>	<b>Patrimoine canadien</b>	
	<b>Ministère</b>	
	<i>Programme du Patrimoine canadien</i>	
	Traitements des lieutenants-gouverneurs	930,000
	Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i>	458,000
	Prestations de retraite supplémentaires – Lieutenants-gouverneurs précédents	182,000
	Ministre du Patrimoine canadien – Traitement et allocation pour automobile	48,645
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12,563,000
	<i>Programme Parcs Canada</i>	
	Fonds renouvelable des unités d'entreprises de Parcs Canada	(322,000)
	Fonds renouvelable des périmètres urbains	4,169,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	27,952,000
	<b>Bureau d'information du Canada</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	819,000
	<b>Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4,573,000
	<b>Archives nationales du Canada</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5,296,000
	<b>Commission des champs de bataille nationaux</b>	
	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1 (1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	700,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	229,000

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal 1998-1999
<b>Office national du film</b>		
	Fonds renouvelable de l'Office national du film	375,000
<b>Bibliothèque nationale</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3,505,000
<b>Commission de la fonction publique</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13,322,000
<b>Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,071,000
<b>18</b>	<b>Pêches et Océans</b>	
	Ministre des Pêches et Océans – Traitement et allocation pour automobile	48,645
	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux entreprises de pêche</i> (L.R., ch. F-22)	200,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	88,839,000
<b>19</b>	<b>Ressources naturelles</b>	
<b>Ministère</b>		
	Ministre des Ressources naturelles – Traitement et allocation pour automobile	48,645
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	41,096,000
	Fonds de développement Canada - Nouvelle-Écosse	4,097,000
	Fonds de développement Canada - Terre-Neuve	5,500,000
	Office Canada - Terre-Neuve des hydrocarbures extra-côtières	1,443,000
	Office Canada - Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extra-côtières	680,000
	Paiements au compte des recettes extra-côtières de la Nouvelle-Écosse	500,000
	Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extra-côtières	225,000
	Fonds renouvelable de Géomatique Canada	574,000
	Paiements de péréquation Nouvelle-Écosse	400,000
<b>Commission de contrôle de l'énergie atomique</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5,128,000
<b>Office national de l'énergie</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4,000,000
<b>20</b>	<b>Revenu national</b>	
	Ministre du Revenu national – Traitement et allocation pour automobile	48,645
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	335,067,000
	Versements d'allocations spéciales pour enfants	44,000,000

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal 1998-1999
<b>21</b>	<b>Santé</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Ministre de la Santé – Traitement et allocation pour automobile	48,645
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	59,752,000
	<b>Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	165,000
	<b>Conseil de recherches médicales</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	851,000
	<b>Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	420,000
<b>22</b>	<b>Solliciteur général</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Solliciteur général – Traitement et allocation pour automobile	48,645
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2,406,000
	<b>Service correctionnel</b>	
	Pensions et autres avantages sociaux des employés (L.R., 1985, ch. R-11)	201,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	115,219,000
	Fonds renouvelable CORCAN	(664,000)
	<b>Commission nationale des libérations conditionnelles</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3,607,000
	<b>Bureau de l'enquêteur correctionnel</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	200,000
	<b>Gendarmerie royale du Canada</b>	
	Pensions et autres prestations des employés – Membres de la GRC	229,075,791
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	21,537,329
	<b>Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	62,000
	<b>Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	370,000

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal 1998-1999
<b>23</b>	<b>Transports</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Ministre des Transports – Traitement et allocation pour automobile	48,645
	Abolition des péages sur le pont Victoria (L.C. 1986, ch. 42)	3,315,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	47,902,000
	Paiements à NAV CANADA durant la période de transition selon la <i>Loi sur la commercialisation des services de navigation aérienne</i> (L.C. 1996, ch. 20)	215,834,000
	<b>Office des transports du Canada</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2,792,000
	<b>Tribunal de l'aviation civile</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	101,000
<b>24</b>	<b>Travaux publics et Services gouvernementaux</b>	
	<b>Ministère</b>	
	<i>Programme des services gouvernementaux</i>	
	Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux – Traitement et allocation pour automobile	48,645
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	56,213,000
	Fonds renouvelable des Services immobiliers	2,061,000
	Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	(20,873,000)
	Fonds renouvelable des services facultatifs	569,000
	Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	388,000
	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	(1,100,000)
	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	9,188,000
	Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland	45,900,000
	<b>Société canadienne d'hypothèques et de logement</b>	
	Avances consenties en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> (non-budgétaire)	(413,800,000)
	<b>Total*</b>	<b>89,789,611,042</b>

\*Ce chiffre ne correspond pas aux totaux figurant au tableau intitulé «Sommaire général» (page 1-26 et 1-27) parce qu'il a été arrondi.



## **2 Affaires étrangères et Commerce international**

Ministère 2-4  
Corporation commerciale canadienne 2-9  
Agence canadienne de développement international  
2-10  
Société pour l'expansion des exportations 2-16  
Centre de recherches pour le développement  
international 2-17  
Commission mixte internationale 2-19  
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne 2-20  
Administration du pipe-line du Nord 2-21

# Affaires étrangères et Commerce international

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal 1998–1999	Budget principal 1997–1998
<b>Affaires étrangères et Commerce international</b>			
<b>Ministère</b>			
1	Dépenses de fonctionnement	809,752	817,428
5	Dépenses en capital	81,661	69,385
10	Subventions et contributions	288,570	338,626
(L)	Ministre des Affaires étrangères – Traitement et allocation pour automobile	49	49
(L)	Ministre du Commerce international – Traitement et allocation pour automobile	49	49
(L)	Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i>	250	250
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	80,532	66,112
(L)	Fonds renouvelable des passeports	119	7,402
<b>Total du Ministère</b>		<b>1,260,982</b>	<b>1,299,301</b>
<b>Corporation commerciale canadienne</b>			
15	Dépenses du Programme	10,366	10,742
<b>Total de l'organisme</b>		<b>10,366</b>	<b>10,742</b>
<b>Agence canadienne de développement international</b>			
20	Dépenses de fonctionnement	96,498	94,293
25	Subventions et contributions	1,341,069	1,445,321
(L)	Ministre de la Coopération internationale – Traitement et allocation pour automobile	49	49
(L)	Paiements aux fonds d'institutions financières internationales	186,100	133,201
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13,825	10,918
Total du budgétaire		1,637,541	1,683,782
L30	Délivrance de billets aux fonds d'institutions financières internationales	.....	.....
L35	Paiement et délivrance de billets aux institutions financières internationales – Souscriptions au capital	3,250	6,038
(L)	Paiements aux institutions financières internationales – Souscriptions au capital	30,134	7,900
Total du non-budgétaire		33,384	13,938
<b>Total de l'organisme</b>		<b>1,670,925</b>	<b>1,697,720</b>
<b>Société pour l'expansion des exportations</b>			
(L)	Versements à la Société pour l'expansion des exportations	130,000	135,000
Total du budgétaire		130,000	135,000
(L)	Versements à la Société pour l'expansion des exportations	152,600	263,700
Total du non-budgétaire		152,600	263,700
<b>Total de l'organisme</b>		<b>282,600</b>	<b>398,700</b>
<b>Centre de recherches pour le développement international</b>			
40	Versements au Centre de recherches pour le développement international	81,836	88,111
<b>Total de l'organisme</b>		<b>81,836</b>	<b>88,111</b>
<b>Commission mixte internationale</b>			
45	Dépenses du Programme	7,080	4,109
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	468	352
<b>Total de l'organisme</b>		<b>7,548</b>	<b>4,461</b>

## Affaires étrangères et Commerce international

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal 1998-1999	Budget principal 1997-1998
<b>Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne</b>		
50 Dépenses du Programme	2,064	2,063
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	145	117
<b>Total de l'organisme</b>	<b>2,209</b>	<b>2,180</b>
<b>Administration du pipe-line du Nord</b>		
55 Dépenses du Programme	235	235
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	24	19
<b>Total de l'organisme</b>	<b>259</b>	<b>254</b>

# Affaires étrangères et Commerce international

## Ministère

### Objectif

Agir au nom du Canada et de tous les Canadiens pour accroître la prospérité économique, l'emploi et la sécurité et travailler à la promotion de la paix dans le monde en diffusant la culture et les valeurs canadiennes.

### Description du secteur d'activité

#### *Promotion du commerce international*

Créer des emplois et promouvoir la prospérité au Canada en encourageant les entreprises canadiennes à exploiter tous les débouchés commerciaux à l'échelle internationale et en instaurant au pays un climat favorable aux investissements étrangers et aux échanges technologiques.

#### *Politique commerciale et économique*

Créer des emplois et promouvoir la prospérité au Canada grâce à la gestion efficace des relations commerciales du Canada avec les États-Unis et à la libéralisation du commerce et des mouvements de capitaux dans le monde, par l'adoption de règles claires et équitables.

#### *Coopération et sécurité internationales*

Instaurer un régime international pacifique, fondé sur le droit et reflétant les valeurs canadiennes, au sein duquel le Canada est à l'abri de menaces émanant de l'étranger.

#### *Aide aux Canadiens à l'étranger (Services consulaires)*

Répondre aux besoins d'aide officielle des Canadiennes et des Canadiens voyageant ou habitant à l'étranger.

#### *Diplomatie ouverte*

Susciter de l'intérêt et de la confiance à l'égard du Canada à l'étranger et faire en sorte que l'opinion publique internationale soit favorable aux intérêts politiques et économiques du Canada et aux valeurs canadiennes.

#### *Services ministériels*

Permettre au Ministère d'accomplir sa mission et d'atteindre ses objectifs grâce à la prestation de services de soutien efficaces sur le plan des coûts.

#### *Prestation de services aux autres ministères*

Permettre aux autres ministères d'exécuter leurs programmes à l'étranger grâce à la prestation de services de soutien efficaces sur le plan des coûts.

#### *Services de passeports*

Délivrer des titres de voyage respectés à l'échelle internationale aux citoyens canadiens et autres résidents canadiens qui y ont droit. Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de \$4,000,000 au titre du fonds renouvelable des passeports. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 1998	18,541
Moins :	
Budget principal des dépenses de 1998-1999 – besoins nets de trésorerie	119
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 1999	18,422

# Affaires étrangères et Commerce international Ministère

## Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal 1998–1999				Total	Budget principal 1997–1998
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Promotion du commerce international	204,467	4,355	6,210	3,050	<b>211,982</b>	222,762
Politique commerciale et économique	90,876	2,057	22,564	.....	<b>115,497</b>	117,572
Coopération et sécurité internationales	149,443	2,398	244,133	1,124	<b>394,850</b>	433,761
Aide aux Canadiens à l'étranger (Services consulaires)	40,676	1,376	.....	.....	<b>42,052</b>	43,489
Diplomatie ouverte	68,248	1,132	15,398	.....	<b>84,778</b>	84,182
Services ministériels	172,083	64,220	265	12,290	<b>224,278</b>	204,575
Prestation de services aux autres ministères	181,303	6,123	.....	.....	<b>187,426</b>	185,558
*Services de passeports	53,093	.....	.....	52,974	<b>119</b>	7,402
	<b>960,189</b>	<b>81,661</b>	<b>288,570</b>	<b>69,438</b>	<b>1,260,982</b>	1,299,301

\*Ce secteur d'activité est financé au moyen d'un fonds renouvelable. Les prévisions de dépenses qui figurent dans ce tableau renvoient aux besoins de trésorerie du fonds pour l'exercice. Elles ne reflètent pas directement le bénéfice ou le déficit de fonctionnement que produira le fonds puisque celui-ci fonctionne selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certains décaissements inscrits dans le Budget des dépenses n'influent pas sur le solde de fonctionnement, et certains autres éléments qui doivent être pris en considération dans le calcul du bénéfice ou du déficit ne nécessitent pas de dépenses directes en espèces. Ces deux types de dépenses peuvent être rapprochés de la façon suivante :

	(en milliers de dollars)
Déficit de fonctionnement prévu	459
Plus :	
Éléments hors caisse compris dans le calcul du déficit de fonctionnement	2,178
Moins :	
Dépenses en argent non comprises dans le calcul du déficit de fonctionnement :	
Nouvelles acquisitions d'immobilisations	1,719
Changement dans le fonds de roulement	119
Total des prévisions – besoins nets de trésorerie	119

Pour de plus amples renseignements sur le fonds renouvelable des passeports, se reporter au Rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

# Affaires étrangères et Commerce international Ministère

## Paievements de transfert

(dollars)	Budget principal 1998–1999	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Promotion du commerce international</i>		
Subventions pour l'expansion du commerce international en Asie-Pacifique	100,000	212,000
Subventions en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation	2,000,000	2,000,000
<i>Coopération et sécurité internationales</i>		
Fonds volontaire des Nations Unies pour les victimes de la torture	25,000	25,000
Subventions pour les mesures visant l'Asie-Pacifique	500,000	673,000
Subventions en remplacement de taxes sur les propriétés diplomatiques, consulaires et celles des organisations internationales au Canada conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil	5,392,000	5,142,000
Subventions en vue du paiement des taxes foncières et des coûts d'amélioration locale afférents aux propriétés diplomatiques secondaires au Canada	16,000	16,000
<i>Diplomatie ouverte</i>		
Subventions dans le domaine des relations avec les universités	10,700,000	12,201,000
Subventions dans le domaine des relations culturelles	4,694,000	4,694,000
Office du baccalauréat international	4,000	4,000
<i>Services ministériels</i>		
Association de la communauté du service extérieur	15,000	15,000
(L) Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i>	250,000	250,000
<b>Total des subventions</b>	<b>23,696,000</b>	<b>25,232,000</b>
<b>Contributions</b>		
<i>Promotion du commerce international</i>		
Développement de la technologie avec l'Europe	90,000	90,000
Contributions en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation	3,720,000	10,020,000
Contributions pour l'expansion du commerce international en Asie-Pacifique	300,000	1,052,000
<i>Politique commerciale et économique</i>		
Organisations internationales de produits de base (129,444 francs français)	30,000	505,000
Organisation mondiale des douanes (9,650,000 francs belges)	357,000	450,000
Agence internationale de l'énergie atomique (\$892,086 US) (75,169,916 ATS)	9,313,000	11,097,000
Agence internationale de l'énergie (3,998,190 francs français)	906,000	1,081,000
Organisation mondiale du commerce (4,498,687 francs suisses)	4,193,000	5,231,000
Organisation de coopération et de développement économiques (28,815,863 francs français)	6,531,000	8,911,000
Organisation de coopération et de développement économiques – Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (575,054 francs français)	130,000	181,000
Agence de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour l'énergie nucléaire (1,662,000 francs français)	377,000	503,000
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (281,526 francs suisses)	262,000	645,000
Secrétariat de coopération économique avec l'Asie-Pacifique	415,000	415,000
Entente de Wassenaar	50,000	.....

# Affaires étrangères et Commerce international Ministère

## Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal 1998–1999	Budget principal 1997–1998
<i>Coopération et sécurité internationales</i>		
Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones (47,123,123 francs français)	10,680,000	12,432,000
Fondation du Commonwealth (545,414 livres sterling)	1,215,000	1,130,000
Secrétariat du Commonwealth (1,999,327 livres sterling)	4,454,000	4,140,000
Programme du Commonwealth pour la jeunesse (631,600 livres sterling)	1,407,000	1,304,000
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (\$11,928,000 US)	16,514,000	16,458,000
Organisation de l'aviation civile internationale (\$1,460,550 US)	2,022,000	1,919,000
Organisation internationale du travail (10,438,000 francs suisses)	9,728,000	12,523,000
Organisation maritime internationale (170,200 livres sterling)	379,000	382,000
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord – Administration civile (293,852,828 francs belges)	10,873,000	12,971,000
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord – Programmes scientifiques (62,435,159 francs belges)	2,700,000	2,756,000
Activités de la francophonie internationale	542,000	542,000
Secrétariat technique permanent des conférences ministérielles de l'éducation, de la jeunesse et des sports des pays d'expression française (22,575,870 CFA)	53,000	61,000
Fonds des Nations Unies pour les populations autochtones	30,000	30,000
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (41,760,000 francs français) (\$4,611,000 US)	15,848,000	17,492,000
Organisation des Nations Unies (\$36,387,000 US)	50,377,000	54,115,000
Organisation mondiale de la santé (\$12,913,200 US)	17,878,000	18,866,000
*Opérations de maintien de la paix des Nations Unies (\$38,875,000 US)	53,823,000	56,822,000
Projets et activités de développement découlant des sommets de la Francophonie	5,550,000	7,500,000
Commission préparatoire de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (4,145,963 florins)	2,802,000	8,015,000
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (35,610,300 ATS)	3,827,000	4,701,000
Non-prolifération des armes nucléaires, contrôle des armements et désarmement (\$408,474 US)	566,000	560,000
Secrétariat permanent de la Convention sur la diversité biologique des Nations Unies	840,000	1,100,000
Soutien des intérêts du Canada à l'étranger	200,000	200,000
Appui de la consultation, de la recherche et de l'information sur la politique étrangère	1,553,000	1,553,000
Fonds volontaire des Nations Unies pour l'environnement	925,000	925,000
Commission du parc international Roosevelt de Campobello (\$650,000 US)	900,000	891,000
Organisation des États américains (\$9,227,086 US)	12,775,000	12,642,000
Conseil de mise en œuvre de l'accord de paix (496,501 ECU)	737,000	816,000
Cour permanente d'arbitrage (38,325 florins)	26,000	31,000
Commission internationale d'établissement des faits (12,241 francs suisses)	11,000	12,000
Contributions pour les mesures visant l'Asie-Pacifique	1,639,000	1,844,000
Fondation canadienne pour les Amériques	200,000	.....
Service social international Canada	60,000	.....
Programme de stages internationaux pour les jeunes	6,016,000	.....
Programme de consolidation de la paix des Affaires étrangères et Commerce international	850,000	.....
Fonds de lutte contre l'exploitation de la main-d'œuvre enfantine	200,000	.....
<b>Total des contributions</b>	<b>264,874,000</b>	<b>294,914,000</b>

\*Pour obtenir des détails sur les opérations de maintien de la paix, veuillez consulter le Rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Affaires étrangères et Commerce international  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998-1999</b>	Budget principal 1997-1998
<b>Postes non requis</b>		
Conseil des sciences du Commonwealth	.....	273,000
Centre canadien d'entraînement au maintien de la paix internationale	.....	500,000
Institut interaméricain pour la coopération en agriculture	.....	4,662,000
Organisation panaméricaine de la santé	.....	13,295,000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	18,730,000
<b>Total</b>	<b>288,570,000</b>	338,876,000



# Affaires étrangères et Commerce international Corporation commerciale canadienne

## Objectif

Offrir en matière de marchés d'exportation un service intergouvernemental qui réponde efficacement aux besoins des secteurs privé et public au Canada au moindre coût possible pour le contribuable canadien; et offrir aux clients gouvernementaux étrangers un service efficace en matière de gestion des contrats.

## Description du financement par voie de crédits

### *Corporation commerciale canadienne*

Obtention et traitement des appels d'offres des gouvernements étrangers; appel et évaluation des soumissions et propositions des fournisseurs canadiens; négociation et acceptation de marchés de gouvernements étrangers et adjudication, ou accords relatifs aux marchés conclus avec des fournisseurs canadiens; rétribution des fournisseurs canadiens et recouvrement des montants dus par les gouvernements clients.

## Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal 1998-1999</b>	Budget principal 1997-1998
Corporation commerciale canadienne		
Dépenses	<b>13,293</b>	13,280
Moins :		
Intérêt et autres revenus	<b>2,927</b>	2,538
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>10,366</b>	10,742

# Affaires étrangères et Commerce international

## Agence canadienne de développement international

### **Objectif**

Encourager les efforts des peuples des pays en développement et des pays en transition en vue d'un développement économique et social autonome compatible avec leurs besoins et leur environnement, en collaborant avec eux à la réalisation d'activités de développement et accorder une aide humanitaire pour favoriser les intérêts politiques et économiques du Canada à l'étranger grâce à la promotion de la justice sociale, de la stabilité internationale et des relations économiques à long terme, au profit de la communauté mondiale.

### **Description du secteur d'activité**

#### *Programmes géographiques*

Les programmes géographiques comportent des relations directes entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des pays en développement. Ils sont élaborés en consultation et en collaboration avec les partenaires de ces pays. Ils constituent le principal mécanisme de soutien qu'utilise le gouvernement pour investir à long terme dans des secteurs essentiels du développement durable. Les programmes géographiques représentent environ le tiers du budget de l'aide internationale.

Les projets financés tiennent compte des besoins des pays en développement et de la capacité du Canada de répondre à ces besoins. La valeur des projets, et celle des contrats et des accords de contribution nécessaires à leur exécution, va de milliers de dollars à des dizaines de millions. L'approche et l'objet des projets varient aussi considérablement. À de rares exceptions près, l'aide consentie dans le cadre des programmes géographiques est versée en nature directement par les fournisseurs et agents d'exécution canadiens ou par l'entremise des achats effectués par les pays bénéficiaires, dans le cadre des politiques canadiennes d'aide liée (fonds alloués pour l'achat de biens et de services au Canada) et conformément aux exigences quant au contenu canadien.

Trois directions de programmes géographiques, à savoir les directions générales de l'Afrique et du Moyen-Orient, de l'Asie et des Amériques, se chargent de planifier et de fournir l'aide bilatérale canadienne aux pays admissibles. Les programmes mis en œuvre dans ces régions sont fondés sur l'objectif et les six volets prioritaires de l'aide publique au développement (APD).

#### *Pays en transition*

Le programme de l'Europe centrale et de l'Est (ECE) est conçu pour répondre aux initiatives et pour aider les pays de la région pendant la période critique de transition. Une petite part de l'aide fournie au moyen de ce programme relève de l'APD. Le programme permet de transférer des connaissances et les compétences aux pays de la région grâce au perfectionnement des ressources humaines, au renforcement des institutions, à l'assistance humanitaire et multilatérale, et aux conseils en matière de politiques. Les activités sont mises en œuvre en collaboration avec le secteur privé, les organisations non gouvernementales (ONG), les milieux universitaires, les communautés ethniques et tous les paliers de gouvernement au Canada. Ces partenariats servent de catalyseurs pour susciter, au niveau des projets, des contributions tant chez les partenaires canadiens que chez les partenaires des pays bénéficiaires.

#### *Programmes multilatéraux*

Dans le cadre des programmes multilatéraux, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) collabore avec une vaste gamme d'organisations et d'institutions internationales, dont les agences des Nations Unies (comme l'UNICEF), le Commonwealth et la Francophonie, et les banques de développement régionales pour l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes. La plus grande partie de l'aide humanitaire et des secours d'urgence fournis par l'ACDI est acheminée par l'intermédiaire des programmes multilatéraux.

L'ACDI emploie différents mécanismes pour obtenir des résultats dans les six secteurs prioritaires. De concert avec d'autres organismes donateurs, elle fournit un financement de base à des organisations et institutions multilatérales œuvrant dans ces secteurs. Elle cherche également à influencer sur les pratiques et politiques de ces organisations afin de maximiser l'efficacité des programmes et des opérations. De plus, elle surveille et évalue le rendement des organisations et institutions internationales et fait rapport sur ce rendement.

La Direction générale des programmes multilatéraux vise aussi à améliorer les politiques et pratiques des institutions multilatérales, plus particulièrement pour la coordination des initiatives au niveau des pays, et pour le suivi et l'évaluation des activités sur le terrain. L'accroissement de l'efficacité des organisations internationales est un élément important des programmes multilatéraux.

# Affaires étrangères et Commerce international

## Agence canadienne de développement international

### *Partenariat canadien*

Le Programme de partenariat canadien verse des subventions et des contributions à des organisations canadiennes et internationales pour appuyer leurs activités dans les pays en développement. Il soutient les initiatives de ces organisations (à but lucratif et à but non lucratif) et vise l'établissement de partenariats durables entre le Canada et les pays en développement par l'entremise de projets à coûts partagés. En outre, la Direction générale du partenariat canadien est responsable de la politique en matière de consultations et représente l'Agence dans les relations et les consultations avec les partenaires.

Le Programme de partenariat canadien comporte trois sous-programmes principaux, à savoir le Soutien au secteur bénévole, la Coopération industrielle et les Bourses. Le Programme de coopération industrielle (PCI) encourage les initiatives de développement du secteur privé et favorise la croissance économique dans les pays en développement en appuyant l'établissement de liens à long terme et mutuellement avantageux entre le secteur privé canadien et les pays bénéficiaires.

Le Programme de soutien au secteur bénévole est axé sur le développement communautaire et le renforcement de la capacité des organisations et institutions des pays en développement afin de promouvoir un développement durable dans des secteurs socio-économiques clés. Il favorise la création de liens entre les ONG au Canada et dans les pays en développement, et appuie les organisations et institutions canadiennes qui œuvrent aux niveaux de l'environnement, de la réforme du secteur public, des droits de la personne, de la démocratie et du bon gouvernement afin de promouvoir le transfert de technologie et le renforcement des capacités.

Le Programme de bourses est chargé de gérer différents programmes, ainsi que les règlements et politiques régissant la sélection et le recrutement des coopérants et experts en assistance technique et des stagiaires au pays.

### *Politiques*

La Direction générale des politiques élabore et tient à jour les politiques de l'ACDI dans le cadre de l'objectif et des priorités de l'APD, ainsi que des intérêts et des objectifs de la politique étrangère du Canada. Elle fournit au Ministre, à l'ACDI et à d'autres ministères des conseils et de l'information sur les questions de politiques et de stratégies, ainsi qu'une expertise scientifique et technique. Il arrive également qu'elle vérifie le respect des normes à l'ACDI, comme dans le cas des évaluations environnementales. La Direction générale gère également les consultations sur les questions stratégiques avec des groupes d'intérêt et le grand public.

La Direction générale gère l'Enveloppe de l'aide internationale et les fonds alloués au nom de l'ACDI. Elle gère également la bibliothèque et la documentation de l'Agence, ainsi que plusieurs bases de données nationales et internationales. Elle produit l'information générale requise pour la rédaction des rapports nationaux et internationaux sur les dépenses au titre de l'APD.

À l'échelle internationale, la Direction générale des politiques veille à coordonner les politiques de développement du Canada et celles d'autres pays donateurs, par exemple de concert avec le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Elle représente également les intérêts du Canada aux réunions internationales et veille à ce que les politiques en matière de développement tiennent compte des engagements internationaux pris par le Canada.

### *Communications*

Conformément à la stratégie du gouvernement en matière de communications, la Direction générale des communications aide le Ministre, la Présidente et les directions générales de l'ACDI à s'acquitter de leurs responsabilités à ce niveau. Elle fournit des conseils d'experts, procède à des recherches sur l'opinion publique et à l'analyse des reportages, et produit des documents imprimés et audiovisuels.

Par ses activités de communications, l'Agence souhaite montrer à des publics choisis, dont les jeunes, les décideurs et les façonneurs de l'opinion, que l'ACDI est un organisme d'aide efficace. Elle veut sensibiliser davantage les Canadiens au développement international et à ses impacts et renforcer la collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux en matière de communications. La Direction générale est responsable de l'application de la politique de l'ACDI en matière de communications.

Avec le programme d'information sur le développement, la Direction des communications travaille en collaboration avec les particuliers, les organismes non gouvernementaux et le secteur privé afin d'informer les Canadiens des programmes et des questions connexes de développement, en mettant particulièrement l'accent sur l'importance du rôle et de la contribution que les Canadiens apportent dans les pays en développement.

# Affaires étrangères et Commerce international

## Agence canadienne de développement international

### *Services généraux*

Les Services généraux fournissent à l'Agence des services de soutien qui ne sont pas directement liés à un mécanisme d'exécution en particulier. Ces services sont assurés par les Services à la haute direction de l'Agence, ainsi que par la Direction générale des ressources humaines et services corporatifs et la Direction générale de l'examen du rendement. Leur coût est comptabilisé comme une dépense administrative indirecte plutôt que comme une dépense directe qui peut être facilement imputée à un mécanisme d'exécution.

### **Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998–1999</b>					Budget principal 1997–1998
	Budgétaire			Non-budgétaire	<b>Total</b>	
	Fonction- nement	Paiements de transfert	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Programmes géographiques	41,031	625,763	666,794	.....	<b>666,794</b>	713,243
Pays en transition	6,477	85,437	91,914	.....	<b>91,914</b>	98,925
Programmes multilatéraux	4,672	563,445	568,117	33,384	<b>601,501</b>	564,196
Partenariat canadien	10,813	245,018	255,831	.....	<b>255,831</b>	268,647
Politiques	7,832	.....	7,832	.....	<b>7,832</b>	7,640
Communications	6,098	3,243	9,341	.....	<b>9,341</b>	9,549
Services généraux	33,449	4,263	37,712	.....	<b>37,712</b>	35,520
	<b>110,372</b>	<b>1,527,169</b>	<b>1,637,541</b>	<b>33,384</b>	<b>1,670,925</b>	1,697,720

Affaires étrangères et Commerce international  
 Agence canadienne de développement international

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Pays en transition</i>		
Subventions pour la coopération avec les pays en transition de l'Europe centrale et de l'Est et de l'ancienne Union soviétique	<b>250,000</b>	250,000
<i>Programmes multilatéraux</i>		
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes généraux et des programmes et projets particuliers d'institutions et d'organisations de développement international, et des institutions financières internationales et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	<b>105,970,000</b>	118,321,000
Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim et la malnutrition par le biais des institutions internationales de développement et d'alimentation, des organisations non gouvernementales internationales ou du Centre de recherches pour le développement international, au profit de bénéficiaires dans des pays en développement, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	<b>88,942,000</b>	96,835,000
Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'activités et de programmes généraux de même que de programmes, projets, activités et appels particuliers, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	<b>71,608,000</b>	77,078,000
<i>Partenariat canadien</i>		
Subventions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	<b>71,000,480</b>	93,097,000
Subvention à l'Institut Nord-Sud	<b>923,520</b>	1,000,000
Aide au développement pour l'éducation et la formation des particuliers et dépenses spéciales liées directement à des programmes et à des projets	<b>8,288,000</b>	8,589,000
<i>Services généraux</i>		
Subvention au Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	<b>4,263,000</b>	4,586,000
<b>Total des subventions</b>	<b>351,245,000</b>	399,756,000

Affaires étrangères et Commerce international  
 Agence canadienne de développement international

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Contributions</b>		
<i>Programmes géographiques</i>		
Aide au développement, y compris les dépenses pour des ententes de prêt créées par l'autorité décrite dans les lois de crédits antérieures, à des pays en développement et à des organismes et institutions de ces pays, ainsi que des contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux et régionaux, à des gouvernements provinciaux, à leurs organisations et organismes, et à des sociétés canadiennes du secteur privé, à l'appui de projets, de programmes et d'activités visant des pays ou des régions donnés, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	<b>623,763,000</b>	671,578,000
<i>Pays en transition</i>		
Contributions pour la coopération avec les pays en transition de l'Europe centrale et de l'Est et de l'ancienne Union soviétique	<b>85,187,000</b>	92,380,000
<i>Programmes multilatéraux</i>		
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes généraux et des programmes et projets particuliers d'institutions et d'organisations de développement international, et des institutions financières internationales et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	<b>100,000</b>	100,000
Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim et la malnutrition par l'entremise des institutions internationales de développement, des organisations non gouvernementales internationales ou du Centre de recherches pour le développement international, au profit de bénéficiaires dans des pays en développement, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	<b>100,000</b>	100,000
Contribution à la Banque interaméricaine de développement	<b>2,500,000</b>	2,600,000
Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim et la malnutrition par l'entremise des pays en développement, des organismes et des personnes de ces pays, des organisations non gouvernementales canadiennes ou des institutions de développement, au profit de bénéficiaires dans des pays en développement, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	<b>110,025,000</b>	119,379,000
Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'activités et de programmes généraux de même que de programmes, projets, activités et appels particuliers, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	<b>100,000</b>	100,000
<i>Partenariat canadien</i>		
Contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	<b>107,886,000</b>	94,097,000

Affaires étrangères et Commerce international  
 Agence canadienne de développement international

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
Encouragements à des investisseurs, institutions et organismes canadiens, internationaux et de pays en développement, ainsi qu'à des gouvernements, à l'appui de programmes, de projets et d'activités de coopération industrielle, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	<b>56,920,000</b>	61,700,000
<i>Communications</i>		
Contributions à l'appui du programme d'information sur le développement versées aux organisations canadiennes ou internationales de communications, à d'autres ministères fédéraux, ou des gouvernements provinciaux ou municipaux, à des radiodiffuseurs, des producteurs et d'autres institutions et gouvernements donateurs concernant la production et la diffusion d'information sur le développement, de matériel éducatif et d'activités connexes	<b>3,243,000</b>	3,531,000
<b>Total des contributions</b>	<b>989,824,000</b>	1,045,565,000
<b>Autres paiements de transfert</b>		
<i>Programmes multilatéraux</i>		
(L) Encaissement de billets délivrés aux fonds d'aide des institutions financières internationales conformément à la <i>Loi sur l'aide au développement international (institutions financières)</i>	<b>186,100,000</b>	133,201,000
<b>Total des autres paiements de transfert</b>	<b>186,100,000</b>	133,201,000
<b>Total</b>	<b>1,527,169,000</b>	1,578,522,000

# Affaires étrangères et Commerce international

## Société pour l'expansion des exportations

### Objectif

Soutenir et développer le commerce d'exportation du Canada et la capacité du pays de s'engager dans ce commerce.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Expansion des exportations*

La SEE offre aux exportateurs une vaste gamme de services financiers que l'on peut regrouper en quatre grandes catégories : l'assurance-crédit, qui protège les titulaires de polices contre le défaut de paiement de leurs acheteurs; les services de financement, notamment les prêts directs aux acheteurs étrangers, le financement pré-expédition à long terme, le crédit-bail et le financement de projets; les services de cautionnement, offerts en réponse aux besoins des exportateurs de produire des cautions de soumission, de bonne fin ou de restitution d'acompte; l'assurance-investissement à l'étranger, offerte aux entreprises canadiennes qui investissent dans des pays étrangers.

La SEE se charge également d'administrer le Compte du Canada au nom du gouvernement. Aux termes de la *Loi sur l'expansion des exportations*, le Canada assure le financement des prêts liés à la présente activité et de toute autre exigence de la SEE en matière de capitaux propres.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998-1999	Budget principal 1997-1998
Expansion des exportations		
Versements sur prêts de faveur et provision pour pertes sur prêts (Compte du Canada)	130,000	135,000
Total partiel budgétaire	130,000	135,000
Compte du Canada :		
Versements	325,000	415,000
Moins : Remboursements	172,400	151,300
Total partiel non budgétaire	152,600	263,700
<b>Total des besoins</b>	<b>282,600</b>	<b>398,700</b>



# Affaires étrangères et Commerce international

## Centre de recherches pour le développement international

### **Objectif**

Entreprendre, encourager, soutenir et poursuivre des recherches sur les problèmes des régions du monde en développement et sur les moyens d'application et d'adaptation des connaissances scientifiques, techniques et autres au progrès économique et social de ces régions, et dans la poursuite de ces objectifs :

- s'assurer les services de scientifiques et de techniciens des sciences naturelles et sociales au Canada et à l'étranger;
- aider les régions en développement à se constituer le potentiel et les institutions de recherche de même que les capacités d'innovation dont elles ont besoin pour résoudre leurs problèmes;
- encourager en règle générale la coordination de la recherche en développement international;
- promouvoir la coopération en matière de recherche portant sur les problèmes de développement entre les régions développées et les régions en développement, à leur avantage réciproque.

### **Description du financement par voie de crédits**

#### *Recherche pour le développement*

Programmes d'aide à la recherche – définis par six thèmes : sécurité alimentaire, exploitation équitable des ressources naturelles, protection de la biodiversité, emploi durable, stratégies et politiques pour des sociétés en santé, information et communication – en fonction des aspects du développement et des connaissances nécessaires pour les résoudre. Le Centre préconise et adopte une approche holistique des ressources du savoir qui sont mises au service du développement durable et équitable. Ces actions comprennent des activités de recherche qui sont entreprises autant avec les institutions canadiennes qu'avec celles des pays en développement dans des domaines où le Canada possède une expertise en matière de recherche et développement.

#### *Activités liées à la recherche*

Activités visant à déterminer et à mettre en œuvre des projets de recherche, à faire connaître les résultats des travaux de recherche, à financer la bibliothèque spécialisée du Centre et à offrir des services techniques.

#### *Soutien opérationnel de la recherche*

Soutien à un réseau de bureaux régionaux et de liaison que le Centre maintient à l'étranger et coûts de gestion des directions générales.

#### *Gestion générale*

Octroi des ressources requises pour le Conseil des gouverneurs, les cadres et les services administratifs en général, y compris les services juridiques, financiers et administratifs.

Affaires étrangères et Commerce international  
Centre de recherches pour le développement international

**Sommaire du financement par voie de crédits**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal 1998-1999</b>	Budget principal 1997-1998
<i>Programme</i>		
Recherche pour le développement 83,000	<b>76,965</b>	
Activités liées à la recherche :		
Diffusion de l'information	<b>2,752</b>	2,839
Bibliothèque spécialisée en recherche pour le développement	<b>1,450</b>	1,496
	<b>4,202</b>	4,335
Total du Programme	<b>81,167</b>	87,335
<i>Budget de fonctionnement</i>		
Activités liées à la recherche :		
Soutien technique 8,324	<b>8,420</b>	
Soutien opérationnel de la recherche :		
Bureaux régionaux	<b>4,760</b>	5,943
Gestion des directions générales	<b>3,568</b>	3,652
	<b>8,328</b>	9,595
Gestion générale	<b>12,032</b>	11,081
Total du budget de fonctionnement	<b>28,780</b>	29,000
Total (Programme et budget de fonctionnement)	<b>109,947</b>	116,335
<i>Moins :</i>		
Cofinancement	<b>20,000</b>	20,000
Revenus de placements	<b>780</b>	2,200
Autres revenus	<b>800</b>	800
	<b>21,580</b>	23,000
Utilisation du surplus opérationnel	<b>6,531</b>	5,224
	<b>28,111</b>	28,224
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>81,836</b>	88,111

# Affaires étrangères et Commerce international

## Commission mixte internationale

### Objectif

Mettre en application les responsabilités, fonctions et pouvoirs confiés à la Commission à la suite de traités et d'ententes internationales; à la demande des gouvernements canadien et américain, étudier les questions ou les différends liés à la frontière commune, et formuler les recommandations appropriées. Étudier et, s'il y a lieu, approuver aux termes du Traité des eaux limitrophes de 1909, toute utilisation, dérivation ou obstruction des eaux limitrophes, d'un côté ou de l'autre de la frontière, susceptible de changer le niveau ou le cours naturel des eaux dans l'autre pays.

### Description du secteur d'activité

#### *Opération et administration du bureau de la section canadienne*

Commissaires et personnel; dépenses connexes de fonctionnement; part des dépenses relatives aux études, enquêtes et relevés conjoints assumée par le Canada en vertu des demandes d'approbation et des renvois soumis aux termes du Traité relatif aux eaux limitrophes de 1909, y compris la coordination des travaux des comités d'enquête internationaux; surveillance du travail des comités de contrôle internationaux établis par la Commission; paiement des dépenses résiduelles des enquêtes et des relevés.

#### *Opération et administration du bureau régional des Grands Lacs*

Surveillance, contrôle, coordination et aide aux gouvernements pour l'application de l'Accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs; personnel et fonctionnement du bureau régional selon les arrangements à frais partagés conclus avec les États-Unis; aide requise par le Conseil de la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, le Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs, le Conseil des gestionnaires de la recherche des Grands Lacs et les groupes de travail traitant des questions liées à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998–1999</b>		Budget principal 1997–1998
	Budgétaire	Total	
Opération et administration du bureau de la section canadienne	5,518	<b>5,518</b>	2,252
Opération et administration du bureau régional des Grands Lacs	2,030	<b>2,030</b>	2,209
	<b>7,548</b>	<b>7,548</b>	4,461

# Affaires étrangères et Commerce international

## Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne

### Objectif

Appliquer les dispositions de règlement des différends de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) en fournissant un appui aux groupes spéciaux établis par l'ALÉNA et en maintenant un système de greffe en rapport avec les examens des groupes spéciaux, des comités et les procédures judiciaires des chapitres 11, 14, 19 et 20.

### Description du secteur d'activité

#### *Secrétariat de l'ALÉNA*

Afin de régler les différends résultant de décisions finales sur le dumping, la compensation et le préjudice, on peut substituer à l'examen judiciaire la procédure de révision par groupe spécial prévue au chapitre 19 de l'ALÉNA. Les différends sur l'interprétation et l'application de l'ALÉNA (chapitre 20) peuvent être renvoyés à un groupe spécial de cinq membres. Les différends concernant les dispositions de l'ALÉNA sur l'investissement (chapitre 11) et sur les services financiers (chapitre 14) peuvent être soumis au mécanisme de règlement prévu par l'Accord. Pour l'administration des dispositions sur le règlement des différends, le Secrétariat de l'ALÉNA fournit des services juridiques, professionnels et consultatifs aux groupes spéciaux et aux comités, administre un greffe et coordonne tous les aspects financiers du processus.

Le Secrétariat fournit aussi au besoin une aide à la Commission et appuie les comités et groupes de travail non liés au règlement des différends.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal 1998-1999</b>		Budget principal 1997-1998
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	2,209	<b>2,209</b>	2,180
	<b>2,209</b>	<b>2,209</b>	2,180

# Affaires étrangères et Commerce international

## Administration du pipe-line du Nord

### Objectif

Faciliter la planification et la construction expéditives et efficiente du pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz naturel au mieux des intérêts du Canada, tel que décrit dans la *Loi sur le pipe-line du Nord*.

### Description du secteur d'activité

*Règlement concernant la construction du pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz naturel*

Donner effet à l'Accord entre le Canada et les États-Unis en date du 20 septembre 1977; faciliter la planification et la construction expéditives et efficiente du pipe-line, en tenant compte des intérêts locaux, régionaux et nationaux, y compris ceux des peuples autochtones, et satisfaire aux obligations du gouvernement fédéral à l'égard du pipe-line; faciliter les consultations avec les gouvernements des provinces et des territoires et assurer avec eux une meilleure coordination des activités; maximiser les avantages sociaux et économiques tout en minimisant toutes les répercussions fâcheuses sur le milieu social et sur l'environnement; promouvoir les intérêts économiques et énergétiques nationaux et assurer la plus grande participation possible des Canadiens à tous les aspects de la planification du pipe-line, de sa construction et des fournitures nécessaires à cette fin tout en veillant à ce que la fourniture des biens et services se fasse sur une base généralement concurrentielle.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998–1999		Budget principal 1997–1998
	Budgétaire	Total	
Règlement concernant la construction du pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz naturel	259	259	254
	259	259	254

### **3 Affaires indiennes et du Nord canadien**

Ministère 3-4

Commission canadienne des affaires polaires 3-11



## Affaires indiennes et du Nord canadien

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal 1998-1999	Budget principal 1997-1998
<b>Commission canadienne des affaires polaires</b>			
45	Dépenses du Programme	858	860
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	87	69
<b>Total de l'organisme</b>		<b>945</b>	<b>929</b>



Affaires indiennes et du Nord canadien  
 Ministère  
*Programme de l'administration*

**Objectif**

Donner une orientation générale et une saine gestion au Programme des affaires indiennes et inuites et au Programme des affaires du Nord ainsi qu'à l'efficacité et à l'efficience de la planification, de la comptabilité, du personnel, des communications et d'autres services de soutien administratif.

**Description du secteur d'activité**

*Soutien ministériel*

Fournit des directives en matière de politiques et assure le soutien administratif au Programme des affaires indiennes et inuites et au Programme des affaires du Nord grâce à la haute direction, les politiques et l'orientation stratégique, et les services ministériels.

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal 1998-1999</b>			Budget principal 1997-1998
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Soutien ministériel	70,409	458	<b>70,867</b>	65,141
	<b>70,409</b>	<b>458</b>	<b>70,867</b>	65,141

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998-1999</b>	Budget principal 1997-1998
<b>Contributions</b>		
<i>Soutien ministériel</i>		
Contributions à la Fondation de l'art inuit pour aider les artistes et les artisans inuits des Territoires du Nord-Ouest, du Nouveau-Québec et du Labrador à perfectionner leurs capacités professionnelles et à commercialiser leur art	<b>458,000</b>	458,000
<b>Total</b>	<b>458,000</b>	458,000

Affaires indiennes et du Nord canadien  
 Ministère  
*Programme des affaires indiennes et inuites*

**Objectif**

Aider les Indiens et les Inuits à répondre à leurs aspirations de même qu'à leurs besoins en ce qui a trait à l'autonomie gouvernementale, à l'économie, à la culture, à l'éducation, aux affaires sociales et au développement communautaire; régler les revendications indiennes acceptées au moyen de la négociation; et assurer le respect des obligations et des responsabilités constitutionnelles et législatives du Canada à l'égard des Indiens et des Inuits.

**Description du secteur d'activité**

*Revendications*

Régler les revendications globales acceptées; faire en sorte que le gouvernement respecte, en réglant des revendications particulières, les obligations exposées dans la *Loi sur les Indiens* et les traités et surveiller les ententes de mise en œuvre; fournir du financement de recherche pour le compte des bandes indiennes revendicatrices; et soutenir le ministère de la Justice au sujet des litiges liés aux Premières nations.

*Services aux Indiens et Inuits*

Aider les Indiens et les Inuits à répondre à leurs aspirations de même qu'à leurs besoins en ce qui a trait à l'autonomie gouvernementale, à l'économie, à l'éducation, à la culture, aux affaires sociales et au développement communautaire; et assurer le respect des obligations et des responsabilités constitutionnelles et législatives du Canada à l'égard des Indiens et des Inuits.

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998–1999</b>					<b>Total</b>	Budget principal 1997–1998
	Budgétaire			Total	Non-budgétaire		
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert				
Revendications	54,608	.....	337,450	392,058	45,503	<b>437,561</b>	413,812
Services aux Indiens et Inuits	187,393	5,000	3,571,545	3,763,938	.....	<b>3,763,938</b>	3,700,991
	<b>242,001</b>	<b>5,000</b>	<b>3,908,995</b>	<b>4,155,996</b>	<b>45,503</b>	<b>4,201,499</b>	4,114,803

Affaires indiennes et du Nord canadien  
 Ministère  
*Programme des affaires indiennes et inuites*

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Revendications</i>		
Subventions aux Cris de la Baie-James, aux Cris Oujé-Bougoumou et aux Naskapis du Québec	<b>40,344,000</b>	39,145,000
Subventions en capital aux bandes cries et naskapiques du Québec	<b>11,223,000</b>	11,204,000
Subvention à la Société Makivik dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de la Baie James et du Nord québécois	<b>283,000</b>	269,000
Subventions à des particuliers indiens ou à des bandes indiennes pour le règlement de revendications particulières	<b>31,508,000</b>	31,508,000
Subventions aux bénéficiaires de règlements de revendications territoriales globales ou aux organismes chargés de leur mise en œuvre	<b>13,273,000</b>	18,424,000
(L) Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	<b>124,578,000</b>	119,869,000
Subventions aux bandes visées par le règlement de revendications territoriales portant sur des droits fonciers issus des traités des provinces de la Saskatchewan et du Manitoba	<b>64,793,000</b>	21,982,000
Subvention à l'Association des municipalités rurales de la Saskatchewan pour le paiement aux municipalités rurales d'une indemnité ayant trait à la perte de leur assiette fiscale par suite du règlement de revendications relatives à des droits fonciers issus des traités en Saskatchewan	<b>2,222,000</b>	1,407,000
Subvention à la province de Saskatchewan pour le paiement aux districts scolaires d'une indemnité ayant trait à la perte de leur assiette fiscale par suite du règlement de revendications relatives à des droits fonciers issus des traités en Saskatchewan	<b>2,530,000</b>	1,602,000
<i>Services aux Indiens et Inuits</i>		
(L) Versement de rentes en vertu des traités	<b>1,400,000</b>	1,400,000
Subventions aux bandes de la Colombie-Britannique tenant lieu d'une rente par habitant	<b>300,000</b>	300,000
Subventions à des particuliers indiens et inuits et à des organismes pour favoriser l'essor de l'enseignement primaire et secondaire et l'essor de leur culture	<b>400,000</b>	400,000
Subventions à des particuliers indiens et inuits et à des organismes pour favoriser l'essor de leur régime d'éducation postsecondaire	<b>2,500,000</b>	5,000,000
Subventions à des particuliers et à des organismes pour soutenir l'avancement de la culture indienne et inuite	<b>45,000</b>	45,000
Paiements d'aide sociale à des particuliers, Indiens, Inuits et non-Indiens qui habitent dans des réserves	<b>13,000,000</b>	13,000,000
Subventions à des particuliers pour protéger les enfants, les familles et les particuliers indiens et inuits qui habitent dans des réserves	<b>8,274,000</b>	8,274,000
Subventions aux étudiants et à leurs chaperons pour promouvoir la sensibilisation à la protection contre les incendies dans les écoles dont les bandes et le gouvernement fédéral assurent le fonctionnement	<b>136,000</b>	136,000
Subventions aux bandes indiennes, à leurs conseils de district et aux collectivités inuites pour soutenir leur administration	<b>184,334,000</b>	180,565,000
Paiements aux Premières nations du Yukon aux termes des ententes individuelles d'autonomie gouvernementale	<b>13,886,000</b>	9,017,000

Affaires indiennes et du Nord canadien  
 Ministère  
*Programme des affaires indiennes et inuites*

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
Subventions à la bande indienne Sechelte en vertu de la <i>Loi relative à l'autonomie gouvernementale de la bande indienne Sechelte</i>	<b>3,200,000</b>	3,200,000
Subvention à la bande indienne Miawpukek pour appuyer des programmes désignés	<b>7,594,000</b>	7,229,000
Subventions à des organismes indiens représentatifs pour appuyer leur administration	<b>5,608,000</b>	5,608,000
<b>Total des subventions</b>	<b>531,431,000</b>	479,584,000
<b>Contributions</b>		
<i>Revendications</i>		
Contributions aux requérants autochtones pour la préparation et la présentation de leurs revendications	<b>8,229,000</b>	8,229,000
Contribution à la Commission des Cris et des Naskapis pour la surveillance de la mise en œuvre de la <i>Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec</i>	<b>395,000</b>	570,000
Contributions aux bénéficiaires et à divers organismes de mise en œuvre des règlements de revendications territoriales globales	<b>31,784,000</b>	32,377,000
Contributions à des particuliers, des bandes et des associations indiennes pour le financement de causes types	<b>300,000</b>	300,000
Contributions à des particuliers (y compris des non-Indiens) ou à des groupes de particuliers, des organisations et des bandes au titre de causes types concernant le projet de loi C-31	<b>200,000</b>	200,000
Contribution fédérale à la Commission des traités de la Colombie-Britannique pour les coûts de fonctionnement	<b>2,269,000</b>	1,000,000
Contribution aux commissaires de la Commission des traités de la Colombie-Britannique dans le but de favoriser la participation des Premières nations au processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique	<b>3,360,000</b>	3,640,000
Paiements préalables à une entente définitive, versés aux Premières nations pour l'exécution d'activités relatives à l'admissibilité, à l'inscription et à la ratification concernant le règlement de revendications	<b>159,000</b>	.....
<i>Services aux Indiens et Inuits</i>		
Contributions aux bandes indiennes pour la sélection des terres	<b>505,000</b>	505,000
Contributions aux bandes indiennes pour la gestion de leurs terres et de leurs successions	<b>9,543,000</b>	15,383,000
Contributions aux bandes indiennes pour l'administration de l'inscription	<b>5,806,000</b>	5,774,000
Contributions aux provinces, à des sociétés, à des administrations locales, à des Indiens, aux bandes indiennes et à d'autres organismes pour assurer des services de lutte contre les incendies de forêt sur les terres des réserves	<b>6,245,000</b>	6,007,000
Financement du programme des partenariats indiens pour l'environnement	<b>17,500,000</b>	17,500,000
Contributions destinées à la mise en valeur des ressources	<b>2,879,000</b>	2,879,000
Contributions à la province de Terre-Neuve pour la prestation de programmes et de services aux autochtones de Terre-Neuve et du Labrador	<b>7,775,000</b>	11,052,000

Affaires indiennes et du Nord canadien  
 Ministère  
*Programme des affaires indiennes et inuites*

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
Contributions aux Indiens, Inuits et Innus devant servir à fournir des services publics dans les domaines du développement économique, de l'éducation, des services sociaux, des immobilisations et de l'entretien, et du soutien des administrations indiennes :		
Développement économique	<b>50,570,000</b>	53,917,000
Éducation	<b>1,126,632,000</b>	1,094,446,000
Développement social	<b>1,012,722,000</b>	1,007,879,000
Immobilisations et entretien	<b>872,628,000</b>	880,040,000
Soutien des gouvernements indiens	<b>117,227,000</b>	110,293,000
Contributions aux bandes indiennes et aux collectivités inuites, aux conseils tribaux, conseils de district et autres organismes indiens et inuits, destinées à aider les collectivités à planifier l'autonomie gouvernementale, à se préparer aux négociations de fond en élaborant un mandat en vue des négociations et en élaborant des accords d'autonomie gouvernementale	<b>1,200,000</b>	1,200,000
Contributions aux bandes indiennes et inuites, aux collectivités, aux conseils tribaux, aux conseils de district et autres organismes indiens et inuits destinées à aider les collectivités à préparer leurs négociations sur l'autonomie gouvernementale	<b>2,724,000</b>	4,191,000
Contributions aux collectivités des Premières nations et des Inuits pour faciliter leur participation aux négociations sur le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale	<b>14,700,000</b>	14,700,000
Contribution à la Commission indienne de l'Ontario	<b>384,000</b>	384,000
Contribution à la province de Québec, en matière d'éducation crie et inuite, selon les dispositions de la Convention de la Baie James et du Nord québécois	<b>64,919,000</b>	47,607,000
Contributions aux titres des consultations et de l'élaboration des politiques	<b>16,909,000</b>	18,519,000
<b>Total des contributions</b>	<b>3,377,564,000</b>	3,338,592,000
<b>Postes non requis</b>		
(L) Subvention à la Société régionale inuvialuit relativement à l'indemnité prévue par la <i>Loi sur le règlement des revendications des Inuvialuit de la région de l'ouest de l'Arctique</i>	.....	32,000,000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	32,000,000
<b>Total</b>	<b>3,908,995,000</b>	3,850,176,000

Affaires indiennes et du Nord canadien  
 Ministère  
*Programme des affaires du Nord*

**Objectif**

Promouvoir le développement politique, économique, scientifique et social du nord du Canada; aider les résidents du Nord, y compris les groupes autochtones, à mettre sur pied les institutions politiques et économiques qui leur permettront d'assumer des responsabilités croissantes au sein de la fédération canadienne; gérer efficacement le développement durable des ressources naturelles du Nord en préparation du transfert des responsabilités; préserver, maintenir, protéger et restaurer l'environnement nordique et gérer les intérêts fédéraux, y compris la politique sur le Nord, les relations fédérales-territoriales, le processus de mise en œuvre des ententes relatives aux revendications territoriales et les activités circumpolaires.

**Description du secteur d'activité**

*Affaires du Nord*

Ce secteur d'activité élabore et met en application les politiques et les programmes relatifs au développement politique, économique, social et durable du Nord canadien; gère les volets constitutionnels des relations entre le Ministère et les gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest; négocie et met en œuvre les ententes de transfert de ressources aux gouvernements nordiques; assure la coordination et l'orientation continues de la gestion des intérêts fédéraux dans le Nord; gère les ressources naturelles du Nord et favorise la protection et l'assainissement de l'environnement arctique à l'échelle nationale et internationale; coordonne la mise en œuvre des ententes relatives aux revendications territoriales dans le Nord et met en valeur les intérêts des Autochtones dans le développement du Nord et dans l'industrie de la fourrure partout au Canada; fait la promotion de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes à caractère scientifique et technologique à l'échelle nationale et internationale.

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>			Budget principal 1997–1998
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Affaires du Nord	107,664	90,940	<b>198,604</b>	173,712
	<b>107,664</b>	<b>90,940</b>	<b>198,604</b>	173,712

Affaires indiennes et du Nord canadien  
Ministère  
*Programme des affaires du Nord*

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Affaires du Nord</i>		
Subventions aux universités et instituts canadiens pour la formation en matière de recherche scientifique sur le Nord	<b>636,000</b>	636,000
Subvention à l'Association universitaire canadienne d'études nordiques aux fins de la coordination des activités scientifiques sur le Nord entreprises par les universités canadiennes	<b>76,000</b>	76,000
Subventions aux particuliers et aux organisations au titre de la promotion du développement, de l'utilisation et de la conservation sécuritaires des ressources naturelles du Nord	<b>5,000</b>	5,000
Subvention sous forme de prix accordé à une personne considérée comme ayant apporté une contribution remarquable au domaine des sciences nordiques	<b>4,500</b>	4,500
<b>Total des subventions</b>	<b>721,500</b>	721,500
<b>Contributions</b>		
<i>Affaires du Nord</i>		
Contributions au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour les services de santé dispensés aux Indiens et aux Inuits	<b>38,064,000</b>	37,318,000
Contributions aux gouvernements territoriaux et aux organisations autochtones aux fins de la mise en application de la Convention finale des Inuvialuit	<b>4,447,000</b>	4,360,000
Contributions à la Commission de mise en œuvre du Nunavut en vue de fournir des conseils sur la création du Nunavut	<b>1,965,000</b>	2,300,000
Contributions pour les organismes de mise en œuvre du Nunavut aux fins de l'établissement du gouvernement du Nunavut	<b>40,694,000</b>	32,415,000
Contributions aux particuliers, aux organisations et autres niveaux de gouvernement au titre des initiatives de consultation, de recherche, de formation, de création d'emplois et autres, liées à la promotion des intérêts dans le développement politique, social, économique et culturel du Nord	<b>1,258,300</b>	258,300
Contributions au titre des services de consultation fournis aux Inuits dans le Sud	<b>80,000</b>	80,000
Contributions au gouvernement du Territoire du Yukon et au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest dans le cadre de projets de développement et d'infrastructure régionaux	<b>1,674,000</b>	.....
Contributions aux particuliers, organisations et autres niveaux de gouvernement au titre de la promotion du développement, de l'utilisation, de la conservation et de la protection sécuritaires des ressources naturelles du Nord	<b>2,036,100</b>	36,100
<b>Total des contributions</b>	<b>90,218,400</b>	76,767,400
<b>Postes non requis</b>		
Contributions aux gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest au titre des ententes de développement économique Canada–Yukon et Canada–T.N.-O. sur le développement économique	.....	2,774,000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	2,774,000
<b>Total</b>	<b>90,939,900</b>	80,262,900

# Affaires indiennes et du Nord canadien

## Commission canadienne des affaires polaires

### Objectif

Favoriser le développement et la diffusion des connaissances relatives aux régions polaires.

### Description du secteur d'activité

#### *Commission canadienne des affaires polaires*

Pour s'acquitter de son mandat, la Commission organisera, parrainera et financera des conférences, des ateliers et des réunions; mettra en place le Réseau canadien d'informations polaires qui sera le principal outil pour diffuser des informations concernant les régions polaires; appuiera et effectuera des études spéciales relatives aux questions polaires; décernera des distinctions pour des contributions dans les domaines liés à son mandat; et déposera un rapport annuel au Parlement.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998–1999			Budget principal 1997–1998
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Commission canadienne des affaires polaires	927	18	945	929
	<b>927</b>	<b>18</b>	<b>945</b>	929

### Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal 1998–1999	Budget principal 1997–1998
<b>Contributions</b>		
<i>Commission canadienne des affaires polaires</i>		
Contributions aux particuliers, aux organisations, aux associations et aux institutions pour soutenir la recherche et des activités qui ont trait aux régions polaires	18,000	18,000
<b>Total</b>	<b>18,000</b>	18,000



## **4 Agriculture et Agroalimentaire**

Ministère 4-3

Commission canadienne du lait 4-7

Agence canadienne d'inspection des aliments 4-8

# Agriculture et Agroalimentaire

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal 1998–1999	Budget principal 1997–1998
<b>Agriculture et Agroalimentaire</b>			
<b>Ministère</b>			
1	Dépenses de fonctionnement	361,286	564,428
5	Dépenses en capital	38,545	46,254
10	Subventions et contributions	275,944	256,274
(L)	Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i>	200	200
(L)	Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i>	65,500	26,500
(L)	Prêts garantis en vertu de la <i>Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative</i>	4,000	4,000
(L)	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programmes de transition pour les viandes rouges	3,153	3,033
(L)	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programme d'innovation en agroalimentaire	30,100	19,900
(L)	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programme d'assurance-récolte	217,600	210,200
(L)	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Fonds de développement Canada/Nouvelle-Écosse pour le secteur pomicole	130	130
(L)	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programme de refinancement de la dette du Nouveau-Brunswick de 1994	80	120
(L)	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Compte de stabilisation du revenu net	254,647	209,900
(L)	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programmes complémentaires de sécurité du revenu	122,482	92,344
(L)	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire – Traitement et allocation pour automobile	49	49
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	46,341	70,082
(L)	Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	27	(1,006)
	Poste non requis		
–	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programme complémentaire pour le secteur des cultures	.....	200
<b>Total du Ministère</b>		<b>1,420,084</b>	<b>1,502,608</b>
<b>Commission canadienne du lait</b>			
15	Dépenses du Programme	2,390	2,379
<b>Total de l'organisme</b>		<b>2,390</b>	<b>2,379</b>
<b>Agence canadienne d'inspection des aliments</b>			
20	Dépenses de fonctionnement et contributions	213,085	.....
25	Dépenses en capital	10,424	.....
(L)	Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en vertu de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i>	1,500	.....
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	43,022	.....
<b>Total de l'organisme</b>		<b>268,031</b>	<b>.....</b>

# Agriculture et Agroalimentaire Ministère

## Objectif

Notre objectif est de promouvoir et d'appuyer, de façon durable, une industrie agricole et agroalimentaire en pleine croissance, concurrentielle et axée sur les marchés et de promouvoir également le développement économique de la collectivité rurale.

## Description des secteurs d'activité

### *Croissance des marchés*

Par l'entremise de son secteur d'activité Croissance des marchés, Agriculture et Agroalimentaire Canada fait la promotion du commerce, du développement des marchés ainsi que des entreprises et des produits prêts à l'exportation. Ce secteur d'activité réunit les activités du Ministère et des agences du portefeuille qui améliorent l'accès aux marchés et qui favorisent le développement des marchés et les investissements. Il vise à améliorer et à garantir l'accès aux marchés afin d'offrir aux clients des possibilités d'accroissement du commerce, particulièrement de produits agroalimentaires à forte valeur ajoutée, sur les marchés nationaux et internationaux. Il vise également à créer de nouveaux débouchés commerciaux, à assurer une plus grande disponibilité des marchés dans le secteur agricole et agroalimentaire canadien, et à aider l'industrie à attirer de nouveaux investissements en préparant la voie pour un meilleur climat d'investissement dans le secteur et ainsi permettre de faire de l'industrie agroalimentaire canadienne un marché de choix pour les investisseurs canadiens et étrangers.

Le fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains relève également de ce secteur d'activité. Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement de \$12,000,000 au titre du fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 1998	15,252
Moins :	
Budget principal des dépenses de 1998-1999	27
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 1999	15,225

### *Innovation pour un avenir durable*

Le secteur d'activité Innovation pour un avenir durable touche les activités de recherche et de développement, ainsi que celles de transfert de technologie d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Ces activités visent à réduire les coûts de production et de transformation des produits agricoles et agroalimentaires, à améliorer la qualité et la sécurité de ces produits, de même qu'à concevoir et à promouvoir des pratiques de production et de transformation qui sont sécuritaires et durables pour l'environnement. Ce secteur d'activité touche également la participation directe aux programmes axés sur la conservation et la gestion des ressources agricoles. Un élément majeur est la promotion d'une meilleure compréhension des questions environnementales qui touchent le secteur et l'élaboration de politiques et de programmes appropriés qui appuient un environnement durable à long terme. Certaines activités de ce secteur d'activité sont réalisées à l'interne par le truchement d'un important réseau de centres de recherches et d'autres installations, mais d'autres sont réalisées grâce à des partenariats et à des accords avec des provinces, des universités, des collectivités et le secteur privé.

### *Fondation solide pour le secteur et les collectivités rurales*

Le secteur d'activité Fondation solide pour le secteur et les collectivités rurales comprend les activités ministérielles qui rehaussent la viabilité économique et l'autonomie du secteur agricole et agroalimentaire et qui font la promotion du développement économique des collectivités rurales. Ces activités comprennent les programmes nationaux de sécurité du revenu qui s'occupent de la gestion des risques de production et de commercialisation, les initiatives qui aident le secteur à s'adapter à un climat commercial en pleine évolution, les politiques de réglementation et d'encadrement surtout en ce qui a trait aux secteurs gérés par l'alimentation et les grains et la promotion du secteur des coopératives et du développement de l'infrastructure des Prairies. Ce secteur d'activité comprend aussi des initiatives qui font en sorte que les programmes fédéraux, avantages et services sont autant accessibles dans les régions rurales que dans les autres.

# Agriculture et Agroalimentaire Ministère

## *Politiques et services ministériels*

Ce secteur d'activité réunit les politiques et l'infrastructure ministérielles dont Agriculture et Agroalimentaire Canada a besoin pour remplir son mandat envers les Canadiens de la façon la plus efficace et la plus efficiente possible, tout en créant pour ses employés un milieu de travail positif. Les activités de gestion dans des domaines comme les ressources humaines, les finances et l'administration, les communications et l'examen des programmes sont l'apanage de ce secteur, mais il incombe en fait à tous les employés de renforcer la capacité d'Agriculture et Agroalimentaire Canada d'obtenir des résultats au profit du secteur agricole et agroalimentaire et des contribuables canadiens.

Le fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel relève également de ce secteur d'activité. Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement de \$2,000,000 au titre du fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 1998	4,051
Plus :	
Budget principal des dépenses de 1998–1999	.....
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 1999	4,051

## **Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998–1999</b>				<b>Total</b>	Budget principal 1997–1998
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
* Croissance des marchés	106,684	.....	97,157	56,279	<b>147,562</b>	.....
Innovation pour un avenir durable	284,600	31,545	45,162	10,396	<b>350,911</b>	.....
Fondation solide pour le secteur et les collectivités rurales	49,363	.....	831,509	7,100	<b>873,772</b>	.....
** Politiques et services ministériels	55,045	7,000	8	14,214	<b>47,839</b>	.....
Recherche et développement agricoles	.....	.....	.....	.....	.....	255,060
Inspection et réglementation	.....	.....	.....	.....	.....	221,159
Politiques et programmes d'économie agricole	.....	.....	.....	.....	.....	751,417
Services à l'industrie et aux marchés	.....	.....	.....	.....	.....	126,548
Rétablissement, viabilité et développement des Prairies rurales	.....	.....	.....	.....	.....	64,528
Gestion et services intégrés	.....	.....	.....	.....	.....	84,902
Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	.....	.....	.....	.....	.....	(1,006)
	<b>495,692</b>	<b>38,545</b>	<b>973,836</b>	<b>87,989</b>	<b>1,420,084</b>	1,502,608

\* Le secteur d'activité Croissance des marchés comprend le fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains. Pour plus de renseignements, veuillez vous reporter au Rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

\*\* Le secteur Politiques et services ministériels comprend le fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel. Pour plus de renseignements, veuillez vous reporter au Rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

# Agriculture et Agroalimentaire Ministère

## Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal 1998–1999	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Croissance des marchés</i>		
(L) Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i>	200,000	200,000
<i>Innovation pour un avenir durable</i>		
Recherches agricoles dans les universités et dans d'autres organisations scientifiques au Canada	999,000	999,000
Subventions aux organisations dont les activités appuient l'aménagement et la conservation des sols et de l'eau	38,000	38,000
Subventions aux organisations afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	3,500,000	.....
<i>Fondation solide pour le secteur et les collectivités rurales</i>		
Subventions aux organisations dans le cadre des Programmes complémentaires de sécurité du revenu	10,267,000	3,000,000
Subventions aux particuliers et aux organisations à l'appui de la réforme du transport du grain	2,938,000	10,029,000
Subventions aux organisations afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	24,024,000	17,000,000
<i>Politiques et services ministériels</i>		
Subventions à des particuliers pour leur participation à la diffusion nationale de l'information agricole fédérale	3,000	3,000
<b>Total des subventions</b>	<b>41,969,000</b>	<b>31,269,000</b>
<b>Contributions</b>		
<i>Croissance des marchés</i>		
*(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i>	65,500,000	26,500,000
(L) Prêts garantis en vertu de la <i>Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative</i>	4,000,000	4,000,000
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programmes de transition pour les viandes rouges	3,153,000	3,033,000
Contributions en vertu du Programme de commerce agroalimentaire 2000	13,167,000	13,042,000
Initiatives en vertu des ententes sur le développement économique et régional	2,137,000	4,300,000
Contribution à l'égard du programme de prêts basés sur le prix des produits agricoles	9,000,000	20,000,000
<i>Innovation pour un avenir durable</i>		
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programme d'innovation en agroalimentaire	30,100,000	19,900,000
Contributions à l'appui des organisations participant à la recherche et au développement agricoles	715,000	715,000
Contribution à la Société de l'usine-pilote de protéines, d'huile et d'amidon (PHA)	2,700,000	2,700,000
Contributions relatives au Programme national de la conservation du sol et de l'eau	1,375,000	.....
Contributions aux agriculteurs et éleveurs véritables, aux groupements d'agriculteurs et aux petites communautés du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la région de la Rivière-de-la-Paix en Colombie-Britannique pour la mise en place de sources d'approvisionnement fiables en eau	5,735,000	5,060,000

\* Comprend le financement déjà prévu en vertu de la *Loi sur le paiement anticipé des récoltes* et de la *Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies* qui ont été incorporées à la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*.

# Agriculture et Agroalimentaire Ministère

## Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal 1998-1999	Budget principal 1997-1998
<i>Fondation solide pour le secteur et les collectivités rurales</i>		
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programme d'assurance-récolte	217,600,000	210,200,000
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Fonds de développement Canada/Nouvelle-Écosse pour le secteur pomicole	130,000	130,000
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programme de refinancement de la dette du Nouveau-Brunswick de 1994	80,000	120,000
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)	254,647,000	209,900,000
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programmes complémentaires de sécurité du revenu	122,482,000	92,344,000
Contributions en vertu du Programme d'Agriculture et Agroalimentaire Canada de bourses d'étude	500,000	.....
Paiements versés aux agriculteurs pour des produits agricoles par le gouverneur en conseil en vertu de la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	108,600,000	140,600,000
Contributions en vertu du Programme national de l'adaptation à l'analyse des risques et à la maîtrise des points critiques	6,342,000	5,750,000
Contributions en vertu du Programme canadien d'agro-infrastructure	47,919,900	3,860,000
Contribution au Programme des 4-H et au Programme national de sécurité à la ferme	1,483,000	1,550,000
Contributions en vertu du Programme canadien de gestion d'entreprise agricole	11,575,000	10,000,000
Contributions en vertu du Programme de planification d'entreprise agricole	7,576,000	3,400,000
Contributions afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	15,345,000	.....
<i>Politiques et services ministériels</i>		
Contribution au Conseil canadien de la sécurité à l'appui de la Semaine nationale de la sécurité à la ferme	5,000	5,000
<b>Total des contributions</b>	<b>931,866,900</b>	<b>777,109,000</b>
<b>Postes non requis</b>		
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programme complémentaire pour le secteur des cultures	.....	200,000
Contributions au titre du Programme d'accroissement des liquidités pour les récoltes de 1996	.....	11,500,000
Subventions aux personnes, sociétés, entreprises et associations coopératives en vertu du Programme de subvention à l'aide en orientation spécialisée	.....	25,000
Indemnités pour animaux abattus aux termes de la <i>Loi sur la santé des animaux</i>	.....	385,000
Contributions aux provinces, conformément aux Règlements sur l'indemnisation des propriétaires d'animaux qui meurent de la rage édictés par le gouverneur en conseil, de montants ne dépassant pas les deux cinquièmes des montants versés par les provinces aux propriétaires d'animaux morts des suites de la rage	.....	112,000
Indemnités, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, aux propriétaires d'animaux morts des suites de la fièvre charbonneuse	.....	7,000
Aide en vue de l'ajustement à long terme de l'industrie de l'horticulture	.....	379,000
Contribution à l'égard du processus d'examen de l'endettement agricole	.....	760,000
Entente de partenariat Canada-Manitoba sur l'infrastructure hydraulique des municipalités pour la diversification de l'économie rurale	.....	1,055,000
<b>Total des postes non requis</b>	<b>.....</b>	<b>14,423,000</b>
<b>Total</b>	<b>973,835,900</b>	<b>822,801,000</b>

# Agriculture et Agroalimentaire

## Commission canadienne du lait

### Objectif

Offrir aux producteurs de lait et de crème qui sont efficaces l'occasion d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement et assurer aux consommateurs de produits laitiers un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de bonne qualité.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Administration et opérations*

La Commission canadienne du lait est autorisée à acheter, à entreposer, à transformer et à écouler des produits laitiers; à effectuer des paiements aux producteurs de lait et de crème dans le but de stabiliser le prix du lait de transformation et de crème; à faire des recherches sur toute question relative à la production, à la transformation et à la mise en marché de tout produit laitier; à participer à la promotion des produits laitiers et à recevoir des fonds pour l'écoulement de produits laitiers. La Commission fixe annuellement le prix cible du lait de transformation, la marge des transformateurs et les prix de soutien pour le beurre et la poudre de lait écrémé. De plus, la Commission dirige le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait, un comité mixte du gouvernement et de l'industrie qui coordonne la gestion de l'offre du lait de transformation et de la crème sur une base nationale.

Le financement des coûts de mise en marché et d'administration de la Commission provient du gouvernement du Canada, des producteurs et du marché.

La Commission administre le programme du gouvernement fédéral de paiement mensuel aux producteurs admissibles. La Commission exporte les produits non requis sur le marché canadien et administre des programmes de commercialisation au nom des intervenants de l'industrie laitière, y compris le Programme d'innovation en matière de produits laitiers, le Programme optionnel d'exportation et le Programme d'aide à l'alimentation animale. La Commission est également responsable des dépenses des commissaires et des soixante-deux membres du personnel administratif requis pour gérer ses activités au nom du secteur laitier.

En collaboration avec les autorités provinciales, la Commission administre aussi le système national d'établissement de prix et de mise en commun pour le lait de classes spéciales au nom de l'industrie laitière.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998-1999	Budget principal 1997-1998
Administration et opérations		
Allocations de soutien direct aux producteurs	108,600	140,600
Frais d'administration	2,390	2,379
Total partiel	110,990	142,979
Moins :		
Financement provenant du Ministère	108,600	140,600
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>2,390</b>	<b>2,379</b>

# Agriculture et Agroalimentaire

## Agence canadienne d'inspection des aliments

### Objectif

Rehausser l'efficacité et l'efficience de l'inspection fédérale et des services connexes en ce qui concerne les aliments, la protection des végétaux et la santé des animaux.

### Description du secteur d'activité

#### *Innocuité des aliments, accès au marché et protection des consommateurs*

L'Agence canadienne d'inspection des aliments offre des services d'inspection et des services connexes comme ceux liés à la politique d'inspection, à l'évaluation et à la vérification, à la recherche, à l'établissement de normes, aux enquêtes sur les fraudes commerciales, à la promotion du commerce, à l'enregistrement et à la certification, ainsi qu'à la conformité et à l'application. Ces services ont pour but de s'assurer que les produits alimentaires destinés aux consommateurs canadiens et étrangers satisfont aux normes de salubrité, de qualité, de manutention, d'identité, de transformation et d'étiquetage des marchés intérieurs ou extérieurs, ou d'aider à protéger l'éventail de ressources animales et végétales du Canada contre l'introduction ou la propagation de ravageurs et de maladies d'importance économique et sanitaire.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998–1999				Total	Budget principal 1997–1998
	Budgétaire					
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Innocuité des aliments, accès au marché et protection des consommateurs	302,657	10,424	2,344	47,394	<b>268,031</b>	.....
<b>Total</b>	<b>302,657</b>	<b>10,424</b>	<b>2,344</b>	<b>47,394</b>	<b>268,031</b>	.....

Nota : Bien que l'Agence a été mise sur pied le 1<sup>er</sup> avril 1997, les ressources pour 1997–1998 ont été incorporées au Budget principal des dépenses d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, de Pêches et Océans Canada et de Santé Canada. Tous les crédits ont été transférés par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses.



Agriculture et Agroalimentaire  
 Agence canadienne d'inspection des aliments

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998-1999</b>	Budget principal 1997-1998
<b>Contributions</b>		
<i>Innocuité des aliments, accès au marché et protection des consommateurs</i>		
Versement aux provinces conformément aux règlements édictés par le gouverneur en conseil sur l'indemnisation des victimes de la rage, de montants ne dépassant pas les deux cinquièmes des montants payés par les provinces aux propriétaires d'animaux morts de la rage	<b>112,000</b>	.....
Indemnités versées, conformément aux dispositions approuvées par le gouverneur en conseil, aux propriétaires d'animaux morts des suites de la fièvre charbonneuse	<b>7,000</b>	.....
Contributions à l'appui des initiatives qui contribuent à améliorer, à faire avancer et à promouvoir le système fédéral d'inspection	<b>725,000</b>	.....
(L) Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en vertu de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i> .	<b>1,500,000</b>	.....
<b>Total</b>	<b>2,344,000</b>	.....

## **5 Anciens combattants**

Ministère 5-2

## Anciens combattants

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Anciens combattants</b>		
<i>Programme des anciens combattants</i>		
1 Dépenses de fonctionnement	<b>540,525</b>	513,202
5 Subventions et contributions	<b>1,386,937</b>	1,377,386
(L) Ministre des Anciens combattants – Traitement et allocation pour automobile	<b>49</b>	.....
(L) Crédits de réadaptation, en vertu de l'article 8, et remboursements, en vertu de l'article 15 de la <i>Loi sur les indemnités de service de guerre</i> , de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i>	<b>12</b>	12
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	<b>10</b>	10
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	<b>175</b>	175
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>28,829</b>	23,097
<i>Total du Programme</i>	<b>1,956,537</b>	<b>1,913,882</b>
<i>Tribunal des anciens combattants (révision et appel)</i>		
10 Dépenses du Programme	<b>6,696</b>	6,689
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>1,257</b>	1,016
<i>Total du Programme</i>	<b>7,953</b>	<b>7,705</b>
<b>Total du Ministère</b>	<b>1,964,490</b>	1,921,587

# Anciens combattants

## *Programme des anciens combattants*

### Objectif

Contribuer au bien-être financier, physique et social des anciens combattants et d'autres personnes admissibles, en reconnaissance des sacrifices qu'ils ont consentis au service de leur pays; et garder le souvenir de ces sacrifices à la mémoire de tous les Canadiens.

### Description du secteur d'activité

#### *Prestations et services*

Le secteur d'activité des prestations et services comprend quatre secteurs de services constitutifs : pensions et allocations, services juridiques des pensions, soins de santé et commémoration. Ces secteurs de services permettent d'offrir, de façon équitable et rapide, une compensation pour les souffrances associées à l'invalidité et à la perte de possibilités d'enrichissement; de l'aide de conseillers juridiques professionnels; la prestation de programmes de soins de santé et sociaux novateurs et de programmes visant à reconnaître davantage les exploits et les sacrifices consentis par les groupes de clients du Portefeuille, et d'en faire honneur.

#### *Administration ministérielle*

Le secteur d'activité de l'administration ministérielle comprend les fonctions ministérielles suivantes : bureaux du ministre, du sous-ministre, du sous-ministre adjoint des Services ministériels, du règlement des conflits et d'accès à l'information et protection des renseignements personnels; ainsi que des services de secrétariat exécutif (incluant les lois et les règlements); communications; planification ministérielle; finances (y compris les fonctions de gestion de l'immobilier); ressources humaines; gestion de l'information; services de soutien de la gestion; vérification et évaluation; et services de sécurité. Ces fonctions fournissent la gestion ministérielle et le soutien administratif qui habiliteront le Portefeuille à effectuer l'établissement de l'orientation, la gestion du changement et l'évaluation du rendement.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998–1999			Budget principal 1997–1998
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Prestations et services	534,954	1,387,122	<b>1,922,076</b>	1,881,618
Administration ministérielle	34,449	12	<b>34,461</b>	32,264
	<b>569,403</b>	<b>1,387,134</b>	<b>1,956,537</b>	1,913,882

Nota : Le Budget principal des dépenses de 1997–1998 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées au Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) de 1998–1999.

Anciens combattants  
*Programme des anciens combattants*

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Prestations et services</i>		
Traitement et indemnités connexes	<b>1,500,000</b>	1,500,000
Pensions d'invalidité et de décès, y compris les pensions accordées en vertu de l'ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, C.P. 45/8848 du 22 novembre 1944, qui sont régies par les dispositions de la <i>Loi sur les pensions</i> ; indemnisation pour les anciens prisonniers de guerre en vertu de la <i>Loi sur les pensions</i> ; et allocations spéciales dans le cas de Terre-Neuve	<b>1,160,866,000</b>	1,139,990,000
Paiements effectués en vertu du Règlement sur le paiement d'indemnités dans le cas d'accidents d'aviation	<b>750,000</b>	750,000
Paiements de prestations pour bravoure	<b>71,000</b>	71,000
Allocations aux anciens combattants et allocations de guerre pour les civils	<b>40,000,000</b>	45,000,000
Assistance accordée en conformité avec les dispositions du Règlement sur le Fonds de secours	<b>2,000,000</b>	2,000,000
Association canadienne des anciens combattants du Royaume-Uni	<b>1,000</b>	1,000
Autres prestations :		
Aide en matière d'éducation aux enfants des anciens combattants décédés	<b>131,000</b>	281,000
Formation universitaire et professionnelle	<b>100,000</b>	264,000
Aide aux anciens combattants canadiens – District d'outre-mer	<b>390,000</b>	390,000
Remboursement, en vertu du paragraphe 10(3) de la <i>Loi sur la réadaptation des anciens combattants</i> (S.R.C. 1970, ch. V-5)	<b>2,000</b>	2,000
Société dite Last Post Fund	<b>16,319,000</b>	16,319,000
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	<b>6,648,000</b>	6,648,000
Cimetière commémoratif des Nations Unies en Corée	<b>70,000</b>	60,000
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	<b>10,000</b>	10,000
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	<b>175,000</b>	175,000
<i>Administration ministérielle</i>		
Paiements en vertu de la <i>Loi sur les indemnités de service de guerre</i> (S.R.C., 1970, ch. W-4):		
(L) Crédits de réadaptation en vertu de l'article 8	<b>2,000</b>	2,000
(L) Remboursement, en vertu de l'article 15, de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i>	<b>10,000</b>	10,000
<b>Total des subventions</b>	<b>1,229,045,000</b>	1,213,473,000

Anciens combattants  
*Programme des anciens combattants*

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Contributions</b>		
<i>Prestations et services</i>		
Contributions accordées aux anciens combattants, en vertu du Programme pour l'autonomie des anciens combattants, afin de les aider à payer les coûts des services complémentaires de santé non couverts par les programmes de soins médicaux provinciaux	<b>152,473,000</b>	157,963,000
Contributions aux provinces respectives, conformément aux accords relatifs à la cession des hôpitaux du Ministère	<b>5,616,000</b>	6,129,000
<b>Total des contributions</b>	<b>158,089,000</b>	164,092,000
<b>Postes non requis</b>		
Fonds de bienfaisance de l'Armée	.....	18,000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	18,000
<b>Total</b>	<b>1,387,134,000</b>	1,377,583,000

## Anciens combattants

### *Tribunal des anciens combattants (révision et appel)*

#### **Objectif**

Donner aux clients la possibilité d'obtenir une audience de révision et d'appel pour assurer l'équité dans le processus de décision en matière de pensions d'invalidité et d'allocations aux anciens combattants.

#### **Description du secteur d'activité**

##### *Tribunal des anciens combattants (révision et appel)*

Le Tribunal des anciens combattants (révision et appel) est un organisme quasi-judiciaire indépendant qui rend des décisions en matière de révision et d'appel des pensions, et qui se prononce sur les appels interjetés dans des dossiers d'allocations aux anciens combattants.

#### **Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998–1999</b>		Budget principal 1997–1998
	Budgétaire	<b>Total</b>	
	Fonction- nement		
Tribunal des anciens combattants (révision et appel)	7,953	<b>7,953</b>	7,705
	<b>7,953</b>	<b>7,953</b>	7,705

## **6 Citoyenneté et Immigration**

Ministère 6-3

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du

Canada 6-6



# Citoyenneté et Immigration

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal 1998-1999	Budget principal 1997-1998
<b>Citoyenneté et Immigration</b>		
<b>Ministère</b>		
1	291,654	284,353
5	5,000	7,500
10	315,135	256,235
(L) Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration – Traitement et allocation pour automobile	49	49
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	34,001	27,032
<b>Total du Ministère</b>	<b>645,839</b>	<b>575,169</b>
<b>Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada</b>		
15	66,461	68,183
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10,484	8,844
<b>Total de l'organisme</b>	<b>76,945</b>	<b>77,027</b>

# Citoyenneté et Immigration

## Ministère

### Objectif

L'objectif du programme est de faire en sorte que les personnes qui entrent au Canada et qui font ensuite partie de la société canadienne contribuent aux intérêts économiques et sociaux du Canada, que la santé et la sécurité des Canadiens soient protégées, et que les politiques et les programmes de citoyenneté et d'immigration soient gérés en fonction des besoins et des capacités du Canada ainsi que de ses responsabilités et engagements internationaux.

### Description du secteur d'activité

#### *Maximiser les avantages offerts par les migrations internationales*

Le secteur d'activité, Maximiser les avantages offerts par les migrations internationales, élabore des politiques et des programmes pour la sélection des immigrants et l'évaluation des visiteurs; recommande au Ministre le nombre prévu d'immigrants qui seront admis au Canada annuellement; évalue les qualités des personnes souhaitant s'établir de façon permanente au Canada à la lumière des critères s'appliquant aux immigrants; évalue les étudiants étrangers et les travailleurs temporaires éventuels à la lumière des critères pertinents; et évalue le risque que les immigrants, les visiteurs, les travailleurs temporaires et les étudiants étrangers éventuels présentent pour la santé des Canadiens et la durabilité du système de santé canadien.

#### *Maintenir la tradition humanitaire du Canada*

Le secteur d'activité, Maintenir la tradition humanitaire du Canada, assure un leadership international pour ce qui est de trouver des solutions durables aux problèmes liés aux réfugiés, notamment au moyen du rapatriement volontaire, de l'intégration locale, de la réinstallation dans un autre pays, ou de l'adoption d'approches régionales à l'égard du partage des responsabilités; élabore et met en œuvre des politiques et des programmes de nature à aider le Canada à respecter ses engagements ainsi que ses obligations en matière de protection, sur les plans national et international; sélectionne à l'étranger des réfugiés parrainés par le gouvernement et le secteur privé, conformément aux niveaux présentés annuellement au Parlement; offre des services de santé essentiels et d'urgence aux revendicateurs du statut de réfugié et aux réfugiés au sens de la Convention qui sont dans le besoin et qui ne sont pas couverts par un régime d'assurance-maladie provincial (Programme fédéral de santé intérimaire); dans le cadre du programme de prêts aux immigrants et du programme d'aide à la réinstallation, offre une aide financière aux réfugiés dont la demande de réinstallation a été acceptée; et aide la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) à prendre des décisions éclairées et en temps opportun en lui fournissant, relativement aux problèmes concernant les réfugiés, de l'information portant sur des cas et des pays en particulier, dans le cadre d'un protocole d'entente conclu entre le Ministère et la Commission.

#### *Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants*

Le secteur d'activité, Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants, élabore des politiques et des programmes qui assurent la promotion de l'intégration et de la citoyenneté; offre une aide de base aux nouveaux arrivants dès leur entrée au Canada; s'assure que le gouvernement fédéral s'acquitte de ses responsabilités à l'égard des immigrants auxquels il accorde la résidence permanente; informe les nouveaux Canadiens éventuels sur les droits et les responsabilités attachés à la citoyenneté canadienne; assure la promotion de la valeur de la citoyenneté canadienne auprès des nouveaux arrivants; et applique et interprète la *Loi sur la citoyenneté*.

# Citoyenneté et Immigration

## Ministère

### *Gérer l'accès au Canada*

Le secteur d'activité, Gérer l'accès au Canada, élabore des politiques et des programmes afin d'empêcher qu'on recoure abusivement aux programmes du Canada concernant la citoyenneté, l'immigration et les réfugiés, et d'assurer la protection des Canadiens ainsi que la sécurité du Canada; contribue à la gestion des migrations et des déplacements internationaux en luttant contre les migrations clandestines, y compris le trafic des personnes, tout en facilitant le mouvement des voyageurs légitimes; admet au Canada les personnes respectant les dispositions de la *Loi sur l'immigration* et ses règlements; refuse l'admission aux personnes ne respectant pas ces dispositions, y compris les criminels et les terroristes; détecte les cas où l'on recourt abusivement aux programmes concernant la citoyenneté, l'immigration et les réfugiés; gère les cas soumis à la CISR, à la Cour fédérale et à d'autres tribunaux; détient les personnes qui posent un risque grave pour les Canadiens ou qui, selon toute vraisemblance, refuseraient de comparaître aux fins de poursuites judiciaires en matière d'immigration; et renvoie les personnes n'ayant pas légalement le droit de demeurer au Canada.

### *Offrir des services ministériels*

Le secteur d'activité, Offrir des services ministériels, coordonne les processus de planification et d'examen de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC); gère la façon dont les deniers publics sont dépensés et utilisés; développe et supervise des activités de recouvrement des coûts/de production de recettes; offre des services administratifs, financiers et du personnel au Ministère, ainsi qu'une orientation fonctionnelle aux directeurs généraux des secteurs de service et de l'exécution des programmes; gère, coordonne et maintient l'infrastructure des technologies de l'information afin d'aider à la prise de décisions et à la mesure du rendement, et d'améliorer la prestation des services; mène des recherches sur des questions liées à la citoyenneté et à l'immigration, et diffuse les résultats de ces recherches; coordonne l'élaboration d'une politique de citoyenneté et d'immigration et positionne le Ministère au sein du programme socio-économique du gouvernement; conçoit et diffuse de l'information sur les objectifs, les politiques, les programmes et les activités de CIC; influence l'environnement opérationnel du programme pour en favoriser le succès, notamment en favorisant la participation des nouveaux arrivants à la vie de la société canadienne; répond aux demandes de renseignements sur les cas et aux autres demandes d'information; et coordonne les relations du Ministère avec les gouvernements provinciaux, les organismes non gouvernementaux, les organisations internationales et d'autres ministères et organismes gouvernementaux.

## Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998–1999			Total	Budget principal 1997–1998
	Budgétaire				
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert		
Maximiser les avantages offerts par les migrations internationales	81,723	.....	.....	<b>81,723</b>	73,144
Maintenir la tradition humanitaire du Canada	33,425	.....	47,892	<b>81,317</b>	85,571
Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants	29,017	.....	267,243	<b>296,260</b>	233,286
Gérer l'accès au Canada	98,016	.....	.....	<b>98,016</b>	101,014
Offrir des services ministériels	83,523	5,000	.....	<b>88,523</b>	82,154
	<b>325,704</b>	<b>5,000</b>	<b>315,135</b>	<b>645,839</b>	575,169

Nota : Le Budget principal des dépenses de 1997–1998 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées au Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) de 1998–1999.

Citoyenneté et Immigration  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants</i>		
Subvention aux fins de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration	<b>90,000,000</b>	90,000,000
Subventions aux provinces pour satisfaire aux besoins croissants des immigrants qui veulent s'intégrer à la société canadienne	<b>58,900,000</b>	.....
<b>Total des subventions</b>	<b>148,900,000</b>	90,000,000
<b>Contributions</b>		
<i>Maintenir la tradition humanitaire du Canada</i>		
Aide à l'adaptation	<b>45,892,000</b>	45,792,000
Organisation internationale pour les migrations	<b>2,000,000</b>	2,000,000
<i>Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants</i>		
Établissement et adaptation des immigrants	<b>14,300,000</b>	14,300,000
Cours de langue pour les immigrants au Canada	<b>101,843,000</b>	101,943,000
Programme d'accueil	<b>2,200,000</b>	2,200,000
<b>Total des contributions</b>	<b>166,235,000</b>	166,235,000
<b>Total</b>	<b>315,135,000</b>	256,235,000

Nota : Le Budget principal des dépenses de 1997–1998 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées au Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) de 1998–1999.

# Citoyenneté et Immigration

## Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

### Objectif

L'objectif de la Commission est de satisfaire aux obligations définies dans la *Loi sur l'immigration* dont le Canada doit s'acquitter en matière d'immigration et de détermination du statut de réfugié à titre de signataire de la *Convention de 1951 des Nations Unies relative au statut des réfugiés* et du *Protocole de 1967* s'y rapportant. À cette fin, la Commission : statue sur les revendications du statut de réfugié présentées par des personnes au Canada; entend les appels de certaines personnes qui se sont vu refuser l'admission au Canada ou dont on a ordonné le renvoi du Canada; entend les appels de citoyens canadiens et de résidents permanents dont des parents se sont vu refuser le statut de résident permanent au Canada; entend les appels du Ministre contre la décision d'un arbitre; procède à des enquêtes sur des personnes qui ne seraient pas admissibles au Canada ou qui pourraient en être renvoyées; révisé les motifs de détention de personnes mises sous garde pour des raisons liées à l'immigration.

### Description du secteur d'activité

#### *Détermination du statut de réfugié*

En sa qualité de signataire de la *Convention de 1951 des Nations Unies relative au statut des réfugiés*, le Canada a l'obligation d'offrir une protection aux personnes qui craignent avec raison d'être persécutées dans leur pays d'origine. À cette fin, ce secteur d'activité statue sur les revendications du statut de réfugié présentées au Canada. La Section du statut de réfugié de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié s'occupe uniquement de la détermination des revendications présentées par des personnes se trouvant déjà au Canada.

#### *Appels en matière d'immigration*

Ce secteur d'activité met en disponibilité un tribunal quasi judiciaire pour entendre les appels interjetés par les personnes qui se sont vu refuser l'entrée au Canada ou qui ont été frappées d'une mesure d'expulsion ainsi que par les citoyens canadiens et les résidents permanents dont la demande de résidence permanente d'un parent a été refusée. Ce tribunal entend les appels du rejet de demandes parrainées de résidence permanente, les appels de mesures de renvoi prises contre des résidents permanents, des réfugiés au sens de la Convention ou des personnes détenant des visas valides et les appels par le Ministre d'une décision d'un arbitre d'accorder l'admission ou de ne pas ordonner le renvoi.

#### *Enquêtes et examens des motifs de détention*

Le secteur d'activité des Enquêtes et des examens des motifs de détention aide à garantir la sécurité au Canada et, à cette fin, procède à des enquêtes sur les personnes demandant l'admission à un point d'entrée au Canada qui ne seraient pas admissibles ou sur des personnes se trouvant au Canada qui pourraient être renvoyées; et procède à l'examen des motifs de détention des personnes détenues pendant les processus d'interrogatoire, d'enquête ou de renvoi.

#### *Gestion et services généraux*

Le secteur d'activité de la Gestion et des services généraux fournit à la Commission des processus de gestion et des services administratifs efficaces.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998-1999		Budget principal 1997-1998
	Budgétaire	Total	
Détermination du statut de réfugié	40,818	<b>40,818</b>	39,463
Appels en matière d'immigration	4,699	<b>4,699</b>	4,551
Enquêtes et examens des motifs de détention	6,241	<b>6,241</b>	6,064
Gestion et services généraux	25,187	<b>25,187</b>	26,949
	<b>76,945</b>	<b>76,945</b>	77,027

## **7 Conseil du Trésor**

Secrétariat 7-2

# Conseil du Trésor

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Conseil du Trésor</b>		
<b>Secrétariat</b>		
<i>Programme relatif à l'administration centrale de la fonction publique</i>		
1	<b>73,766</b>	70,679
2	<b>44,229</b>	.....
(L)	<b>49</b>	49
(L)	<b>9,277</b>	7,874
	<b>127,321</b>	<b>78,602</b>
<i>Programme des éventualités du gouvernement et programmes financés par l'administration centrale</i>		
5	<b>450,000</b>	450,000
15	<b>10,000</b>	10,000
		Crédit non requis
–	.....	1,869
	<b>460,000</b>	<b>461,869</b>
<i>Programme de contributions de l'employeur aux régimes d'assurance</i>		
20	<b>766,963</b>	740,734
(L)	<b>80</b>	90
(L)	<b>200,000</b>	200,000
	<b>967,043</b>	<b>940,824</b>
	<b>1,554,364</b>	1,481,295

# Conseil du Trésor

## Secrétariat

### *Programme relatif à l'administration centrale de la fonction publique*

#### **Objectif**

Aider le Conseil du Trésor dans l'exécution de ses responsabilités légales en ce qui touche la gestion des ressources financières, humaines et matérielles de l'État.

#### **Description du secteur d'activité**

##### *Planification des ressources et gestion des dépenses*

Fournit au gouvernement des conseils sur :

- l'allocation des dépenses de programmes directes, y compris les budgets de fonctionnement et des immobilisations des ministères et organismes gouvernementaux, les paiements aux sociétés d'État qui relèvent d'eux, et les paiements de transfert aux organisations, aux personnes et aux sociétés;
- des propositions précises dans le contexte des priorités gouvernementales et du système de gestion des dépenses;
- l'élaboration du Budget des dépenses à faire approuver par le Parlement.

Assume le leadership, l'orientation et fournit l'analyse et les conseils aux ministères et organismes au sujet de propositions couvrant un large éventail de questions, y compris la gestion des ressources, la planification opérationnelle, l'information sur les dépenses à présenter au Parlement, les initiatives de diversification des modes de prestation des services et les affaires réglementaires, au moyen de l'élaboration de politiques appropriées à l'appui d'une exécution efficace et efficiente des programmes.

##### *Gestion des ressources humaines*

Appuie le Président et le Conseil du Trésor dans sa fonction de directeur général et d'employeur de la fonction publique du Canada en élaborant, en recommandant et en mettant en œuvre le cadre de gestion des ressources humaines qui procurera aux Canadiens des effectifs professionnels, représentatifs et productifs pour exécuter les programmes et fournir les services du gouvernement. Le cadre inclut les lois et les politiques liées à l'évaluation des emplois, la rémunération, les conditions d'emploi, la formation et le perfectionnement, les relations de travail, la restructuration de l'emploi, le cadre des ressources humaines pour la diversification des modes de prestation des services, le programme de pensions, les programmes d'assurance et d'avantages sociaux des employés, la parité salariale, l'équité en emploi et les langues officielles. Fournit aux ministères et organismes l'orientation, l'interprétation et les conseils généraux.

##### *Fonction de contrôleur*

Assure le leadership stratégique en vue de l'atteinte d'une fonction de contrôleur moderne au gouvernement, ce qui requiert une administration dynamique des ressources publiques, un code de déontologie aux normes élevées, une meilleure information aux fins du processus décisionnel et une supervision parlementaire pertinente. Élabore les politiques, les normes, les règlements et les autres outils de contrôle efficaces qui procurent aux gestionnaires une marge de manœuvre tout en assurant un contrôle et une responsabilisation adéquats. Dirige la modernisation de la gestion des ressources et la mise au point des systèmes pour la prestation de l'information financière, par la mise en œuvre de la Stratégie d'information financière (SIF), y compris la comptabilité d'exercice. Pour les ministères et les organismes, assume le leadership et fournit des conseils au sujet des rapports sur les résultats et sur le rendement, l'examen, les services de qualité, les politiques financières, les pouvoirs et la comptabilité, le perfectionnement professionnel, la gestion des biens immobiliers, et l'acquisition des produits et des services.

##### *Gestion de l'information et de la technologie de l'information*

Assume le leadership, la coordination, l'orientation générale, et fournit des conseils sur l'utilisation stratégique de la gestion de l'information et de la technologie de l'information (GI-TI) afin d'offrir un service amélioré, d'assurer la qualité de l'information et l'adoption d'approches plus souples en matière d'exécution des programmes, notamment :

- en s'occupant de l'animation et de la supervision stratégique pour aider les ministères et les organismes à maximiser les avantages et à contenir les coûts de mise en œuvre de la GI-TI;
- en favorisant l'adoption de solutions pour l'ensemble du groupe en réponse aux problèmes horizontaux de GI-TI;
- en faisant office de stratège technologique et d'expert-conseil pour les hauts fonctionnaires et les ministres du Conseil du Trésor à l'échelle de l'administration fédérale;
- en étant un utilisateur modèle de la technologie de l'information et des communications;
- en coordonnant les mesures de recrutement et de maintien en poste des professionnels de la GI-TI.



## Conseil du Trésor

### Secrétariat

#### *Programme relatif à l'administration centrale de la fonction publique*

##### *Travaux d'infrastructure Canada*

Appuie le Président dans son rôle de ministre responsable de l'infrastructure.

##### *Administration intégrée*

Inclut la haute direction du Secrétariat et les services ministériels qui appuient le Président et le Secrétaire/Contrôleur général et les autres secteurs d'activités pour qu'ils réalisent leurs objectifs (y compris les services juridiques, les affaires publiques, les finances, le personnel, les services ministériels, exécutifs, et administratifs).

### **Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998–1999</b>			<b>Total</b>	Budget principal 1997–1998
	Budgétaire		Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Paiements de transfert			
Planification des ressources et gestion des dépenses	18,030	.....	.....	<b>18,030</b>	16,752
Gestion des ressources humaines	26,841	44,223	100	<b>70,964</b>	25,355
Fonction de contrôleur	10,953	.....	600	<b>10,353</b>	7,320
Gestion de l'information et de la technologie de l'information	6,806	6	400	<b>6,412</b>	9,110
Travaux d'infrastructure Canada	985	.....	.....	<b>985</b>	.....
Administration intégrée	20,577	.....	.....	<b>20,577</b>	20,065
	<b>84,192</b>	<b>44,229</b>	<b>1,100</b>	<b>127,321</b>	78,602

### **Paiements de transfert**

(dollars)

	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<b>Contributions</b>		
<i>Gestion de l'information et de la technologie de l'information</i>		
Contribution à l'Association canadienne de normalisation	<b>6,000</b>	6,000
<i>Gestion des ressources humaines</i>		
Programme de stages pour les jeunes	<b>44,223,000</b>	.....
<b>Total des contributions</b>	<b>44,229,000</b>	6,000
<b>Postes non requis</b>		
Le Conference Board du Canada	.....	102,000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	102,000
<b>Total</b>	<b>44,229,000</b>	108,000

## Conseil du Trésor

### Secrétariat

#### *Programme des éventualités du gouvernement et programmes financés par l'administration centrale*

#### **Objectif**

Fournir des fonds pour les dépenses imprévues qui surviennent après le dépôt du Budget principal des dépenses et pour les programmes gérés par l'administration centrale.

#### **Description du secteur d'activité**

##### *Éventualités du gouvernement*

Assure le financement des besoins généraux et des exigences relatives au volume de travail avant l'approbation du Budget supplémentaire des dépenses ainsi que le financement d'un nombre restreint de déficits au niveau de la paie, comme ceux qui sont liés aux prestations de maternité et de cessation d'emploi.

##### *Aide à la formation*

Fournir des fonds pour aider les ministères et organismes à assurer la formation des employés qui sont ou seront déclarés excédentaires aux termes du Règlement sur l'emploi dans la fonction publique.

#### **Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998–1999</b>		Budget principal 1997–1998
	Budgétaire	Total	
	Fonction- nement		
Éventualités du gouvernement	450,000	<b>450,000</b>	450,000
Aide à la formation	10,000	<b>10,000</b>	10,000
Reprographie	.....	.....	1,869
	<b>460,000</b>	<b>460,000</b>	461,869

# Conseil du Trésor

## Secrétariat

### *Programme de contributions de l'employeur aux régimes d'assurance*

#### Objectif

Fournir la contribution du gouvernement à titre d'employeur aux régimes d'assurance et d'avantages sociaux des employés et pour les paiements effectués en vertu de certains régimes de pensions résiduels.

#### Description du secteur d'activité

##### *Assurances de la fonction publique*

Fournir les contributions de l'employeur aux primes d'assurance-maladie, d'assurance-salaire et d'assurance-vie, aux paiements des régimes d'assurance-maladie provinciaux, aux impôts provinciaux sur la liste de paye et à la réduction de la part des primes d'assurance-chômage versée par les employés.

##### *Pensions de la fonction publique*

Fournir les paiements en vertu de la *Loi de 1959 sur la mise au point des pensions du service public* et de la *Loi sur les régimes de retraite particuliers* et les frais des régimes de pensions, des régimes d'avantages sociaux et de sécurité sociale des employés engagés sur place à l'étranger.

#### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal 1998-1999			Total	Budget principal 1997-1998
	Budgétaire		Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Paiements de transfert			
Assurances de la fonction publique	819,730	244	76,011	<b>743,963</b>	711,150
Pensions de la fonction publique	223,000	80	.....	<b>223,080</b>	229,674
	<b>1,042,730</b>	<b>324</b>	<b>76,011</b>	<b>967,043</b>	940,824

#### Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal 1998-1999	Budget principal 1997-1998
<b>Subventions</b>		
<i>Assurances de la fonction publique</i>		
Paiements, sous forme d'indemnités pour accidents du travail, conformément aux régimes de la fonction publique de prestations versées aux survivants des employés décédés dans l'exercice de leurs fonctions	<b>242,000</b>	230,000
Régime spécial d'indemnisation pour les conjoints des attachés des Forces canadiennes	<b>2,000</b>	2,000
<i>Pensions de la fonction publique</i>		
(L) <i>Loi sur la mise au point des pensions du service public</i>	<b>80,000</b>	90,000
<b>Total</b>	<b>324,000</b>	322,000

## **8 Conseil privé**

- Ministère 8-4
- Centre canadien de gestion 8-6
- Secrétariat des conférences intergouvernementales  
canadiennes 8-8
- Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport  
et de la sécurité des transports 8-9
- Directeur général des élections 8-10
- Commissaire aux langues officielles 8-11
- Table ronde nationale sur l'environnement  
et l'économie 8-12
- Commission des relations de travail dans la fonction  
publique 8-13
- Comité de surveillance des activités de renseignement de  
sécurité 8-14

# Conseil privé

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal 1998–1999	Budget principal 1997–1998
<b>Conseil privé</b>			
<b>Ministère</b>			
1	Dépenses du Programme	65,162	57,909
(L)	Premier ministre – Traitement et allocation pour automobile	72	72
(L)	Président du Conseil privé – Traitement et allocation pour automobile	49	49
(L)	Leader du gouvernement au Sénat – Traitement et allocation pour automobile	49	49
(L)	Ministres sans portefeuille ou ministres d'État – Allocation pour automobile	22	18
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8,064	5,910
<b>Total du Ministère</b>		<b>73,418</b>	<b>64,007</b>
<b>Centre canadien de gestion</b>			
5	Dépenses du Programme	9,388	9,082
(L)	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	3,676	6,578
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,145	1,298
<b>Total de l'organisme</b>		<b>14,209</b>	<b>16,958</b>
<b>Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes</b>			
10	Dépenses du Programme	2,767	2,850
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	307	254
<b>Total de l'organisme</b>		<b>3,074</b>	<b>3,104</b>
<b>Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports</b>			
15	Dépenses du Programme	18,917	19,523
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3,088	2,584
<b>Total de l'organisme</b>		<b>22,005</b>	<b>22,107</b>
<b>Directeur général des élections</b>			
20	Dépenses du Programme	2,614	2,608
(L)	Traitement du directeur général des élections	159	155
(L)	Dépenses d'élection	29,000	20,650
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	546	441
<b>Total de l'organisme</b>		<b>32,319</b>	<b>23,854</b>
<b>Commissaire aux langues officielles</b>			
25	Dépenses du Programme	8,912	8,848
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,379	1,114
<b>Total de l'organisme</b>		<b>10,291</b>	<b>9,962</b>
<b>Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie</b>			
30	Dépenses du Programme	3,018	3,118
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	237	192
<b>Total de l'organisme</b>		<b>3,255</b>	<b>3,310</b>

## Conseil privé

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		<b>Budget principal 1998-1999</b>	Budget principal 1997-1998
	<b>Commission des relations de travail dans la fonction publique</b>		
35	Dépenses du Programme	<b>4,800</b>	4,988
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>682</b>	568
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>5,482</b>	5,556
	<b>Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité</b>		
40	Dépenses du Programme	<b>1,239</b>	1,285
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>150</b>	121
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>1,389</b>	1,406

# Conseil privé Ministère

## Objectif

Assurer le fonctionnement et le soutien du mécanisme central de prise de décisions du gouvernement.

## Description du secteur d'activité

### *Cabinet du Premier ministre*

Fonctionnement du cabinet du Premier ministre et de sa résidence.

### *Cabinets de ministres*

Administration des cabinets qui s'acquittent des fonctions assignées par le Premier ministre.

### *Bureau du Conseil privé*

Préparation et diffusion de documents et de rapports destinés au Cabinet et aux comités du Cabinet.

### *Planification pour le millénaire*

Conseils et appui au Vice-premier ministre et au comité de ministres en vue des célébrations du nouveau millénaire.

### *Commissions d'enquête et groupes de travail*

Au besoin, des fonds pour les commissions d'enquête, les groupes de travail et les autres personnes ou groupes de personnes nommés en vue de formuler des recommandations sur des questions précises.

### *Services ministériels*

Services financiers, services du personnel et services de soutien administratif.

## Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998–1999			Budget principal 1997–1998
	Budgétaire		Total	
	Fonction- nement	Paiements de transfert		
Cabinet du Premier ministre	6,243	.....	<b>6,243</b>	5,527
Cabinets de ministres	7,590	.....	<b>7,590</b>	4,330
Bureau du Conseil privé	30,947	1,942	<b>32,889</b>	32,582
Planification pour le millénaire	.....	.....	.....	.....
Commissions d'enquête et groupes de travail	4,902	.....	<b>4,902</b>	.....
Services ministériels	21,794	.....	<b>21,794</b>	21,568
	<b>71,476</b>	<b>1,942</b>	<b>73,418</b>	64,007

Conseil privé  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998-1999</b>	Budget principal 1997-1998
<b>Subventions</b>		
<i>Bureau du Conseil privé</i>		
Institut des relations intergouvernementales, Université Queen's	<b>48,000</b>	48,000
<b>Total des subventions</b>	<b>48,000</b>	48,000
<b>Contributions</b>		
<i>Bureau du Conseil privé</i>		
Négociations sur l'autonomie gouvernementale des Autochtones	<b>1,894,000</b>	1,963,000
<b>Total des contributions</b>	<b>1,894,000</b>	1,963,000
<b>Total</b>	<b>1,942,000</b>	2,011,000



# Conseil privé

## Centre canadien de gestion

### Objectif

Aider les gestionnaires à parfaire leurs capacités de concevoir, d'analyser, de décider, de résoudre et de mettre en œuvre qui sont cruciales pour relever les défis actuels et futurs de gestion au sein de l'administration fédérale, y compris l'adaptation aux changements qui touchent le caractère social, culturel, racial et linguistique de la société canadienne; les aider à comprendre les politiques, le fonctionnement, l'organisation, la dynamique et les traditions de l'administration fédérale, et à gérer de façon efficace et efficiente les programmes et services de l'État ainsi que son personnel, dans un contexte d'équité en matière d'emploi; accroître l'ensemble des connaissances sur la théorie et la pratique de la gestion dans le secteur public; et encourager les échanges entre hauts fonctionnaires, cadres supérieurs du secteur privé et universitaires en matière de gestion.

### Description du secteur d'activité

#### *Contribution à l'élaboration d'un programme de gestion pour la fonction publique de demain*

En collaboration avec d'autres organismes centraux, offre un programme de recherche qui permet de repérer les problèmes critiques soulevés par la gestion et de réunir des dirigeants clés de la fonction publique, des universitaires et des grands théoriciens pour qu'ils échangent sur la façon de les régler selon un mode d'apprentissage en réseau basé sur la recherche-action et fournit un forum de discussion afin de mieux comprendre et de générer une vision d'une fonction publique renouvelée.

#### *Renforcement de la capacité organisationnelle par l'apprentissage*

Formule des occasions d'apprentissage de niveau mondial qui appuient les priorités du greffier; valorise le service aux Canadiens et aux Canadiennes dans l'élaboration et l'exécution des politiques; utilise des techniques de gestion et de leadership modernes; et valorise la création de partenariats avec les secteurs public, privé et bénévole. Ces occasions d'apprentissage sont formulées afin d'aider les cadres supérieurs de la fonction publique à perfectionner leurs habiletés en leadership afin d'améliorer le service aux Canadiens et Canadiennes et de mettre en œuvre le renouveau à la fois au niveau du personnel et au niveau du système, horizontalement dans la fonction publique et verticalement dans les ministères. Appuie l'apprentissage continu par le biais des réseaux, d'encadrement et du mentorat et offre une tribune pour explorer des idées nouvelles et s'inspirer de l'expérience des autres pour résoudre les difficultés inter-sectorielles .

#### *Soutien aux chefs de file du changement et de la transformation*

Appuie les programmes de changement des ministères, en offrant des programmes de perfectionnement des cadres adaptés aux besoins particuliers des ministères. Transfert des expériences d'apprentissage pour appuyer les cadres supérieurs dans l'amélioration du travail d'équipe afin de mettre en œuvre les programmes de changement ministériel.

#### *Administration générale*

Dirige et appuie les orientations stratégiques du CCG. Fournit des services de gestion et d'administration efficaces dans les domaines financiers, administratifs, de la technologie et de gestion de l'information, des communications et de l'évaluation, pour faciliter la mise en œuvre des programmes et soutenir les orientations futures.

Conseil privé  
Centre canadien de gestion

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>			Budget principal 1997–1998
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonction- nement	Paiements de transfert		
Contribution à l'élaboration d'un programme de gestion pour la fonction publique de demain	1,101	175	<b>1,276</b>	1,451
Renforcement de la capacité organisationnelle par l'apprentissage	7,779	.....	<b>7,779</b>	8,580
Soutien aux chefs de file du changement et de la transformation	953	.....	<b>953</b>	528
Administration générale	4,201	.....	<b>4,201</b>	6,399
	<b>14,034</b>	<b>175</b>	<b>14,209</b>	16,958

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Contributions</b>		
<i>Contribution à l'élaboration d'un programme de gestion pour la fonction publique de demain</i>		
Contribution à l'élaboration d'un programme de gestion pour la fonction publique de demain	<b>175,000</b>	175,000
<b>Total</b>	<b>175,000</b>	175,000

# Conseil privé

## Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

### Objectif

Fournir des services administratifs et des services de soutien pour les réunions des Premiers ministres ainsi que pour des réunions fédérales-provinciales et interprovinciales de ministres et de sous-ministres.

### Description du secteur d'activité

#### *Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes*

Le Secrétariat fait fonction de secrétariat permanent de la Conférence des Premiers ministres, et dessert d'autres conférences réunissant des Premiers ministres ainsi que des réunions intergouvernementales de ministres et de sous-ministres. Cela inclut l'aménagement des locaux de la conférence; l'affectation d'une personne en qualité de secrétaire; l'interprétation; la traduction, l'impression, la distribution et le contrôle des documents; la rédaction d'un compte rendu des délibérations; les relations avec les médias; la sécurité; et la mise en place de matériel technique et de services de secrétariat. Outre ces services qui sont offerts partout au Canada, le Secrétariat conserve des archives pour le compte des gouvernements.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998-1999		Budget principal 1997-1998
	Budgétaire	Total	
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	3,074	<b>3,074</b>	3,104
	<b>3,074</b>	<b>3,074</b>	3,104

## Conseil privé

### Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

#### Objectif

Promouvoir la sécurité des transports.

#### Description du secteur d'activité

##### *Promotion de la sécurité des transports*

Exécution d'enquêtes indépendantes, d'analyses, d'études et de rapports publics portant sur des accidents de transport, des incidents ou des conditions et situations dangereuses liés au fonctionnement d'un aéronef, d'un navire, de matériel ferroviaire ou de productoducs dans les éléments réglementés par le gouvernement fédéral des systèmes canadiens de transport aérien, maritime, ferroviaire et de productoducs, dans le but d'en déterminer les causes et les facteurs contributifs, d'identifier les manquements à la sécurité et de formuler des recommandations visant à éliminer ou à réduire ces manquements à la sécurité des transports.

#### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998-1999</b>		Budget principal 1997-1998
	Budgétaire	Total	
Promotion de la sécurité des transports	22,005	<b>22,005</b>	22,107
	<b>22,005</b>	<b>22,005</b>	22,107

# Conseil privé

## Directeur général des élections

### Objectif

Assurer à l'électorat canadien l'exercice de son droit de suffrage aux élections des députés de la Chambre des communes, en conformité avec la *Loi électorale du Canada*; assurer le respect et l'application de toutes les dispositions de la *Loi électorale du Canada*; calculer le nombre de députés de la Chambre des communes à attribuer à chacune des provinces, aux termes de la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales* et conformément aux dispositions des lois constitutionnelles, pour chaque exercice de révision des limites des circonscriptions électorales; et fournir l'aide technique, administrative et financière aux 11 commissions de délimitation des circonscriptions électorales (dix commissions provinciales et une territoriale) établies en conformité avec la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*.

### Description du secteur d'activité

#### Élections

- *Loi électorale du Canada* – Direction et surveillance générales de la conduite administrative des élections, y compris la formation des directeurs du scrutin des circonscriptions fédérales, la révision des limites des sections de vote et l'approvisionnement en matériel d'élection à transmettre aux directeurs du scrutin lorsqu'il y a lieu, l'émission de directives et de lignes directrices aux candidats et aux partis politiques, l'application de toutes les dispositions de la Loi et le versement des paiements réglementaires aux officiers d'élection, aux vérificateurs, aux partis politiques et aux candidats dans les cas précisés par la Loi.
- *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales* – Assigner par province le nombre de députés à la Chambre des communes et transmettre ces renseignements à ces 11 commissions de délimitation des circonscriptions électorales. Fournir aux 11 commissions des données statistiques, des cartes géographiques et de la documentation. Fournir la compétence financière et taxer tout compte relatif aux salaires ou à d'autres dépenses soumis par les 11 commissions afin d'être payés à même le Trésor.
- *Législation référendaire* – Direction et surveillance générales de la conduite administrative d'un référendum, y compris la formation des directeurs du scrutin des circonscriptions fédérales, la révision des limites des sections de vote et l'approvisionnement en matériel de référendum à transmettre aux directeurs du scrutin. Lorsqu'il y a lieu, l'émission de directives et de lignes directrices aux comités référendaires, l'application de toutes les dispositions de la Loi et le versement des paiements réglementaires aux officiers référendaires, dans les cas précisés par la Loi.

#### Administration

La gestion des opérations de l'administration centrale et des fonctions légales assignées au Directeur général des élections en dehors d'une période électorale. Ceux-ci incluent l'examen et l'étude des mécanismes électoraux et des dispositions de la Loi relatives aux dépenses d'élection, la compilation et la préparation de rapports réglementaires et statistiques et de manuels d'instructions à l'intention du personnel électoral, des candidats et des partis politiques et le paiement des dépenses administratives et réglementaires.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal 1998–1999		Budget principal 1997–1998
	Budgétaire	Total	
Élections	29,000	<b>29,000</b>	20,650
Administration	3,319	<b>3,319</b>	3,204
	<b>32,319</b>	<b>32,319</b>	23,854

# Conseil privé Commissaire aux langues officielles

## Objectif

Assurer la reconnaissance de chacune des langues officielles et faire respecter l'esprit de la *Loi sur les langues officielles*.

## Description du secteur d'activité

### *Plaintes et enquêtes*

Réalise des enquêtes et des études spéciales et fait des recommandations sur les mesures correctives pour assurer une pleine mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles*.

### *Information, recherche et analyse*

Définit les orientations stratégiques pour le Commissariat au moyen de travaux de recherche et d'analyse en matière de politiques linguistiques. Assure la liaison avec les divers organismes gouvernementaux et les différentes associations œuvrant dans le domaine et informe les parlementaires et le public sur la Loi et le rôle du Commissaire.

### *Services généraux*

Fournit le leadership au Commissariat aux langues officielles et l'appuie dans la prestation des programmes afin de permettre à l'organisation de remplir pleinement son mandat et de s'acquitter de ses responsabilités.

## Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998–1999		Budget principal 1997–1998
	Budgétaire	Total	
	Fonction- nement		
Plaintes et enquêtes	5,342	<b>5,342</b>	5,198
Information, recherche et analyse	2,991	<b>2,991</b>	2,898
Services généraux	1,958	<b>1,958</b>	1,866
	<b>10,291</b>	<b>10,291</b>	9,962

Nota : Le Budget principal des dépenses de 1997–1998 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées au Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) de 1998–1999.

# Conseil privé

## Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

### Objectif

Tenir le rôle de catalyseur pour déterminer, expliquer et promouvoir les principes et les pratiques du développement durable dans tous les secteurs de la société canadienne et dans toutes les régions du Canada.

### Description du secteur d'activité

*Fournir des opinions et des informations objectives touchant l'état du débat sur l'environnement et l'économie*

La TRNEE est un organisme multilatéral composé d'un président et d'un maximum de 24 membres qui sont des leaders d'opinion issus de différentes régions et divers secteurs de la société canadienne, dont le monde des affaires, les syndicats, l'enseignement, les organismes de protection de l'environnement et les Premières nations. La TRNEE préconise fortement la méthode multilatérale et la formule de la table ronde pour analyser les problèmes de développement durable, et elle sert de forum où tous les points de vue peuvent être librement exprimés et débattus. Les membres et les participants de la TRNEE qui sont engagés dans ses programmes s'efforcent de définir le rapport entre l'environnement et l'économie, aux fins de déterminer les points sur lesquels il y a entente quant aux solutions à adopter, et de signaler tout obstacle au consensus. Ces informations sont ensuite rassemblées, évaluées et communiquées aux intervenants, aux décideurs intéressés et aux médias.

La TRNEE répartit ses activités entre plusieurs programmes. Le thème d'un programme éventuel fait l'objet d'une orientation et d'une définition, et un groupe de travail est chargé de superviser les activités qui s'y rattachent. Les problèmes nouveaux sont soumis à un examen constant et, s'ils sont considérés comme une priorité, ils donnent naissance à un nouveau programme lorsque les fonds nécessaires sont disponibles.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998-1999		Budget principal 1997-1998
	Budgétaire	Total	
Fournir des opinions et des informations objectives touchant l'état du débat sur l'environnement et l'économie	3,255	3,255	3,310
	<b>3,255</b>	<b>3,255</b>	3,310

# Conseil privé

## Commission des relations de travail dans la fonction publique

### Objectif

Établissement d'une jurisprudence au moyen de ses décisions et de la mise en œuvre d'une série de procédures intégrées qui permettent aux employeurs, agents négociateurs et fonctionnaires qu'ils représentent et d'autres d'exercer leurs droits aux termes de la Loi.

### Description du secteur d'activité

#### *Relations de travail dans la fonction publique*

La Commission des relations de travail dans la fonction publique administre un régime dans le cadre duquel les droits et responsabilités des parties aux négociations collectives dans la fonction publique doivent s'exercer.

La Commission rend des décisions motivées en temps opportun et vient en aide aux parties, et contribue ainsi aux objectifs suivants :

- favoriser des relations de travail harmonieuses sur le lieu de travail;
- réduire au minimum les possibilités de conflits de travail susceptibles de perturber la mise en œuvre des programmes gouvernementaux.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>		Budget principal 1997–1998
	Budgétaire	<b>Total</b>	
	Fonction- nement		
Relations de travail dans la fonction publique	5,482	<b>5,482</b>	5,556
	<b>5,482</b>	<b>5,482</b>	5,556



# Conseil privé

## Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

### Objectif

Assurer une surveillance externe de la façon dont le Service canadien du renseignement de sécurité exerce ses fonctions; et examiner les plaintes déposées par des particuliers ou les rapports présentés par des ministres relativement à des habilitations de sécurité ou à la sécurité nationale du Canada.

### Description du secteur d'activité

#### *Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité*

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS) assure deux types de services différents et distincts : il effectue un examen indépendant du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et il étudie les plaintes de particuliers ou les rapports de ministres concernant les habilitations de sécurité, l'immigration, la citoyenneté et d'autres questions touchant les enquêtes du SCRS.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal 1998-1999</b>		Budget principal 1997-1998
	<u>Budgétaire</u>	<b>Total</b>	
	Fonctionnement		
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	1,389	<b>1,389</b>	1,406
	<b>1,389</b>	<b>1,389</b>	1,406

## **9 Défense nationale**

Ministère 9-2

# Défense nationale

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal 1998-1999	Budget principal 1997-1998
<b>Défense nationale</b>		
1 Dépenses de fonctionnement	<b>6,875,690</b>	6,908,689
5 Dépenses en capital	<b>1,643,885</b>	2,118,000
10 Subventions et contributions	<b>170,079</b>	166,322
(L) Ministre de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile	<b>49</b>	49
(L) Pensions et rentes versées à des civils	<b>175</b>	175
(L) Pensions militaires	<b>546,809</b>	563,393
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>146,034</b>	159,890
<b>Total du Ministère</b>	<b>9,382,721</b>	9,916,518

# Défense nationale

## Objectif

Protéger le Canada, contribuer à la paix dans le monde et promouvoir les intérêts canadiens à l'étranger.

## Description du secteur d'activité

### *Forces maritimes*

Cette activité englobe le maintien de forces maritimes prêtes au combat, flexibles et polyvalentes qui doivent protéger la souveraineté maritime du Canada et les intérêts de juridiction maritime; assurer la défense de voies d'accès maritimes du Canada, y compris les mers adjacentes, les eaux territoriales et les autres secteurs de juridiction maritime; participer, de concert avec les forces américaines, à la défense collective de l'Amérique du Nord; fournir des forces maritimes prêtes au combat à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord; soutenir les intérêts du Canada à l'étranger, y compris les Forces qui participent à des opérations d'urgence, de maintien de la paix et d'aide humanitaire; seconder les autres ministères et organismes gouvernementaux dans l'application des lois et des règlements maritimes du Canada; aider les autorités civiles en cas d'urgence ou de catastrophe.

### *Forces terrestres*

Cette activité englobe le maintien de forces terrestres prêtes au combat, flexibles et polyvalentes qui doivent défendre le territoire et la souveraineté du Canada; faire régner l'ordre public en secondant les autorités civiles dans l'application des lois canadiennes; participer, de concert avec les forces américaines, à la défense collective de l'Amérique du Nord; fournir des forces terrestres prêtes au combat à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord; soutenir les intérêts du Canada à l'étranger, y compris les forces qui participent à des opérations d'urgence, de maintien de la paix et d'aide humanitaire et militaire; seconder les autres ministères et organismes gouvernementaux en cas d'urgence ou de catastrophe.

### *Forces aériennes*

Cette activité englobe le maintien de forces aériennes prêtes au combat, flexibles et polyvalentes, y compris des éléments aériens maritimes et d'aviation tactique à l'appui des forces maritimes et terrestres qui doivent protéger la souveraineté du Canada et les juridictions aéronautiques; seconder les autres ministères et organismes gouvernementaux en cas d'urgence ou de catastrophe; participer, de concert avec les forces américaines, à la défense collective de l'Amérique du Nord; fournir des forces aériennes prêtes au combat à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord; soutenir les intérêts du Canada à l'étranger, y compris les forces qui participent à des opérations d'urgence, de maintien de la paix et d'aide humanitaire et aérienne; seconder les autres ministères et organismes gouvernementaux dans l'application des lois canadiennes.

### *Opérations interarmées et protection civile*

Cette activité englobe le maintien d'éléments d'état-major qui, au nom du chef d'état-major de la Défense, doivent assurer, au besoin, le contrôle des opérations militaires au plan national; planifier, commander et diriger les opérations interarmées; fournir des ressources de planification d'état-major pour soutenir les opérations militaires; fournir des installations de planification et d'état-major aux unités des Forces canadiennes qui sont contrôlées par le quartier général de la Défense nationale; favoriser et coordonner la protection civile en cas de situations d'urgence au Canada.

### *Gestion des communications et de l'information*

Cette activité englobe le maintien de forces qui doivent fournir des installations de communications stratégiques nationales aux Forces canadiennes; fournir des services de gestion de l'information au Ministère et aux Forces canadiennes à l'appui des fonctions de commandement et de contrôle, de soutien décisionnel, de gestion des ressources, d'administration et de renseignements; fournir des services de gestion des communications et de l'information pour appuyer les intérêts du Canada à l'étranger, y compris les services à l'appui des opérations d'urgence mixtes, ainsi que des missions de maintien de la paix et d'aide humanitaire et militaire.

## Défense nationale

### *Appui à la fonction du personnel*

Cette activité englobe le maintien d'état-major et de forces qui doivent fournir des services de recrutement, d'instruction individuelle, de gestion du personnel ainsi que des services du personnel à tout le personnel des Forces canadiennes; fournir l'instruction spécialisée et les institutions d'éducation nécessaires au soutien des Forces canadiennes; fournir les services de gestion du personnel et les services du personnel civil du ministère de la Défense nationale (MDN); fournir les services médicaux et dentaires aux membres des Forces canadiennes et aux personnes à charge du personnel militaire et des employés civils du MDN désignés en poste à l'extérieur du Canada; surveiller les affectations du personnel nécessaires au soutien de l'instruction militaire et de la gestion des grands projets d'immobilisations.

### *Soutien du matériel, de l'infrastructure et de l'environnement*

Cette activité englobe la prestation d'état-major et de forces qui doivent fournir des services d'achat des équipements, d'approvisionnement, de génie et de maintenance, de transport et d'assurance de la qualité aux Forces canadiennes; fournir des services de gestion des biens immobiliers et de gestion environnementale pour l'infrastructure du Ministère; fournir du soutien logistique à l'ensemble des éléments des Forces canadiennes déployés à l'étranger; fournir du soutien en matière de recherche et de développement aux Forces canadiennes et aux activités du Ministère.

### *Haute direction du Ministère et des Forces canadiennes*

Cette activité englobe le personnel et les installations conçues pour assurer le contrôle et la direction des Forces canadiennes et la gestion générale du Ministère; gérer le Programme des services de la Défense; formuler et gérer tous les aspects de la politique de défense; fournir des services ministériels spécialisés comme des services d'examen comprenant la vérification interne et l'évaluation de programme, des services juridiques, des avis juridiques et de la formation, ainsi que des services d'affaires publiques; fournir des lignes directrices concernant la fonction de contrôle, des systèmes de comptabilité, ainsi que le cadre d'autorités financières et les avis nécessaires au soutien du processus de gestion des ressources; fournir des services ministériels de gestion et de soutien.

## Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998-1999				Total	Budget principal 1997-1998
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Forces maritimes	1,509,437	331,731	.....	23,664	<b>1,817,504</b>	2,034,140
Forces terrestres	2,236,779	607,696	.....	132,979	<b>2,711,496</b>	2,702,627
Forces aériennes	1,912,312	403,954	.....	125,543	<b>2,190,723</b>	2,385,186
Opérations interarmées et protection civile	272,577	64,634	6,149	3,677	<b>339,683</b>	338,103
Gestion des communications et de l'information	304,010	94,210	.....	2,959	<b>395,261</b>	404,134
Appui à la fonction du personnel	744,041	48,654	18,475	19,354	<b>791,816</b>	833,769
Soutien du matériel, de l'infrastructure et de l'environnement	604,658	77,038	4,650	3,927	<b>682,419</b>	762,759
Haute direction du Ministère et des Forces canadiennes	294,783	15,968	158,980	15,912	<b>453,819</b>	455,800
	<b>7,878,597</b>	<b>1,643,885</b>	<b>188,254</b>	<b>328,015</b>	<b>9,382,721</b>	9,916,518

# Défense nationale

## Paiements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Opérations interarmées et protection civile</i>		
Bourses de recherches - planification d'urgence	<b>54,000</b>	54,000
<i>Appui à la fonction du personnel</i>		
(L) Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique ( <i>Loi n<sup>o</sup> 4 de 1968 portant affectation de crédits</i> )	<b>175,000</b>	175,000
<i>Haute direction du Ministère et des Forces canadiennes</i>		
Pensions et rentes versées à des civils :		
M <sup>me</sup> Mary Whittington	<b>200</b>	200
M. R. P. Thompson	<b>13,300</b>	12,845
Congrès des Associations de la Défense	<b>75,000</b>	.....
Ligue des cadets de l'armée du Canada	<b>205,000</b>	205,000
Ligue des cadets de l'air du Canada	<b>205,000</b>	205,000
Ligue navale du Canada	<b>205,000</b>	205,000
Caisse de bienfaisance de la Marine royale du Canada	<b>10,285</b>	10,285
Caisse de bienfaisance de l'Aviation royale du Canada	<b>12,090</b>	.....
Forum sur la sécurité et la défense	<b>1,700,000</b>	1,700,000
Institut canadien d'études stratégiques	<b>89,250</b>	89,250
Centre d'étude sur les conflits	<b>60,000</b>	60,000
Institut canadien des affaires internationales	<b>40,000</b>	40,000
Institut pour la surveillance environnementale et la recherche	<b>1,125,000</b>	1,125,000
<b>Total des subventions</b>	<b>3,969,125</b>	3,881,580
<b>Contributions</b>		
<i>Opérations interarmées et protection civile</i>		
Contributions aux provinces et aux municipalités en vertu de la <i>Loi sur la protection civile</i>	<b>4,589,308</b>	4,584,000
Contribution à la Société royale du Canada	<b>45,000</b>	45,000
Partenaires en protection civile	<b>150,000</b>	.....
Contribution à l'Organisation internationale de surveillance maritime par satellite	<b>192,500</b>	192,500
Contribution à l'Association civile de recherches et de sauvetage aériens	<b>1,118,065</b>	1,097,020
<i>Appui à la fonction du personnel</i>		
(L) Versements en vertu des parties I à IV de la <i>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i> (L.R., c. D-3)	<b>4,000,000</b>	4,000,000
(L) Versements en vertu de la <i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>	<b>14,000,000</b>	15,000,000
Association des Collèges communautaires canadiens	<b>300,000</b>	300,000
<i>Soutien du matériel, de l'infrastructure et de l'environnement</i>		
Contributions aux provinces et aux municipalités pour des projets d'aide économique	<b>4,650,000</b>	5,072,800

## Défense nationale

### Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal 1998-1999	Budget principal 1997-1998
<i>Haute direction du Ministère et des Forces canadiennes</i>		
Budgets militaires et organismes de l'OTAN	97,370,000	91,890,000
Infrastructure de l'OTAN – dépenses en capital	45,000,000	52,000,000
Aide mutuelle	260,000	1,272,000
Commandement allié de l'OTAN, Quartier général du corps d'intervention rapide	158,000	158,000
État Major de l'Air - Force de réponse	100,000	.....
Programme d'aide à l'entraînement militaire	3,178,000	2,150,000
Centre canadien d'entraînement au maintien de la paix internationale	5,125,000	500,000
Brigade d'intensité élevée de la force d'alerte des Nations Unies	280,000	.....
Comité de revue de la défense biologique et chimique	85,000	.....
Projet d'aéronef pour force de frappe interarmée	3,684,000	.....
<b>Total des contributions</b>	<b>184,284,873</b>	178,261,320
<b>Postes non requis</b>		
Instituts militaires et des services unis	.....	24,056
Ville de Calgary	.....	2,330,000
Province du Nouveau-Brunswick - au lieu de biens mobiliers à Chatham	.....	1,000,000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	3,354,056
<b>Total</b>	<b>188,253,998</b>	185,496,956

## **10 Développement des ressources humaines**

Ministère 10-4  
Conseil canadien des relations du travail 10-13  
Tribunal canadien des relations professionnelles  
artistes-producteurs 10-14  
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail  
10-15



# Développement des ressources humaines

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal 1998-1999	Budget principal 1997-1998
<b>Développement des ressources humaines</b>		
<b>Ministère</b>		
<i>Programme des services ministériels</i>		
1	<b>82,636</b>	42,901
(L) Dépenses du Programme		
(L) Ministre du Développement des ressources humaines – Traitement et allocation pour automobile	<b>49</b>	49
(L) Ministre du Travail – Traitement et allocation pour automobile	<b>49</b>	49
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>26,208</b>	21,445
<i>Total du Programme</i>	<b>108,942</b>	<b>64,444</b>
<i>Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance</i>		
5	<b>131,745</b>	108,044
10	<b>1,018,347</b>	1,436,788
(L) Dépenses de fonctionnement		
(L) Subventions et contributions		
(L) Paiements d'intérêts aux termes de la <i>Loi canadienne sur les prêts aux étudiants</i>	<b>5,500</b>	47,000
(L) Obligations aux termes de la <i>Loi canadienne sur les prêts aux étudiants</i>	<b>292,609</b>	222,000
(L) Paiements d'intérêts et autres obligations aux termes de la <i>Loi canadienne sur l'aide financière aux étudiants</i>	<b>508,291</b>	347,400
(L) <i>Loi canadienne sur l'aide financière aux étudiants</i> – Subventions pour initiatives spéciales	<b>44,700</b>	34,700
(L) Prestations de retraite supplémentaires – Pensions des agents des rentes sur l'État	<b>35</b>	35
(L) Prestations d'adaptation pour les travailleurs	<b>6,326</b>	8,900
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>102,579</b>	97,453
<i>Total du Programme</i>	<b>2,110,132</b>	<b>2,302,320</b>
<i>Programme du travail</i>		
15	<b>44,795</b>	44,760
(L) Dépenses du Programme		
(L) Paiement d'indemnités à des agents de l'État et à des marins marchands	<b>55,496</b>	56,907
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>6,682</b>	5,396
<i>Total du Programme</i>	<b>106,973</b>	<b>107,063</b>
<i>Programme de la sécurité du revenu</i>		
20	<b>76,806</b>	92,167
(L) Dépenses du Programme		
(L) Versements de sécurité de la vieillesse	<b>17,714,000</b>	17,140,000
(L) Versements du supplément de revenu garanti	<b>4,817,000</b>	4,778,000
(L) Versements d'allocations au conjoint	<b>386,000</b>	390,000
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>28,149</b>	19,738
<i>Total du Programme</i>	<b>23,021,955</b>	<b>22,419,905</b>
<b>Total du Ministère</b>	<b>25,348,002</b>	24,893,732

## Développement des ressources humaines

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal 1998-1999	Budget principal 1997-1998
<b>Conseil canadien des relations du travail</b>		
25	7,728	7,927
(L) Dépenses du Programme		
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,178	974
<b>Total de l'organisme</b>	<b>8,906</b>	<b>8,901</b>
<b>Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs</b>		
30	1,528	1,580
(L) Dépenses du Programme		
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	170	146
<b>Total de l'organisme</b>	<b>1,698</b>	<b>1,726</b>
<b>Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail</b>		
35	1,022	1,356
Dépenses du Programme		
<b>Total de l'organisme</b>	<b>1,022</b>	<b>1,356</b>

Développement des ressources humaines  
 Ministère  
*Programme des services ministériels*

**Objectif**

Assurer au Ministère la direction administrative, l'élaboration de politiques et des services de soutien à la gestion.

**Description du secteur d'activité**

*Services ministériels*

Ce secteur d'activité comprend trois fonctions :

- Politique et Communications – élabore et évalue les politiques et les programmes et assure des services de communication qui permettent au Ministère d'atteindre ses objectifs et les objectifs du secteur d'activité.
- Gestion et services ministériels – assure la gestion ministérielle, des services en matière d'administration, de finances et de ressources humaines pour appuyer les clients du Ministère et leur permettre d'atteindre les objectifs de leurs secteurs d'activité, conformément aux politiques gouvernementales générales.
- Systèmes – élabore et gère des systèmes automatisés et la technologie d'information qui appuient la prestation des services dans l'ensemble des secteurs d'activité.

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998–1999</b>		<b>Total</b>	Budget principal 1997–1998
	Budgétaire			
Fonction-		Moins :		
nement		Recettes à		
		valoir sur		
		le crédit		
Services ministériels	375,880	266,938	<b>108,942</b>	64,444
	<b>375,880</b>	<b>266,938</b>	<b>108,942</b>	64,444

# Développement des ressources humaines

## Ministère

### *Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance*

#### **Objectif**

L'objectif du Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance comporte trois volets :

- Appuyer la mise en valeur des ressources humaines du Canada et le fonctionnement efficace du marché du travail et réduire la dépendance des particuliers aux prestations du revenu d'assurance-emploi (A-E) et aux autres paiements de soutien du revenu du gouvernement.
- Promouvoir la croissance économique et la maximalisation de la latitude en accordant un soutien de revenu temporaire aux travailleurs en chômage qui sont admissibles à des prestations de revenu d'assurance-emploi aux termes de la *Loi sur l'assurance-emploi* et aux personnes admissibles à des paiements en vertu de la *Loi relative aux rentes sur l'État* et ce, sans imposer un fardeau inutile à des particuliers, des groupes ou des régions.
- Assurer la gestion générale et le soutien administratif pour l'exécution des programmes de Développement des ressources humaines Canada (DRHC) de tous les secteurs d'activité aux niveaux local, sectoriel et régional.

#### **Description du secteur d'activité**

##### *Investissement dans les ressources humaines (IRH)*

Ce secteur d'activité comprend une gamme de services d'information et de consultation, ainsi que des programmes de subventions, de contributions, de prêts et d'autres programmes législatifs. Les activités d'IRH sont conçues pour permettre aux particuliers, aux entreprises, aux collectivités, aux secteurs industriels et professionnels de l'économie canadienne de cerner leurs besoins liés au marché du travail et d'y répondre. De l'aide financière peut être mise à la disposition des particuliers pour qu'ils atteignent leurs objectifs sur le marché du travail. Le public peut également accéder à de l'information touchant l'acquisition de compétences et les possibilités d'emploi, la création d'emplois et le marché du travail, par le truchement de DRHC ou des partenariats conclus avec les provinces et les territoires, les Autochtones, les organismes sectoriels ou communautaires.

##### *Prestations de revenu d'assurance-emploi*

Ce secteur d'activité se concentre sur l'élaboration, la gestion et l'exécution des éléments du programme des prestations de revenu de l'assurance-emploi.

##### *Centres des ressources humaines Canada (CRHC) – Gestion et Services conjoints*

Ce secteur d'activité est chargé de la gestion et des opérations générales des bureaux sectoriels et régionaux, des Centres régionaux d'informatique et des CRHC locaux pour appuyer l'exécution de toute une gamme d'autres secteurs d'activité reliés aux programmes, y compris l'accueil et l'orientation des clients, soit en personne soit par téléphone, le soutien administratif ainsi que les conseils et l'orientation dispensés au titre des programmes par l'élaboration de politiques et de procédures.

# Développement des ressources humaines

## Ministère

### Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance

#### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998–1999			Total	Budget principal 1997–1998
	Budgétaire		Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Paiements de transfert			
Investissement dans les ressources humaines (IRH)	315,922	3,822,428	182,307	<b>3,956,043</b>	3,998,335
Prestations de revenu d'assurance-emploi Centres de ressources humaines Canada (CRHC) – Gestion et Services conjoints	459,139	.....	402,302	<b>56,837</b>	48,049
Prestations d'emploi et mesures de soutien autorisées en vertu de la Partie II de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> (L.C., 1996)	192,855	.....	148,948	<b>43,907</b>	35,936
	.....	(1,946,655)	.....	<b>(1,946,655)</b>	(1,780,000)
	<b>967,916</b>	<b>1,875,773</b>	<b>733,557</b>	<b>2,110,132</b>	2,302,320

#### Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal 1998–1999	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Investissement dans les ressources humaines (IRH)</i>		
(L) Paiements de prestations d'aide à l'adaptation, conformément aux conditions prescrites par le gouverneur en conseil, en vue d'aider les travailleurs qui ont été mis à pied en raison de la concurrence des importations, de la restructuration d'une industrie, de graves perturbations économiques au niveau d'un secteur d'activité ou d'une région	<b>6,326,000</b>	8,900,000
(L) Subventions pour initiatives spéciales aux étudiants à plein temps et à temps partiel admissibles aux termes du <i>Règlement de la Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	<b>44,700,000</b>	34,700,000
Subventions aux particuliers, aux organisations et aux sociétés en vue d'aider les particuliers à améliorer leur aptitude au travail et de promouvoir les possibilités d'emploi en favorisant la création d'entreprises à l'échelle locale	<b>10,000,000</b>	53,535,000
Subvention pour assurer la sécurité du revenu et toute autre aide financière aux pêcheurs et aux travailleurs d'usine touchés par la crise dans le secteur de la pêche du poisson de fond de l'Atlantique	<b>110,557,000</b>	290,587,000
Subventions aux organismes nationaux bénévoles de services sociaux en vue de partager les coûts de fonctionnement des bureaux nationaux	<b>1,982,000</b>	3,815,000
Subventions à des organismes bénévoles, à des professionnels, à des universités, à des institutions postsecondaires ainsi qu'à des gouvernements provinciaux et territoriaux pour l'alphabétisation	<b>30,400,000</b>	24,300,000
Subventions à des organismes bénévoles, aux gouvernements municipaux et régionaux, aux organisations professionnelles et aux centres d'excellence dans le but d'appuyer la mise en œuvre de projets novateurs pour faciliter l'intégration des personnes handicapées	<b>3,230,000</b>	3,230,000
<b>Total des subventions</b>	<b>207,195,000</b>	419,067,000

# Développement des ressources humaines

## Ministère

### *Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance*

#### **Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Contributions</b>		
<i>Investissement dans les ressources humaines (IRH)</i>		
Paiements aux provinces, territoires, municipalités, autres organismes publics, organisations, groupes, collectivités, employeurs et particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au fonctionnement efficace du marché du travail canadien	<b>598,107,000</b>	741,906,000
Aide à l'employabilité des personnes handicapés – Versements aux gouvernements provinciaux et territoriaux, selon les ententes bilatérales, afin de pourvoir au financement de différentes mesures qui faciliteront l'intégration des adultes handicapés au marché du travail en les aidant à se préparer, à trouver un emploi et à le garder	<b>178,000,000</b>	.....
Contributions aux organisations, aux provinces, aux territoires, aux municipalités, aux institutions postsecondaires et aux particuliers afin d'encourager et d'appuyer les initiatives qui contribueront à l'élaboration d'un système d'apprentissage davantage axé sur les résultats et plus accessible, pertinent et responsable	<b>3,155,000</b>	925,000
Contributions aux ministères et aux organismes gouvernementaux provinciaux et territoriaux, aux administrations municipales, aux entreprises, aux organismes, aux établissements de santé publique et d'enseignement, aux organismes autochtones, y compris aux bandes indiennes et aux conseils tribaux, ainsi qu'aux particuliers pour appuyer les nouvelles orientations stratégiques découlant de la réforme de la sécurité sociale et pour faire l'essai de méthodes innovatrices pour rendre les programmes sociaux plus efficaces et les adapter à nos moyens financiers	<b>38,492,000</b>	88,592,000
(L) Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi canadienne sur les prêts aux étudiants</i>	<b>5,500,000</b>	47,000,000
(L) Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la <i>Loi canadienne sur les prêts aux étudiants</i>	<b>292,609,000</b>	222,000,000
(L) Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	<b>508,291,000</b>	347,400,000
Contributions à des organismes sans but lucratif, aux groupes communautaires, aux établissements d'enseignement, aux associations professionnelles, aux gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi qu'aux organisations inuites et des Premières nations sans but lucratif œuvrant à l'échelle locale, régionale ou nationale à l'appui des initiatives de garde d'enfants	<b>41,224,000</b>	45,224,000
Contributions aux organismes, aux provinces, aux territoires, aux municipalités, aux établissements d'enseignement postsecondaire et aux particuliers afin d'encourager des initiatives liées à l'élaboration, à l'application, à l'utilisation et à la diffusion de nouvelles techniques d'acquisition du savoir et de formation (Bureau des technologies d'apprentissage)	<b>3,200,000</b>	.....
<b>Total des contributions</b>	<b>1,668,578,000</b>	1,493,047,000

# Développement des ressources humaines

## Ministère

### *Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance*

#### **Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998-1999</b>	Budget principal 1997-1998
<b>Postes non requis</b>		
Traitement et réadaptation en matière d'alcoolisme et de toxicomanie – Paiements aux provinces et aux territoires conformément à des accords conclus en vertu de la <i>Loi sur le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social</i> et approuvés par le gouverneur en conseil	.....	15,500,000
Réadaptation professionnelle des invalides – Versements aux gouvernements provinciaux et territoriaux pour l'application de la <i>Loi sur la réadaptation professionnelle des invalides</i> et des accords conclus en vertu de cette Loi	.....	168,000,000
Nouveau-Brunswick au travail – Paiements (couvrant une période de six années, de 1992-1993 à 1997-1998) à la province du Nouveau-Brunswick conformément à l'entente de partage de certains éléments de ce projet-pilote visant à améliorer l'employabilité des bénéficiaires de l'aide sociale	.....	1,174,000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	184,674,000
<b>Total</b>	<b>1,875,773,000</b>	<b>2,096,788,000</b>

Développement des ressources humaines  
Ministère  
*Programme du travail*

**Objectif**

Promouvoir et maintenir des relations industrielles stables et un milieu de travail sécuritaire juste et productif relevant de la compétence du gouvernement fédéral en matière de travail et, d'une façon plus générale, recueillir et diffuser de l'information sur la main-d'oeuvre et le milieu de travail et favoriser des relations patronales-syndicales constructives.

**Description du secteur d'activité**

*Travail*

Ce secteur d'activité comprend quatre fonctions.

- Relations industrielles – aide à régler les conflits touchant les employeurs, les syndicats et les travailleurs relevant de la compétence fédérale, à appuyer et à financer les initiatives patronales-syndicales en matière de collaboration sur les questions touchant le milieu de travail et à effectuer des recherches sur les priorités actuelles et nouvelles des relations industrielles.
- Opérations du travail – encourage le client à accepter les programmes obligatoires et législatifs du fédéral conçus pour instaurer un milieu de travail juste, sans danger, sain et équitable. En outre, la fonction réagit aux cas de non-conformité à de tels programmes.
- Indemnisation fédérale des accidentés – par des ententes administratives conclues avec les autorités provinciales en matière d'indemnisation des accidents de travail, assure aux personnes admissibles l'octroi des prestations prévues par la loi pour des blessures subies au travail.
- Législation, de la politique, de la recherche et de la gestion – assure un leadership national par des accords de recherche et de collaboration conclus avec des partenaires du marché du travail, avec d'autres gouvernements et, à l'échelle internationale, par l'élaboration de mesures législatives, de règlements, de politiques et de programmes et aussi par la collecte et la diffusion de renseignements liés à la main-d'œuvre et au milieu du travail.

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998–1999</b>			<b>Total</b>	Budget principal 1997–1998
	Budgétaire				
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Travail	139,113	3,860	36,000	<b>106,973</b>	107,063
	<b>139,113</b>	<b>3,860</b>	<b>36,000</b>	<b>106,973</b>	107,063



Développement des ressources humaines  
 Ministère  
*Programme du travail*

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Travail</i>		
Comité canadien conjoint de publicité relative à la prévention des incendies	7,000	7,000
Prévention des feux Canada	19,000	19,000
(L) Indemnisation des marins marchands – Indemnités supplémentaires versées à certaines veuves de marins marchands	7,000	7,000
Appui aux activités qui contribuent aux objectifs du Programme de sécurité et de santé au travail	15,000	15,000
Appui aux organismes responsables de l'élaboration des normes	12,000	12,000
<b>Total des subventions</b>	<b>60,000</b>	60,000
<b>Contributions</b>		
<i>Travail</i>		
Programme de partenariat syndical-patronal	1,600,000	2,439,000
Commission du travail	2,200,000	2,200,000
<b>Total des contributions</b>	<b>3,800,000</b>	4,639,000
<b>Total</b>	<b>3,860,000</b>	4,699,000

Développement des ressources humaines  
Ministère  
*Programme de la sécurité du revenu*

**Objectif**

Promouvoir et renforcer la sécurité du revenu de certains groupes de Canadiens ciblés par l'exécution du Régime de pensions du Canada (RPC) et des programmes de la sécurité de la vieillesse (SV) qui fournissent des prestations aux aînés, aux personnes handicapées, aux survivants et aux migrants.

**Description du secteur d'activité**

*Sécurité du revenu*

Le secteur d'activité englobe deux principaux programmes de la sécurité du revenu. La gestion et l'exécution de ces programmes sont complètement intégrées.

Le Programme de la Sécurité de la vieillesse (SV) se compose de trois prestations différentes. La pension de la SV de base fournit aux personnes âgées de 65 ans un fondement sur lequel elles peuvent construire un revenu de retraite suffisant. Les prestations de pensions sont payées à toute personne qui répond aux exigences en matière de résidence. Le Supplément de revenu garanti (SRG) est une prestation fondée sur le revenu qui est versée aux bénéficiaires de la SV ayant des revenus faibles et modestes. L'allocation au conjoint est une prestation fondée sur le revenu qui vise à aider les couples pensionnés mariés ayant un faible revenu et vivant sur une seule pension de la SV/SRG, et qui vise à aider les veufs et veuves à faible revenu âgés de 60 à 64 ans, qui répondent aux exigences de la SV en matière de résidence. Le Budget de 1996 a proposé une nouvelle prestation aux aînés, fondée sur le revenu, pour remplacer la SV et le SRG en l'an 2001.

Le Régime de pensions du Canada (RPC) est un programme d'assurance-sociale contributif obligatoire qui fournit une certaine protection de revenu aux travailleurs canadiens et à leurs familles contre la perte de revenu causée par le décès, l'invalidité ou la retraite. Les prestations tombent dans trois catégories : la Pension de retraite, les Prestations aux survivants et les Prestations d'invalidité. Alors que Développement des ressources humaines Canada est responsable du régime des avantages sociaux, en vertu de la *Loi sur le Régime de pensions du Canada*, Revenu Canada perçoit les cotisations et le ministère des Finances gère le Fonds d'investissement.

Le secteur d'activité négocie et administre également les ententes internationales de sécurité sociale pour s'assurer que les migrants qui viennent au Canada et ceux qui en sortent sont en mesure d'exercer les droits en matière de sécurité sociale qu'ils ont acquis dans leur pays d'origine, dans la plus grande mesure possible.

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)

	Budget principal 1998-1999			Total	Budget principal 1997-1998
	Budgétaire		Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Paiements de transfert			
Sécurité du revenu	254,711	22,917,000	149,756	<b>23,021,955</b>	22,419,905
	<b>254,711</b>	<b>22,917,000</b>	<b>149,756</b>	<b>23,021,955</b>	22,419,905

Développement des ressources humaines  
 Ministère  
*Programme de la sécurité du revenu*

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998-1999</b>	Budget principal 1997-1998
<b>Subventions</b>		
<i>Sécurité du revenu</i>		
(L) Versements de sécurité de la vieillesse	<b>17,714,000,000</b>	17,140,000,000
(L) Versements du supplément de revenu garanti	<b>4,817,000,000</b>	4,778,000,000
(L) Versements d'allocations au conjoint	<b>386,000,000</b>	390,000,000
<b>Total</b>	<b>22,917,000,000</b>	22,308,000,000

# Développement des ressources humaines

## Conseil canadien des relations du travail

### Objectif

Contribuer au développement de relations industrielles efficaces et les promouvoir dans toute entreprise, toute affaire ou tout travail relevant du Parlement du Canada.

### Description du secteur d'activité

#### *Conseil canadien des relations du travail*

Exercer des pouvoirs légaux au chapitre des droits de négociation et de leur structuration; faire des enquêtes et régler, par voie de médiation et d'arbitrage, les plaintes alléguant qu'il y a eu violation des dispositions du *Code canadien du travail*; interpréter les dispositions portant sur les changements technologiques qui influent sur les conditions de travail et la sécurité des employés et ordonner les mesures de redressement qui s'imposent; exercer le pouvoir de rendre des ordonnances de ne pas faire de grèves ou de lock-out illégaux; réviser, lorsqu'il en est saisi, les décisions qui portent sur la sécurité; régler les modalités d'une première convention collective; donner des conseils et faire des recommandations en ce qui concerne les pouvoirs légaux du Conseil; et se pourvoir des services administratifs nécessaires à ces activités.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998–1999</b>		Budget principal 1997–1998
	Budgétaire	Total	
Conseil canadien des relations du travail	8,906	<b>8,906</b>	8,901
	<b>8,906</b>	<b>8,906</b>	8,901

# Développement des ressources humaines

## Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs

### Objectif

Contribuer au mieux-être de la communauté culturelle canadienne en favorisant de bonnes relations professionnelles entre les artistes, comme entrepreneurs indépendants, et les producteurs relevant de la compétence fédérale.

### Description du secteur d'activité

#### *Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs*

Mise en œuvre des dispositions de la *Loi sur le statut de l'artiste* afférentes aux relations professionnelles entre les entrepreneurs indépendants dans le milieu culturel et les producteurs relevant de la compétence fédérale. Ceci consiste notamment à définir les secteurs appropriés aux fins de la négociation d'accords-cadres dans le milieu culturel; accréditer les associations d'artistes pour représenter ces secteurs; enquêter et statuer sur les plaintes alléguant une violation des dispositions de la *Loi sur le statut de l'artiste*, et exercer des pouvoirs de redressement accessoires; aviser et faire des recommandations ayant trait à la compétence législative et aux pouvoirs du Tribunal; et dispenser les services administratifs nécessaires.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal 1998-1999</b>		Budget principal 1997-1998
	Budgétaire	Total	
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	1,698	<b>1,698</b>	1,726
	<b>1,698</b>	<b>1,698</b>	1,726

# Développement des ressources humaines

## Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

### Objectif

Fournir aux Canadiens des renseignements sur les questions d'hygiène et de sécurité au travail. Cette information doit être complète, intelligible et fiable. L'information facilite les prises de décisions, favorise les changements sur les lieux de travail, sensibilise le public à la nécessité de jouir d'un environnement de travail sain et sécuritaire, et soutient l'éducation et la formation.

### Description du secteur d'activité

#### *Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail*

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) est l'institut national du Canada chargé de promouvoir le droit fondamental des Canadiens à un milieu de travail salubre et sécuritaire. CCHST est indépendant des autres agences fédérales et provinciales. Il maintient un conseil d'administration tripartite (travailleurs, employeurs, gouvernements) pour assurer la prestation aux Canadiens, dans leurs lieux de travail, d'une information compréhensible et impartiale. La prestation de cette information est assurée d'une part au moyen d'une ligne téléphonique sans frais consacrée à répondre aux demandes de renseignements, et d'autre part au moyen d'un service payant qui fait appel à la plus récente technologie électronique et sur papier. L'information est fournie par de nombreux organismes canadiens et mondiaux consacrés à l'hygiène et à la sécurité au travail, ce qui met à la disposition des Canadiens l'information la plus détaillée, la plus actuelle et la plus fiable qui soit. Cette information est diffusée partout au Canada et dans plus de 50 autres pays.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998–1999			Budget principal 1997–1998
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	6,863	5,841	<b>1,022</b>	1,333
Conseil des gouverneurs et Bureau exécutif	.....	.....	.....	23
	<b>6,863</b>	<b>5,841</b>	<b>1,022</b>	1,356

## **11 Environnement**

Ministère 11-3  
Agence canadienne d'évaluation environnementale  
11-7

## Environnement

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal 1998-1999	Budget principal 1997-1998
<b>Environnement</b>		
<b>Ministère</b>		
1	388,654	407,212
5	24,529	26,175
10	32,178	33,688
(L)	49	49
(L)	48,863	40,387
<b>Total du Ministère</b>	<b>494,273</b>	<b>507,511</b>
<b>Agence canadienne d'évaluation environnementale</b>		
15	7,254	9,143
(L)	886	699
<b>Total de l'organisme</b>	<b>8,140</b>	<b>9,842</b>



# Environnement Ministère

## Objectif

Le Programme de l'environnement a pour but de concrétiser l'idée du développement durable au Canada, en aidant les générations actuelles et futures de Canadiens à vivre et à prospérer dans un environnement qu'il y a lieu de respecter, de protéger et de conserver.

## Description du secteur d'activité

### *Un environnement sain*

Les Canadiens sont préoccupés par les risques que l'activité humaine représente pour l'environnement et par le danger qui en résulte pour leur propre santé et pour la durabilité de l'environnement des générations futures. Ils s'attendent à ce que les risques écologiques soient connus, surveillés et contrôlés ou anticipés. Environnement Canada, grâce à sa compétence scientifique, donne suite à ces préoccupations de nature environnementale en transmettant ses connaissances scientifiques et son expertise sur la santé de l'environnement et sur les agresseurs de l'environnement. À cette fin, il élabore des stratégies et des normes nationales, veille à ce que ces stratégies et ces normes soient rigoureusement appliquées et joue un rôle de chef de file dans la communauté internationale pour y représenter les intérêts du Canada et y faire valoir les questions nationales.

### *La sécurité face aux dangers de l'environnement*

La vie et les biens des Canadiens sont mis en péril par les dangers d'origine naturelle et humaine que présente l'environnement : il peut s'agir de graves intempéries, de cendres volcaniques aéroportées, de déversements d'hydrocarbures ou d'incendies de pneus. Pour réduire au minimum ces risques, Environnement Canada fournit, par ses recherches et ses activités scientifiques, des services qui permettent aux Canadiens de se protéger contre les dangers. À cette fin, il transmet en temps opportun des prévisions et des avertissements météorologiques et il offre des services propres à réduire la fréquence et la gravité des urgences environnementales.

### *Une société plus verte*

Le développement durable est devenu l'un des buts les plus importants de la gestion des affaires publiques, tant au Canada qu'à l'étranger. Le Ministère fournit aux Canadiens des renseignements utiles et accessibles, des technologies et des instruments facilement applicables, des politiques qui intègrent les considérations sociales, économiques et environnementales afin de donner à la population les moyens de préserver l'environnement.

### *Administration*

Les Canadiens veulent que le gouvernement soit efficace, qu'il élimine les dépenses superflues et qu'il rende dûment compte de son action. Pour répondre à ce vœu, l'activité Administration fait en sorte que la gestion du Ministère soit rigoureuse et intégrée. Elle fournit aussi des instruments, des technologies et des conseils efficaces et efficaces pour soutenir les opérations et la haute direction.

Environnement  
Ministère

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>				<b>Total</b>	Budget principal 1997–1998
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Un environnement sain	196,184	5,365	15,254	8,769	<b>208,034</b>	220,632
La sécurité face aux dangers de l'environnement	182,975	14,894	2,910	54,983	<b>145,796</b>	130,471
Une société plus verte	63,788	2,993	14,014	3,865	<b>76,930</b>	94,169
Administration	62,241	1,277	.....	5	<b>63,513</b>	62,239
	<b>505,188</b>	<b>24,529</b>	<b>32,178</b>	<b>67,622</b>	<b>494,273</b>	507,511

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Un environnement sain</i>		
Subventions pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	<b>2,000,000</b>	1,671,200
Institut de la fourrure du Canada	<b>17,000</b>	17,000
Programme des conseils de la recherche universitaire	<b>252,400</b>	671,000
<i>La sécurité face aux dangers de l'environnement</i>		
Recherches en météorologie	<b>850,000</b>	850,000
Société canadienne de météorologie et d'océanographie	<b>17,000</b>	17,000
<i>Une société plus verte</i>		
Subvention à l'Institut international pour un développement durable afin d'assurer l'exploitation de l'Institut et pour entreprendre des initiatives de développement durable	<b>200,000</b>	200,000
<b>Total des subventions</b>	<b>3,336,400</b>	3,426,200
<b>Contributions</b>		
<i>Un environnement sain</i>		
Contribution à l'Organisation pour la coopération et le développement économiques – Programme de contrôle des produits chimiques	<b>125,000</b>	125,000
Contribution à la Fondation Habitat faunique Canada	<b>1,400,000</b>	.....
Contribution aux Nations Unies pour la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CCIEE)	<b>219,000</b>	144,000
Contribution à la convention relative aux zones humides d'importance internationale (RAMSAR)	<b>99,000</b>	29,000
Contribution au Conseil intergouvernemental de gestion du caribou	<b>13,000</b>	13,000
Contribution à l'Institut de la fourrure du Canada	<b>350,000</b>	205,000
Contributions en vertu du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine	<b>2,932,300</b>	2,932,300
Contribution au Fonds mondial de la nature – Fonds de rétablissement des espèces en péril	<b>180,000</b>	180,000

Environnement  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
Programme exhaustif de gestion durable pour le bassin hydrographique du fleuve Fraser	<b>1,136,000</b>	1,136,000
Contribution à l'Université de la Saskatchewan pour établir un Centre canadien conjoint de pathologie faunique	<b>200,000</b>	200,000
Contribution à la province de la Colombie-Britannique et aux organismes environnementaux non gouvernementaux (OENG) – Stratégie nationale de la faune, Plan conjoint de la Côte du Pacifique	<b>325,000</b>	325,000
Contribution en vertu du Programme pour les jeunes stagiaires d'Horizons Sciences	<b>1,128,000</b>	. . . . .
Contribution afin d'établir un réseau de recherches coopératives en matière d'écologie faunique	<b>260,000</b>	260,000
Contribution à l'Université de Guelph pour le réseau canadien des centres de toxicologie	<b>1,797,000</b>	1,797,000
Contribution à l'Université de Victoria pour diriger et exploiter le réseau canadien de recherche climatologique	<b>2,650,000</b>	2,900,000
Contributions – Construire des partenariats internationaux	<b>170,300</b>	200,000
<i>La sécurité face aux dangers de l'environnement</i>		
Droits d'affiliation à l'Organisation météorologique mondiale	<b>1,693,000</b>	1,693,000
Contribution au Conseil canadien des accidents industriels majeurs (CCAİM)	<b>150,000</b>	150,000
Contribution à la province de Québec – Accord sur les relevés hydrométriques	<b>200,000</b>	200,000
<i>Une société plus verte</i>		
Contribution en vertu du Programme pour l'Initiative Service Écojeunesse Internationale	<b>1,974,000</b>	. . . . .
Contribution au Conseil canadien des ministres de l'Environnement, équivalente au tiers de son budget de fonctionnement	<b>752,000</b>	752,000
Contributions au réseau d'organismes environnementaux – Initiative d'assistance à la collectivité	<b>600,000</b>	600,000
Contributions en vertu du Programme Action 21 pour aider les Canadiens à agir individuellement ou collectivement dans leurs communautés pour soutenir une société plus verte	<b>5,194,000</b>	5,194,000
Contribution à l'Université des Nations Unies en vue de l'établissement du Réseau international de l'eau, de l'environnement et de la santé	<b>1,060,000</b>	583,000
Contribution au Centre de transport durable	<b>34,000</b>	33,000
Contribution du Canada au Budget de la Commission de Coopération Environnementale	<b>4,200,000</b>	. . . . .
<b>Total des contributions</b>	<b>28,841,600</b>	19,651,300

Environnement  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Postes non requis</b>		
Subvention à la Fondation Habitat faunique Canada	.....	2,800,000
Programme de développement et de démonstration technologique (PDDT) – Fleuve Saint-Laurent	.....	1,000,000
Contribution à la province de Québec pour l'équipe d'intervention du Plan d'action Saint-Laurent	.....	2,500,000
Contributions aux provinces pour certains projets fédéraux-provinciaux concernant les ressources en eau	.....	265,000
Contributions en vertu de Saint-Laurent Vision 2000 – Programme d'interactions communautaires	.....	1,265,000
Contributions en vertu de Saint-Laurent Vision 2000 – Programme de mise en valeur des habitats	.....	54,000
Contributions en vertu de Saint-Laurent Vision 2000 – Programme de protection des habitats	.....	476,000
Contributions en vertu du Programme de compensation des habitats fauniques – Fleuve Fraser	.....	2,250,000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	10,610,000
<b>Total</b>	<b>32,178,000</b>	33,687,500

# Environnement

## Agence canadienne d'évaluation environnementale

### Objectif

Fournir des évaluations environnementales de haute qualité qui contribuent à une prise de décision éclairée au profit du développement durable.

### Description du secteur d'activité

#### *Agence canadienne d'évaluation environnementale*

L'Agence est chargée de fournir des conseils et des recommandations auprès des décideurs qui respectent les valeurs exprimées par la population et les principes du développement durable. L'Agence facilite également la coordination et l'harmonisation des approches en évaluation environnementale à tous les niveaux du gouvernement et avec d'autres instances, y compris avec les régimes autochtones, grâce à de meilleurs partenariats. L'Agence améliore continuellement l'efficacité, l'efficience, la prévisibilité et la cohérence du processus d'évaluation environnementale, tout en maintenant les normes de qualité les plus élevées. De plus, l'Agence fournit des cours et de la formation aux ministères fédéraux en vue d'améliorer la compréhension et la conformité de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et de la directive du Cabinet sur l'évaluation des projets de programmes et de politiques. Enfin, l'Agence représente les intérêts du Canada en matière d'évaluation environnementale sur les tribunes internationales.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998–1999			Total	Budget principal 1997–1998
	Budgétaire				
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Agence canadienne d'évaluation environnementale	8,577	95	532	<b>8,140</b>	9,842
	<b>8,577</b>	<b>95</b>	<b>532</b>	<b>8,140</b>	9,842

### Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal 1998–1999	Budget principal 1997–1998
<b>Contributions</b>		
<i>Agence canadienne d'évaluation environnementale</i>		
Contribution à la province de Québec – Convention de la Baie James et du Nord québécois	<b>95,000</b>	95,000
<b>Total des contributions</b>	<b>95,000</b>	95,000
<b>Postes non requis</b>		
Contributions afin d'aider la participation du public aux examens des évaluations environnementales	.....	963,000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	963,000
<b>Total</b>	<b>95,000</b>	1,058,000

## **12 Finances**

Ministère 12-4

Vérificateur général 12-9

Tribunal canadien du commerce extérieur 12-10

Bureau du surintendant des institutions financières  
12-11

# Finances

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal 1998–1999	Budget principal 1997–1998
<b>Finances</b>			
<b>Ministère</b>			
<i>Programme des politiques économiques, sociales et financières</i>			
1	Dépenses du Programme	<b>70,818</b>	49,004
5	Subventions et contributions	<b>281,200</b>	280,000
(L)	Ministre des Finances – Traitement et allocation pour automobile	<b>49</b>	49
(L)	Paiements à l'Association internationale de développement	<b>267,000</b>	191,000
(L)	Paiements à la Facilité d'ajustement structurel renforcée du Fonds monétaire international	<b>50,200</b>	31,800
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>8,709</b>	5,721
(L)	Achat de la monnaie canadienne	<b>38,000</b>	38,000
Total du budgétaire		<b>715,976</b>	595,574
L10	Délivrance de billets à vue à l'Association internationale de développement	.....	.....
(L)	Paiements à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement	<b>9,050</b>	5,500
(L)	Émission de prêts à la Facilité d'ajustement structurel renforcée du Fonds monétaire international	<b>119,000</b>	186,000
L15	Paiements concernant la capitalisation du Canada dans le projet Hibernia	<b>12,000</b>	58,000
Total du non-budgétaire		<b>140,050</b>	249,500
<i>Total du Programme</i>		<b>856,026</b>	<b>845,074</b>
<i>Programme du service de la dette publique</i>			
(L)	Frais d'intérêt et autres coûts	<b>43,500,000</b>	46,000,000
<i>Total du Programme</i>		<b>43,500,000</b>	<b>46,000,000</b>
<i>Programme fédéral de transferts aux provinces</i>			
20	Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux	<b>1,134,000</b>	1,120,000
25	Subvention à la province de Terre-Neuve et du Labrador	<b>40,000</b>	40,000
(L)	Subventions législatives ( <i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982</i> et autres autorisations législatives)	<b>30,000</b>	30,000
(L)	Péréquation fiscale (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	<b>8,482,000</b>	8,292,000
(L)	Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (Partie V – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	<b>11,626,000</b>	12,500,000
(L)	Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes ( <i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	<b>(494,000)</b>	(469,000)
(L)	Paiements de remplacement au titre des Programmes permanents (Partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	<b>(2,241,000)</b>	(2,131,000)
<i>Total du Programme</i>		<b>18,577,000</b>	<b>19,382,000</b>
<b>Total du Ministère</b>		<b>62,933,026</b>	66,227,074

Nota : Le Programme spécial est maintenant inclus sous le Programme des politiques économiques, sociales et financières.

## Finances

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		<b>Budget principal 1998-1999</b>	Budget principal 1997-1998
	<b>Vérificateur général</b>		
30	Dépenses du Programme	<b>44,378</b>	45,154
(L)	Traitement du vérificateur général	<b>189</b>	175
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>6,393</b>	5,359
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>50,960</b>	50,688
	<b>Tribunal canadien du commerce extérieur</b>		
35	Dépenses du Programme	<b>6,951</b>	6,962
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>1,185</b>	987
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>8,136</b>	7,949
	<b>Bureau du surintendant des institutions financières</b>		
40	Dépenses du Programme	<b>1,626</b>	1,687
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>1,626</b>	1,687



## Finances

### Ministère

#### *Programme des politiques économiques, sociales et financières*

#### **Objectif**

Élaborer des politiques appropriées et fournir des conseils judicieux concernant la situation économique, sociale et financière ainsi que le programme d'action du gouvernement; administrer de façon responsable les obligations et souscriptions financières internationales; financer de manière économique le programme de la monnaie canadienne; financer de manière responsable les projets spéciaux et assurer de manière efficace et efficiente l'administration du Ministère.

#### **Description du secteur d'activité**

##### *Politiques et conseils*

Élaborer des politiques appropriées et fournir des conseils judicieux concernant la situation économique, sociale et financière ainsi que le programme d'action du gouvernement :

- Politique économique et financière : la situation et les perspectives économiques et financières intérieures et internationales, le cadre budgétaire global du gouvernement, le plan de dépenses, l'affectation des ressources et le cadre global de politique économique du gouvernement;
- Commerce et finances internationaux : plus particulièrement dans le contexte des droits à l'importation, des recours commerciaux, des investissements directs étrangers, de la coopération économique, de la politique et des dépenses dans le domaine de la défense, de l'aide au développement international et des relations financières internationales;
- le régime fiscal canadien;
- Politique du secteur financier : les emprunts du gouvernement et la gestion de la dette publique, la législation applicable aux institutions financières réglementées au niveau fédéral, ainsi que les questions de finances et d'emprunt des sociétés d'État;
- Relations fédérales-provinciales et politique sociale : les relations économiques et financières fédérales-provinciales de même que les politiques et programmes sociaux canadiens;
- Développement économique et finances intégrées : les conséquences économiques, fiscales et financières des politiques et programmes microéconomiques du gouvernement, y compris les prêts, placements et garanties de l'État, les propositions d'aide à de grands projets ou à des initiatives de restructuration de sociétés émanant du secteur privé, ainsi que la gestion et, le cas échéant, la privatisation de sociétés d'État et d'autres participations, ou la commercialisation ou privatisation de services gouvernementaux.

##### *Organismes financiers internationaux*

Administrer de façon responsable les souscriptions du Canada aux organismes financiers internationaux et les obligations qui s'y rattachent.

##### *Monnaie canadienne*

Financer de manière économique la production de pièces de monnaie canadienne.

##### *Projets spéciaux*

Financer de manière responsable des projets spéciaux.

##### *Administration générale*

Assurer une bonne gestion du Ministère; fournir des conseils stratégiques en matière de communication; fournir un appui convenable en matière d'affaires publiques; fournir des conseils juridiques judicieux; et gérer de manière efficace et efficiente les ressources financières et humaines, les technologies de l'information, les systèmes de sécurité et d'administration, et offrir l'expertise voulue dans ces domaines.

# Finances

## Ministère

### Programme des politiques économiques, sociales et financières

#### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998-1999						Budget principal 1997-1998
	Budgétaire			Total	Non-budgétaire	Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		Prêts, dotations en capital et avances		
Politiques et conseils	47,948	.....	685	47,263	.....	<b>47,263</b>	36,550
Organismes financiers internationaux	.....	598,400	.....	598,400	128,050	<b>726,450</b>	694,300
Monnaie canadienne	38,000	.....	.....	38,000	.....	<b>38,000</b>	38,000
*Projets spéciaux	.....	.....	.....	.....	12,000	<b>12,000</b>	58,000
Administration générale	37,232	.....	4,919	32,313	.....	<b>32,313</b>	18,224
	<b>123,180</b>	<b>598,400</b>	<b>5,604</b>	<b>715,976</b>	<b>140,050</b>	<b>856,026</b>	845,074

\*En 1997-1998, ce secteur d'activité apparaissait sous la rubrique Programme spécial.

#### Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal 1998-1999	Budget principal 1997-1998
<b>Subventions</b>		
<i>Organismes financiers internationaux</i>		
Respecter les engagements que le Canada a pris en vertu des ententes multilatérales de réduction de la dette	<b>110,200,000</b>	108,000,000
<b>Total des subventions</b>	<b>110,200,000</b>	108,000,000
<b>Contributions</b>		
<i>Organismes financiers internationaux</i>		
Respecter les engagements que le Canada a pris en vertu des ententes multilatérales de réduction du service de la dette	<b>171,000,000</b>	172,000,000
<b>Total des contributions</b>	<b>171,000,000</b>	172,000,000
<b>Autres paiements de transfert</b>		
<i>Organismes financiers internationaux</i>		
(L) Encaissement de billets à vue par l'Association internationale de développement conformément à la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i>	<b>267,000,000</b>	191,000,000
(L) Paiements à la Facilité d'ajustement structurel renforcée du Fonds monétaire international	<b>50,200,000</b>	31,800,000
<b>Total des autres paiements de transfert</b>	<b>317,200,000</b>	222,800,000
<b>Total</b>	<b>598,400,000</b>	502,800,000

Finances  
Ministère  
*Programme du service de la dette publique*

**Objectif**

Assurer le paiement des intérêts et des frais de service de la dette publique, de même que des coûts d'émission, au besoin.

**Description du secteur d'activité**

*Frais d'intérêt et autres coûts*

Gestion du programme d'emprunts du gouvernement.

*Placements Épargne Canada*

À titre d'organisme spécial, élaboration et commercialisation de titres de détail tels que les Obligations d'épargne du Canada et l'obligation REER du Canada, entre autres produits, directement auprès des Canadiens et Canadiennes, par l'entremise de leurs employeurs et en collaboration avec les institutions financières.

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998-1999</b>		Budget principal 1997-1998
	<u>Budgétaire</u>	<b>Total</b>	
	Fonction- nement		
Frais d'intérêt et autres coûts	43,359,000	<b>43,359,000</b>	45,876,000
Placements Épargne Canada	141,000	<b>141,000</b>	124,000
	<b>43,500,000</b>	<b>43,500,000</b>	46,000,000

Finances  
Ministère  
*Programme fédéral de transferts aux provinces*

**Objectif**

Procéder aux paiements de transfert prévus par les lois relatives au Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, de péréquation et d'autres transferts, et conformément aux accords régissant le financement global des territoires.

**Description du secteur d'activité**

*Paiements de transfert*

- Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux : versement des transferts aux provinces, en espèces et sous forme de points d'impôt, conformément à la législation;
- Péréquation fiscale : paiements aux provinces effectués conformément à des formules précises, inscrites dans la loi et les règlements;
- Financement global des territoires : paiements aux gouvernements des Territoires effectués selon des formules inscrites dans les accords fédéraux-territoriaux;
- Autres paiements de transfert : les fonds sont versés aux gouvernements provinciaux ou récupérés conformément à divers pouvoirs législatifs.

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998–1999</b>		Budget principal 1997–1998
	Budgétaire	<b>Total</b>	
Paiements de transfert	18,577,000	<b>18,577,000</b>	19,382,000
	<b>18,577,000</b>	<b>18,577,000</b>	19,382,000

Finances  
Ministère  
*Programme fédéral de transferts aux provinces*

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Paiements de transfert</i>		
Subvention à la province de Terre-Neuve et du Labrador	<b>40,000,000</b>	40,000,000
<b>Total des subventions</b>	<b>40,000,000</b>	40,000,000
<b>Autres paiements de transfert</b>		
<i>Paiements de transfert</i>		
Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux	<b>1,134,000,000</b>	1,120,000,000
(L) Subventions législatives ( <i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982</i> et autres autorisations législatives)	<b>30,000,000</b>	30,000,000
(L) Péréquation fiscale ( <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	<b>8,482,000,000</b>	8,292,000,000
(L) Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (Partie V – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	<b>11,626,000,000</b>	12,500,000,000
(L) Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes ( <i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	<b>(494,000,000)</b>	(469,000,000)
(L) Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	<b>(2,241,000,000)</b>	(2,131,000,000)
<b>Total des autres paiements de transfert</b>	<b>18,537,000,000</b>	19,342,000,000
<b>Total</b>	<b>18,577,000,000</b>	19,382,000,000

Nota : Les montants qui figurent dans ce tableau montre la contribution en espèces autorisée en vertu de la Partie V de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*. Le tableau qui suit montre la contribution totale du gouvernement fédéral au titre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) autorisée par la Loi, y compris le transfert fiscal prévu par la Loi :

	(en milliers de dollars)
Total des paiements de transfert en espèces – Budget principal des dépenses	11,626,000
Plus transferts fiscaux	13,474,000
<b>Total</b>	<b>25,100,000</b>

Un projet de loi (C-28) est présentement à l'étude au Parlement suggérant d'établir le total des paiements de transfert en espèces à un minimum de \$12, 500,000,000.

# Finances

## Vérificateur général

### Objectif

Transmettre des données de vérification et d'autres données pertinentes à la Chambre des communes aux fins de son examen minutieux des programmes, des activités financières et des questions environnementales et de développement durable du gouvernement.

### Description du secteur d'activité

#### *Vérification législative*

Les activités du Bureau du vérificateur général consistent en la vérification des comptes du Canada, de certaines sociétés d'État et d'autres entités et en des examens et enquêtes portant sur l'environnement et le développement durable, de façon à faire rapport selon les exigences de la *Loi sur le vérificateur général*. Le vérificateur général émet des opinions de vérification sur les états financiers du gouvernement du Canada, de certaines sociétés d'État et d'autres entités et signale à la Chambre des communes tout sujet qui, à son avis, doit être porté à la connaissance de la Chambre. Le commissaire à l'environnement et au développement durable établit, au nom du vérificateur général et à l'intention de la Chambre des communes, un rapport annuel sur toute question environnementale ou autre relative au développement durable qui est jugée importante.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998–1999			Budget principal 1997–1998
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Vérification législative	50,580	380	<b>50,960</b>	50,688
	<b>50,580</b>	<b>380</b>	<b>50,960</b>	50,688

### Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal 1998–1999	Budget principal 1997–1998
<b>Contributions</b>		
<i>Vérification législative</i>		
Fondation canadienne pour la vérification intégrée	<b>380,000</b>	380,000
<b>Total</b>	<b>380,000</b>	380,000

# Finances

## Tribunal canadien du commerce extérieur

### Objectif

Dans un contexte économique et juridique rationnel, faire des études, mener des enquêtes, rendre des conclusions, faire des recommandations, tel qu'il est prescrit, sur les questions touchant le commerce au Canada et le commerce extérieur, et rendre des décisions sur les appels des contribuables interjetés à l'égard de cotisations et de déterminations du gouvernement en matière de douanes et d'accise.

### Description du secteur d'activité

#### *Tribunal canadien du commerce extérieur*

Le Tribunal effectue des recherches et mène des enquêtes, reçoit des éléments de preuve et tient des audiences publiques afin de pouvoir rendre des décisions, des conclusions ou des déterminations ou faire des recommandations à la suite :

- d'enquêtes menées aux termes de la *Loi sur les mesures spéciales d'importation* (LMSI), dans le but d'établir si le dumping ou le subventionnement constatés par le ministère du Revenu national causent un dommage matériel à la branche de la production nationale;
- d'enquêtes menées en vertu de la *Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur* (Loi sur le TCCE), à la suite de plaintes déposées par des producteurs de biens canadiens au sujet d'un dommage grave causé par les importations;
- d'appels de décisions rendues par le ministre ou le sous-ministre du Revenu national aux termes de la *Loi sur les douanes*, de la *Loi sur la taxe d'accise* et de la LMSI, y compris les nouveaux appels interjetés aux termes de la *Loi sur les douanes*, découlant des nouvelles attributions conférées au Tribunal en vertu de la *Loi de mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain*;
- de demandes présentées par des producteurs nationaux qui souhaitent obtenir des allègements tarifaires sur les intrants textiles importés aux fins de production;
- de plaintes reçues de fournisseurs potentiels portant sur n'importe quel aspect de la procédure d'adjudication des marchés publics, aux termes de l'*Accord de libre-échange nord-américain* (ALÉNA), de l'*Accord sur le commerce intérieur* (ACI) et de l'*Accord sur les marchés publics* de l'Organisation mondiale du commerce (OMC);
- de saisines, aux termes de la Loi sur le TCCE, par le gouverneur en conseil, sur toute question économique ou commerciale, y compris la question de préjudice causé aux producteurs de produits et de services canadiens, ou par le ministre des Finances, sur toute question tarifaire;
- de questions soulevées aux termes d'autres lois du Parlement ou de règlements connexes, y compris les opinions sur la question de l'intérêt public, les réexamens et les décisions portant sur l'identité de l'importateur aux termes de la LMSI.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998–1999</b>		Budget principal 1997–1998
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Tribunal canadien du commerce extérieur	8,136	<b>8,136</b>	7,949
	<b>8,136</b>	<b>8,136</b>	7,949

# Finances

## Bureau du surintendant des institutions financières

### Objectif

Maintenir la confiance du public dans le système des services financiers canadiens, grâce à l'élaboration et à l'application d'un cadre de réglementation qui vise à assurer que les institutions financières et les régimes de pension réglementés aux termes de lois fédérales puissent faire face à leurs engagements au fur et à mesure qu'ils deviennent échus; et fournir au gouvernement des services et des avis de nature actuarielle relativement aux programmes en cours ou en voie d'élaboration.

### Description du secteur d'activité

#### *Surveillance des institutions financières et services actuariels*

La réglementation des institutions financières et des régimes de pension d'employeurs qui relèvent de la compétence fédérale ainsi que la prestation de services actuariels aux autres ministères.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998–1999			Budget principal 1997–1998
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Surveillance des institutions financières et services actuariels	46,690	45,064	<b>1,626</b>	1,687
	<b>46,690</b>	<b>45,064</b>	<b>1,626</b>	1,687



## **13 Gouverneur général**

Ministère 13-2

# Gouverneur général

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal 1998-1999	Budget principal 1997-1998
<b>Gouverneur général</b>		
1 Dépenses du Programme	<b>10,220</b>	9,234
(L) Traitement du gouverneur général	<b>92</b>	92
(L) Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i>	<b>254</b>	254
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>1,140</b>	908
<b>Total du Ministère</b>	<b>11,706</b>	10,488

# Gouverneur général

## Objectif

Permettre au gouverneur général du Canada d'exercer ses fonctions constitutionnelles et traditionnelles, et assurer la remise des distinctions honorifiques.

## Description du secteur d'activité

### *Gouverneur général*

Traitement du gouverneur général et dépenses à l'égard du programme annuel du gouverneur général, y compris les frais de déplacement au Canada ainsi que les frais de représentation à l'étranger, de même que les dépenses de fonctionnement du cabinet et des résidences.

### *Distinctions honorifiques*

Administrer le régime national de distinctions honorifiques, notamment l'Ordre du Canada, l'Ordre du mérite militaire, les décorations canadiennes pour actes de bravoure, les médailles pour services distingués, la Croix du service méritoire, les médailles du service spécial, les médailles commémoratives et autres; assurer le financement des médailles académiques et le Prix du gouverneur général pour l'entraide. Administrer également l'Autorité héraldique du Canada.

### *Anciens gouverneurs généraux*

Dépenses à l'égard des activités accomplies par les anciens gouverneurs généraux, lesquelles leur incombent en raison de leurs anciennes fonctions de gouverneur général et les pensions aux anciens gouverneurs généraux ou à leurs conjoints.

## Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998–1999			Budget principal 1997–1998
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Gouverneur général	8,715	.....	<b>8,715</b>	7,644
Distinctions honorifiques	2,307	.....	<b>2,307</b>	2,160
Anciens gouverneurs généraux	419	265	<b>684</b>	684
	<b>11,441</b>	<b>265</b>	<b>11,706</b>	10,488

## Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal 1998–1999	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Anciens gouverneurs généraux</i>		
Subventions versées aux conjoints survivants d'anciens gouverneurs généraux afin de couvrir les dépenses engagées pour l'accomplissement de fonctions officielles	<b>11,000</b>	11,000
(L) Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i>	<b>254,000</b>	254,000
<b>Total</b>	<b>265,000</b>	265,000

## 14 Industrie

- Ministère 14-4
- Agence de promotion économique du Canada atlantique 14-9
- Agence spatiale canadienne 14-11
- Tribunal de la concurrence 14-14
- Commission du droit d'auteur 14-15
- Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec 14-16
- Société d'expansion du Cap-Breton 14-18
- Conseil national de recherches du Canada 14-19
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie 14-21
- Conseil de recherches en sciences humaines 14-22
- Conseil canadien des normes 14-23
- Statistique Canada 14-24
- Diversification de l'économie de l'Ouest canadien 14-25

# Industrie

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal 1998–1999	Budget principal 1997–1998
<b>Industrie</b>			
<b>Ministère</b>			
1	Dépenses de fonctionnement	426,162	430,141
5	Subventions et contributions	473,012	409,039
(L)	Ministre de l'Industrie – Traitement et allocation pour automobile	49	49
(L)	Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	10,000	10,000
(L)	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	(4,864)	(4,373)
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	65,200	47,000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	45,309	30,811
Total du budgétaire		1,014,868	922,667
L10	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	300	300
L15	Prêts conformément à l'alinéa 14(1) a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	500	500
Total du non-budgétaire		800	800
<b>Total du Ministère</b>		<b>1,015,668</b>	<b>923,467</b>
<b>Agence de promotion économique du Canada atlantique</b>			
20	Dépenses de fonctionnement	47,084	41,021
25	Subventions et contributions	258,918	249,809
(L)	Obligations contractées dans la région de l'Atlantique en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	8,400	4,500
(L)	Obligations contractées pour l'assurance-prêt ou crédit, conformément à la <i>Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique</i>	2,000	10,000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4,326	3,572
<b>Total du Ministère</b>		<b>320,728</b>	<b>308,902</b>
<b>Agence spatiale canadienne</b>			
30	Dépenses de fonctionnement	72,934	47,614
35	Dépenses en capital	172,364	96,909
40	Subventions et contributions	22,988	36,327
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4,751	3,687
<b>Total de l'organisme</b>		<b>273,037</b>	<b>184,537</b>
<b>Tribunal de la concurrence</b>			
45	Dépenses du Programme	1,132	1,160
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	121	98
<b>Total de l'organisme</b>		<b>1,253</b>	<b>1,258</b>
<b>Commission du droit d'auteur</b>			
50	Dépenses du Programme	720	739
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	127	102
<b>Total de l'organisme</b>		<b>847</b>	<b>841</b>

# Industrie

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal 1998–1999	Budget principal 1997–1998
<b>Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec</b>			
55	Dépenses de fonctionnement	29,727	24,870
60	Subventions et contributions	216,376	185,595
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	92,600	83,400
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3,298	2,542
<b>Total de l'organisme</b>		<b>342,001</b>	<b>296,407</b>
<b>Société d'expansion du Cap-Breton</b>			
65	Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton	8,354	8,654
<b>Total de l'organisme</b>		<b>8,354</b>	<b>8,654</b>
<b>Conseil national de recherches du Canada</b>			
70	Dépenses de fonctionnement	219,969	224,521
75	Dépenses en capital	34,816	44,816
80	Subventions et contributions	136,423	127,709
(L)	Dépense des recettes conformément au paragraphe 5.1e) de la <i>Loi sur le Conseil national de recherches</i>	49,953	40,137
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	30,953	25,257
<b>Total de l'organisme</b>		<b>472,114</b>	<b>462,440</b>
<b>Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie</b>			
85	Dépenses de fonctionnement	15,992	15,205
90	Subventions	404,790	417,164
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,874	1,486
<b>Total de l'organisme</b>		<b>422,656</b>	<b>433,855</b>
<b>Conseil de recherches en sciences humaines</b>			
95	Dépenses de fonctionnement	6,409	6,512
100	Subventions	84,201	87,152
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	917	758
<b>Total de l'organisme</b>		<b>91,527</b>	<b>94,422</b>
<b>Conseil canadien des normes</b>			
105	Paiements au Conseil canadien des normes	4,950	5,111
<b>Total de l'organisme</b>		<b>4,950</b>	<b>5,111</b>
<b>Statistique Canada</b>			
110	Dépenses du Programme	263,842	225,028
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	52,062	37,240
<b>Total de l'organisme</b>		<b>315,904</b>	<b>262,268</b>
<b>Diversification de l'économie de l'Ouest canadien</b>			
115	Dépenses de fonctionnement	33,915	32,457
120	Subventions et contributions	231,263	203,411
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	44,200	16,700
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4,248	3,370
<b>Total de l'organisme</b>		<b>313,626</b>	<b>255,938</b>

# Industrie Ministère

## Objectif

Encourager la compétitivité internationale et l'excellence dans l'industrie, les sciences et la technologie dans toutes les régions du Canada, favoriser le développement économique régional en Ontario, faciliter l'essor des entreprises autochtones, veiller au fonctionnement équitable et efficace du marché au Canada, et établir des règles du marché et faire en sorte qu'elles soient efficacement mises en application.

## Description du secteur d'activité

### *Politique microéconomique*

Ce secteur d'activité définit les priorités et l'orientation d'ensemble du programme microéconomique du Ministère dans les quatre « volets » – climat du marché, commerce, technologie et infrastructure – présentés dans le document cadre du gouvernement « L'Innovation: La clé de l'économie moderne (ICEM) » conformément aux priorités énoncées dans le discours du Trône. Les principales difficultés à surmonter dans l'élaboration de la politique microéconomique consisteront à reconnaître les grandes tendances qui se manifestent, à réunir les indices analytiques permettant d'y réagir au moyen d'initiatives politiques appropriées et d'obtenir l'engagement d'un groupe divers de ministères et d'organismes faisant partie ou non du portefeuille de l'Industrie afin de les mettre en oeuvre. Il faudra également intégrer une stratégie et des concepts de développement durable dans les activités du Ministère.

### *Règlements et services axés sur le marché*

Le secteur d'activité ministériel des règlements et services axés sur le marché s'occupe d'une importante partie des mécanismes d'intervention du gouvernement destinés à maintenir l'efficacité et l'équité du marché, ce qui rehausse l'attrait du Canada aux yeux des investisseurs. Une vingtaine de lois délimitent le cadre décisionnel et législatif afférent au marché, notamment en ce qui touche à la concurrence, aux corporations et à la régie d'entreprises, à la propriété intellectuelle, aux faillites, à l'inspection et à l'approbation des appareils de mesure, à l'inspection des produits de consommation, aux codes de pratique volontaires ainsi qu'à la délivrance de licences pour l'utilisation des fréquences radioélectriques et à la surveillance du spectre.

C'est par l'intermédiaire de ce secteur d'activité qu'Industrie Canada élabore, évalue et révisé les règles, règlements et normes régissant le fonctionnement équitable, efficace et concurrentiel du marché canadien. Ces règles permettent de soutenir et d'interpréter les lois régissant le marché qui sont élaborées dans le cadre de la gamme de services rattachée à la promotion d'un climat du marché sain dans le secteur d'activité que constitue la politique microéconomique.

Dans le cadre des règlements et services axés sur le marché, le Ministère cherche en outre à maintenir la confiance des consommateurs et des entreprises en administrant efficacement les lois, règles, règlements et normes du marché et en veillant à les faire respecter. Il fait également la promotion à l'échelle internationale de ces normes régissant le marché, afin d'aider les Canadiens à être plus concurrentiels sur les marchés mondiaux.

Les organismes qui jouent un rôle dans ce secteur d'activité aident également les entreprises et les consommateurs à contribuer et à profiter pleinement des règles régissant le marché et à mieux s'adapter à l'évolution de la conjoncture en offrant un vaste éventail d'informations et de services visant le marché.

Est compris dans ce secteur d'activité le Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada. Le Parlement a autorisé un prélèvement total de \$15,000,000 au titre du fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada à compter du 1<sup>er</sup> avril 1997. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 1998	25,715
Plus :	
Budget principal des dépenses de 1998–1999 – excédent	4,864
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 1999	30,579

# Industrie Ministère

## *Développement de l'industrie*

Le secteur d'activité ministériel du développement de l'industrie assure leadership et soutien à l'industrie canadienne pour l'aider à s'adapter aux nouveaux défis et aux nouvelles possibilités de l'économie mondiale. À cette fin, le secteur élabore et met en oeuvre des stratégies, de concert avec les principaux partenaires et intervenants, pour la promotion du commerce, de l'investissement, de la technologie, des possibilités pour la jeunesse, des technologies de l'information et des télécommunications et le perfectionnement des ressources humaines. La création de produits et services d'information de calibre mondial est destinée à répondre aux besoins de l'industrie canadienne. L'élaboration de politiques, de règlements et de recherches favorisera l'industrie canadienne des technologies de l'information et des télécommunications et l'octroi d'une aide financière stimulera l'investissement et les technologies de pointe.

## *Tourisme*

La Commission canadienne du tourisme (CCT) est un partenariat de travail entre des entreprises et des associations de l'industrie touristique, les gouvernements provinciaux et territoriaux et le gouvernement du Canada. La CCT est habilitée à planifier, à diriger, à gérer et à mettre en oeuvre des programmes destinés à développer et à promouvoir le tourisme au Canada. À titre d'organisme de service spécial, la CCT est un exemple du nouveau modèle de partenariat du gouvernement fédéral. Elle est composée de représentants de l'industrie venus de tous les coins du Canada pour veiller à ce que le tourisme demeure un secteur dynamique et rentable de l'économie canadienne.

## *Services ministériels et de gestion*

Ce secteur d'activité est chargé de la prestation des services ministériels, y compris les services consultatifs de gestion et les produits et services stratégiques de communication, les services de ressources humaines et de développement de l'organisation ainsi que les services financiers, administratifs et communs, et est responsable des fonctions du conseiller en éthique



Industrie  
Ministère

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>						Budget principal 1997–1998
	Budgétaire				Non-budgétaire	Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Politique microéconomique	38,191	13,498	.....	51,689	.....	<b>51,689</b>	55,265
*Règlements et services axés sur le marché	177,269	1,045	71,707	106,607	.....	<b>106,607</b>	106,966
Développement de l'industrie	178,751	533,669	9,169	703,251	800	<b>704,051</b>	613,041
Tourisme	65,231	.....	.....	65,231	.....	<b>65,231</b>	52,487
Services ministériels et de gestion	88,090	.....	.....	88,090	.....	<b>88,090</b>	95,708
	<b>547,532</b>	<b>548,212</b>	<b>80,876</b>	<b>1,014,868</b>	<b>800</b>	<b>1,015,668</b>	923,467

Nota : Le Budget principal des dépenses de 1997–1998 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées au Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) de 1998–1999.

\* Le secteur d'activité des règlements et services axés sur le marché comprend le Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada :

	(en milliers de dollars)
Déficit de fonctionnement prévue	(4,049)
Plus :	
Éléments hors caisse compris dans le calcul du déficit de fonctionnement	11,014
Changement dans le fonds de roulement	(1,170)
Moins :	
Dépenses en espèces non comprises dans le calcul du déficit de fonctionnement :	
Nouvelles acquisitions d'immobilisations	(931)
Total des prévisions – excédent	4,864

Pour de plus amples renseignements sur le Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada, se reporter au Rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Règlements et services axés sur le marché</i>		
Subvention au Conseil consultatif canadien de la radio	<b>45,000</b>	45,000
<i>Développement de l'industrie</i>		
Subventions versées dans le cadre du programme Bourses Canada	<b>700,000</b>	3,500,000
<b>Total des subventions</b>	<b>745,000</b>	3,545,000

Industrie  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Contributions</b>		
<i>Politique microéconomique</i>		
Contribution à l'Institut canadien des recherches avancées	<b>3,500,000</b>	3,500,000
Contributions au Secrétariat du commerce intérieur	<b>550,000</b>	500,000
Contribution à l'Union internationale des télécommunications, Genève, Suisse	<b>6,808,000</b>	6,808,000
Contributions en vertu du Plan d'investissement communautaire du Canada	<b>2,640,000</b>	2,100,000
<i>Règlements et services axés sur le marché</i>		
Contributions à divers organismes oeuvrant dans l'intérêt du consommateur	<b>1,000,000</b>	850,000
<i>Développement de l'industrie</i>		
Contributions aux campagnes sectorielles	<b>250,000</b>	717,000
Contributions à des organismes, à des associations et à des particuliers pour des projets visant à éduquer le grand public et le sensibiliser à la science et à la technologie	<b>1,891,000</b>	1,891,000
Contributions aux technologies stratégiques	<b>8,609,000</b>	6,586,000
Contribution au Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement	<b>20,293,000</b>	23,083,000
Contributions en vertu de la Stratégie pour l'industrie canadienne de l'environnement	<b>200,000</b>	1,450,000
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	<b>10,810,000</b>	11,010,000
(L) Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	<b>10,000,000</b>	10,000,000
Contributions en vertu du Programme de mise en valeur de la technologie	<b>4,044,000</b>	7,728,000
Contributions en vertu du Programme d'adaptation aux fermetures de bases de l'Ontario	<b>3,000,000</b>	3,800,000
Contributions en vertu du Programme d'Entreprise autochtone Canada	<b>35,800,000</b>	36,700,000
Contributions dans le cadre du Fonds spécial pour le développement du nord de l'Ontario	<b>18,250,000</b>	15,825,000
Contributions à la province d'Ontario aux termes de l'Entente Travaux d'infrastructures Canada	<b>78,020,000</b>	30,400,000
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	<b>65,200,000</b>	47,000,000
Contributions en vertu du Programme de partenariat technologique Canada	<b>229,901,000</b>	196,000,000
Contributions en vertu de l'entente Canada–Québec sur le développement industriel	<b>29,898,000</b>	41,542,000
Contributions en vertu du Programme d'accès communautaire/Rescol	<b>9,500,000</b>	.....
Contribution en vertu du Programme Horizons Plus	<b>5,758,000</b>	.....
Contributions pour la réduction ordonnée des opérations du Centre d'innovations en technologies d'information	<b>1,200,000</b>	.....
Contributions en vertu du Programme de camps axés sur l'infrastructure, les sciences et l'entrepreneuriat	<b>345,000</b>	.....
<b>Total des contributions</b>	<b>547,467,000</b>	447,490,000

Industrie  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998-1999</b>	Budget principal 1997-1998
<b>Postes non requis</b>		
Subventions à divers organismes oeuvrant dans l'intérêt du consommateur	.....	150,000
Contributions en vertu du Programme national de démonstration des réseaux d'entreprises	.....	615,000
Contribution à Bombardier/de Havilland	.....	10,000,000
Contributions aux termes des ententes auxiliaires conclues en vertu des ententes pour le développement économique et régional et des ententes cadres de développement avec les provinces	.....	239,000
Contributions en vertu du Programme Entreprise Atlantique	.....	1,500,000
Contribution à l'Ottawa Heart Institute Research Corporation	.....	2,500,000
<b>Total postes non requis</b>	.....	15,004,000
<b>Total</b>	<b>548,212,000</b>	<b>466,039,000</b>

Nota : Le Budget principal des dépenses de 1997-1998 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées au Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) de 1998-1999.

# Industrie

## Agence de promotion économique du Canada atlantique

### Objectif

Soutenir et favoriser de nouvelles possibilités de développement économique dans la région de l'Atlantique, en mettant particulièrement l'accent sur les petites et moyennes entreprises, par l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques, de programmes et de projets, et par la défense des intérêts de la région de l'Atlantique au moment de l'élaboration et de la mise en oeuvre de politiques, de programmes et de projets économiques d'envergure nationale.

### Description du secteur d'activité

#### *Développement*

Ce secteur d'activité vise les éléments d'orientation, de planification et d'exécution des programmes de l'Agence qui sont liés directement au mandat de l'organisme. Elle se divise en six sous-activités, soit Action/Développement des entreprises, COOPÉRATION, Défense des intérêts et Coordination, Programmes spéciaux, Développement panatlantique et Administration des programmes. Ces sous-activités reflètent clairement la nature des activités de l'Agence.

#### *Administration générale*

Ce secteur d'activité comprend le cabinet du Ministre et le bureau du Président; les services du personnel, des finances et des systèmes et les autres services de soutien administratif dispensés au siège social et dans les bureaux régionaux; les activités de vérification interne; les services juridiques; les activités de communications du siège social qui ne sont pas rattachées à des programmes particuliers.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>			Budget principal 1997–1998
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Développement	40,200	269,318	<b>309,518</b>	298,302
Administration générale	11,210	.....	<b>11,210</b>	10,600
	<b>51,410</b>	<b>269,318</b>	<b>320,728</b>	308,902

### Paiements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Développement</i>		
Subventions à des organismes sans but lucratif pour promouvoir la collaboration et le développement économiques	<b>2,000,000</b>	2,000,000
Subvention au Fonds d'investissement de l'Atlantique	<b>3,000,000</b>	3,000,000
<b>Total des subventions</b>	<b>5,000,000</b>	5,000,000

Industrie  
Agence de promotion économique du Canada atlantique

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Contributions</b>		
<i>Développement</i>		
Contributions en vertu de programmes visant à stimuler le développement économique régional de l'Atlantique en ce qui a trait aux petites et moyennes industries et entreprises, et autres programmes et activités de développement régional	<b>234,892,000</b>	235,209,000
Contributions aux provinces de l'Atlantique aux termes des ententes Travaux d'infrastructures Canada	<b>19,026,000</b>	9,600,000
(L)Obligations contractées dans la région de l'Atlantique en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	<b>8,400,000</b>	4,500,000
(L)Obligations contractées pour l'assurance-prêt ou crédit, conformément à la <i>Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique</i>	<b>2,000,000</b>	10,000,000
<b>Total des contributions</b>	<b>264,318,000</b>	259,309,000
<b>Total</b>	<b>269,318,000</b>	264,309,000

# Industrie

## Agence spatiale canadienne

### **Objectif**

Assurer le développement et la mise en application de la technologie et des sciences spatiales axées sur la satisfaction des besoins des Canadiens et l'établissement au Canada d'une industrie spatiale concurrentielle à l'échelle internationale.

### **Description du secteur d'activité**

#### *Observation de la Terre*

Affermir la prépondérance du Canada sur les nouveaux marchés internationaux d'observation de la Terre et répondre aux besoins des Canadiens en matière de surveillance de l'environnement et de gestion des ressources.

#### *Télécommunications par satellites*

Assurer aux Canadiens l'accès aux nouveaux services multimédias et aux communications personnelles et mobiles, tout en préservant ou en accroissant la part détenue par l'industrie canadienne sur le marché international de ces nouveaux services, qui connaît une croissance rapide.

#### *Programme canadien de la Station spatiale*

Renforcer la capacité du Canada à agir dans l'espace et à exploiter le potentiel des technologies spatiales, notamment de l'automatisation et de la robotique, et remplir nos engagements dans le cadre du Programme de la Station spatiale internationale.

#### *Programme des astronautes canadiens*

Entraîner les astronautes canadiens en vue de leur participation à des missions spatiales internationales habitées, participer aux expériences technologiques et scientifiques canadiennes qui sont réalisées dans l'espace et inciter les jeunes Canadiens à entreprendre une carrière en science et technologie.

#### *Sciences spatiales*

Préserver l'expertise et la réputation d'excellence du Canada dans le milieu scientifique international de l'exploration spatiale et obtenir de l'industrie canadienne l'instrumentation requise pour recueillir les données scientifiques pertinentes.

#### *Technologie spatiale*

Faire en sorte que le Canada demeure à la fine pointe du développement technologique dans le domaine spatial, en vue d'appuyer ses programmes spatiaux à venir, et améliorer la compétitivité de l'industrie canadienne à l'échelle internationale grâce à une meilleure diffusion de la technologie et à la multiplication des transferts technologiques.

#### *Direction et coordination horizontale*

Fournir des services de soutien administratif et de direction à l'ensemble de l'Agence spatiale canadienne et assurer la cohésion nécessaire entre toutes les activités du Programme spatial canadien.

Industrie  
Agence spatiale canadienne

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>				<b>Total</b>	Budget principal 1997–1998
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Observation de la Terre	1,125	31,121	10,538	2,800	<b>39,984</b>	23,581
Télécommunications par satellites	34,686	1,810	6,546	.....	<b>43,042</b>	24,911
Programme canadien de la Station spatiale	53	112,588	.....	.....	<b>112,641</b>	51,217
Programme des astronautes canadiens	5,475	25	.....	.....	<b>5,500</b>	6,775
Sciences spatiales	2,908	23,889	.....	.....	<b>26,797</b>	29,858
Technologie spatiale	10,615	6,054	5,334	.....	<b>22,003</b>	28,662
Direction et coordination horizontale	21,457	1,043	570	.....	<b>23,070</b>	19,533
	<b>76,319</b>	<b>176,530</b>	<b>22,988</b>	<b>2,800</b>	<b>273,037</b>	184,537

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Technologie spatiale</i>		
Subventions pour les partenariats en recherche spatiale	<b>640,000</b>	500,000
Subventions pour les bourses d'études en recherches spatiales	<b>150,000</b>	150,000
Subventions pour les bourses d'études postdoctorales	<b>100,000</b>	100,000
<i>Direction et coordination horizontale</i>		
Université internationale de l'espace	<b>175,000</b>	175,000
Subventions dans le cadre du Programme de sensibilisation des jeunes à l'espace	<b>50,000</b>	56,000
<b>Total des subventions</b>	<b>1,115,000</b>	981,000
<b>Contributions</b>		
<i>Observation de la Terre</i>		
Contribution au Programme préparatoire d'observation de la terre de l'ASE (EOPP)	<b>774,000</b>	1,279,000
Contribution au Programme européen du satellite de télédétection II de l'ASE (ERS-02)	<b>3,220,000</b>	.....
Contribution au Programme préparatoire de la première mission d'observation de la terre sur orbite polaire de l'ASE (POEM/ENVISAT)	<b>6,544,000</b>	9,911,000
<i>Télécommunications par satellites</i>		
Contribution au Programme de mission de technologie et de relais de données de l'ASE (DRTM)	<b>60,000</b>	1,041,000
Contribution au Programme de recherche de pointe sur les systèmes de télécommunications de l'ASE (ARTÉS)	<b>6,486,000</b>	14,536,000
<i>Technologie spatiale</i>		
Contribution au Programme général de technologie de soutien de l'ASE (GSTP)	<b>644,000</b>	419,000
Contribution au budget général de l'Agence spatiale européenne (ASE)	<b>3,800,000</b>	7,865,000

Industrie  
Agence spatiale canadienne

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998-1999</b>	Budget principal 1997-1998
<i>Direction et coordination horizontale</i>		
Contribution au Programme de sensibilisation des jeunes à l'espace	<b>345,000</b>	145,000
<b>Total des contributions</b>	<b>21,873,000</b>	35,196,000
<b>Postes non requis</b>		
Subvention à l'Université polytechnique Ryerson	.....	150,000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	150,000
<b>Total</b>	<b>22,988,000</b>	36,327,000



# Industrie

## Tribunal de la concurrence

### Objectif

L'objectif du Tribunal est de tenir lieu de cour d'archives appelée à entendre et à trancher toutes les demandes formulées en application de la partie VIII de la *Loi sur la concurrence* de façon aussi informelle et expéditive que possible, compte tenu des circonstances et de son obligation d'équité.

### Description du secteur d'activité

#### *Tribunal de la concurrence*

Au moyen des *Règles du Tribunal de la concurrence*, qui régissent sa pratique et sa procédure, le Tribunal établit les paramètres de procédure informelle et expéditive tout en conservant la souplesse voulue pour tenir compte d'une gamme étendue de variables qui ont une incidence sur le déroulement d'une affaire et sur son obligation d'équité.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>		Budget principal 1997–1998
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Tribunal de la concurrence	1,253	<b>1,253</b>	1,258
	<b>1,253</b>	<b>1,253</b>	1,258

# Industrie

## Commission du droit d'auteur

### Objectif

Fixer des droits qui soient justes et raisonnables tant pour les titulaires de droits que les utilisateurs des oeuvres protégées par le droit d'auteur; et permettre l'utilisation d'oeuvres pour lesquelles le titulaire du droit d'auteur est introuvable.

### Description du secteur d'activité

#### *Commission du droit d'auteur*

Créée le 1<sup>er</sup> février 1989, et succédant à la Commission d'appel du droit d'auteur, la Commission du droit d'auteur a cinq champs de compétence distincts. Ils sont énoncés dans la *Loi sur le droit d'auteur*. Le mandat de la Commission se résume ainsi :

- établir des tarifs pour la retransmission de signaux éloignés de télévision et de radio (articles 70.61 à 70.67);
- établir des tarifs pour l'exécution publique de la musique (articles 67 à 69);
- fixer, à défaut d'entente entre les intéressés, les droits et modalités afférentes payables par un utilisateur à une société de gestion collective du droit d'auteur administrant un système d'octroi de licences (articles 70.2 à 70.4);
- se prononcer sur des demandes de licences non exclusives pour utiliser des oeuvres publiées dont le titulaire du droit d'auteur est introuvable (article 70.7);
- fixer l'indemnité à verser, dans certaines circonstances, à l'égard d'actes protégés suite à l'adhésion d'un pays à la Convention de Berne, la Convention universelle ou à l'Accord instituant l'Organisation mondiale du commerce (l'OMC), mais qui ne l'étaient pas au moment où ils ont été accomplis (article 70.8).

Par ailleurs, le ministre de l'Industrie peut enjoindre la Commission d'entreprendre toute étude touchant ses attributions (article 66.8).

Enfin, toute partie à une entente sur les droits d'auteur à verser à une société de gestion peut la déposer auprès de la Commission dans les 15 jours de sa conclusion, échappant ainsi à certaines dispositions de la *Loi sur la concurrence* (article 70.5).

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal 1998-1999		Budget principal 1997-1998
	Budgétaire	Total	
Commission du droit d'auteur	847	847	841
	847	847	841

## Industrie

### Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

#### Objectif

Promouvoir le développement économique des régions du Québec à faibles revenus et croissance économique lente ou n'ayant pas suffisamment de possibilités d'emplois productifs, en mettant l'accent sur le développement économique à long terme et sur la création d'emplois et de revenus durables, tout en concentrant les efforts sur les petites et moyennes entreprises et sur la valorisation de l'entrepreneuriat.

#### Description du secteur d'activité

##### *Promotion du développement économique des régions du Québec*

Coordonner, appuyer et promouvoir le développement économique dans les régions du Québec, surtout par le biais d'ententes fédérales-provinciales avec la province de Québec pour les régions centrales et les régions-ressources, mais aussi par des programmes fédéraux conçus pour répondre à des besoins spécifiques.

#### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998–1999			Budget principal 1997–1998
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Promotion du développement économique des régions du Québec	33,025	308,976	<b>342,001</b>	296,407
	<b>33,025</b>	<b>308,976</b>	<b>342,001</b>	296,407

#### Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal 1998–1999	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Promotion du développement économique des régions du Québec</i>		
Subventions au Programme Innovation Développement de l'Entrepreneuriat et Exportations (IDÉE) destiné aux petites et moyennes entreprises	<b>408,000</b>	1,055,975
<b>Total des subventions</b>	<b>408,000</b>	1,055,975
<b>Contributions</b>		
<i>Promotion du développement économique des régions du Québec</i>		
Contributions à la province de Québec aux termes de l'Entente Travaux d'infrastructures Canada	<b>70,551,678</b>	74,000,000
Contributions au Programme de renforcement de la productivité manufacturière	<b>558,600</b>	2,036,900
Contributions au Programme de développement des entreprises	<b>671,757</b>	1,928,700
Contributions en vertu de l'Entente auxiliaire Canada/Québec sur le développement de l'industrie touristique	<b>799,399</b>	1,759,289

# Industrie

## Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

### Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal 1998–1999	Budget principal 1997–1998
Contributions au Programme d'aide à l'innovation	335,971	969,225
Contributions au Programme de développement économique du saumon	309,438	1,154,800
Contributions au Programme d'aide aux zones défavorisées	319,310	1,230,000
Contributions au Programme d'appui à des activités soutenant le développement régional	61,111	104,438
Contributions au Programme de relance industrielle pour l'est de Montréal	302,555	2,942,600
Contributions au Fonds de développement de Montréal	671,346	5,133,800
Contributions au Programme de relance industrielle pour le sud-ouest de Montréal	491,459	1,126,600
Contributions à l'appui des équipements régionaux majeurs	237,709	237,709
Programme de développement régional pour le Québec	370,826	411,700
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	92,600,000	83,400,000
Contributions au Programme Innovation Développement de l'Entrepreneurship et Exportations (IDÉE) destiné aux petites et moyennes entreprises	50,000,000	60,092,506
Contributions au Programme de développement des collectivités	12,669,511	12,669,511
Fonds spécial de développement et d'adaptation économique des communautés de pêche du Québec	6,213,510	5,826,600
Contributions au Programme de reconstruction économique temporaire (PRET)	10,200,000	.....
Contributions au Programme Initiatives régionales stratégiques	61,203,598	.....
<b>Total des contributions</b>	<b>308,567,778</b>	<b>255,024,378</b>
<b>Postes non requis</b>		
Contributions au Programme d'aide aux établissements de recherche	.....	11,953,600
Contributions au Programme d'aide aux projets d'infrastructures et d'attractions touristiques	.....	91,096
Contributions aux Centres d'aide au développement technologique	.....	120,000
Contributions au Programme Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	.....	50,000
Entente Canada/Québec portant sur le désenclavement du territoire du sud-ouest de Montréal	.....	500,000
Contributions à l'élaboration de l'infrastructure culturelle	.....	200,000
<b>Total postes non requis</b>	<b>.....</b>	<b>12,914,696</b>
<b>Total</b>	<b>308,975,778</b>	<b>268,995,049</b>

# Industrie

## Société d'expansion du Cap-Breton

### Objectif

Promouvoir et encourager le financement et le développement industriel de l'île du Cap-Breton et élargir la base économique de l'île.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Société d'expansion du Cap-Breton*

Les paiements serviront aux activités de la Société d'expansion du Cap-Breton afin d'accorder notamment de l'aide aux entreprises pour leur permettre de s'établir, de s'installer ou de poursuivre leur expansion dans l'île du Cap-Breton, pour entreprendre des études et des programmes visant à favoriser le développement; pour aider à la formation et à l'emploi des étudiants; pour aider les municipalités et d'autres organismes relativement à des services qui faciliteront l'expansion économique de l'île du Cap-Breton; et pour aider à appuyer les secteurs de l'économie qui démontrent du potentiel pour la croissance économique.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998-1999</b>	Budget principal 1997-1998
Société d'expansion du Cap-Breton	<b>8,354</b>	8,654
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>8,354</b>	8,654

# Industrie

## Conseil national de recherches du Canada

### Objectif

Accentuer les compétences nationales et promouvoir l'investissement dans la recherche et le développement, dans l'intérêt économique et social du Canada.

### Description du secteur d'activité

#### *Recherche et innovation technologique*

Le secteur d'activité, Recherche et innovation technologique, englobe les programmes de recherche du Conseil national de recherches du Canada, ses initiatives de développement technologique, la gestion des installations scientifiques et d'ingénierie nationales ainsi que les projets de recherche et de technologie menés en collaboration avec des entreprises, des universités et des établissements publics. Ces efforts convergent tous vers des secteurs technologiques et industriels cruciaux pour l'économie canadienne où le Conseil national de recherches du Canada est appelé à jouer un rôle et à assumer des responsabilités particulières et où son action est susceptible d'avoir un effet favorable.

#### *Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale*

Le secteur d'activité, Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale, consolide le rôle que joue le Conseil national de recherches du Canada en tant qu'intervenant majeur dans la recherche et le développement au sein de l'infrastructure scientifique et technologique globale du Canada. Relèvent notamment de ce secteur d'activité, la diffusion d'information scientifique et technique et la prestation de services d'aide à l'innovation dans le secteur de la recherche industrielle. Le Conseil national de recherches du Canada assure aussi le fonctionnement d'installations clés dans les secteurs de l'ingénierie et de la technologie afin de prêter assistance à certains secteurs industriels particuliers.

#### *Administration du programme*

Le secteur d'activité, Administration du programme, offre toute une gamme de services de gestion et de services administratifs conçus pour appuyer le Conseil national de recherches du Canada dans ses efforts en vue d'offrir le rendement d'une organisation dynamique et entrepreneuriale qui exploite au maximum les possibilités de transfert des connaissances et de technologie.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998–1999			Total	Budget principal 1997–1998
	Budgétaire				
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert		
Recherche et innovation technologique	204,174	29,438	40,619	<b>274,231</b>	271,452
Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale	52,032	.....	90,608	<b>142,640</b>	135,251
Administration du programme	44,669	5,378	5,196	<b>55,243</b>	55,737
	<b>300,875</b>	<b>34,816</b>	<b>136,423</b>	<b>472,114</b>	462,440

Nota : Le Budget principal des dépenses de 1997–1998 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées au Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) de 1998–1999.

Industrie  
Conseil national de recherches du Canada

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Administration du programme</i>		
Affiliations internationales	<b>956,000</b>	956,000
Subventions aux municipalités prévues par la <i>Loi sur les subventions aux municipalités</i>	<b>4,240,000</b>	4,240,000
<b>Total des subventions</b>	<b>5,196,000</b>	5,196,000
<b>Contributions</b>		
<i>Recherche et innovation technologique</i>		
Contributions à des exécutants extra-muros dans le cadre du programme de recherche en biotechnologie	<b>15,000</b>	15,000
Quote-part canadienne des frais de la Corporation du télescope Canada-France-Hawaï	<b>3,253,000</b>	3,253,000
Contribution à l'Université de l'Alberta, à l'Université de la Colombie-Britannique, à l'Université Simon Fraser et à l'Université de Victoria pour la réalisation du projet TRIUMF	<b>35,000,000</b>	32,954,000
Particle Physics and Astronomy Research Council du Royaume-Uni pour la réalisation du télescope James Clerk Maxwell	<b>1,151,000</b>	1,138,000
National Science Foundation des É.-U. pour appuyer la construction et l'exploitation des télescopes Gemini	<b>1,200,000</b>	1,200,000
<i>Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale</i>		
Contributions à des entreprises canadiennes pour développer, adapter et exploiter des innovations technologiques	<b>74,608,000</b>	64,068,000
Contributions à des organismes pour fournir à l'industrie canadienne une aide à la recherche et à la technologie	<b>16,000,000</b>	19,885,000
<b>Total des contributions</b>	<b>131,227,000</b>	122,513,000
<b>Total</b>	<b>136,423,000</b>	127,709,000

# Industrie

## Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

### Objectif

Rehausser l'économie du pays et améliorer la qualité de vie des Canadiens par l'application des connaissances à des fins productives : soit appuyer une base de recherche fondamentale diversifiée de haute qualité dans les universités canadiennes, et favoriser et faciliter l'établissement de liens entre les universités et le secteur privé.

### Description du secteur d'activité

#### *Appui à la recherche et à l'érudition*

Subventions de recherche aux professeurs des universités canadiennes et partenariats pour appuyer la recherche fondamentale et les projets de recherche en sciences naturelles et en génie, bourses d'études et de recherche aux étudiants et stagiaires postdoctoraux et l'appui administratif qui y est relié.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998–1999		Total	Budget principal 1997–1998
	Budgétaire			
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Appui à la recherche et à l'érudition	17,866	404,790	<b>422,656</b>	433,855
	<b>17,866</b>	<b>404,790</b>	<b>422,656</b>	433,855

Nota : Le Budget principal des dépenses de 1997–1998 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées au Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) de 1998–1999.

### Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal 1998–1999	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Appui à la recherche et à l'érudition</i>		
Subventions et bourses	<b>404,790,000</b>	417,164,000
<b>Total</b>	<b>404,790,000</b>	417,164,000

Nota : Le Budget principal des dépenses de 1997–1998 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées au Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) de 1998–1999.



# Industrie

## Conseil de recherches en sciences humaines

### Objectif

D'appuyer la recherche et la formation de haute qualité dans des disciplines qui nous aident à mieux comprendre la nature changeante de notre société, à mieux relever les nouveaux défis auxquels nous devons faire face et à mieux profiter des occasions qui s'offrent à nous; et de contribuer à la mise en valeur des avantages de la recherche en encourageant le transfert des connaissances entre les chercheurs, leurs partenaires, les responsables de l'élaboration de politiques et d'autres groupes intéressés au sein de la société canadienne.

### Description du secteur d'activité

#### *Promouvoir et soutenir la recherche et l'érudition*

Subventions de recherche à des chercheurs travaillant individuellement ou en équipes ou aux universités pour appuyer la recherche fondamentale en sciences humaines et la recherche concertée et ciblée sur des questions d'intérêt national, bourses à des diplômés effectuant des recherches postdoctorales et à des étudiants inscrits à des programmes de doctorat, bourses pour appuyer la diffusion de la recherche et l'appui administratif qui y est relié.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998–1999			Budget principal 1997–1998
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Promouvoir et soutenir la recherche et l'érudition	7,326	84,201	<b>91,527</b>	94,422
	<b>7,326</b>	<b>84,201</b>	<b>91,527</b>	94,422

Nota : Le Budget principal des dépenses de 1997–1998 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées au Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) de 1998–1999.

### Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal 1998–1999	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Promouvoir et soutenir la recherche et l'érudition</i>		
Subventions et bourses	<b>84,201,000</b>	87,152,000
<b>Total</b>	<b>84,201,000</b>	87,152,000

# Industrie

## Conseil canadien des normes

### Objectif

Encourager une normalisation efficiente et efficace au Canada lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative en vue de faire progresser l'économie nationale, de contribuer au développement durable, d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et du public, d'aider et de protéger les consommateurs, de faciliter le commerce intérieur et extérieur, et de développer la coopération internationale en matière de normalisation.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Conseil canadien des normes*

Paiements versés au Conseil canadien des normes pour les dépenses engagées dans le but d'atteindre ses objectifs : coordonner les activités des organismes canadiens s'occupant de l'élaboration de normes et de l'évaluation de la conformité; accréditer les organismes s'occupant de l'élaboration de normes et de l'évaluation de la conformité; entériner les Normes nationales du Canada; participer aux activités des organismes internationaux de normalisation à titre de représentant du Canada.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998-1999</b>	Budget principal 1997-1998
Conseil canadien des normes	<b>4,950</b>	5,111
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>4,950</b>	5,111

## Objectif

Produire des renseignements et des analyses statistiques sur la structure économique et sociale et sur le fonctionnement de la société canadienne comme base pour l'élaboration, l'application et l'évaluation des politiques et programmes publics et pour la prise de décisions dans les secteurs public et privé, de même que dans l'intérêt général de tous les Canadiens; promouvoir la qualité, la cohérence et la comparabilité sur le plan international du système statistique canadien en collaborant avec d'autres ministères et organismes fédéraux ainsi qu'avec les provinces et territoires et en se conformant aux normes et pratiques scientifiques reconnues.

## Description du secteur d'activité

### *Statistique économique et sociale*

Ce secteur d'activité mesure la performance actuelle et la structure de l'économie canadienne selon le genre de transaction économique et le secteur, et fournit de l'information et des analyses sur les activités économiques nationales et internationales du Canada. Ce secteur d'activité produit également de l'information sur les caractéristiques économiques et sociales des particuliers, des familles et des ménages au Canada, ainsi que les principaux facteurs qui contribuent à leur bien-être. De plus, ce secteur d'activité produit de l'information et des analyses sur les installations, les organismes et les systèmes subventionnés par l'État tels que les systèmes de justice, de soins de santé et d'éducation, de même que des institutions et des industries culturelles qui influencent les Canadiens.

### *Statistique du Recensement de la population*

Ce secteur d'activité fournit des renseignements statistiques provenant du recensement quinquennal de la population telles que des données repères sur la structure de la population canadienne et sur ses conditions démographiques, sociales et économiques. Les estimations de la population et de sa structure démographique ainsi que les projections démographiques sont également produites par ce secteur d'activité.

## Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998–1999			Budget principal 1997–1998
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Statistique économique et sociale	330,280	55,893	<b>274,387</b>	224,513
Statistique du Recensement de la population	59,624	18,107	<b>41,517</b>	37,755
	<b>389,904</b>	<b>74,000</b>	<b>315,904</b>	262,268

Nota : Le Budget principal des dépenses de 1997–1998 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées au Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) de 1998–1999.

# Industrie

## Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

### Objectif

Promouvoir la diversification économique de l'Ouest du Canada de manière à permettre à cette région d'exercer une plus grande influence sur la politique nationale et la prise de décisions, d'améliorer les services à la clientèle dans l'Ouest et de favoriser la coordination fédérale-provinciale.

### Description du secteur d'activité

#### *Diversification de l'économie de l'Ouest*

Orienter plus efficacement, en collaboration étroite avec les parties intéressées de l'Ouest, les politiques, les règlements et les ressources du gouvernement fédéral afin d'en faire des mécanismes plus constructifs de croissance et de diversification de l'économie de l'Ouest.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998–1999			Budget principal 1997–1998
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Diversification de l'économie de l'Ouest	38,163	275,463	<b>313,626</b>	255,938
	<b>38,163</b>	<b>275,463</b>	<b>313,626</b>	255,938

### Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal 1998–1999	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Diversification de l'économie de l'Ouest</i>		
Subventions pour le programme de la Diversification de l'Ouest	<b>5,000,000</b>	5,000,000
<b>Total des subventions</b>	<b>5,000,000</b>	5,000,000

### Contributions

#### *Diversification de l'économie de l'Ouest*

Contributions prévues dans des programmes ou pour des projets qui favorisent ou mettent en valeur l'expansion et la diversification économiques de l'Ouest, y compris le lancement, le développement ou l'expansion d'entreprises, l'établissement de nouvelles entreprises, les activités de recherche et de développement, et la mise en valeur de l'infrastructure commerciale, et les contributions sélectives à d'autres programmes touchant le développement régional et économique dans l'Ouest	<b>132,415,000</b>	130,952,000
Contributions aux petites et moyennes entreprises de l'Ouest oeuvrant dans des industries stratégiques en établissant des fonds d'emprunt et d'investissement spécialisés, selon une formule commerciale, de concert avec des fournisseurs de prêt et de capital-risque des secteurs privé et public	<b>7,000,000</b>	5,000,000
Contributions aux provinces de l'Ouest du Canada aux termes des ententes Travaux d'infrastructures Canada	<b>86,848,000</b>	62,459,000
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	<b>44,200,000</b>	16,700,000
<b>Total des contributions</b>	<b>270,463,000</b>	215,111,000
<b>Total</b>	<b>275,463,000</b>	220,111,000

## 15 Justice

Ministère 15-4

Commission canadienne des droits de la personne 15-6

Commissaire à la magistrature fédérale 15-7

Cour fédérale du Canada 15-8

Comité du tribunal des droits de la personne 15-9

Commission du droit du Canada 15-10

Commissariats à l'information et à la protection de la vie  
privée du Canada 15-11

Cour suprême du Canada 15-13

Cour canadienne de l'impôt 15-14

# Justice

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal 1998–1999	Budget principal 1997–1998
<b>Justice</b>			
<b>Ministère</b>			
1	Dépenses de fonctionnement	193,805	159,051
5	Subventions et contributions	283,651	256,283
(L)	Ministre de la Justice – Traitement et allocation pour automobile	49	49
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	26,136	18,543
<b>Total du Ministère</b>		<b>503,641</b>	<b>433,926</b>
<b>Commission canadienne des droits de la personne</b>			
10	Dépenses du Programme	12,874	12,598
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,973	1,577
<b>Total de l'organisme</b>		<b>14,847</b>	<b>14,175</b>
<b>Commissaire à la magistrature fédérale</b>			
15	Dépenses de fonctionnement	3,855	4,174
20	Conseil canadien de la magistrature – Dépenses de fonctionnement	499	499
(L)	Paiements conformément à la <i>Loi sur les juges</i>	226,592	219,283
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	479	387
<b>Total de l'organisme</b>		<b>231,425</b>	<b>224,343</b>
<b>Cour fédérale du Canada</b>			
25	Dépenses du Programme	27,002	26,930
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3,899	3,144
<b>Total de l'organisme</b>		<b>30,901</b>	<b>30,074</b>
<b>Comité du tribunal des droits de la personne</b>			
30	Dépenses du Programme	2,076	1,852
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	115	75
<b>Total de l'organisme</b>		<b>2,191</b>	<b>1,927</b>
<b>Commission du droit du Canada</b>			
35	Dépenses du Programme	2,791	.....
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	149	.....
<b>Total de l'organisme</b>		<b>2,940</b>	<b>.....</b>
<b>Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada</b>			
40	Dépenses du Programme	5,760	5,311
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,003	809
<b>Total de l'organisme</b>		<b>6,763</b>	<b>6,120</b>

## Justice

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal 1998-1999	Budget principal 1997-1998
<b>Cour suprême du Canada</b>		
45 Dépenses du Programme	<b>10,090</b>	10,038
(L) Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat	<b>3,289</b>	3,349
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>1,306</b>	1,048
<b>Total de l'organisme</b>	<b>14,685</b>	14,435
<b>Cour canadienne de l'impôt</b>		
50 Dépenses du Programme	<b>9,304</b>	10,031
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>1,054</b>	885
<b>Total de l'organisme</b>	<b>10,358</b>	10,916

# Justice Ministère

## Objectif

Fournir au gouvernement du Canada ainsi qu'aux ministères et organismes fédéraux d'excellents services juridiques, superviser toutes les affaires liées à l'administration de la justice au Canada qui ne sont pas de compétence provinciale ou territoriale et proposer, dans ce contexte, des initiatives de politique et de programme afin de veiller à ce que le Canada soit une société juste et respectueuse de la loi dotée d'un système de justice accessible, efficace et équitable.

## Description du secteur d'activité

### *Services gouvernementaux au client*

Répondre aux besoins du gouvernement du Canada, de ses ministères et de ses organismes en matière de services juridiques ou législatifs de qualité, de la manière la plus efficace et la plus rentable possible et en conformité avec la loi et la politique gouvernementale.

### *Droit et orientation*

Garantir un système national de justice souple, équitable, efficient et accessible en gérant l'élaboration, la mise à l'essai, la promotion et la mise en oeuvre de la politique de justice touchant le droit pénal et le droit de la famille et des jeunes, d'une part, et assurer une administration publique équitable, efficace et responsable en gérant le cadre juridique du gouvernement de manière à respecter le droit administratif, le droit constitutionnel, le droit international, le droit des autochtones, les droits de la personne et le droit d'accès à l'information, d'autre part.

### *Administration*

Veiller à la gestion stratégique efficace du programme de l'administration de la justice en établissant des cadres et des services administratifs et de gestion intégrée qui permettent la gestion interne optimale du Ministère et de ses ressources.

## Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998–1999			Budget principal 1997–1998
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Services gouvernementaux au client	145,984	.....	<b>145,984</b>	128,148
Droit et orientation	42,612	283,651	<b>326,263</b>	272,396
Administration	31,394	.....	<b>31,394</b>	33,382
	<b>219,990</b>	<b>283,651</b>	<b>503,641</b>	433,926



Justice  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Droit et orientation</i>		
Conférence sur l'uniformisation des lois du Canada – Subvention d'administration	<b>18,170</b>	18,170
Institut international de droit d'expression française (IDEF)	<b>1,140</b>	1,140
Programme d'accès aux études de droit pour les Autochtones	<b>210,631</b>	210,631
Association canadienne des chefs de police destinée au Comité sur les modifications de la loi	<b>12,274</b>	12,274
British Institute of International and Comparative Law	<b>7,220</b>	7,220
Académie de droit international de La Haye	<b>8,620</b>	8,620
Fondation canadienne des droits de la personne	<b>26,600</b>	26,600
Institut national de la magistrature	<b>128,345</b>	133,000
Société canadienne des sciences judiciaires	<b>38,600</b>	40,000
Association canadienne des juges des cours provinciales	<b>48,771</b>	50,540
Subventions aux particuliers, organismes canadiens ou internationaux sans but lucratif, provinces, territoires, régions ou municipalités, universités, bandes ou conseils tribaux, pour l'élaboration ou la mise en oeuvre de politiques ou de programmes	<b>300,000</b>	300,000
<b>Total des subventions</b>	<b>800,371</b>	808,195
<b>Contributions</b>		
<i>Droit et orientation</i>		
Contribution aux provinces et aux territoires afin de contribuer aux services d'aide juridique	<b>81,913,000</b>	85,000,000
Contributions aux provinces et aux territoires relativement à des accords approuvés par le gouverneur en conseil concernant le partage des coûts des services juridiques offerts en vertu de la <i>Loi sur les jeunes contrevenants</i>	<b>144,750,000</b>	150,000,000
Fonds pour le programme des conseillers parajudiciaires autochtones et autres projets connexes	<b>4,500,000</b>	4,500,000
Contributions aux provinces et aux territoires pour le programme du contrôle des armes à feu	<b>20,390,330</b>	11,382,000
Contributions aux particuliers, organismes canadiens ou internationaux sans but lucratif, provinces, territoires, régions ou municipalités, universités, bandes ou conseils tribaux, pour l'élaboration ou la mise en oeuvre de politiques ou de programmes	<b>3,086,987</b>	4,092,667
Contributions en vertu du Fonds pour la stratégie relative à la justice applicable aux autochtones	<b>5,349,406</b>	500,000
Contributions aux provinces/territoires en vertu du Fonds pour la mise en oeuvre et l'application des pensions alimentaires pour enfants	<b>22,861,405</b>	.....
<b>Total des contributions</b>	<b>282,851,128</b>	255,474,667
<b>Total</b>	<b>283,651,499</b>	256,282,862

# Justice

## Commission canadienne des droits de la personne

### Objectif

Promouvoir le principe selon lequel chacun doit avoir une chance égale de participer à toutes les sphères de la vie canadienne dans la mesure compatible avec ses devoirs et obligations au sein de la société.

### Description du secteur d'activité

#### *Commission canadienne des droits de la personne*

Statuer judicieusement sur toutes les plaintes de discrimination fondées sur les motifs prohibés spécifiés dans la *Loi canadienne sur les droits de la personne* qui sont déposées à l'égard des ministères et organismes fédéraux et dans la partie du secteur privé qui est réglementée par le pouvoir fédéral; dans le domaine des droits de la personne, instituer des programmes d'information, donner des avis et conseils, émettre des lignes directrices, effectuer des recherches, réviser les règlements et autres textes, entretenir des relations étroites avec les provinces et promouvoir l'abandon et la réduction des pratiques discriminatoires.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998-1999		Budget principal 1997-1998
	Budgétaire	Total	
	Fonction- nement		
Commission canadienne des droits de la personne	14,847	<b>14,847</b>	14,175
	<b>14,847</b>	<b>14,847</b>	14,175

# Justice

## Commissaire à la magistrature fédérale

### Objectif

Fournir le soutien administratif nécessaire pour aider une magistrature indépendante à s'adapter à l'ère de l'informatisation et administrer avec probité et prudence les dépenses autorisées par la partie I de la *Loi sur les juges*.

### Description du secteur d'activité

#### *Magistrature fédérale*

Le Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale offre divers services à la magistrature par l'intermédiaire des gammes de services suivantes : l'administration; le Conseil canadien de la magistrature; et les sommes à verser conformément à la *Loi sur les juges*.

- Administration – Cette gamme de services fournit à la magistrature fédérale des conseils sur l'interprétation de la partie I de la *Loi sur les juges*, communique au Ministre une liste à jour des candidats approuvés au poste de juge et fournit un soutien à la magistrature dans le domaine des finances, du personnel, de l'administration, de la formation, de l'édition et de l'informatique.
- Conseil canadien de la magistrature – Cette gamme de services s'occupe de l'administration du Conseil canadien de la magistrature en conformité avec la *Loi sur les juges*.
- Sommes à verser conformément à la *Loi sur les juges* – Cette gamme de services s'occupe du paiement des traitements, des indemnités et de la pension des juges et de leurs survivants en conformité avec la *Loi sur les juges*.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998–1999			Total	Budget principal 1997–1998
	Budgétaire				
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Magistrature fédérale	186,004	45,696	275	<b>231,425</b>	224,343
	<b>186,004</b>	<b>45,696</b>	<b>275</b>	<b>231,425</b>	224,343

### Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal 1998–1999	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Traitements, indemnités et pensions des juges; et pensions aux conjoints et enfants des juges</i>		
(L) Montants forfaitaires versés au conjoint survivant d'un juge qui décède pendant son mandat, d'une somme équivalant au sixième du traitement du juge au moment de son décès	<b>146,000</b>	146,000
(L) Pensions aux termes de la <i>Loi sur les juges</i> (S. R., c. J-1)	<b>45,550,000</b>	42,574,000
<b>Total</b>	<b>45,696,000</b>	42,720,000

# Justice

## Cour fédérale du Canada

### Objectif

Aider la Cour fédérale du Canada à maintenir un tribunal de droit, d'équité et d'amirauté pour améliorer l'application du droit canadien.

### Description du secteur d'activité

#### *Services du Greffe*

Le Greffe atteint cet objectif en offrant toute une gamme de services, qui se répartissent en deux services internes :

- Opérations – Ce service interne implique : le traitement de tous les documents déposés ou empruntés par les plaideurs; l'enregistrement de toutes les délibérations; la garde des dossiers et bases de données dont la Cour a besoin; la délivrance des documents juridiques pour appliquer les décisions rendues par la Cour et par diverses entités fédérales; et l'exercice de certaines fonctions quasi-judiciaires.
- Services généraux – Ce service interne implique le soutien aux aspects opérationnels - qu'ils relèvent ou non du Greffe - des finances, de l'administration, des ressources humaines, de la sécurité, et de la gestion du traitement de l'information.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998-1999</b>		Budget principal 1997-1998
	Budgétaire	Total	
Services du Greffe	30,901	<b>30,901</b>	30,074
	<b>30,901</b>	<b>30,901</b>	30,074

# Justice

## Comité du tribunal des droits de la personne

### Objectif

Assurer l'application juste de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, en tenant des audiences équitables et efficaces.

### Description du secteur d'activité

#### *Audiences publiques*

Le secteur d'activité des audiences publiques examine des plaintes de discrimination et détermine s'il y a eu violation de la Loi. Le greffe crée le meilleur environnement possible pour que les membres du Tribunal puissent tenir des audiences à différents endroits au Canada en leur assurant le soutien administratif continu qui est nécessaire. Le greffe planifie et organise les audiences et assure aux membres l'environnement propice à leur tenue.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>		Budget principal 1997–1998
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Audiences publiques	2,191	<b>2,191</b>	1,927
	<b>2,191</b>	<b>2,191</b>	1,927

# Justice

## Commission du droit du Canada

### Objectif

Étudier et revoir le droit du Canada et ses effets, d'une façon systématique qui reflète les concepts et les institutions des deux systèmes juridiques du Canada – le droit civil et la common law –, afin de fournir des conseils indépendants sur les mesures d'amélioration, de modernisation et de réforme qui assureront un système juridique équitable répondant à l'évolution des besoins de la société canadienne et des individus qui la composent.

### Description du secteur d'activité

#### *Commission du droit du Canada*

étudier et revoir le droit du Canada et ses effets, d'une façon systématique, notamment, en vue :

- d'élaborer de nouvelles perspectives et de nouveaux concepts juridiques;
- d'instituer des mesures qui rendent le système juridique plus efficace, plus économique et plus accessible;
- d'encourager, au Canada, tous les milieux – y compris universitaire – à participer à un débat critique et à établir des liens productifs entre eux de façon à assurer leur coopération et leur coordination;
- de supprimer les règles de droit tombées en désuétude et les anomalies du droit.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>		Budget principal 1997–1998
	Budgétaire	Total	
	Fonction- nement		
Commission du droit du Canada	2,940	<b>2,940</b>	.....
	<b>2,940</b>	<b>2,940</b>	.....

# Justice

## Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

### Objectif

Accès à l'information :

- veiller à ce que les droits reconnus aux plaignants par la *Loi sur l'accès à l'information* soient respectés; les plaignants, les responsables d'institutions fédérales et tous les tiers touchés par les plaintes ont une occasion raisonnable de faire valoir leur point de vue au Commissaire à l'information, et les enquêtes sont approfondies et menées rapidement;
- persuader les institutions fédérales d'adopter, en matière d'information, des pratiques conformes aux dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information*;
- soumettre à la Cour fédérale les questions relatives à l'interprétation de la *Loi sur l'accès à l'information*.

Protection de la vie privée :

- veiller à ce que les droits reconnus aux plaignants par la *Loi sur la protection des renseignements personnels* soient respectés et à ce que la confidentialité des renseignements personnels qui sont conservés par les institutions fédérales au sujet de particuliers soit protégée;
- encourager les institutions fédérales à adopter des pratiques équitables en matière d'information.

### Description du secteur d'activité

#### *Accès à l'information*

Le secteur Accès à l'information a pour principale activité d'enquêter, de présenter des rapports et de faire des recommandations aux responsables des institutions fédérales à la suite de plaintes présentées par des particuliers qui soutiennent que la *Loi sur l'accès à l'information* n'a pas été respectée.

Le Commissaire peut déposer lui-même une plainte. Il peut comparaître au nom des plaignants, s'ils y consentent, ou avec eux pour demander à la Cour fédérale de revoir la décision d'une institution fédérale de refuser de communiquer des renseignements aux termes de la Loi. Il présente un rapport annuel au Parlement et il peut produire des rapports spéciaux. Les clients du secteur sont les utilisateurs et les utilisatrices de la Loi, soit tous les citoyens canadiens, les résidents permanents, les personnes ou les sociétés présentes au Canada et les 155 institutions fédérales assujetties à la Loi.

#### *Protection de la vie privée*

La principale activité du secteur Protection de la vie privée est d'enquêter, de présenter des rapports et de faire des recommandations aux responsables des institutions fédérales et, dans le cas de plaintes, de remettre au plaignant un rapport exposant ses constatations. Le Commissaire examine l'information personnelle conservée dans les banques de données du gouvernement et enquête sur la façon dont les institutions recueillent, utilisent, conservent et aliènent les renseignements personnels.

Avec l'autorisation du plaignant, le Commissaire peut se présenter au nom de ce dernier devant la Cour fédérale en cas de recours en révision d'un refus de communication de la part d'une institution. Le Commissaire présente un rapport annuel au Parlement et peut produire des rapports spéciaux de temps à autre. Le Commissaire réalise aussi à l'occasion des études particulières pour le ministre de la Justice.

Parmi les clients du secteur d'activité, on compte toute personne qui se trouve légitimement au Canada et qui désire consulter l'information la concernant dans les documents du gouvernement, toute personne insatisfaite de la façon dont le gouvernement fédéral traite les renseignements personnels, les députés, les commissaires provinciaux à la vie privée ainsi que les membres du public et des médias qui cherchent à se documenter sur la Loi ou sur des questions de protection de la vie privée.

#### *Services généraux*

Le secteur d'activité Services généraux fournit essentiellement des services administratifs : finances, personnel, technologie de l'information et administration générale (gestion des documents, sécurité, approvisionnement, bibliothèque, réception et services de gestion).

## Justice

### Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

#### **Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal 1998-1999</b>		Budget principal 1997-1998
	<u>Budgétaire</u>	<b>Total</b>	
	Fonction- nement		
Accès à l'information	2,605	<b>2,605</b>	2,520
Protection de la vie privée	3,197	<b>3,197</b>	2,701
Services généraux	961	<b>961</b>	899
	<b>6,763</b>	<b>6,763</b>	6,120



Justice  
Cour suprême du Canada

**Objectif**

Fournir une cour générale d'appel pour le Canada.

**Description du secteur d'activité**

*Bureau du registraire*

Le Bureau du registraire fournit une gamme de services à la Cour, y compris le traitement de tous les documents déposés par les parties et la préparation des affaires pour l'audition et le jugement; la publication et la diffusion des arrêts de la Cour; le maintien de la base d'information nécessaire à la Cour; la communication de renseignements sur la Cour ainsi que la tenue et la conservation des documents et archives de la Cour. Le Bureau administre également les paiements législatifs suivants : les traitements, les indemnités et les pensions des juges; les pensions aux conjoints et aux enfants des juges; et les montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat.

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>			Budget principal 1997–1998
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Bureau du registraire	13,437	1,248	<b>14,685</b>	14,435
	<b>13,437</b>	<b>1,248</b>	<b>14,685</b>	14,435

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Bureau du registraire</i>		
(L) Pensions aux termes de la <i>Loi sur les juges</i> (L.R., 1985 ch. J-1)	<b>1,248,000</b>	1,235,000
<b>Total</b>	<b>1,248,000</b>	1,235,000

# Justice

## Cour canadienne de l'impôt

### Objectif

L'objectif est de veiller au fonctionnement d'un tribunal indépendant et d'accès facile en vue d'assurer le règlement rapide des différends entre les justiciables et le gouvernement du Canada sur des questions découlant de l'application de la *Loi sur la Cour canadienne de l'impôt* ou de toute autre disposition législative en vertu de laquelle la Cour a compétence exclusive.

### Description du secteur d'activité

#### *Le greffe de la Cour canadienne de l'impôt*

Le greffe de la Cour canadienne de l'impôt fournit une gamme de services à la Cour par l'intermédiaire des secteurs de services suivants :

- Gestion des appels – Ce secteur de services fournit aux parties aux litiges des renseignements et des conseils au sujet des règles de pratique et de procédure de la Cour et offre aux juges de la Cour des services d'établissement ordonné et efficace du rôle des audiences.
- Services intégrés – Ce secteur de services offre un soutien au greffe au chapitre des finances, de l'administration, de la sécurité, de la bibliothèque, des ressources humaines, de l'informatique, de la rédaction et de la révision.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998–1999		Budget principal 1997–1998
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Le greffe de la Cour canadienne de l'impôt	10,358	<b>10,358</b>	10,916
	<b>10,358</b>	<b>10,358</b>	10,916

## **16 Parlement**

Sénat 16-3

Chambre des communes 16-5

Bibliothèque du Parlement 16-8

# Parlement

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal 1998–1999	Budget principal 1997–1998
<b>Parlement</b>			
<b>Sénat</b>			
1	Dépenses du Programme	28,245	25,745
(L)	Dignitaires du Sénat et sénateurs – Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> ; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires, au compte de prestations de retraite supplémentaires; et au compte de convention de retraite des parlementaires; allocations de retraite versées aux sénateurs à la retraite en vertu de la partie III de la <i>Loi sur les allocations de retraite des parlementaires</i>	12,511	12,101
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3,935	2,829
<b>Total de l'organisme</b>		<b>44,691</b>	<b>40,675</b>
<b>Chambre des communes</b>			
5	Dépenses du Programme	159,048	145,325
(L)	Députés – Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	53,315	50,982
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	22,898	17,293
<b>Total de l'organisme</b>		<b>235,261</b>	<b>213,600</b>
<b>Bibliothèque du Parlement</b>			
10	Dépenses du Programme	16,417	15,494
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2,618	2,105
<b>Total de l'organisme</b>		<b>19,035</b>	<b>17,599</b>

# Parlement

## Sénat

### Objectif

Permettre au Sénat d'exercer son rôle constitutionnel et de gérer le fonctionnement du Sénat.

### Description du secteur d'activité

#### *Dignitaires politiques du Sénat et autres sénateurs*

Prestation de services législatifs aux sénateurs, notamment l'administration de leurs traitements et indemnités, les cotisations du Sénat à leur pension de retraite, des frais relatifs à leurs déplacements, déménagements, et télécommunications et de leur pension de retraite, comme l'autorise la *Loi sur le Parlement du Canada* et la *Loi sur les allocations de retraite des membres du Parlement*.

#### *Hauts fonctionnaires au service du Sénat*

Traitements et autres dépenses relatifs aux bureaux du greffier du Sénat, et du conseiller parlementaire, à la direction des services d'information, au Huissier du Bâton noir, et au personnel de soutien.

#### *Administration*

Les secteurs suivants assurent les fonctions administratives nécessaires au rendement efficace et efficient du Sénat :

- Finances – L'administration des fonctions de gestion financière et de gestion du matériel du Sénat, y compris la rémunération et les avantages sociaux des sénateurs, les services professionnels, l'aide aux sénateurs en matière de recherche, la vérification interne ainsi que les services financiers, les rapports et le contrôle financiers; l'achat du matériel.
- Ressources humaines – L'administration des fonctions du personnel du Sénat, y compris la dotation en personnel, les relations de travail, la rémunération et les avantages sociaux, la classification et les langues officielles.
- Services – L'administration des services de télécommunications et d'informatique; la prestation des services de messagers et des services postaux; la prestation de services d'imprimerie internes, l'entretien des locaux; la réparation de meubles, les métiers, le transport, et la prestation des services auxiliaires; ainsi que les services de pages dans la Chambre du Sénat.

#### *Services législatifs et comités*

Compte rendu, transcription, révision, mise en page et publication des délibérations du Sénat et de ses comités dans les deux langues officielles. Administration et fourniture de services de secrétariat et autres services à tous les comités permanents et spéciaux du Sénat. Examen, entrepris par les comités, de textes législatifs et d'études spéciales; conseil et recherche sur des questions législatives et de procédure ainsi que la participation du Sénat aux activités des associations parlementaires et aux échanges interparlementaires officiels.

#### *Services de sécurité*

Prestation de services de protection et de sécurité pour les sénateurs, le personnel, les visiteurs et les locaux; contrôle de la circulation et du stationnement; service de protection contre les incendies.

Parlement  
Sénat

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>			Budget principal 1997–1998
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonction- nement	Paiements de transfert		
Dignitaires politiques du Sénat et autres sénateurs	12,318	193	<b>12,511</b>	12,101
Hauts fonctionnaires au service du Sénat	1,791	.....	<b>1,791</b>	1,909
Administration	21,577	.....	<b>21,577</b>	18,875
Services législatifs et comités	4,998	290	<b>5,288</b>	4,735
Services de sécurité	3,524	.....	<b>3,524</b>	3,055
	<b>44,208</b>	<b>483</b>	<b>44,691</b>	40,675

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Dignitaires politiques du Sénat et autres sénateurs</i>		
(L) Pensions aux sénateurs à la retraite (L.R., 1985 ch. M-5)	<b>193,200</b>	225,000
<b>Total des subventions</b>	<b>193,200</b>	225,000
<b>Contributions</b>		
<i>Services législatifs et comités</i>		
Contributions aux associations parlementaires	<b>289,600</b>	289,600
<b>Total des contributions</b>	<b>289,600</b>	289,600
<b>Total</b>	<b>482,800</b>	514,600

# Parlement

## Chambre des communes

### Objectif

L'administration de la Chambre des communes soutient les activités que les députés exercent individuellement et collectivement à titre de représentants de 301 circonscriptions, à la Chambre, en comité et en caucus.

### Description du secteur d'activité

#### *Circonscription*

Il s'agit ici des ressources servant à appuyer le rôle des représentants élus de 301 circonscriptions. À ce titre, les députés s'acquittent de leurs responsabilités de la même manière qu'ils le feraient pour l'exploitation de 301 petites entreprises. Ils reçoivent des services et du soutien conformément à la *Loi sur le Parlement du Canada*, aux règlements du Bureau de régie interne, au Règlement de la Chambre et aux décisions du Président. Les autres services qui soutiennent le travail des députés dans les circonscriptions sont également fournis conformément aux lignes directrices et aux normes établies par le Bureau. Les coûts sont les suivants :

- Traitements et allocations des députés, y compris la contribution au régime de pension des députés;
- Budget des bureaux des députés, y compris la rémunération du personnel, les dépenses de bureau et les déplacements dans la circonscription;
- Communication avec les commettants, y compris les frais de déplacement et de communications;
- Biens et services fournis par la Chambre;
- Autres frais relatifs au personnel;
- Coûts d'administration de l'institution attribuables au soutien de cette activité.

#### *Chambre*

Il s'agit ici des ressources servant à appuyer le rôle des représentants élus de la Chambre où ils exercent un droit de vote à titre de députés ou de membres du comité plénier. À la Chambre, les députés doivent se conformer au Règlement de la Chambre, à la procédure parlementaire, à la jurisprudence et aux décisions du Président qui sont sans appel. Dans l'exercice de ces fonctions, les députés ont besoin de toute une gamme de services, dont les suivants :

- Service des comptes rendus des débats, Service de l'index et des références, Service des publications;
- Services de sécurité;
- Services postaux, de distribution et de messagerie;
- Télédiffusion parlementaire;
- Services d'entretien;
- Services de l'expansion du commerce et de transport;
- Recherche et échanges parlementaires;
- Programme des pages;
- Journaux;
- Coûts administratifs de l'institution pour l'appui à ce secteur d'activité.

#### *Comité*

Ce secteur d'activité assure le financement des activités exercées par les députés au sein des comités permanents, des comités spéciaux ou mixtes et du Bureau de régie interne. Ce rôle est essentiel, car la Chambre des communes confie à ses comités l'étude approfondie de projets de loi ainsi que l'examen minutieux des programmes et politiques du gouvernement. Les députés font également partie d'associations parlementaires et de groupes d'amitié et se joignent à des délégations qui participent à des échanges parlementaires. Des conseils professionnels leur sont proposés sur des questions de fond qui touchent le travail de ces associations et les échanges, et des juristes leur prodiguent des avis et conseils concernant la formulation d'amendements aux projets de loi du gouvernement. Voici la liste des services soutenant ce secteur d'activité :

- Comités et associations parlementaires;
- Recherche et échanges parlementaires;
- Service des comptes rendus des comités, Service de l'index et des références, Service des publications;
- Télédiffusion parlementaire;
- Coûts administratifs de l'institution pour l'appui à ce secteur d'activité.

# Parlement

## Chambre des communes

### *Caucus*

La Chambre soutient les députés dans leurs rencontres avec divers groupes ainsi que dans leurs relations avec les membres de leur caucus. Ce domaine englobe le soutien offert aux bureaux de recherches des partis et aux agents supérieurs de la Chambre (président, vice-président, leaders à la Chambre, whips et leurs adjoints respectifs). Le statut de chaque député est conféré par la Constitution et la *Loi sur le Parlement du Canada*. Les règlements du Bureau de régie interne définissent avec plus de précision la latitude laissée aux députés dans divers domaines. Les composantes de ce secteur d'activité sont les suivantes :

- Rémunération additionnelle des agents supérieurs de la Chambre;
- Budget des bureaux de recherches, des chefs de parti et des autres bureaux des agents supérieurs de la Chambre, y compris les frais de personnel et les frais de fonctionnement;
- Autres frais relatifs au personnel;
- Coûts administratifs de l'institution pour l'appui à ce secteur d'activité.

### *Institution*

Ce secteur d'activité fournit les ressources pour le personnel administratif de la Chambre des communes. Les employés de la Chambre sont chargés de fournir des services aux députés élus pour une législature et, de plus, sont en permanence au service de la Chambre en tant qu'institution. Le Programme d'orientation destiné aux nouveaux députés permet de faire connaître aux nouveaux venus les règlements administratifs du Bureau de régie interne, les politiques administratives ainsi que les règles de procédure et les précédents établis par les législatures antérieures et qui serviront d'appui aux législatures futures. Le personnel de la Chambre s'efforce de toujours bien représenter l'institution et de soutenir le travail des députés dans leur rôle de représentants des 301 circonscriptions, à la Chambre, en comité et en caucus. Les fonds sont affectés à ce qui suit :

- Politique et gestion (Bureaux du greffier, du greffier adjoint, du sous-greffier et du sergent d'armes);
- Services financiers;
- Ressources humaines;
- Services de l'information;
- Services de sécurité;
- Tribune de la presse canadienne;
- Services des immeubles;
- Services de logistique;
- Services des télécommunications;
- Services postaux, de distribution et de messagerie;
- Coûts administratifs pour l'appui à ce secteur d'activité.



Parlement  
Chambre des communes

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>			<b>Total</b>	Budget principal 1997–1998
	Budgétaire				
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Circonscription	150,060	1	310	<b>149,751</b>	134,663
Chambre	13,640	12	114	<b>13,538</b>	13,612
Comité	16,185	633	40	<b>16,778</b>	16,530
Caucus	20,396	1	53	<b>20,344</b>	14,942
Institution	35,431	9	590	<b>34,850</b>	33,853
	<b>235,712</b>	<b>656</b>	<b>1,107</b>	<b>235,261</b>	213,600

Nota : Le Budget principal des dépenses de 1997–1998 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées à la structure du secteur d'activité de 1998–1999.

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Contributions</b>		
<i>Comité</i>		
Contributions aux associations parlementaires et de procédure	<b>656,100</b>	656,100
<b>Total</b>	<b>656,100</b>	656,100

# Parlement

## Bibliothèque du Parlement

### Objectif

Fournir aux parlementaires des services de recherche, d'information, de documentation ainsi que d'autres services de bibliothèque et rendre accessible au grand public des renseignements sur le Parlement du Canada et ce, dans les deux langues officielles.

### Description du secteur d'activité

#### *Services d'information et de la documentation*

Fournir aux parlementaires et à leur personnel, de même qu'aux autres clients autorisés, un service de référence et d'information. Choisir, acquérir, conserver, maintenir et rendre accessible les collections de la bibliothèque principale ainsi que de ses succursales et salles de lecture. Prévoir les besoins d'information des clients et leur signaler les ouvrages nouveaux ou récemment acquis (livres, périodiques, banques de données, coupures de journaux, microformes, bandes magnétoscopiques et audio, etc.). Fournir au grand public des renseignements sur le Parlement; gérer les visites guidées, et la boutique de souvenirs, et coordonner les services aux visiteurs et les services d'éducation.

#### *Services de recherche parlementaire*

Fournir du personnel professionnel pour venir en aide aux membres des deux chambres du Parlement, aux comités, aux associations et aux délégations parlementaires; rédiger des documents de recherche et fournir des explications techniques sur demande; entreprendre et rédiger des résumés et des analyses de la nouvelle législation, des études générales et des bulletins d'actualité. Les services assurés aux comités parlementaires comprennent l'affectation de spécialistes, la présentation de recommandations concernant la sélection de témoins, la préparation de documents explicatifs, d'études analytiques et d'exposés oraux ainsi que le collationnement et l'analyse de témoignages; enfin, une aide est aussi apportée à la rédaction des rapports.

#### *Services de l'administration*

Assurer les fonctions administratives nécessaires au rendement efficace et efficient de la Bibliothèque du Parlement, dans les domaines de gestion financière et de gestion du matériel, y compris les services financiers, l'administration des contrats de services professionnels, l'achat de matériel, le contrôle de l'inventaire, les services de télécommunications, de sécurité et de gestion des installations; et de gestion des ressources humaines; y compris la planification des ressources, la dotation, la classification, les relations de travail, les négociations de conventions collectives, la rémunération (paie et avantages sociaux), la formation, les plaintes de harcèlement et les langues officielles.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998–1999		Budget principal 1997–1998	
	Budgétaire	Total		
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services de l'information et de la documentation	11,025	203	10,822	9,346
Service de recherche parlementaire	5,882	.....	5,882	5,484
Service de l'administration	2,331	.....	2,331	2,769
	<b>19,238</b>	<b>203</b>	<b>19,035</b>	17,599

## 17 Patrimoine canadien

- Ministère 17-5
- Conseil des Arts du Canada 17-11
- Bureau d'information du Canada 17-12
- Société Radio-Canada 17-13
- Société de développement de l'industrie  
cinématographique canadienne 17-15
- Musée canadien des civilisations 17-16
- Musée canadien de la nature 17-17
- Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications  
canadiennes 17-18
- Archives nationales du Canada 17-19
- Société du Centre national des Arts 17-21
- Commission des champs de bataille nationaux 17-22
- Commission de la capitale nationale 17-23
- Office national du film 17-24
- Musée des beaux-arts du Canada 17-26
- Bibliothèque nationale 17-27
- Musée national des sciences et de la technologie 17-29
- Commission de la fonction publique 17-30
- Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice  
17-33

# Patrimoine canadien

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal 1998–1999	Budget principal 1997–1998
<b>Patrimoine canadien</b>		
<b>Ministère</b>		
<i>Programme du Patrimoine canadien</i>		
1	96,322	132,180
5	463,875	497,059
10	47,300	57,900
(L)	930	930
(L)		
(L)	458	408
(L)	182	152
(L)	49	49
(L)	12,563	14,690
	<b>621,679</b>	703,368
L15		
	10	10
	<b>621,689</b>	<b>703,378</b>
<i>Programme Parcs Canada</i>		
20	154,806	150,111
25	100,471	116,401
(L)	(322)	556
(L)	4,169	2,497
(L)	27,952	22,112
	<b>287,076</b>	<b>291,677</b>
<b>Total du Ministère</b>		
	<b>908,765</b>	995,055
<b>Conseil des Arts du Canada</b>		
30	112,009	88,668
<b>Total de l'organisme</b>		
	<b>112,009</b>	88,668
<b>Bureau d'information du Canada</b>		
35	19,181	19,440
(L)	819	476
<b>Total de l'organisme</b>		
	<b>20,000</b>	19,916
<b>Société Radio-Canada</b>		
40	745,531	748,390
45	4,000	4,000
50	94,469	105,504
<b>Total de l'organisme</b>		
	<b>844,000</b>	857,894
<b>Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne</b>		
55	78,226	81,063
<b>Total de l'organisme</b>		
	<b>78,226</b>	81,063

# Patrimoine canadien

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal 1998–1999	Budget principal 1997–1998
<b>Musée canadien des civilisations</b>			
60	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	44,478	45,568
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>44,478</b>	<b>45,568</b>
<b>Musée canadien de la nature</b>			
65	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	19,529	20,558
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>19,529</b>	<b>20,558</b>
<b>Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes</b>			
70	Dépenses du Programme	.....	.....
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4,573	3,769
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>4,573</b>	<b>3,769</b>
<b>Archives nationales du Canada</b>			
75	Dépenses du Programme	39,719	41,689
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5,296	4,474
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>45,015</b>	<b>46,163</b>
<b>Société du Centre national des Arts</b>			
80	Paiements à la Société du Centre national des Arts	19,466	19,573
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>19,466</b>	<b>19,573</b>
<b>Commission des champs de bataille nationaux</b>			
85	Dépenses du Programme	5,228	5,510
(L)	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1 (1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	700	700
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	229	183
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>6,157</b>	<b>6,393</b>
<b>Commission de la capitale nationale</b>			
90	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement	37,400	37,356
95	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital	18,009	20,493
100	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les subventions et contributions	13,260	13,260
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>68,669</b>	<b>71,109</b>
<b>Office national du film</b>			
105	Fonds renouvelable de l'Office national du film – Déficit de fonctionnement	55,510	57,315
(L)	Fonds renouvelable de l'Office national du film	375	375
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>55,885</b>	<b>57,690</b>

# Patrimoine canadien

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal 1998–1999	Budget principal 1997–1998
<b>Musée des beaux-arts du Canada</b>		
110 Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	28,591	29,483
115 Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection	3,000	3,000
<b>Total de l'organisme</b>	<b>31,591</b>	<b>32,483</b>
<b>Bibliothèque nationale</b>		
120 Dépenses du Programme	26,030	26,759
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3,505	2,902
<b>Total de l'organisme</b>	<b>29,535</b>	<b>29,661</b>
<b>Musée national des sciences et de la technologie</b>		
125 Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	18,595	19,187
<b>Total de l'organisme</b>	<b>18,595</b>	<b>19,187</b>
<b>Commission de la fonction publique</b>		
130 Dépenses du Programme	89,950	100,024
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13,322	12,182
<b>Total de l'organisme</b>	<b>103,272</b>	<b>112,206</b>
<b>Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice</b>		
135 Dépenses de fonctionnement	7,709	8,045
140 Subventions	8,250	8,165
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,071	901
<b>Total de l'organisme</b>	<b>17,030</b>	<b>17,111</b>

Patrimoine canadien  
Ministère  
*Programme du Patrimoine canadien*

**Objectif**

Bâtir une société forte à laquelle les Canadiens et Canadiennes participent, qui exprime ses valeurs et est fière de son patrimoine.

**Description du secteur d'activité**

*Développement culturel et patrimoine*

Développement culturel et patrimoine aide à créer un environnement où le patrimoine du Canada est préservé et rendu accessible, où l'expression artistique peut s'épanouir, où les marchés culturels peuvent se développer, assurant ainsi la disponibilité et l'accessibilité des arts, du patrimoine, et des produits et services de la radiodiffusion. Il y parvient grâce à une combinaison d'activités et de programmes variés, grâce aussi à des instruments et des institutions, notamment, des accords internationaux, des organismes culturels, des organismes de services spéciaux, des lois et des règlements.

*Identité canadienne*

Les Canadiens et les Canadiennes partagent une identité fondée sur des valeurs et des caractéristiques communes. Forts de la diversité de leurs langues, de leur patrimoine culturel, de leur origine ethnique et de leurs liens régionaux, ils ont une vision du Canada où chacun aide à bâtir une société fière et unie.

Identité canadienne favorise la connaissance et l'appréciation des institutions et des réalisations canadiennes, des symboles et des valeurs qu'ils représentent, de la dualité linguistique, du caractère multiculturel du Canada et de la contribution des Autochtones. Il favorise la participation des citoyens et le bénévolat, la justice sociale, la compréhension réciproque, les droits de la personne, l'apprentissage des deux langues officielles, l'excellence dans le sport et la reconnaissance des athlètes et la commémoration d'événements nationaux comme moyens de participer à l'édification d'un Canada fier et fort de son patrimoine.

*Gestion intégrée*

La Gestion intégrée fournit des avis, des services et des produits stratégiques associés à la planification stratégique et à la coordination des politiques; à la gestion financière; à la gestion des ressources humaines; à la gestion de l'information; aux communications et aux affaires publiques; aux examens ministériels; au soutien administratif et au soutien de l'exécution régionale des programmes. En outre, elle fait la promotion des activités du Patrimoine canadien grâce à la coordination avec les organismes du portefeuille, à des échanges actifs avec les organismes centraux, d'autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires et la communauté internationale. Elle coordonne aussi la participation du Canada aux expositions internationales.

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998–1999</b>				<b>Total</b>	Budget principal 1997–1998
	Budgétaire		Non-budgétaire			
	Fonction- nement	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Prêts, dotations en capital et avances		
Développement culturel et patrimoine	74,820	143,564	2,183	10	<b>216,211</b>	236,518
Identité canadienne	32,796	320,951	.....	.....	<b>353,747</b>	381,742
Gestion intégrée	51,731	.....	.....	.....	<b>51,731</b>	85,118
	<b>159,347</b>	<b>464,515</b>	<b>2,183</b>	<b>10</b>	<b>621,689</b>	703,378

Nota : Le Budget principal des dépenses de 1997–1998 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées au Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) de 1998–1999.

Patrimoine canadien  
 Ministère  
*Programme du Patrimoine canadien*

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Développement culturel et patrimoine</i>		
Subventions à des musées à but non lucratif ainsi qu'à des associations muséales nationales et internationales et à des institutions du patrimoine pour améliorer l'accès au patrimoine canadien :		
Subventions à des établissements et à des administrations sis au Canada conformément à l'article 35 de la <i>Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels</i>	<b>1,163,680</b>	663,680
Subventions aux musées et autres organisations du Canada aux fins de leur fonctionnement, de projets spéciaux, de la formation, d'enregistrement, de l'achat de matériel et de la construction d'installations	<b>5,662,250</b>	5,662,250
Subvention à la fiducie des Édifices des Pères de la Confédération, Charlottetown (Î.-P.-É.)	<b>1,125,000</b>	1,125,000
<i>Identité canadienne</i>		
Subventions à des organismes représentant les communautés minoritaires de langue officielle, aux administrations publiques non fédérales et à d'autres organismes pour favoriser l'usage, l'acquisition et la promotion des langues officielles	<b>27,778,680</b>	32,279,080
Subventions à des organismes à but non lucratif, à des institutions canadiennes, à des particuliers, aux secteurs public et privé et aux autres niveaux de gouvernement pour favoriser la participation à la société canadienne et célébrer la Fête du Canada	<b>4,098,800</b>	11,598,800
Subventions à des organismes à but non lucratif, à des universités, à des institutions et à des particuliers pour promouvoir le multiculturalisme	<b>16,783,224</b>	19,144,820
Subventions aux lieutenants-gouverneurs de chaque province du Canada à titre d'indemnité de voyage et d'accueil pour les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions dans leur capitale provinciale :		
Terre-Neuve	<b>22,800</b>	22,800
Île-du-Prince-Édouard	<b>13,680</b>	13,680
Nouvelle-Écosse	<b>15,200</b>	15,200
Nouveau-Brunswick	<b>15,200</b>	15,200
Québec	<b>22,800</b>	22,800
Ontario	<b>22,800</b>	22,800
Manitoba	<b>19,000</b>	19,000
Saskatchewan	<b>19,000</b>	19,000
Alberta	<b>19,000</b>	19,000
Colombie-Britannique	<b>22,800</b>	22,800
Subventions à des centres d'amitié autochtones, à des associations représentant expressément les centres d'amitié autochtones, à des associations autochtones, à des groupes de femmes autochtones, à des groupes autochtones oeuvrant à l'échelon local, à des sociétés de communications autochtones	<b>5,701,560</b>	5,486,560
(L) Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i>	<b>458,000</b>	408,000
(L) Prestations de retraite supplémentaires – Lieutenants-gouverneurs précédents	<b>182,000</b>	152,000
<b>Total des subventions</b>	<b>63,145,474</b>	76,712,470



Patrimoine canadien  
Ministère  
*Programme du Patrimoine canadien*

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998-1999</b>	Budget principal 1997-1998
<b>Contributions</b>		
<i>Développement culturel et patrimoine</i>		
Contributions à des musées à but non lucratif ainsi qu'à des associations muséales nationales et internationales de même qu'à des institutions du patrimoine pour améliorer l'accès au patrimoine canadien :		
Contributions aux musées canadiens pour appuyer leurs activités destinées au public	<b>5,356,750</b>	2,259,750
Contribution à l'Association des musées canadiens	<b>314,250</b>	314,250
Contribution en vertu des modalités de l'entente Canada-France dans le domaine des musées	<b>200,000</b>	200,000
Contributions à des organismes culturels à but non lucratif et à des institutions dans le but d'améliorer les infrastructures culturelles et d'appuyer le développement culturel :		
Contributions à des institutions et organismes culturels canadiens sans but lucratif pour les arts et la technologie, l'amélioration de la gestion, l'achat de matériel technologique de communications	<b>9,021,280</b>	6,648,280
Contribution à la salle de concert d'Edmonton	<b>255,000</b>	2,000,000
Contributions à des organismes de publication et d'enregistrement sonore pour améliorer leur développement et leur distribution :		
Contributions au Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition	<b>31,757,042</b>	16,830,000
Contributions au Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore	<b>3,900,000</b>	4,200,000
Contributions à l'appui de la distribution de la radiodiffusion	<b>4,600,000</b>	5,100,000
Contributions à l'appui d'initiatives de formation dans les domaines du film et de la vidéo	<b>1,300,000</b>	.....
Contributions au Fonds de télévision et de câblodistribution pour la production d'émissions canadiennes	<b>50,000,000</b>	100,000,000
Contributions à l'appui du service international offert par la SRC au moyen de Radio Canada International	<b>20,520,000</b>	.....
Contributions aux termes d'ententes fédérales-provinciales pour appuyer le développement culturel régional	<b>790,000</b>	650,000
Contributions aux organismes de service nationaux dans les domaines des arts, de la culture, du film, de la vidéo et de l'enregistrement sonore en vue d'appuyer leurs services et des projets spéciaux	<b>390,000</b>	390,000
Contributions à l'École nationale de ballet, à l'École nationale de théâtre et à l'École nationale de cirque	<b>7,209,000</b>	6,477,000
<i>Identité canadienne</i>		
Contributions à l'égard de programmes relatifs à l'emploi des langues officielles dans des domaines de compétence provinciale et territoriale, y compris les programmes de bourses pour les cours d'été de langue seconde et les programmes d'aide aux écoles indépendantes et aux associations d'écoles indépendantes	<b>165,653,878</b>	187,988,080

Patrimoine canadien  
 Ministère  
*Programme du Patrimoine canadien*

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
Contributions à des organismes représentant les communautés minoritaires de langue officielle, à des administrations publiques non fédérales et à d'autres organismes pour favoriser l'usage, l'acquisition et la promotion des langues officielles	<b>10,286,920</b>	6,565,000
Contributions à des organismes à but non lucratif, à des institutions canadiennes, à des particuliers, aux secteurs privé et public et aux autres niveaux de gouvernement dans le but de favoriser la participation à la société canadienne et célébrer la Fête du Canada	<b>13,117,500</b>	5,782,100
Contributions à des organismes à but non lucratif, à des universités, à des institutions et à des particuliers afin de promouvoir le multiculturalisme	<b>186,640</b>	186,740
Contributions à des associations autochtones, à des groupes de femmes autochtones, à des groupes autochtones oeuvrant à l'échelon local, à des sociétés de communications autochtones, à des centres d'amitié autochtones et à des associations représentant expressément des centres d'amitié autochtones	<b>28,116,686</b>	26,405,686
Contributions à des organismes nationaux de sport amateur	<b>26,365,059</b>	28,235,114
Contributions à des athlètes amateurs d'élite	<b>7,250,000</b>	7,250,000
Contributions aux organismes commanditaires de jeux omnisports régionaux, nationaux et internationaux	<b>14,780,000</b>	12,200,000
<b>Total des contributions</b>	<b>401,370,005</b>	419,682,000
<b>Postes non requis</b>		
Contribution à la Fondation canadienne des arts autochtones	.....	475,000
Contributions au Centre canadien du sport et de la condition physique	.....	750,000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	1,225,000
<b>Total</b>	<b>464,515,479</b>	497,619,470

Patrimoine canadien  
Ministère  
*Programme Parcs Canada*

**Objectif**

Commémorer, protéger et présenter les hauts lieux du patrimoine naturel et culturel du Canada, afin de permettre aux Canadiens de les comprendre, d'en jouir et d'en profiter, de façon à assurer l'intégrité écologique et à préserver la valeur commémorative de ce patrimoine pour les générations actuelles et à venir.

**Description du secteur d'activité**

*Exploitation*

Protection et gestion des ressources naturelles et culturelles à l'intérieur des parcs nationaux, des parcs et lieux historiques, des canaux et autres aires du patrimoine; présentation au public de programmes d'éducation et d'interprétation pour lui donner la chance de comprendre et d'apprécier ces ressources; fourniture d'information aux visiteurs et de services permettant au public d'apprécier les ressources; exploitation et entretien des installations qui soutiennent ces activités.

*Aménagement*

Établissement et aménagement de nouveaux lieux et ressources du patrimoine protégés, parachèvement ou mise en valeur des lieux et ressources du patrimoine existants; élaboration et mise en oeuvre de la législation, des politiques, de la recherche et des plans qui permettent l'exécution de ces activités.

*Gestion du Programme et services techniques*

Orientation et administration du Programme Parcs Canada et prestation de divers services spécialisés et techniques en matière d'architecture et de génie, d'immobilisations, de mise en marché et d'analyses socio-économiques et de gestion.

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>				<b>Total</b>	Budget principal 1997–1998
	Budgétaire					
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Exploitation	199,583	80,492	282	71,847	<b>208,510</b>	239,915
Aménagement	17,965	20,823	4,053	.....	<b>42,841</b>	37,603
Gestion du Programme et services techniques	27,801	7,924	.....	.....	<b>35,725</b>	14,159
	<b>245,349</b>	<b>109,239</b>	<b>4,335</b>	<b>71,847</b>	<b>287,076</b>	291,677

Patrimoine canadien  
 Ministère  
*Programme Parcs Canada*

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998-1999</b>	Budget principal 1997-1998
<b>Subventions</b>		
<i>Aménagement</i>		
Subventions à l'appui d'activités ou de projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	<b>22,707</b>	37,845
<b>Total des subventions</b>	<b>22,707</b>	37,845
<b>Contributions</b>		
<i>Exploitation</i>		
Contributions à l'appui d'activités ou de projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	<b>282,000</b>	282,000
<i>Aménagement</i>		
Contributions à l'appui d'activités ou de projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	<b>2,030,293</b>	2,030,155
Héritage patrimonial marin du Pacifique	<b>2,000,000</b>	2,000,000
<b>Total des contributions</b>	<b>4,312,293</b>	4,312,155
<b>Total</b>	<b>4,335,000</b>	4,350,000

# Patrimoine canadien

## Conseil des Arts du Canada

### Objectif

Encourager et promouvoir l'étude et la production d'œuvres d'art et leur appréciation et coordonner les activités de l'Unesco au Canada et la participation du Canada aux programmes de l'Unesco à l'étranger, sauf en ce qui concerne les questions politiques et les programmes d'aide aux pays en développement.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Arts*

Aide à certains artistes, sous forme de bourses de travail libre et de perfectionnement et de bourses de projet et de voyage, accordées à la suite de concours; subventions annuelles aux organismes artistiques qui permettent à l'artiste de rejoindre le public intéressé; aide à des initiatives particulières conçues pour rejoindre un nouveau public; aide aux institutions ou entreprises nationales qui fournissent, au besoin, des services spéciaux dans le domaine des arts; administration du programme de versements de droit de prêt public aux auteurs.

#### *Commission canadienne pour l'Unesco*

Coordination de l'élaboration des activités de l'Unesco au Canada et de la participation du Canada aux activités de l'Unesco à l'étranger; aide au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international dans l'élaboration future des programmes de l'Unesco.

#### *Administration*

Services ordinaires et spéciaux, et services de soutien nécessaires, y compris la gestion du portefeuille d'investissement et des comptes du Conseil.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998–1999	Budget principal 1997–1998
*Arts	107,346	83,822
Commission canadienne pour l'Unesco	850	815
*Administration	12,713	11,931
Total partiel	120,909	96,568
Moins :		
Intérêts et dividendes sur placements	8,700	7,500
Annulation de subventions autorisées au cours d'années antérieures et remboursements	200	400
Total partiel	8,900	7,900
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>112,009</b>	<b>88,668</b>

\* Les chiffres de 1997–1998 ont été rajustés afin d'intégrer tous les coûts de fonctionnement sous la rubrique Administration.

# Patrimoine canadien

## Bureau d'information du Canada

### Objectif

Le Bureau d'information du Canada renforcera chez les Canadiennes et les Canadiens le sentiment d'appartenir à un pays moderne et dynamique, et il mettra en lumière le rôle que joue le gouvernement du Canada ainsi que le renouvellement de la fédération.

### Description du secteur d'activité

#### *Le Bureau d'information du Canada*

Le Bureau d'information du Canada :

- met à la disposition des Canadiennes et des Canadiens une information exacte au sujet du Canada, de ses citoyens et de ses réalisations, et fait en sorte que les Canadiennes et les Canadiens soient conscients du rôle que joue le gouvernement du Canada, par ses activités, ses programmes et ses services, dans la réalisation des objectifs nationaux et la satisfaction des besoins de la population;
- appuie les Canadiennes et les Canadiens qui souhaitent contribuer à la promotion de l'identité canadienne et à l'édification d'un Canada meilleur en établissant des liens et des partenariats avec des groupes et des particuliers.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998-1999</b>		Budget principal 1997-1998
	Budgétaire Fonction- nement	<b>Total</b>	
Bureau d'information du Canada	20,000	<b>20,000</b>	19,916
	<b>20,000</b>	<b>20,000</b>	19,916

# Patrimoine canadien

## Société Radio-Canada

### **Objectif**

Exploiter un service national de radio et de télévision dont le contenu et le caractère sont principalement canadiens et l'offrir, dans les deux langues officielles, à tous les Canadiens.

### **Description du financement par voie de crédits**

Les principales activités de la Société pour la réalisation de ses objectifs sont décrites ci-dessous.

#### *Activités de programmation de la télévision et de la radio*

Cette activité englobe tous les principaux services de diffusion, radio ou télévision, en français ou en anglais, à l'échelon national, régional ou local. Cela comprend :

- la planification de chaque émission et des grilles de diffusion;
- l'acquisition d'émissions auprès d'autres organismes ou entreprises de production;
- la production d'émissions à l'interne;
- la gestion opérationnelle et les services offerts aux divers centres de production et de transmission, comme la supervision des émissions, la recherche en programmation, l'ingénierie, les ressources humaines, les services financiers et administratifs, et la gestion locale.

#### *Distribution des services de télévision et de radio*

Distribution, dans la mesure du possible, du service national de radiodiffusion dans toutes les parties du pays au moyen des installations de la Société ou d'installations privées. La distribution peut s'effectuer par satellite, par voie d'ondes ultracourtes et par ligne terrestre. Cette activité comprend également la distribution du signal à chaque récepteur de radio et de télévision au moyen des émetteurs de la Société, par l'entremise d'affiliées du secteur privé payées pour diffuser les émissions de Radio-Canada, ou par le biais d'installations qui permettent de différer ou de devancer la diffusion des émissions, selon les fuseaux horaires qui découpent le pays.

#### *Administration nationale*

Fonctions dont la Société doit s'acquitter sur une base nationale, notamment la haute direction, la formulation des politiques et des normes, la planification stratégique et les relations externes.

#### *Recettes nettes*

Comprend les recettes publicitaires, les ventes d'émissions, les recettes diverses et les recettes des services spécialisés (CBC Newsworld, le Réseau de l'information et Radio Canada International), déduction faite des dépenses.

#### *Activités d'immobilisations*

Représente les dépenses en immobilisations pour le remplacement de l'équipement désuet ou usé, pour les améliorations essentielles au maintien de l'équipement existant afin d'assurer l'efficacité des opérations et pour les autres projets qui permettront de réduire les coûts d'exploitation.

Patrimoine canadien  
Société Radio-Canada

**Sommaire du financement par voie de crédits**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
* Activités de programmation de la télévision et de la radio	<b>1,039,177</b>	1,048,469
* Distribution des services de télévision et de radio	<b>88,148</b>	88,534
Administration nationale	<b>18,920</b>	19,915
Total partiel	<b>1,146,245</b>	1,156,918
Moins :		
Postes ne nécessitant pas des fonds d'exploitation courants	<b>129,563</b>	135,493
Total partiel	<b>1,016,682</b>	1,021,425
Moins :		
Recettes nettes	<b>271,151</b>	273,035
Total des dépenses d'exploitation	<b>745,531</b>	748,390
Fonds de roulement	<b>4,000</b>	4,000
Activités d'immobilisations	<b>94,469</b>	105,504
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>844,000</b>	857,894

\* Les données de 1997–1998 ont été rajustées afin de mieux faire ressortir les activités de programmation classées précédemment sous la rubrique services de distribution.



# Patrimoine canadien

## Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne

### Objectif

Favoriser et encourager le développement des industries du long métrage et de la télévision au Canada.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Administration*

Dépenses et traitements des membres, de la direction, du personnel, des conseillers techniques et professionnels; coût des services de soutien nécessaires à l'évaluation, au choix et à la gestion des projets à encourager.

#### *Placements, prêts, promotion et distribution*

Mises de fonds de la Société, y compris l'aide à la production, la distribution et la promotion de longs métrages canadiens qui paraissent rentables et l'aide au doublage et au sous-titrage dans l'une ou l'autre langue officielle.

#### *Fonds de télévision et de câblodistribution pour la production d'émissions canadiennes*

Aide financière pour la production d'émissions télévisées en vertu de la politique nationale de la radiotélédiffusion.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998-1999</b>	Budget principal 1997-1998
Administration	<b>12,600</b>	12,700
Placements, prêts, promotion et distribution	<b>50,188</b>	51,648
Fonds de télévision et de câblodistribution pour la production d'émissions canadiennes	<b>50,000</b>	50,000
Total partiel	<b>112,788</b>	114,348
Moins :		
Recettes prévues	<b>34,562</b>	33,285
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>78,226</b>	81,063

# Patrimoine canadien

## Musée canadien des civilisations

### Objectif

Accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt, le respect et la compréhension critique de même que la connaissance et le degré d'appréciation par tous des réalisations culturelles et des comportements de l'humanité, par la constitution, l'entretien et le développement aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets à valeur historique ou culturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de ces réalisations et comportements, et des enseignements et de la compréhension qu'ils génèrent.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Collections et accès à l'information*

La prestation des services de conservation et de bibliothèque et la gestion de l'information relative aux artefacts.

#### *Recherche*

Les recherches et les publications sur la collection afin d'améliorer l'exécution des programmes et des recherches et d'accroître les connaissances scientifiques.

#### *Expositions et programmes*

Les expositions et les programmes éducatifs et culturels pour appuyer les objectifs du Musée canadien des civilisations.

#### *Affaires publiques et développement*

Les relations publiques et les relations avec les médias, la publicité, le marketing, les événements spéciaux, la collecte de fonds et le développement.

#### *Musée canadien de la guerre*

Un musée affilié au Musée canadien des civilisations qui est voué à l'histoire militaire du Canada et à son engagement permanent à l'égard du maintien de la paix.

#### *Installations matérielles*

Les services d'accueil et de protection et la gestion des installations.

#### *Services au Musée*

La gestion supérieure, la vérification et l'évaluation, les activités commerciales, les finances et l'administration, la gestion des ressources humaines et les systèmes d'information.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998-1999</b>	Budget principal 1997-1998
Collections et accès à l'information	<b>3,926</b>	4,774
Recherche	<b>4,061</b>	4,125
Expositions et programmes	<b>10,379</b>	10,667
Affaires publiques et développement	<b>2,526</b>	2,471
Musée canadien de la guerre	<b>4,848</b>	2,848
Installations matérielles	<b>18,533</b>	20,018
Services au Musée	<b>11,301</b>	11,950
Total partiel	<b>55,574</b>	56,853
Moins :		
Recettes de la Société	<b>11,096</b>	11,285
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>44,478</b>	45,568

# Patrimoine canadien

## Musée canadien de la nature

### Objectif

Accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt et le respect à l'égard de la nature, de même que sa connaissance et son degré d'appréciation par tous par la constitution, l'entretien et le développement, aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de la nature, des enseignements et de la compréhension qu'elle génère.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Recherche*

S'engage à faire de la recherche pour accroître la connaissance et aider à l'élaboration des activités du Musée et appuyer le Canada et la communauté scientifique internationale.

#### *Collections*

Établit, conserve et développe une collection d'objets d'histoire naturelle, de spécimens et de renseignements pour la recherche et la postérité.

#### *Programmes publics*

Élabore et maintient des expositions, des programmes et des activités pour accroître la connaissance, l'appréciation et le respect du monde naturel en démontrant le monde naturel à l'aide principalement de la recherche et de la collection du Musée.

#### *Services généraux*

Fournit l'orientation générale et assure le contrôle de la gestion des processus et des systèmes et services administratifs, y compris les plans intégrés et les plans d'affaires, ainsi que les services financiers, des ressources humaines et des communications.

#### *Installations*

Planifie, élabore et coordonne les projets d'investissements, la gestion des installations et les services de protection pour les opérations du Musée.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998-1999</b>	Budget principal 1997-1998
Recherche	<b>2,576</b>	2,840
Collections	<b>1,569</b>	3,161
Programmes publics	<b>3,692</b>	5,187
Services généraux	<b>4,496</b>	2,794
Installations	<b>9,319</b>	8,816
Total partiel	<b>21,652</b>	22,798
Moins :		
Recettes de la Société	<b>2,123</b>	2,240
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>19,529</b>	20,558

# Patrimoine canadien

## Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

### Objectif

Réglementer et surveiller tous les aspects du système canadien de radiodiffusion en vue de mettre en œuvre la politique de radiodiffusion énoncée dans la *Loi sur la radiodiffusion*; et réglementer les télécommunications au Canada en vue de mettre en œuvre la politique énoncée dans la *Loi sur les télécommunications*.

### Description du secteur d'activité

#### *Voix du Canada*

Le secteur d'activité, Voix du Canada, vise à assurer que divers contenus canadiens et un éventail approprié de programmes étrangers sont offerts aux consommateurs. Le CRTC élabore et met au point des politiques et des règlements assurant la disponibilité de ces programmes, l'encouragement à la création et la promotion de contenu canadien et une distribution adéquate des services canadiens et étrangers, le soutien du rôle distinctif de la radiodiffusion publique, l'autoréglementation de l'industrie afin de s'adapter aux enjeux sociaux, lorsque cela est opportun, et enfin, l'élaboration d'une stratégie en matière de questions internationales.

Ce secteur d'activité comprend la fourniture de l'expertise nécessaire pour examiner et élaborer des politiques et des règlements en permettant d'évaluer, d'analyser et de traiter toutes les demandes reçues par le Conseil ainsi que de surveiller le système canadien de radiodiffusion de même que la conformité avec les lois, les conditions de licence et les règlements. Ce secteur d'activité englobe principalement le secteur Radiodiffusion et, pour le moment, certaines activités du secteur Télécommunications liées à l'analyse de questions touchant la distribution de contenus et l'accès à ces contenus. Le Directeur exécutif de la Radiodiffusion est responsable principalement de ce secteur d'activité.

#### *Choix pour les Canadiens*

Le secteur d'activité, Choix pour les Canadiens, vise à faire en sorte que des industries concurrentielles offriront aux Canadiens un large éventail de services de communications qui soient abordables. Le principal moyen d'y arriver sera l'établissement d'un cadre de réglementation et de supervision qui favorisera la concurrence dans la prestation de ces services, aura davantage recours aux forces du marché pour favoriser une concurrence juste et durable; surveillera la concurrence et réglementera dans les cas où les forces du marché n'atteignent pas les objectifs de l'intérêt public; appuiera la convergence lorsque la chose convient et est efficace; favorisera de nouvelles formes de contenu, d'assemblage et de distribution; et établira l'équilibre entre les investissements et la diversité de choix, grâce à des politiques relatives à la propriété et au contrôle canadiens.

Les activités comprennent la fourniture de l'expertise nécessaire pour examiner et élaborer des politiques et des règlements en permettant d'évaluer, d'analyser et de traiter toutes les demandes reçues par le CRTC et en conseillant le Conseil sur toute question touchant la réglementation des télécommunications et la distribution de radiodiffusion. Ce secteur d'activité englobe le secteur des Télécommunications, et certaines activités du secteur Radiodiffusion, portant sur les questions de la distribution de radiodiffusion. Le directeur exécutif des Télécommunications sera le responsable principal de ce secteur d'activité.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal 1998–1999		Budget principal 1997–1998
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	
Voix du Canada	17,484	15,141	1,889
Choix pour les Canadiens	16,132	13,902	1,880
	<b>33,616</b>	<b>29,043</b>	<b>3,769</b>

Nota : Le Budget principal des dépenses de 1997–1998 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées au Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) de 1998–1999.

# Patrimoine canadien

## Archives nationales du Canada

### Objectif

Préserver la mémoire collective de la nation et du gouvernement canadien et contribuer à la protection des droits et à l'enrichissement du sentiment d'identité nationale :

- en acquérant, conservant et fournissant l'accès aux documents privés et publics d'importance nationale, et en étant le dépositaire permanent des documents des institutions fédérales et des documents ministériels;
- en facilitant la gestion des documents des institutions fédérales et des documents ministériels;
- en prenant l'initiative, avec d'autres intervenants, d'appuyer les milieux canadien et international des archives et de contribuer à leur développement.

### Description du secteur d'activité

#### *Acquisition et gestion des fonds d'archives*

Acquérir, contrôler et préserver les documents de l'administration fédérale ayant une valeur historique à long terme et les documents du secteur privé qui témoignent du développement du Canada et qui ont une valeur archivistique.

#### *Gestion de l'information gouvernementale*

Examiner, évaluer, superviser et mettre à exécution les calendriers des délais de conservation et d'élimination des documents des institutions fédérales; aider ces institutions à gérer leur information; et entreposer, récupérer et disposer des documents qui demeurent sous le contrôle des institutions gouvernementales.

#### *Services, sensibilisation et appui*

Faciliter l'accès aux fonds des Archives nationales, renseigner les Canadiens sur les Archives nationales, sur ses fonds d'archives et ses services, apporter son soutien aux services d'archives, aux activités archivistiques et au milieu archivistique canadien.

#### *Services généraux*

Fournir aux Archives nationales des services de planification stratégique, de coordination et d'examen des politiques; fournir des services de gestion des ressources humaines et financières, de gestion des installations et du matériel et des services de sécurité aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale du Canada, y compris la fourniture de nouvelles installations pour les Archives nationales; fournir aux Archives nationales des services de gestion de l'information et de technologie.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal 1998–1999			Total	Budget principal 1997–1998
	Budgétaire		Paiements de transfert		
	Fonctionnement	Dépenses en capital			
Acquisition et gestion des fonds d'archives	15,933	.....	.....	<b>15,933</b>	15,865
Gestion de l'information gouvernementale	6,200	.....	.....	<b>6,200</b>	6,207
Services, sensibilisation et appui	7,277	.....	1,765	<b>9,042</b>	9,557
Services généraux	13,460	380	.....	<b>13,840</b>	14,534
	<b>42,870</b>	<b>380</b>	<b>1,765</b>	<b>45,015</b>	46,163

Patrimoine canadien  
Archives nationales du Canada

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Services, sensibilisation et appui</i>		
Conseil canadien des archives	<b>600,000</b>	600,000
Alliance pour le patrimoine audiovisuel canadien	<b>25,000</b>	75,000
<b>Total des subventions</b>	<b>625,000</b>	675,000
<b>Contributions</b>		
<i>Services, sensibilisation et appui</i>		
La communauté archivistique canadienne pour appuyer des projets archivistiques qui mèneront à la mise sur pied d'un réseau national d'établissements canadiens d'archives, de fonds d'archives, d'activités et de services	<b>640,000</b>	675,000
La communauté archivistique canadienne pour appuyer des projets relatifs à la conservation des documents d'archives, à la recherche en conservation et à la formation et l'information en matière de conservation	<b>500,000</b>	528,000
<b>Total des contributions</b>	<b>1,140,000</b>	1,203,000
<b>Total</b>	<b>1,765,000</b>	1,878,000

# Patrimoine canadien

## Société du Centre national des Arts

### Objectif

Promouvoir le développement des arts d'interprétation.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Programmes des arts d'interprétation*

L'organisation de représentations par l'Orchestre du Centre national des Arts; la présentation d'artistes et de compagnies de musique, de théâtre, de danse et de variétés au Centre; la production et la coproduction de spectacles avec d'autres compagnies d'arts d'interprétation canadiennes, et la commande d'oeuvres dans le domaine des arts d'interprétation; l'organisation ou la commandite d'émissions de radio et de télévision émanant du Centre; la présentation de films au Centre; et, à la demande du gouvernement canadien ou du Conseil des Arts du Canada, l'organisation de représentations ailleurs au Canada par des compagnies d'arts d'interprétation canadiennes ou étrangères, et de représentations à l'extérieur du Canada par des compagnies d'arts d'interprétation canadiennes.

#### *Services de soutien à la programmation*

Le soutien des programmes d'arts d'interprétation au moyen des services à la billetterie, aux salles, à la production et au marketing.

#### *Services commerciaux*

L'exploitation du garage, du restaurant, des bars d'entracte, du service des banquets et de la location des salles.

#### *Exploitation des édifices*

La gestion et l'entretien des édifices ainsi que la prestation de services de sécurité.

#### *Services administratifs*

La prestation des services de la haute direction, du conseil d'administration, des communications de la Société, des services financiers, de la planification financière, des ressources humaines, des systèmes d'information de gestion de même que des approvisionnements et services.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998-1999</b>	Budget principal 1997-1998
Programmes des arts d'interprétation	<b>16,941</b>	11,465
Services de soutien à la programmation	<b>3,075</b>	2,581
Services commerciaux	<b>5,894</b>	5,964
Exploitation des édifices	<b>10,910</b>	10,930
Services administratifs	<b>5,259</b>	3,484
Total partiel	<b>42,079</b>	34,424
Moins :		
Recettes de la Société	<b>22,613</b>	14,851
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>19,466</b>	19,573

# Patrimoine canadien

## Commission des champs de bataille nationaux

### Objectif

Conserver et mettre en valeur les parcs historiques et urbains que constituent les champs de bataille nationaux de Québec et ses environs.

### Description du secteur d'activité

#### *Conservation et mise en valeur*

Les actions de la Commission sont regroupées en un seul secteur d'activité « Conservation et mise en valeur » qui se subdivise en trois gammes de services :

- la conservation – regroupant les services suivants :
  - L'entretien qui voit à l'entretien du site, de son ameublement, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sûr et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou prévenir les dommages;
  - l'aménagement qui s'occupe des activités d'aménagement paysager, d'horticulture et d'arboriculture;
  - la surveillance et la sécurité qui voient au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que des règlements relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et propriétés de la Commission;
- la mise en valeur – regroupant les services suivants :
  - l'accueil et l'information qui voient à l'accueil des visiteurs, des usagers du parc et des organismes tenant des activités sur le site et s'occupent de l'information au public et des réservations;
  - l'animation pédagogique qui s'occupe des activités d'animation à caractère éducatif pour la clientèle scolaire, de terrains de jeux et du grand public;
  - la communication qui voit à la promotion des activités et des services et assure la visibilité de la Commission et du gouvernement canadien;
- l'administration – comprenant la direction et les services administratifs et financiers.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal 1998–1999			Budget principal 1997–1998
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital		
Conservation et mise en valeur	6,052	105	<b>6,157</b>	6,393
	<b>6,052</b>	<b>105</b>	<b>6,157</b>	6,393



# Patrimoine canadien

## Commission de la capitale nationale

### Objectif

Promouvoir la fierté et l'unité canadiennes par le biais de la capitale nationale. Cet objectif est atteint en utilisant la capitale pour faire connaître le Canada aux Canadiens; en faisant de la capitale un lieu de rencontre unique au Canada; et en sauvegardant et préservant la capitale pour les générations à venir.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Aménagement de la région de la capitale nationale*

Orienter l'aménagement physique et l'utilisation des terrains fédéraux, et coordonner les travaux de design et d'aménagement de manière à en assurer l'excellence, en tenant compte du rôle et de l'importance de la capitale du Canada.

#### *Gestion et développement des biens immobiliers*

Gérer et protéger les biens d'intérêt national de la capitale du Canada afin de les préserver pour les générations futures.

#### *Promotion et animation de la région de la capitale nationale*

Accroître la sensibilisation des Canadiens qui vivent à l'extérieur de la région de la capitale nationale au rôle de la région de la capitale au moyen de campagnes de promotion nationales, de contacts en matière de communications (radiodiffusion) et d'activités de rayonnement et présenter la capitale aux visiteurs comme un lieu permettant de faire l'expérience du patrimoine canadien, de la culture et des réalisations de notre pays au moyen de divers services, activités et programmes.

#### *Services généraux*

Encourager une utilisation efficace et productive des ressources et fournir des services corporatifs à tous les autres secteurs d'activités.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998-1999</b>	<b>Budget principal 1997-1998</b>
Aménagement de la région de la capitale nationale	<b>1,633</b>	1,989
Gestion et développement des biens immobiliers	<b>75,757</b>	63,717
Promotion et animation de la région de la capitale nationale	<b>12,567</b>	12,153
Services généraux	<b>18,579</b>	20,853
Total partiel	<b>108,536</b>	98,712
Moins :		
Recettes	<b>39,867</b>	27,603
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>68,669</b>	71,109

# Patrimoine canadien

## Office national du film

### Objectif

Produire et distribuer des films pour les auditoires canadiens et les marchés étrangers afin d'accroître la connaissance des réalités sociales et culturelles canadiennes et ce faisant, contribuer au développement d'une industrie du film florissante.

### Description du secteur d'activité

#### *Opérations de l'Office national du film*

L'activité principale par laquelle l'Office veut atteindre son objectif se divise en cinq secteurs de base :

- La programmation qui comprend la création, la production et la mise en marché de films et d'autre matériel visuel à l'intention des auditoires canadiens et étrangers.
- La distribution, dont le rôle est de favoriser l'accès aux films de l'ONF, à un choix de films réalisés par d'autres organismes canadiens et aux films commandités par les ministères du gouvernement. Cette diffusion est réalisée par l'intermédiaire d'ententes conclues avec des institutions publiques.
- La recherche technique qui comprend l'instauration et la réalisation de projets visant à faire progresser l'art et la technique cinématographiques.
- La formation qui s'applique à des projets de formation et de perfectionnement dans les métiers du cinéma.
- L'administration, dont la haute direction et les services liés au personnel, aux finances et à l'administration générale.

### Autre ventilation des opérations de l'Office national du film (Méthode de la comptabilité d'exercice)

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998–1999			Budget principal
	Dépenses	Recettes excédentaires	Dépenses 1997–1998 (recettes)	
Programmation	53,160	8,000	45,160	44,366
Distribution	4,200	900	3,300	4,988
Recherche technique	800	.....	800	813
Formation	250	.....	250	250
Administration	6,000	.....	6,000	6,898
Total partiel	64,410	8,900	55,510	57,315
Augmentation de l'imputation nette accumulée déduite du fonds renouvelable	375	.....	375	375
Budget principal des dépenses (besoins de trésorerie nets)	64,785	8,900	55,885	57,690

Patrimoine canadien  
Office national du film

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>			<b>Total</b>	Budget principal 1997–1998
	Budgétaire				
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
* Opérations de l'Office national du film	64,466	319	8,900	<b>55,885</b>	57,690
	<b>64,466</b>	<b>319</b>	<b>8,900</b>	<b>55,885</b>	57,690

\*Ce secteur d'activité est financé par un fonds renouvelable. Les prévisions figurant dans le présent tableau représentent les besoins de trésorerie pour l'exercice financier. Ces besoins ne tiennent normalement pas compte du déficit de fonctionnement de l'Office étant donné qu'ils sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Opérations de l'Office national du film</i>		
Subventions pour aider à payer le coût de certains événements cinématographiques d'importance, qui ont lieu au Canada et qui sont d'intérêt national ou international, selon l'avis du conseil d'administration	<b>12,000</b>	12,000
<b>Total des subventions</b>	<b>12,000</b>	12,000
<b>Contributions</b>		
<i>Opérations de l'Office national du film</i>		
Pour aider des organismes sans but lucratif offrant des programmes de formation cinématographique et participer à la promotion de la cinématographie canadienne	<b>307,000</b>	307,000
<b>Total des contributions</b>	<b>307,000</b>	307,000
<b>Total</b>	<b>319,000</b>	319,000

# Patrimoine canadien

## Musée des beaux-arts du Canada

### Objectif

Constituer, entretenir et faire connaître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, une collection d'oeuvres d'art anciennes, modernes et contemporaines principalement axée sur le Canada, et amener tous les Canadiens à mieux connaître, comprendre et apprécier l'art en général.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Collectionner*

Acquérir, préserver et étudier des oeuvres d'art anciennes, modernes et contemporaines, canadiennes et étrangères, et constituer une documentation sur ces oeuvres pour bien illustrer le patrimoine canadien en arts visuels et s'en servir dans ses programmes.

#### *Éduquer et communiquer*

Favoriser la connaissance, la compréhension et l'appréciation des arts visuels chez les Canadiens, et faire connaître les collections tant au Canada qu'à l'étranger.

#### *Fournir des installations*

Offrir, pour la préservation et l'exposition des collections nationales d'oeuvres d'art, un lieu sûr et adéquat qui soit ouvert et accessible au public.

#### *Administrer*

Assurer la direction et la surveillance; administrer les ressources et les mettre en valeur efficacement.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998-1999</b>	Budget principal 1997-1998
Collectionner	<b>8,654</b>	7,956
Éduquer et communiquer	<b>12,680</b>	11,995
Fournir des installations	<b>14,622</b>	15,212
Administrer	<b>3,585</b>	3,520
Total partiel	<b>39,541</b>	38,683
Moins :		
Recettes de la Société	<b>7,950</b>	6,200
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>31,591</b>	32,483

# Patrimoine canadien Bibliothèque nationale

## Objectif

Permettre aux Canadiens de se connaître et de connaître leur pays par l'entremise du patrimoine de l'édition et de fournir une passerelle efficace vers les sources nationales et internationales de l'information.

## Description du secteur d'activité

### *Collections Canadiana et Services d'accès*

Compile et conserve une vaste collection de documents canadiens publiés afin de servir de ressource culturelle et d'information, à l'intention des Canadiens, dans l'immédiat comme dans l'avenir; constitue une base de données bibliographiques dans le but de répertorier les publications canadiennes, de faciliter l'accès à la collection et d'aider les bibliothèques, les agences de publication commerciale et d'autres fournisseurs d'information à identifier les documents aptes à faire partie de la collection, d'en faire l'acquisition ou de les rendre disponibles; offre des services de référence, de recherche et de renvoi aux Canadiens et aux bibliothèques canadiennes qui sont fondées sur la collection Canadiana de la Bibliothèque nationale, plusieurs collections de plus grande envergure qui soutiennent des études canadiennes et l'expertise du personnel de la Bibliothèque nationale, tous à l'appui d'un vaste éventail de services offerts à la clientèle et qui font partie du soutien que la Bibliothèque nationale offre pour l'étude du Canada; commandite des expositions, des séances de lecture, des conférences, des concerts et d'autres activités afin de donner aux Canadiens l'occasion de connaître, comprendre et apprécier leur patrimoine culturel.

### *Réseautage de bibliothèques*

Facilite l'accès de l'information au public quant à ses propres fonds documentaires et ceux des autres bibliothèques au Canada; collabore avec d'autres bibliothèques dans tout le pays dans le but d'élaborer et de mettre en oeuvre des politiques, des procédures, des normes, des produits et des systèmes appropriés devant servir à la mise en commun des ressources entre bibliothèques; coordonne des services de bibliothèque coopératifs entre les ministères et les organismes du gouvernement fédéral et fournit la politique stratégique et les compétences nécessaires au développement et à la coordination des bibliothèques, au Canada et au niveau international.

### *Administration de la Bibliothèque et des directions*

Comprend des services de soutien au Cabinet de l'administrateur général de la Bibliothèque nationale, à l'élaboration de politiques et à la planification stratégique, à la vérification interne, au programme d'évaluation, à la gestion des ressources d'information, aux systèmes de bureau, et aux communications de la Bibliothèque et à l'administration des directions. Les services administratifs, les services d'aménagement de locaux et les services financiers et de ressources humaines sont mis en commun pour la Bibliothèque nationale et les Archives nationales du Canada.

## Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998–1999			Budget principal 1997–1998
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Collections Canadiana et Services d'accès	14,161	40	<b>14,201</b>	14,038
Réseautage de bibliothèques	9,887	11	<b>9,898</b>	10,130
Administration de la Bibliothèque et des directions	5,436	.....	<b>5,436</b>	5,493
	<b>29,484</b>	<b>51</b>	<b>29,535</b>	29,661

Nota : Le Budget principal des dépenses de 1997–1998 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées au Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) de 1998–1999.

Patrimoine canadien  
Bibliothèque nationale

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998-1999</b>	Budget principal 1997-1998
<b>Subventions</b>		
<i>Collections Canadiana et Services d'accès</i>		
Système international de données sur les publications en série	<b>40,000</b>	61,000
<i>Réseautage de bibliothèques</i>		
Fédération internationale des associations de bibliothécaires	<b>11,000</b>	11,000
<b>Total</b>	<b>51,000</b>	72,000

# Patrimoine canadien

## Musée national des sciences et de la technologie

### Objectif

Promouvoir la culture scientifique et technique des Canadiens par la conservation et la mise en valeur du patrimoine scientifique et technique du Canada.

### Description du financement par voie de crédits

La Société comprend deux établissements : le Musée national des sciences et de la technologie et le Musée national de l'aviation. Les deux établissements partagent les activités conjointes de soutien telles le personnel, les finances, le développement et la gestion des installations.

Les musées ont comme mission de préserver et de faire connaître le patrimoine scientifique et technologique du Canada. La préservation du patrimoine s'accomplit par le développement et la gestion de la collection; la diffusion des connaissances consiste à transmettre l'information obtenue par le développement de la collection, de même que les principes scientifiques et technologiques connexes, et se fait par le biais de programmes publics. Les objectifs généraux suivants orientent les activités afférentes aux fonctions principales de préservation du patrimoine et de diffusion des connaissances :

#### Préservation du patrimoine

- Développer et gérer une collection représentative d'objets et de documents d'importance historique et technique pouvant servir aux Canadiens à comprendre comment les sciences et la technologie ont transformé leur existence, le font à l'heure actuelle et continueront de le faire.
- Rendre la collection physiquement et intellectuellement accessible à un vaste public.

#### Diffusion des connaissances

- Présenter aux Canadiens leur patrimoine scientifique et technologique pour qu'ils apprécient davantage le rôle joué par les sciences et la technologie dans la construction de leur pays.
- Illustrer les lois et les théories fondamentales des sciences et les principes sous-jacents de la technologie, dans le but d'encourager une attitude positive envers les sciences.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998-1999</b>	Budget principal 1997-1998
Musée national des sciences et de la technologie	<b>13,108</b>	13,058
Musée national de l'aviation	<b>5,604</b>	5,949
Activités conjointes de soutien	<b>4,153</b>	4,014
Total partiel	<b>22,865</b>	23,021
Moins :		
Recettes de la Société	<b>4,270</b>	3,834
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>18,595</b>	19,187

# Patrimoine canadien

## Commission de la fonction publique

### Objectif

Les objectifs stratégiques de la Commission de la fonction publique (CFP) visent, dans le cadre de son mandat législatif, à contribuer à assurer aux Canadiens :

- une fonction publique hautement compétente, non partisane, professionnelle dont les membres sont nommés au mérite;
- une fonction publique représentative;
- une fonction publique qui comprend et sait appliquer des valeurs démocratiques, éthiques et professionnelles;
- une fonction publique qui accroît ses compétences par le perfectionnement et l'apprentissage continu;
- la reconnaissance et le maintien d'une fonction publique non partisane en tant que pierre angulaire du système de gouvernance;
- une CFP qui, au nom de l'intérêt public, agit comme chef de file et gardien indépendant des principes d'une fonction publique professionnelle.

### Description du secteur d'activité

#### *Renouvellement du personnel*

Le secteur du renouvellement du personnel comprend des activités qui appuient la dotation déléguée et non déléguée, c'est-à-dire l'élaboration de programmes, l'administration de la délégation de la dotation, l'élaboration de tests et de normes de sélection, l'administration des priorités de dotation, le recrutement et l'avancement, et les initiatives en matière de diversité et d'équité en emploi. Il comprend aussi les programmes de renouvellement, d'échange et de perfectionnement du groupe des cadres de la direction.

Ce secteur est également responsable des initiatives d'équité en emploi et des programmes de perfectionnement pour le compte du Conseil du Trésor.

#### *Apprentissage*

Ce secteur regroupe deux lignes de service principales : la formation linguistique et le perfectionnement professionnel à l'intention des employés d'un niveau autre que EX.

Le secteur de la formation linguistique évalue le potentiel de réussite des employés admissibles à la formation linguistique, offre la formation linguistique statutaire ou facultative dans les deux langues officielles et l'orientation associée, de même que des services de formation linguistique. Il est responsable de la conception et de l'élaboration des cours de langue seconde et des outils qui permettent de satisfaire aux exigences linguistiques des postes des ministères, et de la prestation d'une vaste gamme de services consultatifs, d'information et de coordination dans le domaine de la formation linguistique.

La CFP propose une gamme variée de services et de produits d'apprentissage à différents groupes cibles, dont les analystes de politiques, les cadres intermédiaires et les superviseurs, les spécialistes des ressources humaines, les responsables de la fonction contrôle, les analystes en communication et d'autres. L'accent est mis sur les messages généraux reliés à l'apprentissage (comme l'appareil gouvernemental, les valeurs, et l'éthique) ainsi que sur les produits propres à l'apprentissage au sein du gouvernement, et non sur la formation propre au travail, dont la responsabilité revient aux ministères. La CFP offre des services de formation dans les deux langues officielles aux fonctionnaires fédéraux de tout le Canada pour satisfaire aux politiques du Conseil du Trésor et aux besoins des ministères.

Au fur et à mesure de son remaniement, la CFP mettra d'avantage l'accent sur une utilisation stratégique des ressources pour se concentrer sur la conception et l'élaboration de nouveaux services et produits d'apprentissage qui reflètent l'orientation stratégique du Comité consultatif du Secrétariat du Conseil du Trésor (CCSCT), et sur la mise sur pied d'une structure de gouvernance de deuxième niveau, les conseils consultatifs sur l'apprentissage pour chaque collectivité professionnelle stratégique.



## Patrimoine canadien

### Commission de la fonction publique

Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de \$4,500,000 au titre du fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 1998	6,725
Moins :	
Budget principal des dépenses de 1998–1999 – besoins de trésorerie nets	.....
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 1999	6,725

Le montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1<sup>er</sup> avril 1998 a été ajusté pour y refléter la radiation de la dépense au montant de \$1,878,000 représentant \$1,715,000 pour les coûts encourus en 1996–1997 et \$163,000 comme prévision pour 1997–1998 associés au remaniement des effectifs pour les employés de Formation et Perfectionnement Canada.

#### *Recours*

Ce secteur entend les appels que logent des fonctionnaires à l'encontre de violations alléguées de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* et de son Règlement, sur des questions telles que les nominations et l'avancement. Il doit également enquêter sur les plaintes concernant des irrégularités touchant le processus de renouvellement du personnel qui ne sont pas sujettes à un appel, enquêter sur des plaintes de harcèlement en milieu de travail, et parvenir à un règlement dans les cas où les plaintes sont fondées. Il fournit aussi de la formation, des conseils et de l'aide aux ministères, aux syndicats, à d'autres organismes et aux particuliers.

#### *Politique, recherche et relations externes*

Ce secteur d'activité permet de mesurer, de faire rapport, de conseiller et d'élaborer des politiques dans les domaines relevant de la CFP. La prestation des services associés à ce secteur d'activité sera assurée par la Direction générale des politiques, de la recherche et des communications.

Ce secteur d'activité appuiera le repositionnement à moyen et à long termes de la CFP au moyen de recherches et d'analyses stratégiques, d'analyses de l'environnement et de liaisons avec les intervenants, principalement en ce qui concerne les questions liées au rôle de la CFP en tant que promoteur et gardien d'une fonction publique professionnelle, non partisane et représentative, et des valeurs fondamentales de l'administration publique.

Ce secteur d'activité se chargera en outre de renforcer et de coordonner le tronc commun des connaissances de la CFP. Il fournira des données stratégiques à la CFP et, en bout de ligne, au Parlement (par le rapport annuel de la CFP), provenant de la surveillance, de l'évaluation et de l'examen des politiques et des programmes de la CFP, ainsi que de la surveillance de la santé de la fonction publique dans les domaines reliés au mandat de la CFP.

Ce secteur d'activité s'acquittera des fonctions associées aux relations externes, comme le rapport au Parlement, au gouvernement et aux conseillers des organismes centraux sur les questions stratégiques intéressant la CFP, la liaison et l'échange d'informations aux paliers fédéral, provincial et international, dans des domaines pertinents au mandat et aux responsabilités déléguées de la CFP.

#### *Services ministériels*

Les Services ministériels regroupent les activités de la Présidente et des commissaires, les politiques et systèmes de gestion, les finances, la gestion des ressources humaines, l'informatique, la vérification interne et l'évaluation interne, ainsi que d'autres services administratifs et de soutien.

Patrimoine canadien  
Commission de la fonction publique

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>			Budget principal 1997–1998
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonction- nement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Renouvellement du personnel	44,828	.....	<b>44,828</b>	52,374
*Apprentissage	24,608	6,859	<b>17,749</b>	20,482
Recours	4,516	.....	<b>4,516</b>	4,422
Politique, recherche et relations externes	14,950	.....	<b>14,950</b>	14,641
Services ministériels	21,229	.....	<b>21,229</b>	20,287
	<b>110,131</b>	<b>6,859</b>	<b>103,272</b>	112,206

\*Le secteur d'activité, Apprentissage, comprend deux grandes gammes de service : Formation linguistique et Perfectionnement et formation du personnel. La gamme de service, Perfectionnement et formation du personnel, est financée principalement au moyen d'un fonds renouvelable et, partiellement, grâce à une subvention provenant des crédits de la Commission. Pour un rapprochement entre les besoins de trésorerie et le déficit de fonctionnement du fonds, qui est calculé selon la méthode de comptabilité d'exercice, voir le tableau ci-dessous :

	(en milliers de dollars)
Déficit de fonctionnement prévu	.....
Plus :	
Éléments hors caisse compris dans le calcul du déficit de fonctionnement	200
Moins :	
Modifications du fonds de roulement	150
Nouvelles acquisitions d'immobilisations	50
Total des prévisions (besoins nets de trésorerie)	.....

Pour de plus amples renseignements sur le fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel, se reporter au Rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

# Patrimoine canadien

## Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice

### Objectif

Favoriser l'égalité des femmes dans toutes les sphères d'activité de la vie canadienne.

### Description du secteur d'activité

#### *Promotion de l'égalité entre les sexes*

Promouvoir l'égalité entre les sexes et assurer la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale, culturelle et politique du pays; promouvoir la condition féminine en collaboration avec les ministères et les organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi qu'avec les administrations municipales, les organisations non gouvernementales, l'industrie et les responsables de l'éducation et de la santé; fournir des subventions pour appuyer des projets et les principales activités des organisations de femmes et d'autres organisations bénévoles qui œuvrent pour l'égalité des femmes; fournir des renseignements et un appui technique au grand public, aux groupes clients et aux organisations pour accroître la sensibilisation à des questions liées à l'égalité des femmes, et faciliter des mesures collectives à l'échelle locale, régionale et nationale pour promouvoir l'égalité des femmes; financer la recherche autonome sur des politiques gouvernementales qui influent sur les femmes et leurs progrès vers l'égalité, et collaborer avec d'autres pays et des organisations multinationales pour promouvoir les politiques officielles sur l'égalité entre les sexes.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998–1999			Budget principal 1997–1998
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Promotion de l'égalité entre des sexes	8,780	8,250	<b>17,030</b>	17,111
	<b>8,780</b>	<b>8,250</b>	<b>17,030</b>	17,111

### Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal 1998–1999	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Promotion de l'égalité entre les sexes</i>		
Programme de promotion de la femme - Subventions à des organismes de femmes et à d'autres organismes bénévoles dans le but de promouvoir la participation des femmes dans la société canadienne	<b>8,250,000</b>	8,165,000
<b>Total</b>	<b>8,250,000</b>	8,165,000

## **18 Pêches et Océans**

Ministère 18-2

## Pêches et Océans

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal 1998-1999	Budget principal 1997-1998
<b>Pêches et Océans</b>		
1 Dépenses de fonctionnement	793,631	845,510
5 Dépenses en capital	127,474	113,254
10 Subventions et contributions	41,594	41,103
(L) Ministre des Pêches et Océans – Traitement et allocation pour automobile	49	49
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux entreprises de pêche</i>	200	200
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	88,839	76,633
<b>Total du Ministère</b>	<b>1,051,787</b>	<b>1,076,749</b>

# Pêches et Océans

## Objectif

L'objectif du Programme est de mettre en œuvre des politiques et des programmes qui soutiennent les intérêts économiques, écologiques et scientifiques du Canada concernant les eaux marines et les eaux intérieures; de veiller à la conservation, au développement et à l'utilisation économique durable des ressources halieutiques du Canada dans les eaux marines et intérieures, au profit de ceux qui vivent ou bénéficient de ces ressources; de fournir un service maritime sécuritaire, efficace et respectueux de l'environnement qui répond aux besoins des Canadiens dans une économie mondiale; et de coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada qui touchent les océans.

## Description du secteur d'activité

### *Services à la navigation maritime*

Les Services à la navigation maritime assurent la prestation, l'exploitation et l'entretien des aides à la navigation, l'aménagement et l'entretien des voies navigables, la protection du droit public à la navigation et la sauvegarde de l'environnement.

### *Services de communications et de trafic maritimes*

Les Services de communications et de trafic maritimes assurent les communications et la coordination concernant les urgences et la sécurité, le filtrage des navires pour empêcher l'entrée de bâtiments non sécuritaires dans les eaux canadiennes, la réglementation du trafic maritime et la gestion d'un système intégré d'information maritime et de services de correspondance publique. En plus d'assurer la sécurité de la navigation maritime, les Services de communications et de trafic maritimes appuient les activités économiques par une gestion optimale du trafic et de l'efficacité portuaire et par la facilitation de la liaison navire-terre au profit de l'industrie. Toutes ces fonctions sont régies par un cadre réglementaire qui est inspiré essentiellement de la *Loi sur la marine marchande du Canada* et de la Convention sur la sauvegarde de la vie humaine en mer.

### *Opérations de déglacement*

Les Opérations de déglacement sont des services d'escorte de brise-glaces, d'entretien des chenaux, de lutte contre les inondations, d'ouverture des ports et de conseils et d'information à l'intention du grand public et des navigateurs traversant ou contournant des eaux envahies par les glaces. Elles coordonnent également le transport des marchandises pour le réapprovisionnement annuel des localités et des camps militaires du Nord au moyen de contrats avec des transporteurs commerciaux.

### *Sauvetage, sécurité et intervention environnementale*

Le secteur d'activité, Sauvetage, sécurité et intervention environnementale, se compose des grands domaines de programme suivants : opérations de recherche et de sauvetage en mer; intervention environnementale et protection civile nationale ministérielle; promotion de la sécurité de la navigation auprès du public maritime par la prévention et la réglementation.

### *Sciences halieutiques et océaniques*

Les écosystèmes marins sont surveillés et évalués au moyen de navires de recherche océanographique, de programmes de contrôle des pêches et de programmes en collaboration avec les pêcheurs. La mesure des paramètres océanographiques, tels que la température, la salinité, les niveaux d'eau et l'amplitude des vagues, se fait par divers intervenants tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Ministère. Les scientifiques travaillent en équipes interdisciplinaires de concert avec des pêcheurs et des chercheurs universitaires pour évaluer les populations de poisson dans un contexte écosystémique et environnemental plus vaste. Les études climatiques sont surtout axées sur les effets des changements climatiques dans l'océan sur des espèces de poissons comme la morue et le saumon et sur le rôle des océans dans le système climatique planétaire.

La science aquacole vise à rendre viables les nouvelles espèces de poissons d'élevage au Canada et à améliorer l'efficacité de l'élevage des espèces existantes. Les maladies qui frappent les poissons et qui se répandent dans les populations sont combattues par des règlements sur la protection de la santé des poissons, obligeant les installations de production de poissons à obtenir un certificat pour importer des poissons au Canada ou les transporter d'une province à l'autre.

## Pêches et Océans

### *Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement*

Le secteur d'activité est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, de plans et de programmes ainsi que de l'administration des lois et règlements ayant trait à la protection et à la conservation des habitats aquatiques et de l'environnement. Cette activité englobe également l'étude et la surveillance des conditions chimiques et physiques qui ont un effet sur la qualité de l'environnement aquatique, de même que la collecte, l'analyse et l'interprétation des données à l'appui d'une exploitation économique durable des ressources aquatiques renouvelables du Canada et à l'appui de l'évaluation, de l'approbation et du contrôle des activités qui influent qualitativement et quantitativement sur l'habitat du poisson.

### *Hydrographie*

Les relevés hydrographiques mesurent les paramètres qui sont nécessaires à la description de la nature exacte et de la configuration du fond marin et du lit des voies navigables intérieures, de leurs relations avec la masse continentale ainsi que des caractéristiques et de la dynamique de ces eaux. Les paramètres mesurés sont notamment la profondeur d'eau, le type de fond, les courants près de la surface, les marées et les niveaux d'eau. Les données réunies servent à la production de cartes de navigation et d'autres publications telles que les *Annuaire des courants et marées*, les *Instructions nautiques*, les *Guides pour petits bateaux* et les *Bulletins sur les niveaux d'eau*. L'information hydrographique sert également à la détermination des limites des eaux nationales et des frontières maritimes.

### *Gestion des pêches*

La Gestion des pêches est chargée des fonctions de gestion des ressources halieutiques dans toutes les provinces et dans les territoires du Canada, de même qu'à l'intérieur et à proximité des zones de pêche de 200 milles du Canada. Ces zones comprennent les réseaux fluviaux intérieurs et les lacs de toutes les provinces, sauf aux endroits où les pouvoirs en matière de gestion des pêches intérieures ont été délégués à la province ou au territoire. Il s'agit notamment de la gestion des parties canadiennes des cours d'eau transfrontaliers, de la gestion commune des pêches d'interception dans les eaux internationales et de la gestion des pêches autochtones, récréatives et commerciales dans les eaux côtières canadiennes. Il s'agit également de la négociation des ententes internationales pour promouvoir la conservation des ressources halieutiques du Canada, de concert avec d'autres ministères, ainsi que de la négociation et de l'administration des traités et accords internationaux touchant les relations bilatérales et multilatérales dans le domaine des pêches.

La réalisation des objectifs de la Gestion des pêches est appuyée par des programmes de réduction de la capacité tels que la *Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique (SPFA)* et le *Programme d'adaptation et de redressement de la pêche de la morue du Nord (PARPMN)*. Ces programmes spéciaux répondent à des besoins particuliers et sont limités dans le temps.

### *Ports*

L'exploitation et l'entretien d'un réseau national de ports de pêche et de plaisance supposent la construction et l'entretien de brise-lames et d'installations d'amarrage et de mise à l'eau, ainsi que le dragage, aux profondeurs requises, des chenaux et des bassins. Les activités additionnelles comprennent la fourniture et l'entretien d'aires et de matériel de service pour la manutention du poisson et des engins de pêche, de même que divers services à terre. La gestion du programme, y compris les services de génie et techniques, est assurée au niveau régional dans le cadre de politiques nationales, tandis que les services courants de gestion et d'administration, s'il y a lieu, sont locaux.

### *Gestion de la flotte*

La Gestion de la flotte comprend l'acquisition, l'entretien et l'ordonnement des flottes navales et aériennes du Ministère à l'appui des secteurs de programme suivants : les Services à la navigation maritime, les Services de communications et de trafic maritimes, les Opérations de déglacage; le secteur Sauvetage, sécurité et intervention environnementale; la Gestion des pêches; les Sciences halieutiques et océaniques, et l'Hydrographie. Les fonds nécessaires pour payer les équipages et l'administration des flottes sont fournis par ces secteurs de programme. La Gestion de la flotte prend aussi en charge les besoins d'augmentation de capacité en concluant des ententes avec les autres ministères et le secteur privé pour qu'ils apportent un soutien maritime et aérien supplémentaire aux programmes.

### *Politiques et services internes*

Les responsabilités des Politiques et services internes comprennent l'orientation administrative du Programme, les services de gestion intégrés et régionaux, la prestation des services administratifs, la coordination des politiques et des programmes ministériels, l'élaboration et la promulgation des règlements du Ministère qui sont appliqués à l'échelle nationale.

## Pêches et Océans

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998–1999				Total	Budget principal 1997–1998
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services à la navigation maritime	98,720	22,022	.....	28,224	<b>92,518</b>	109,748
Services de communications et de trafic maritimes	62,237	11,712	.....	481	<b>73,468</b>	58,067
Opérations de déglçage	50,732	.....	.....	23,650	<b>27,082</b>	42,286
Sauvetage, sécurité et intervention environnementale	109,693	.....	3,192	70	<b>112,815</b>	130,676
Sciences halieutiques et océaniques	109,470	.....	997	.....	<b>110,467</b>	113,302
Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement	46,804	.....	.....	.....	<b>46,804</b>	39,353
Hydrographie	25,964	.....	46	.....	<b>26,010</b>	25,082
Gestion des pêches	164,560	.....	37,179	.....	<b>201,739</b>	211,284
*Inspection des produits du poisson	.....	.....	.....	.....	<b>.....</b>	27,176
Ports	42,000	12,729	.....	.....	<b>54,729</b>	51,993
Gestion de la flotte	78,280	66,366	.....	.....	<b>144,646</b>	117,680
Politiques et services internes	148,739	14,645	380	2,255	<b>161,509</b>	150,102
	<b>937,199</b>	<b>127,474</b>	<b>41,794</b>	<b>54,680</b>	<b>1,051,787</b>	1,076,749

\* Ce secteur d'activité est transféré à l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

### Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal 1998–1999	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Sciences halieutiques et océaniques</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	<b>46,000</b>	16,000
<i>Hydrographie</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	<b>15,500</b>	46,000
<i>Politiques et services internes</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	<b>152,500</b>	152,000
<b>Total des subventions</b>	<b>214,000</b>	214,000



## Pêches et Océans

### Paievements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Contributions</b>		
<i>Opérations de déglacage</i>		
Contribution à la Société canadienne de la Croix-Rouge pour son programme de sécurité nautique	<b>26,000</b>	26,000
<i>Sauvetage, sécurité et intervention environnementale</i>		
Ententes de contributions avec la Garde côtière auxiliaire canadienne pour assurer des services bénévoles de recherche et de sauvetage et pour promouvoir la sécurité nautique grâce à des programmes de prévention des accidents et d'éducation	<b>3,000,000</b>	1,500,000
Contribution à la Société canadienne de la Croix-Rouge pour son programme de sécurité nautique	<b>166,000</b>	166,000
<i>Sciences halieutiques et océaniques</i>		
Contributions en vertu des Initiatives d'emploi pour les jeunes	<b>976,000</b>	.....
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	<b>5,700</b>	5,700
<i>Gestion des pêches</i>		
Contributions pour le versement de prestations de retraite anticipée aux pêcheurs, travailleurs d'usine et chalutiers âgés dont le gagne-pain a été largement supprimé par le moratoire sur la pêche à la morue du Nord	<b>7,770,000</b>	9,050,000
Contribution à la Fondation du saumon du Pacifique	<b>962,000</b>	962,000
Contributions en vertu de la convention définitive des Inuvialuit pour la protection de l'exploitation de la faune aux titres des propriétés sur les terres, de la gestion des ressources et du développement économique et social	<b>431,900</b>	423,400
Contributions aux pêcheurs de poisson de fond âgés qui satisfont aux modalités du Programme de retraite anticipée de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique	<b>3,035,000</b>	3,125,000
Contribution au Sous-comité du saumon de la Commission de gestion du poisson et de la faune du Yukon, en vue de mettre en œuvre les responsabilités qui se rapportent aux règlements des revendications territoriales globales	<b>178,500</b>	175,000
Contributions à l'appui d'une participation accrue des Autochtones aux pêches commerciales, aux ententes de gestion des pêches coopératives et aux consultations liées aux ententes de pêches des Autochtones	<b>24,200,000</b>	24,200,000
Contribution à des organismes pour venir en aide à l'industrie canadienne de l'exploitation du phoque	<b>400,000</b>	.....
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux entreprises de pêche</i>	<b>200,000</b>	200,000
<i>Politiques et services internes</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	<b>228,900</b>	228,000
<b>Total des contributions</b>	<b>41,580,000</b>	40,061,100
<b>Postes non requis</b>		
Contribution en vertu de l'entente de coopération Canada–Terre-Neuve pour le développement de l'industrie de la pêche	.....	1,028,000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	1,028,000
<b>Total</b>	<b>41,794,000</b>	41,303,100

## **19 Ressources naturelles**

Ministère 19-3  
Commission de contrôle de l'énergie atomique 19-9  
Énergie atomique du Canada, Limitée 19-11  
Société de développement du Cap-Breton 19-12  
Office national de l'énergie 19-13

## Ressources naturelles

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal 1998–1999	Budget principal 1997–1998
<b>Ressources naturelles</b>			
<b>Ministère</b>			
1	Dépenses de fonctionnement	372,776	369,686
5	Dépenses en capital	12,591	13,448
10	Subventions et contributions	42,631	39,185
(L)	Ministre des Ressources naturelles – Traitement et allocation pour automobile	49	49
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	41,096	33,022
(L)	Fonds de développement Canada - Nouvelle-Écosse	4,097	3,924
(L)	Fonds de développement Canada - Terre-Neuve	5,500	7,000
(L)	Office Canada - Terre-Neuve des hydrocarbures extra-côtières	1,443	1,443
(L)	Office Canada - Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extra-côtières	680	680
(L)	Paiements au compte des recettes extra-côtières de la Nouvelle-Écosse	500	1,400
(L)	Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extra-côtières	225	52
(L)	Fonds renouvelable de Géomatique Canada	574	1,093
(L)	Paiements de péréquation Nouvelle-Écosse	400	1,190
Total du budgétaire		482,562	472,172
L15	Prêt à Nordion International Inc. pour financer la construction de deux réacteurs nucléaires et des installations de traitement connexes qui seront utilisés pour la production d'isotopes médicaux	37,926	17,200
<b>Total du Ministère</b>		<b>520,488</b>	<b>489,372</b>
<b>Commission de contrôle de l'énergie atomique</b>			
20	Dépenses du Programme	38,397	38,136
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5,128	4,107
<b>Total de l'organisme</b>		<b>43,525</b>	<b>42,243</b>
<b>Énergie atomique du Canada, Limitée</b>			
25	Paiements à Énergie atomique du Canada, Limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	100,000	132,215
<b>Total de l'organisme</b>		<b>100,000</b>	<b>132,215</b>
<b>Société de développement du Cap-Breton</b>			
30	Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	3,358	22,105
<b>Total de l'organisme</b>		<b>3,358</b>	<b>22,105</b>
<b>Office national de l'énergie</b>			
35	Dépenses du Programme	24,343	24,713
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4,000	3,301
<b>Total de l'organisme</b>		<b>28,343</b>	<b>28,014</b>

# Ressources naturelles

## Ministère

### *Programme des ressources naturelles*

#### **Objectif**

Contribuer à l'essor économique du Canada en fournissant aux Canadiens et aux Canadiennes des connaissances scientifiques et économiques d'expert, et en favorisant le développement durable et l'exploitation rationnelle des ressources naturelles ainsi que la compétitivité des industries de l'énergie, des forêts, des minéraux et métaux et de la géomatique.

#### **Description du secteur d'activité**

##### *Science et technologie*

RNCan, en partenariat avec ses clients et les intervenants, cherche à augmenter le recours aux énergies de remplacement. Le Ministère participe à la mise au point et à la mise en œuvre de technologies qui augmentent notre base de ressources en hydrocarbures et utilisent notre énergie de façon judicieuse. Le Ministère fait également de la R-D à l'appui des sciences de la Terre et de la géomatique et transfère à l'industrie la technologie qui en découle. Il en fait autant dans le domaine des sciences forestières, et ces transferts de technologies contribuent à la santé et à la durabilité de nos forêts; il prévoit et surveille les effets des interventions humaines et des phénomènes naturels sur les écosystèmes forestiers; il effectue des recherches sur la production forestière pour assurer la viabilité des espèces à croissance difficile ou des arbres en danger de disparition.

RNCan met également au point et transfère des technologies qui améliorent l'efficacité des procédés industriels, mènent à la production de produits à base de minéraux et de métaux à meilleur rendement et rehaussent la productivité de l'exploitation minière et du traitement du minerai; le Ministère effectue des recherches qui atténuent les effets des effluents et du drainage sur les activités minières et minéralurgiques; il offre un soutien technique aux mines du Canada dans les domaines suivants : contrôle du toit, évaluation de l'environnement souterrain, ventilation et prévention des coups de toit; il améliore les méthodes de fabrication, améliore la fiabilité des oléoducs, gazoducs et structures de béton et met au point des technologies liées à la fabrication, à l'utilisation, à l'entreposage et au transport des explosifs et des pièces pyrotechniques.

RNCan favorise l'expansion des exportations de biens et services fondés sur les ressources naturelles du Canada et encourage le transfert de technologies et l'échange de connaissances appuyant le développement durable des ressources naturelles.

##### *Infrastructure de connaissances*

RNCan développe et tient à jour l'infrastructure nationale de connaissances géoscientifiques et de connaissances touchant les aspects économiques des minéraux et des métaux, qui est nécessaire pour apporter aux Canadiens et aux Canadiennes une solide expertise économique et scientifique, ainsi que des conseils concernant le développement durable des ressources minérales canadiennes, la santé et la sécurité du public. Le Ministère, offre en outre, accès à un système fiable de levés, de cartes et de données de télédétection et à référence géographique couvrant le territoire canadien pour appuyer la souveraineté nationale, la défense, l'environnement, le développement socio-économique et le gouvernement du Canada. Le Ministère offre des conseils et des services coordonnés de logistique au gouvernement canadien, à des groupes universitaires, à des groupes du secteur privé et à des groupes étrangers pour appuyer les programmes de recherche scientifique qui sont réalisés dans l'Arctique.

Le Ministère recueille et analyse des données nationales sur les minéraux et les métaux et sur la consommation d'énergie, dont il se sert pour prévoir et faire état de la demande commerciale de minéraux et de métaux et pour accroître l'efficacité énergétique au Canada. Il met cette information à la disposition du public et le sensibilise aux possibilités et aux techniques éprouvées permettant d'améliorer l'efficacité énergétique. RNCan forme des partenariats pour regrouper, partager et diffuser l'information relative à l'exploration minière, à la production, aux réserves de minerai et aux ouvertures et aux fermetures de mines. Il analyse les données reçues et prépare des statistiques sur la productivité et la compétitivité de l'industrie canadienne des minéraux et des métaux. Le Ministère gère également une base nationale de données sur les forêts à l'intention des clients, des intervenants et du public. Il s'occupe au premier chef de l'élaboration des critères et des indicateurs nationaux en matière de gestion durable des forêts.

## Ressources naturelles

### Ministère

#### *Programme des ressources naturelles*

##### *Élaboration de politiques et de règlements fédéraux*

RNCan dirige des activités ou participe à des activités visant à limiter les émissions de gaz à effet de serre et élabore des stratégies et des politiques qui sont axées sur le développement durable des ressources constituées par l'énergie, les minéraux et les métaux. Il met au point de nouvelles technologies prometteuses pour les ressources renouvelables et les autres sources d'énergie et il encourage leur utilisation, et il élabore et met en œuvre des programmes visant à promouvoir l'efficacité énergétique dans les bâtiments, dans l'industrie et dans les habitations. Le Ministère met également en œuvre des politiques en matière d'énergie nucléaire et de gestion des déchets radioactifs. RNCan, conjointement avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord, gère le programme de foresterie des Premières nations, destiné à créer des emplois pour les Autochtones, à financer des opérations viables de gestion forestière, à améliorer la qualité des forêts classées et à améliorer les compétences des Autochtones pour ce qui est de la gestion des forêts. Le Ministère élabore également des stratégies, des politiques, des règlements et des instruments nationaux visant à expliquer et à promouvoir l'adoption des pratiques de gestion durable des forêts au Canada.

RNCan élabore et met en œuvre une politique fédérale des minéraux et des métaux visant à orienter les décisions du gouvernement afin d'appuyer le développement durable des ressources en minéraux et en métaux du Canada. Le Ministère cherche également, en collaboration avec d'autres organismes, à alléger la réglementation en matière d'environnement, d'utilisation des terres et en ce qui a trait aux processus décisionnels touchant l'industrie des minéraux et des métaux. Dans le cadre de ces travaux, le Ministère évalue les ressources minérales et énergétiques des terres fédérales conformément aux exigences relatives à l'utilisation des terres et à d'autres décisions politiques. Il prend également certaines initiatives dans le domaine du recyclage des métaux.

RNCan participe à l'examen de l'affectation des ressources, de l'imposition des entreprises commerciales et du régime de redevances minières des Territoires du Nord-Ouest. Enfin, le Ministère travaille conjointement avec Justice Canada à améliorer la sécurité de l'industrie des explosifs, par la rédaction en termes clairs de la réglementation sur les explosifs.

##### *Promotion des intérêts internationaux du Canada*

RNCan appuie de diverses façons les industries canadiennes de la géomatique et des sciences de la Terre. Il participe à de grands projets d'envergure internationale, il élabore des normes, encourage l'échange d'information, réalise des activités de recherche et de développement, facilite les échanges de personnel à des fins de formation et met sur pied des politiques et programmes gouvernementaux. Il organise des ateliers en vue d'attirer les investissements au Canada, et s'intéresse aux questions d'environnement et de commerce de portée internationale qui touchent les minéraux et les métaux. Enfin, il favorise la transparence dans le commerce des métaux et des minéraux pour accroître la compétitivité du Canada sur les marchés mondiaux.

En outre, RNCan représente, favorise et défend les intérêts du Canada sur la scène internationale dans les secteurs des forêts, des minéraux et de l'énergie, en particulier en ce qui a trait au changement climatique, à l'efficacité énergétique et aux ressources énergétiques et minérales. Grâce à ses activités internationales, le Ministère veille surtout à ce que le Canada demeure concurrentiel et respecte ses obligations commerciales. Par exemple, RNCan veille à l'harmonisation des codes et des normes internationales, il participe à des tribunes multilatérales, il fournit des conseils lors de la négociation de cadres commerciaux et de questions réglementaires, commerciales et de politique étrangère. Dans le cadre de relations bilatérales, il peut aussi échanger de l'information afin de promouvoir la cohérence entre la réglementation et les politiques et transmettre des idées et des explications sur la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique et sylvicole, dans l'immédiat et pour l'avenir. En plus de profiter des découvertes qui se font à l'étranger, le Ministère peut, grâce aux bonnes relations qu'il entretient avec ses partenaires étrangers, faciliter la percée sur les marchés internationaux des produits forestiers et éconergétiques ainsi que des pratiques et services de gestion de la forêt et de l'énergie. Le Ministère gère le Programme des partenariats internationaux en foresterie, donne des conseils pour la création de forêts modèles internationales et appuie l'élaboration de critères et d'indicateurs internationaux pour les forêts tempérées et boréales.

##### *Programmes temporisés/spéciaux*

Le domaine d'activité Programmes temporisés/spéciaux comprend divers paiements législatifs en vertu des lois de mise en œuvre des accords avec Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse (fonds de développement des régions extra-côtières, partage des recettes provenant des régions extra-côtières et paiements de péréquation compensatoires). Le Ministère met actuellement en œuvre les dernières dispositions relatives aux ententes sur l'exploitation minérale (EEM).

RNCan effectue de plus des levés de délimitation qui sont destinés à être utilisés pour les revendications territoriales des Autochtones et il administre le mandat fédéral de la Société de développement du Cap-Breton.

## Ressources naturelles

### Ministère

#### *Programme des ressources naturelles*

##### *Gestion et administration ministérielles*

Ce domaine d'activité concerne le fonctionnement interne du Ministère. Il crée une orientation stratégique permettant d'aligner les objectifs ministériels sur les priorités ministérielles et gouvernementales, de fixer des objectifs et de surveiller les résultats, ainsi que de gérer efficacement les ressources attribuées, grâce aux moyens suivants : planification stratégique ministérielle, coordination de la politique à l'échelle du Ministère et gestion au cas par cas; liaison avec le Cabinet et le Parlement; direction et services dans les domaines des finances, de l'administration, des ressources humaines, de la gestion de l'information et de la technologie de l'information; stratégie de communication (recommandations et services), administration de la politique environnementale et évaluations; appui au conseiller scientifique en chef; vérifications internes et évaluations des programmes.

##### *Fonds renouvelable de Géomatique Canada*

Ce fonds a été établi en vertu de la *Loi de crédits n°3* pour 1993–1994. Le fonds permet à Géomatique Canada de transférer les coûts des biens et services, des contribuables en général aux utilisateurs particuliers qui en bénéficient directement. Ce mécanisme de production de recettes donne à Géomatique Canada la possibilité de recouvrer intégralement les coûts de ses clients canadiens et la latitude d'exiger les prix du marché de ses clients internationaux. Il donne l'occasion de fournir un volume croissant de produits et de services répondant aux besoins des clients canadiens tout en appuyant l'industrie canadienne de la géomatique au moyen des connaissances et de l'expertise nécessaires pour soutenir la concurrence sur les marchés internationaux.

Le Parlement a précédemment autorisé un prélèvement total de \$8,000,000 au titre du fonds renouvelable de Géomatique Canada. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 1998	4,740
Moins :	
Budget principal des dépenses de 1998–1999 – besoins de trésorerie nets	574
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 1999	4,166

Ressources naturelles  
Ministère  
*Programme des ressources naturelles*

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998–1999</b>					<b>Total</b>	Budget principal 1997–1998
	Budgétaire			Non-budgétaire			
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Prêts, dotations en capital et avances		
Science et technologie	187,635	6,943	18,514	14,803	.....	<b>198,289</b>	228,745
Infrastructure de connaissances	122,415	2,570	9,559	2,981	.....	<b>131,563</b>	110,879
Élaboration de politiques et de règlements fédéraux	73,243	2,666	15,559	1,800	.....	<b>89,668</b>	55,289
Promotion des intérêts internationaux du Canada	9,993	375	21	.....	.....	<b>10,389</b>	8,637
Programmes temporarisés/spéciaux	2,789	37	11,773	.....	37,926	<b>52,525</b>	41,285
Gestion et administration ministérielles	37,430	.....	50	.....	.....	<b>37,480</b>	43,444
Fonds renouvelable de Géomatique Canada	17,386	.....	.....	16,812	.....	<b>574</b>	1,093
	<b>450,891</b>	<b>12,591</b>	<b>55,476</b>	<b>36,396</b>	<b>37,926</b>	<b>520,488</b>	489,372

**Paiements de transfert**

(dollars)

	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Science et technologie</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	<b>103,850</b>	136,441
Subventions aux universités pour des travaux de recherche particuliers sur les forêts	<b>39,006</b>	39,006
Subvention au Conseil de la recherche forestière du Québec	<b>25,000</b>	25,000
<i>Infrastructure de connaissances</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	<b>239,500</b>	239,137
<i>Élaboration de politiques et de règlements fédéraux</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	<b>66,000</b>	78,171
<i>Promotion des intérêts internationaux du Canada</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	<b>4,000</b>	4,152

Ressources naturelles  
Ministère  
*Programme des ressources naturelles*

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<i>Gestion et administration ministérielles</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	<b>50,000</b>	50,000
<b>Total des subventions</b>	<b>527,356</b>	571,907
<b>Contributions</b>		
<i>Science et technologie</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	<b>668,160</b>	2,659,154
Association forestière du Canada	<b>40,000</b>	40,000
Institut canadien de recherches en génie forestier	<b>1,675,400</b>	1,675,400
Contribution à l'Agence internationale de l'énergie pour l'Accord sur l'énergie forestière	<b>110,295</b>	110,295
Contribution à la société Forintek du Canada	<b>3,053,200</b>	3,053,200
Contribution au Centre interservices des feux de forêt du Canada	<b>100,233</b>	100,233
Contributions à l'appui des programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	<b>3,271,000</b>	3,271,000
Initiatives d'emploi pour les jeunes	<b>409,800</b>	.....
Contribution au programme forestier des Premières nations	<b>4,120,000</b>	.....
Contribution à l'appui des programmes de recherche et de développement de l'énergie industrielle pour faire de la recherche et augmenter l'efficacité de l'utilisation de l'énergie	<b>4,028,000</b>	4,166,000
Contribution à l'Agence internationale de l'énergie	<b>679,000</b>	659,000
Programme de sondage des fonds marins	<b>31,400</b>	52,000
<i>Infrastructure de connaissances</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	<b>182,600</b>	174,182
Initiatives d'emploi pour les jeunes	<b>159,600</b>	.....
Programme de sondage des fonds marins	<b>525,600</b>	635,000
Programme des forêts modèles	<b>8,150,000</b>	10,000,000
Contributions à l'appui des programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	<b>461,000</b>	450,000
<i>Élaboration de politiques et de règlements fédéraux</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	<b>301,000</b>	203,764
Contributions à l'appui des programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	<b>2,139,000</b>	4,480,000
Contribution à la ville de Calgary à l'appui de la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelable	<b>400,000</b>	.....
Contribution à l'appui des nouvelles mesures élargies en vertu du programme de l'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	<b>8,501,000</b>	.....



Ressources naturelles  
Ministère  
*Programme des ressources naturelles*

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998-1999</b>	Budget principal 1997-1998
Programme de sondage des fonds marins	<b>129,000</b>	11,000
(L) Contribution à l'Office Canada - Terre-Neuve des hydrocarbures extra-côtiers	<b>1,443,000</b>	1,443,000
(L) Contribution à l'Office Canada - Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extra-côtiers	<b>680,000</b>	680,000
Contribution à la Fondation nationale communautaire de l'arbre	<b>1,900,000</b>	1,900,000
<i>Promotion des intérêts internationaux du Canada</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	<b>3,000</b>	860
Programme de sondage des fonds marins	<b>14,000</b>	2,000
<i>Programmes temporarisés/spéciaux</i>		
Contribution à l'industrie aux termes de l'entente sur le développement minéral :		
– Québec	<b>951,000</b>	4,717,000
– Institut de l'amiante	<b>100,000</b>	.....
(L) Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extra-côtière de la Nouvelle-Écosse	<b>4,097,000</b>	3,924,000
(L) Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extra-côtière de Terre-Neuve	<b>5,500,000</b>	7,000,000
(L) Paiements au compte des recettes extra-côtières de la Nouvelle-Écosse	<b>500,000</b>	1,400,000
(L) Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extra-côtiers	<b>225,000</b>	52,000
(L) Paiements de péréquation compensatoires à la Nouvelle-Écosse	<b>400,000</b>	1,190,000
<b>Total des contributions</b>	<b>54,948,288</b>	54,049,088
<b>Postes non requis</b>		
Subvention à l'Université de Calgary pour l'Institut canadien de recherche énergétique	.....	130,000
Contributions en vertu du plan pour l'Est du Québec et en vertu des ententes auxiliaires conclues conformément aux ententes pour le développement économique et régional aux fins du rajustement économique et socio-économique	.....	123,000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	253,000
<b>Total</b>	<b>55,475,644</b>	54,873,995

# Ressources naturelles

## Commission de contrôle de l'énergie atomique

### Objectif

S'assurer que l'énergie nucléaire au Canada est toujours utilisée en tenant compte de la santé et de la sécurité des personnes, de la sécurité matérielle et de l'environnement, et appuyer la participation du Canada aux activités internationales de non-prolifération des armes nucléaires.

### Description du secteur d'activité

*Application du Règlement sur le contrôle de l'énergie atomique et participation aux mesures internationales de contrôle de l'énergie atomique*

L'élaboration de la réglementation portant sur l'exploitation, le contrôle, la surveillance et l'autorisation de la production, de l'application et de l'utilisation de l'énergie nucléaire; la réglementation de l'extraction, de l'affinage, de la production, du traitement, de l'importation, de l'exportation, du transport, de la possession, du droit de propriété, de l'utilisation ou de la vente de substances prescrites; l'élaboration des normes à respecter, l'évaluation des requérants de permis pour savoir s'ils sont capables de respecter ces normes et de les maintenir, et l'inspection pour s'assurer de la conformité; la conduite de travaux dirigés de recherche et de développement pour obtenir les renseignements essentiels à la bonne exécution des activités de délivrance de permis et de conformité; et la désignation, en vertu de la *Loi sur la responsabilité nucléaire*, des installations nucléaires et la prescription de l'assurance de base que doivent posséder les exploitants de ces installations; la mise au point de techniques et d'appareils spécialisés afin de garantir l'utilisation pacifique des réacteurs CANDU au Canada et à l'étranger, en collaboration avec l'Agence internationale de l'énergie atomique, conformément au Traité sur la non-prolifération des armements nucléaires.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal 1998–1999			Budget principal 1997–1998
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Application du <i>Règlement sur le contrôle de l'énergie atomique</i> et participation aux mesures internationales de contrôle de l'énergie atomique	42,804	721	<b>43,525</b>	42,243
	<b>42,804</b>	<b>721</b>	<b>43,525</b>	42,243

Ressources naturelles  
Commission de contrôle de l'énergie atomique

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998-1999</b>	Budget principal 1997-1998
<b>Subventions</b>		
<i>Application du Règlement sur le contrôle de l'énergie atomique et participation aux mesures internationales de contrôle de l'énergie atomique</i>		
Subventions à l'appui d'organismes sans but lucratif qui perfectionnent les normes de sécurité nucléaire	<b>15,000</b>	15,000
<b>Total des subventions</b>	<b>15,000</b>	15,000
<b>Contributions</b>		
<i>Application du Règlement sur le contrôle de l'énergie atomique et participation aux mesures internationales de contrôle de l'énergie atomique</i>		
Contributions pour le Programme d'aide en main-d'oeuvre à titre gracieux et pour obtenir les biens et services nécessaires à l'exécution du Programme d'appui canadien à l'Agence internationale de l'énergie atomique	<b>650,000</b>	550,000
Contribution destinée au Centre international pour la recherche sur le cancer, à l'appui de l'Étude internationale concertée sur le risque de cancer chez les travailleurs de l'industrie nucléaire	<b>40,000</b>	40,000
Contribution à l'Institut nucléaire de Suède à l'appui du projet DECOVALEX II	.....	37,000
Contribution à l'Université de l'Illinois, à Urbana-Champaign, à l'appui du Système d'information sur l'exposition professionnelle (ISOE)	<b>16,000</b>	16,000
<b>Total des contributions</b>	<b>706,000</b>	643,000
<b>Total</b>	<b>721,000</b>	658,000

# Ressources naturelles Énergie atomique du Canada, Limitée

## Objectif

Développer l'application de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

## Description du secteur d'activité

### *Recherche et développement en matière nucléaire*

Assurer le fonctionnement des laboratoires nucléaires à Chalk River et à Whiteshell afin d'avoir une base technologique pluridisciplinaire pour le programme d'énergie nucléaire canadien. Les Laboratoires de Whiteshell sont actuellement en période de transition qui mènera à l'exploitation commerciale et privée du site.

Entreprendre des travaux de recherche et de développement appliqués pour les réacteurs nucléaires actuels et futurs, pour les cycles et systèmes de combustible, pour la protection de l'environnement, pour la gestion des déchets radioactifs et pour les systèmes de garantie nucléaire, afin :

- i) d'assurer au Canada un approvisionnement en énergie sûr et fiable à long terme;
- ii) d'accroître l'application de l'énergie nucléaire pour surmonter les pénuries d'énergie futures;
- iii) de renforcer l'option CANDU en améliorant le rendement, l'intégrité et la sûreté des réacteurs;
- iv) de démontrer que les déchets radioactifs et leurs sous-produits peuvent être gérés en toute sécurité.

Entreprendre des recherches de soutien dans des domaines tels que les propriétés des matériaux, la chimie dont celle qui est essentielle à la mise au point du combustible et à la gestion des déchets radioactifs, et les effets des rayonnements sur les êtres humains.

Les programmes précités nécessitent d'importantes installations telles que des réacteurs, des boucles d'essais, des accélérateurs, des cellules chaudes, des usines de traitement de déchets ainsi que des services de soutien, notamment des services financiers et administratifs, et des services d'ingénierie et d'entretien.

## Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998-1999</b>	Budget principal 1997-1998
Recherche et développement en matière nucléaire		
Dépenses de fonctionnement	<b>193,000</b>	232,215
Moins :		
Contributions externes	<b>43,000</b>	84,000
Contributions des activités commerciales	<b>50,000</b>	16,000
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>100,000</b>	132,215

Nota : La Société mène également des activités autofinancées dans les domaines suivants : l'ingénierie et la conception de centrales nucléaires, la gestion de projets, les services de soutien nucléaires et les investissements.

# Ressources naturelles

## Société de développement du Cap-Breton

### Objectif

Relever et réorganiser l'industrie houillère de l'île du Cap-Breton afin de la rendre économiquement viable.

### Description du secteur d'activité

#### *Rationalisation de l'industrie houillère*

Les paiements serviront aux dépenses de fonctionnement et aux dépenses en capital nécessaires pour l'exploitation des mines de charbon et des voies ferrées qui les desservent.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998-1999</b>	Budget principal 1997-1998
Rationalisation de l'industrie houillère		
Total des revenus tirés de l'exploitation minière	<b>198,943</b>	181,972
Moins :		
Total des dépenses pour l'exploitation minière	<b>179,419</b>	182,635
Contributions provenant des opérations minières	<b>19,524</b>	(663)
Moins :		
Dépenses en capital de l'industrie houillère	<b>22,882</b>	21,442
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>3,358</b>	22,105

# Ressources naturelles

## Office national de l'énergie

### Objectif

Réglementer, conformément à l'intérêt public, les domaines des secteurs du pétrole, du gaz et de l'électricité liés :

- i) à la construction et à l'exploitation de pipelines et de lignes internationales de transport d'électricité,
- ii) aux activités de transport, aux droits et aux tarifs des pipelines,
- iii) aux exportations de pétrole, de gaz et d'électricité, ainsi qu'aux importations de gaz et de pétrole,
- iv) assurer la réglementation des activités liées au gaz et au pétrole des terres domaniales non autrement régies par des commissions mixtes, et conseiller le ministre des Ressources naturelles Canada sur la mise en valeur et l'utilisation des ressources énergétiques.

### Description du secteur d'activité

#### *Réglementation et consultation en matière d'énergie*

- Consultation et enquête : Mettre à profit le savoir-faire et les bases de données de l'ONÉ pour fournir des renseignements et des analyses sur le contrôle, l'économie, l'utilisation, le transport, la commercialisation et l'exploitation du pétrole, du gaz naturel et de l'électricité, y compris des ressources en hydrocarbures des régions pionnières, et mener des enquêtes sur les aspects de la situation énergétique nord-américaine qui sont importants pour le maintien de la sécurité énergétique et du bien-être économique du Canada.
- Réglementation des installations : Veiller à ce que la construction et l'exploitation des gazoducs, des oléoducs et des lignes de transport d'électricité relevant de la compétence fédérale se déroulent de façon rapide, sûre, efficace et saine du point de vue environnemental.
- Réglementation du transport, des droits et des tarifs : Veiller à ce que les droits exigibles par les sociétés pipelinières relevant de la compétence fédérale soient justes et raisonnables et que les services pipeliniers soient fournis sur une base continue, sans distinction injuste et d'une manière économique.
- Commerce de l'énergie : Veiller à ce que les intérêts canadiens soient protégés sur le marché nord-américain de l'électricité, du gaz et du pétrole.
- Réglementation du pétrole et du gaz dans les régions pionnières : Établir et maintenir un régime de réglementation pour les régions pionnières.
- Gestion du programme et des services : Fournir un appui efficace et des avis aux membres de l'Office, aux cadres, aux employés et aux parties de l'extérieur de sorte que les objectifs du programme soient atteints.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998–1999		Budget principal 1997–1998
	Budgétaire	Total	
Réglementation et consultation en matière d'énergie	28,343	<b>28,343</b>	28,014
	<b>28,343</b>	<b>28,343</b>	28,014

## **20 Revenu national**

Ministère 20-2

## Revenu national

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal 1998-1999	Budget principal 1997-1998
<b>Revenu national</b>		
1 Dépenses de fonctionnement	<b>1,891,704</b>	1,850,902
5 Dépenses en capital	<b>13,727</b>	15,678
10 Contributions	<b>92,750</b>	92,750
(L) Ministre du Revenu national – Traitement et allocation pour automobile	<b>49</b>	49
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>335,067</b>	266,482
(L) Versements d'allocations spéciales pour enfants	<b>44,000</b>	43,000
<b>Total du Ministère</b>	<b>2,377,297</b>	2,268,861



# Revenu national

## Objectif

Faire en sorte que toutes les taxes, tous les droits et tous les autres frais et prélèvements connexes soient, de façon équitable et en temps voulu, imposés, perçus et, s'il y a lieu, remboursés; accroître la compétitivité des entreprises canadiennes en appliquant des instruments très divers de la politique commerciale du gouvernement ainsi qu'en facilitant le tourisme, le commerce et les échanges internationaux; faire en sorte que la souveraineté et les lois canadiennes soient respectées aux frontières, et protéger la société canadienne en général, notamment les entreprises et les particuliers, contre l'entrée des personnes et des marchandises dangereuses ou non admissibles; appuyer les programmes et les objectifs sociaux et économiques du gouvernement, tels que la compétitivité, en appliquant de façon juste et équitable la législation pertinente, notamment les accords et traités internationaux ainsi que les lois et règlements fédéraux et provinciaux.

## Description du secteur d'activité

### *Aide aux clients et établissement des cotisations*

Sensibiliser les clients à leurs droits et obligations; établir et maintenir à jour une liste d'enregistrement des clients; leur fournir les formulaires et les renseignements nécessaires pour la production de déclarations exactes dans les délais prescrits; répondre aux demandes de renseignements des clients; traiter leur déclaration et établir leur cotisation dès la réception; faire part des résultats aux clients par l'envoi d'avis de cotisation; acheminer les versements; reporter aux comptes des clients toutes les cotisations et tous les versements; et faire une vérification limitée d'éléments qui ont été acceptés au stade de la cotisation. L'activité comprend aussi un rôle consultatif auprès des autres ministères de l'État à l'égard de la faisabilité administrative de nouvelles mesures législatives et de nouvelles conventions fiscales en voie de négociation; des activités relatives à l'enregistrement des organismes de bienfaisance et à l'agrément des régimes de pension et de revenu différé et à la prise de décisions anticipées sur les conséquences fiscales de transactions éventuelles. Il reste un dernier élément, soit de contribuer à l'initiative du gouvernement fédéral visant la réforme de la politique sociale, par l'administration des paiements sociaux et économiques versés aux particuliers et aux familles à faibles et modestes revenus, sous la forme de la prestation fiscale pour enfants, des allocations spéciales pour enfants, du crédit pour la taxe sur les produits et services, de la prestation familiale de la Colombie-Britannique et d'autres prestations provinciales.

### *Douanes et administration des politiques commerciales*

Faire en sorte que la souveraineté et les lois canadiennes soient respectées aux frontières et assurer la prestation des services des douanes à la frontière et au secteur commercial conçus pour faire valoir et appuyer les objectifs du gouvernement en matière de politique étrangère et socio-économique du pays, et de ce fait, protéger l'industrie et la société canadiennes en contrôlant la circulation des gens, des marchandises et des biens qui entrent au Canada ou qui en sortent et en dépistant la contrebande; favoriser la compétitivité de l'industrie canadienne en assurant que lui soient accordés tous les avantages prévus dans les divers accords internationaux et autres instruments des politiques commerciales du gouvernement; et appuyer la politique économique intérieure, tel que le développement industriel, en appliquant les mesures concernant le dégrèvement tarifaire sur l'importation de certaines marchandises exonérées de l'application des politiques commerciales du gouvernement.

### *Vérification et exécution*

Réaliser un ensemble de programmes liés à la vérification et à l'exécution de l'observation des lois fiscales. Ces programmes comprennent divers examens, vérifications et enquêtes destinés à améliorer l'observation et à assurer l'équité du régime d'autocotisation.

### *Recouvrement des recettes*

Percevoir les taxes, les prélèvements, les droits et les autres montants, y compris le recouvrement des sommes retenues à la source par les employeurs pour le compte des employés, et les soldes impayés résultant de la cotisation ou de la nouvelle cotisation de revenus, de la TPS, ainsi que les prélèvements et les droits impayés. Cette activité comprend également l'émission de décisions à savoir si les particuliers ont droit à des prestations en vertu du *Régime de pensions du Canada* et de la *Loi sur l'assurance-emploi*, et d'autres déterminations à la demande du ministère du Développement des ressources humaines.

## Revenu national

### *Appels*

Procurer aux clients une voie de recours, y compris la résolution des avis d'opposition et les appels en effectuant un examen impartial des cotisations ou des nouvelles cotisations contestées par un client; y compris aussi le traitement des demandes de détermination de l'admissibilité présentées par les employeurs ou les employés en vertu des dispositions du *Régime de pensions du Canada* et de la *Loi sur l'assurance-emploi*.

### *Administration et technologie de l'information*

Assurer une direction administrative et une gamme de services d'appui et de services centralisés aux autres secteurs d'activité. Ceux-ci comprennent les services de traitement électronique des données et la technologie de l'information, la vérification interne et l'évaluation des programmes, la gestion financière, la gestion des ressources, les services de bureau, la sécurité, les ressources humaines, la formation, les laboratoires et les services juridiques.

## Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal 1998–1999				Total	Budget principal 1997–1998
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Aide aux clients et établissement des cotisations	499,409	.....	136,750	.....	<b>636,159</b>	614,959
Douanes et administration des politiques commerciales	383,234	13,727	.....	.....	<b>396,961</b>	379,928
Vérification et exécution	554,490	.....	.....	.....	<b>554,490</b>	513,161
Recouvrements des recettes	247,919	.....	.....	.....	<b>247,919</b>	246,039
Appels	68,783	.....	.....	.....	<b>68,783</b>	65,640
Administration et technologie de l'information	610,310	.....	.....	.....	<b>610,310</b>	587,222
Recettes à valoir sur le crédit	.....	.....	.....	137,325	<b>(137,325)</b>	(138,088)
	<b>2,364,145</b>	<b>13,727</b>	<b>136,750</b>	<b>137,325</b>	<b>2,377,297</b>	2,268,861

## Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal 1998–1999	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Aide aux clients et établissement des cotisations</i>		
(L) Versements d'allocations spéciales pour enfants	<b>44,000,000</b>	43,000,000
<b>Total des subventions</b>	<b>44,000,000</b>	43,000,000
<b>Contributions</b>		
<i>Aide aux clients et établissement des cotisations</i>		
Contributions à la province de Québec pour les frais de l'administration commune des taxes de vente fédérale et provinciale	<b>92,750,000</b>	92,750,000
<b>Total des contributions</b>	<b>92,750,000</b>	92,750,000
<b>Total</b>	<b>136,750,000</b>	135,750,000

## **21 Santé**

Ministère 21-3

Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux  
matières dangereuses 21-8

Conseil de recherches médicales 21-9

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés  
21-10

# Santé

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal 1998–1999	Budget principal 1997–1998
<b>Santé</b>			
<b>Ministère</b>			
1	Dépenses de fonctionnement	867,573	912,450
5	Subventions et contributions	717,993	562,041
(L)	Ministre de la Santé – Traitement et allocation pour automobile	49	49
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	59,752	48,101
	Crédit non requis		
–	Dépenses en capital	.....	11,417
<b>Total du Ministère</b>		<b>1,645,367</b>	<b>1,534,058</b>
<b>Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses</b>			
10	Dépenses du Programme	995	1,030
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	165	133
<b>Total de l'organisme</b>		<b>1,160</b>	<b>1,163</b>
<b>Conseil de recherches médicales</b>			
15	Dépenses de fonctionnement	8,239	8,330
20	Subventions	218,212	228,620
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	851	616
<b>Total de l'organisme</b>		<b>227,302</b>	<b>237,566</b>
<b>Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés</b>			
25	Dépenses du Programme	2,698	2,478
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	420	339
<b>Total de l'organisme</b>		<b>3,118</b>	<b>2,817</b>

# Santé Ministère

## Objectif du Programme

Le Ministère a pour mission d'aider les Canadiens et les Canadiennes à maintenir et à améliorer leur état de santé.

## Description du secteur d'activité

### *Politique, planification et information en matière de santé*

Ce secteur d'activité contribue à l'atteinte des objectifs du gouvernement fédéral en matière de santé de la manière suivante : à l'interne, il intègre de façon efficace par rapport au coût les activités et les leviers (surveillance, recherche, politiques, communications, relations fédérales-provinciales et internationales, lois, consultation, planification et examen) de tous les secteurs d'activité afin d'exécuter le programme du gouvernement fédéral dans le domaine de la santé et d'assumer les responsabilités fondamentales de Santé Canada; à l'externe, il favorise la production, la diffusion et l'utilisation de renseignements sur la santé, eu égard aux rôles des partenaires du Ministère dans ce domaine.

### *Soutien et renouvellement du système de santé*

Ce secteur d'activité offre un soutien au leadership dans tous les domaines du système de santé canadien. Il met à profit les connaissances et les interventions de l'ensemble du Ministère afin d'assurer la viabilité et le coût abordable de l'assurance-santé, ainsi qu'un meilleur équilibre au sein du système de santé entre les soins, la promotion de la santé, la prévention des maladies et la protection de la santé. Ce secteur d'activité vise à accroître l'efficacité et l'efficience du système en collaboration avec les provinces et les territoires.

### *Gestion des risques pour la santé*

Ce secteur d'activité est chargé de prévoir et de prévenir les risques pour la santé que présentent les aliments, l'eau, les médicaments, les matériels médicaux, les risques environnementaux, les maladies, les biens de consommation, les produits antiparasitaires, le sang et les produits du sang, les catastrophes qui se produisent en temps de paix et certains déterminants de la santé tels que le comportement d'une personne, la famille, les conditions sociales et économiques. Ce secteur d'activité est aussi chargé de réagir à ces risques.

### *Promotion de la santé de la population*

Ce secteur d'activité se fonde sur une perception élargie et intégrée de la santé de la population qui tient compte des déterminants sociaux, comportementaux, et économiques de la santé. Il cherche à réduire les inégalités entre les Canadiens et les Canadiennes sur le plan de la santé en élaborant et en soutenant des politiques et des programmes de prévention de la maladie et de promotion de la santé, en collaboration avec d'autres ministères, les gouvernements provinciaux et territoriaux, et des intervenants non gouvernementaux. Ce secteur d'activité favorise les mesures de promotion de la santé qui sont axées sur les déterminants liés directement à la santé ou à d'autres domaines, tout au long du cycle de vie. Ce secteur d'activité met en évidence la nécessité de se concentrer sur les enfants en bas âge pour favoriser un meilleur état de santé à long terme. Les services de ce secteur d'activité sont dispensés suivant un cadre axé sur les trois stades du cycle de vie : i) enfance/adolescence; ii) début de l'âge adulte/maturité; iii) troisième âge.

### *Santé des Autochtones*

Les spécialistes du domaine de la santé et les Autochtones ont établi que, lorsque ceux-ci pourront prendre leurs propres décisions en matière de santé, il sera plus facile d'améliorer leur état de santé par rapport aux autres Canadiens et Canadiennes et de remédier aux préoccupations quant aux services de santé qui leur sont destinés. Le secteur d'activité, Santé des Autochtones, cherche à accroître le contrôle et la gestion des services de santé communautaires par les Autochtones. Divers moyens sont utilisés à cette fin : transferts, accords de contribution intégrés et d'autres mesures de financement des services de santé, valorisation du potentiel et formation. Le secteur d'activité appuie également des activités qui visent à améliorer la situation des Premières nations et des Inuits du point de vue de la santé.

### *Services ministériels*

Ce secteur d'activité fournit des services et des conseils aux cadres supérieurs du Ministère pour répondre aux besoins liés à la gestion, à l'utilisation et au contrôle des ressources humaines et financières, aux installations et aux biens, à l'informatique et à la vérification.

Santé  
Ministère

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>				<b>Total</b>	Budget principal 1997–1998
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Politique, planification et information en matière de santé	46,967	.....	46,737	.....	<b>93,704</b>	.....
Soutien et renouvellement du système de santé	28,787	.....	53,200	.....	<b>81,987</b>	.....
Gestion des risques pour la santé	216,615	.....	1,420	44,119	<b>173,916</b>	.....
Promotion de la santé de la population	58,211	.....	98,726	.....	<b>156,937</b>	.....
Santé des Autochtones	563,752	.....	498,258	9,860	<b>1,052,150</b>	.....
Services ministériels	64,247	4,057	19,652	1,283	<b>86,673</b>	.....
Innocuité, qualité des aliments et nutrition	.....	.....	.....	.....	.....	43,616
Innocuité, qualité et efficacité des médicaments	.....	.....	.....	.....	.....	13,031
Qualité et risques environnementaux	.....	.....	.....	.....	.....	35,634
Surveillance de la santé nationale	.....	.....	.....	.....	.....	44,013
Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire	.....	.....	.....	.....	.....	12,130
Programmes et services	.....	.....	.....	.....	.....	192,170
Services de santé des Indiens et des populations du Nord	.....	.....	.....	.....	.....	1,028,299
Santé des fonctionnaires fédéraux	.....	.....	.....	.....	.....	22,102
Services de consultation et d'évaluation en matière de santé	.....	.....	.....	.....	.....	3,867
Politique et consultation	.....	.....	.....	.....	.....	31,966
Assurance-santé	.....	.....	.....	.....	.....	1,731
Gestion du Programme	.....	.....	.....	.....	.....	105,499
	<b>978,579</b>	<b>4,057</b>	<b>717,993</b>	<b>55,262</b>	<b>1,645,367</b>	<b>1,534,058</b>

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Politique, planification et information en matière de santé</i>		
Subventions à des organismes internationaux sans but lucratif admissibles, pour soutenir des projets ou programmes sur la santé	<b>197,000</b>	97,000
Subvention à la Fondation canadienne de recherche sur les services de santé, afin d'aider à l'établissement et à la gestion du Fonds de recherche sur les services de santé	<b>11,000,000</b>	11,000,000
<i>Gestion des risques pour la santé</i>		
Centre national de distribution des denrées alimentaires	<b>15,000</b>	15,000
Organisation mondiale de la santé	<b>100,000</b>	100,000
Commission internationale de protection contre les radiations	<b>5,000</b>	5,000

Santé  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<i>Promotion de la santé de la population</i>		
Subventions à des personnes et à des organismes pour entreprendre des projets de promotion de la santé dans les domaines de la santé communautaire, de la création de ressources, de la formation et du perfectionnement des connaissances, et de la recherche	<b>5,640,000</b>	9,450,000
<i>Santé des Autochtones</i>		
Subventions, sous forme de bourses, à des particuliers d'ascendance indienne ou inuite pour les aider dans leurs études débouchant sur des carrières dans le domaine de la santé	<b>500,000</b>	500,000
<b>Total des subventions</b>	<b>17,457,000</b>	21,167,000
<b>Contributions</b>		
<i>Politique, planification et information en matière de santé</i>		
Programme de contributions pour la santé des femmes	<b>3,000,000</b>	.....
Contributions aux provinces, aux territoires et aux associations et organismes reconnus à l'échelle nationale pour l'élaboration de systèmes d'information en matière de santé	<b>236,000</b>	3,058,600
Contribution à l'Institut canadien d'information en matière de santé	<b>2,495,000</b>	2,672,400
Programme de soutien à l'autoroute de l'information	<b>4,500,000</b>	.....
Contribution à l'Organisation panaméricaine de la santé	<b>13,000,000</b>	.....
Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des activités d'intérêt national visant à améliorer les services de santé et à l'appui de recherches et de projets témoins en hygiène publique	<b>12,309,000</b>	21,209,000
<i>Soutien et renouvellement du système de santé</i>		
Contributions aux gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi qu'aux organisations à but non lucratif dans le domaine des services de santé ou des services sociaux, afin de mettre à l'essai et d'évaluer des façons d'améliorer le système de soins de santé de l'avenir, plus précisément dans les quatre secteurs prioritaires (soins primaires, soins à domicile, assurance-médicaments, prestation intégrée de services) dont ont convenu les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux	<b>53,200,000</b>	.....
<i>Gestion des risques pour la santé</i>		
Contributions pour les programmes d'application de la loi à l'égard de la lutte contre le tabagisme	<b>1,300,000</b>	.....
<i>Promotion de la santé de la population</i>		
Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des activités d'intérêt national visant à améliorer les services de santé et à l'appui de recherches et de projets témoins en hygiène publique	<b>500,000</b>	.....
Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines de la santé communautaire, de la création de ressources, de la formation et du perfectionnement des connaissances, et de la recherche	<b>12,360,000</b>	14,215,000
Paiements aux provinces, aux territoires et aux organisations nationales à but non lucratif pour le soutien du développement des programmes de réadaptation innovateurs en matière d'alcoolisme et de toxicomanie	<b>14,500,000</b>	.....
Contributions à des organismes communautaires à but non lucratif afin d'appuyer le développement et la prestation de services continus de prévention et d'intervention précoce qui visent à diminuer les problèmes de santé et de développement de jeunes enfants vulnérables au Canada	<b>65,726,000</b>	42,185,000

Santé  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<i>Santé des Autochtones</i>		
Contributions aux organisations et aux institutions autochtones sans but lucratif locales ou régionales constituées en société, en vue d'élaborer des programmes d'intervention précoce pour les enfants autochtones d'âge préscolaire et leurs familles	<b>19,045,000</b>	18,645,000
Contributions pour les services intégrés de soins de santé communautaire aux collectivités indiennes et inuites	<b>228,514,000</b>	200,873,000
Paiement à des bandes indiennes, à des associations ou aux groupes indiens pour le contrôle et la prestation des services de santé	<b>143,697,000</b>	93,000,000
Paiement à des bandes indiennes, à des associations ou à des groupes indiens pour le contrôle et la prestation des services de santé non assurés	<b>10,000,000</b>	10,000,000
Contributions à des bandes indiennes, à des associations ou à des groupes indiens et inuits ou aux administrations locales et aux gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest pour la prestation de services de santé non assurés	<b>75,396,000</b>	70,125,000
Contributions pour des initiatives nationales spéciales de durée limitée pour les Indiens et les Inuits	<b>15,165,000</b>	12,500,000
Contributions à des universités, à des collèges et à d'autres organismes afin d'accroître la participation d'étudiants indiens et inuits à des programmes d'études débouchant sur des carrières professionnelles dans le domaine de la santé	<b>2,642,000</b>	2,226,000
Contributions au gouvernement de Terre-Neuve pour le coût de la prestation des soins aux communautés indiennes et inuites	<b>907,000</b>	907,000
Contributions à des associations ou à des groupes indiens et inuits pour les consultations au sujet de la santé des Indiens et des Inuits	<b>979,000</b>	1,053,000
Contributions au nom des Indiens et des Inuits, ou à leur égard, pour le coût de la construction, de l'agrandissement ou de la rénovation d'hôpitaux, d'installations de soins et d'autres établissements ainsi que pour l'acquisition de matériel de soins et de matériel connexe	<b>1,413,000</b>	1,100,000
<i>Services ministériels</i>		
Contributions pour les services intégrés de soins de santé communautaire aux collectivités indiennes et inuites	<b>4,043,000</b>	4,073,200
Contributions au nom des Indiens et des Inuits, ou à leur égard, pour le coût de la construction, de l'agrandissement ou de la rénovation d'hôpitaux, d'installations de soins et d'autres établissements ainsi que pour l'acquisition de matériel de soins et de matériel connexe	<b>15,609,100</b>	15,940,400
<b>Total des contributions</b>	<b>700,536,100</b>	513,782,600
<b>Postes non requis</b>		
Subvention au Centre canadien de lutte contre les toxicomanies pour continuer ses activités de prévention, d'éducation publique, de traitement et de réadaptation dans le domaine de l'abus de l'alcool et des drogues	.....	500,000
Subvention à l'Institut national du cancer du Canada afin de permettre l'octroi de subventions de recherche dans le cadre du Défi à la recherche sur le cancer du sein	.....	2,000,000
Subventions aux organisations et aux institutions autochtones sans but lucratif locales ou régionales constituées en société, en vue de mener des évaluations communautaires ou d'élaborer des propositions sur l'exécution d'un programme d'intervention précoce pour les enfants autochtones d'âge préscolaire et leurs familles	.....	400,000



Santé  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
Contributions à toutes les institutions, aux corporations, aux sociétés (à l'exception des ministères, des organismes et des sociétés du gouvernement du Canada), y compris les universités et les hôpitaux canadiens, les ministères et organismes provinciaux et municipaux et les sociétés de professionnels de la santé ainsi que les citoyens canadiens et les immigrants reçus, à l'appui du Programme national sur le SIDA	.....	12,038,000
Contributions aux groupes d'aînés, aux organisations sans but lucratif, aux associations professionnelles, aux institutions d'enseignement, aux organismes de services de la santé ou sociaux, aux autres organismes parapublics, au monde des affaires, au monde du travail, aux gouvernements provinciaux et territoriaux et aux administrations locales pour améliorer la santé, le bien-être et l'autonomie des aînés vivant des situations de risque et prévenir les situations de risque; appuyer des projets innovateurs qui intègrent un plan d'évaluation et de partage des résultats; favoriser la création de nouveaux partenariats entre les aînés, les entreprises, les gouvernements et les organismes non gouvernementaux	.....	7,016,000
Contributions pour les frais administratifs et les coûts des projets que différents organismes nationaux engagent pour offrir des programmes et des services visant à encourager la pratique d'activités physiques	.....	1,737,000
Contributions pour les frais administratifs et les coûts des projets se rattachant à la campagne publicitaire d'intérêt public de ParticipACTION dont le but est de mieux faire connaître et comprendre aux Canadiens les bienfaits de l'activité physique	.....	700,000
Contribution au gouvernement du Yukon pour la construction de l'Hôpital général de Whitehorse	.....	2,700,000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	27,091,000
<b>Total</b>	<b>717,993,100</b>	<b>562,040,600</b>

## Santé

### Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses

#### Objectif

Permettre aux fournisseurs de matières industrielles dangereuses ou aux employeurs qui les utilisent de protéger les renseignements commerciaux confidentiels relatifs à leurs produits, tout en assurant aux travailleurs des renseignements exacts sur ces produits en ce qui concerne la sécurité et la santé.

#### Description du secteur d'activité

##### *Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses*

Le Conseil est un organisme indépendant chargé de prendre une décision au sujet des demandes de dérogation aux exigences de divulgation du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), demandes formulées par les fournisseurs de matières industrielles dangereuses ou par les employeurs qui les utilisent, et fondées sur le fait que la divulgation révélerait des renseignements commerciaux confidentiels. S'appuyant sur les avis des toxicologues de Santé Canada, le personnel du Conseil établit également si les fiches signalétiques et les étiquettes des matières dangereuses sont conformes aux dispositions de la *Loi sur les produits dangereux*, du Code canadien du travail, et des diverses lois provinciales et territoriales s'appliquant à la santé et la sécurité au travail. La durée de l'exemption accordée est de trois ans, après quoi le demandeur peut présenter à nouveau une demande. Les parties touchées ont le droit d'en appeler de la décision ou de l'ordre d'un agent de contrôle auprès d'une instance tripartite d'appel créée dans la province d'appel et administrée par le Conseil. En outre, le Conseil est responsable de la protection des renseignements commerciaux confidentiels, et ne peut les divulguer qu'à des fins d'exécution et d'application de la Loi ou en cas d'urgence médicale, à des personnes tenues au secret.

#### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998–1999</b>		Budget principal 1997–1998
	Budgétaire	Total	
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	1,160	<b>1,160</b>	1,163
	<b>1,160</b>	<b>1,160</b>	1,163

# Santé

## Conseil de recherches médicales

### Objectif

Établir et maintenir, en collaboration avec d'autres, une capacité nationale de créer et d'utiliser de nouvelles connaissances permettant de préserver et d'améliorer la santé, et de prévenir, traiter et éliminer la maladie, au profit et pour le bien-être de tous les Canadiens tant sur le plan social qu'économique.

### Description du secteur d'activité

#### *Promouvoir la recherche dans les sciences de la santé*

Favoriser, aider et entreprendre des recherches en sciences de la santé au Canada en :

- générant la base de connaissances en sciences de la santé; formant et perfectionnant des scientifiques canadiens dans le domaine de la santé, dirigeant les efforts de recherche vers des menaces particulières pour la santé et les occasions à saisir; agissant comme catalyseur dans la formation de partenariats pour diversifier et renforcer les sciences de la santé au Canada; faisant en sorte que les Canadiens profitent des avantages de la recherche; coordonnant au niveau national les questions relatives à la recherche en matière de santé; assurant le soutien scientifique, technique et administratif du Conseil.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal 1998–1999			Budget principal 1997–1998
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Promouvoir la recherche dans les sciences de la santé	9,090	218,212	<b>227,302</b>	237,566
	<b>9,090</b>	<b>218,212</b>	<b>227,302</b>	237,566

Nota : Le Budget principal des dépenses de 1997–1998 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées au Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) de 1998–1999.

### Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal 1998–1999	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Promouvoir la recherche dans les sciences de la santé</i>		
Subventions et bourses pour appuyer la recherche	<b>218,212,000</b>	228,620,000
<b>Total</b>	<b>218,212,000</b>	228,620,000

Nota : Le Budget principal des dépenses de 1997–1998 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées au Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) de 1998–1999.

# Santé

## Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

### Objectif

Protéger les intérêts des consommateurs et contribuer aux soins de santé de la population canadienne en s'assurant que les prix des médicaments brevetés ne sont pas excessifs.

### Description du secteur d'activité

#### *Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés*

Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) recueille des renseignements sur les prix fixés au Canada par les fabricants des médicaments brevetés, analyse ces données et, s'il y a lieu, prend des mesures en vue d'obtenir une réduction des prix qui, de l'avis du Conseil, sont excessifs. Les réductions de prix sont obtenues par :

- des mesures prises volontairement par les brevetés;
- au moyen d'engagements de conformité volontaire (ECV) entraînant la réduction des prix et le remboursement des revenus excessifs; ou
- par des ordonnances correctives rendues à la suite d'une audience publique au cours de laquelle les prix ont été jugés excessifs.

Le CEPMB applique, dans la mesure du possible, le principe de la conformité volontaire parce qu'il est plus efficace, fait gagner du temps et coûte moins cher pour toutes les parties. Il est plus facile pour les titulaires de brevet de se conformer volontairement aux exigences grâce aux lignes directrices publiées pour aider les compagnies à fixer des prix qui ne sont pas excessifs.

En vertu de la *Loi sur les brevets*, le Conseil est tenu d'examiner le prix des médicaments dans d'autres pays, le prix d'autres médicaments dans une même classe thérapeutique, les changements de l'indice des prix à la consommation (IPC) ainsi que d'autres facteurs pour déterminer si le prix d'un médicament est excessif. La Loi autorise le ministre de la Santé, en consultation avec les ministres de la Santé provinciaux et d'autres ministres, à prendre des dispositions, par règlement, concernant d'autres facteurs dont le Conseil devra tenir compte pour déterminer si un prix est excessif; ces modifications autorisent de plus le Ministre à attribuer d'autres fonctions et d'autres pouvoirs au CEPMB. De plus, le ministre de la Santé peut charger le Conseil de mener des enquêtes sur certaines questions.

Le CEPMB adresse également un rapport au Parlement sur les tendances des prix et sur les dépenses de recherche-développement faites par l'ensemble de l'industrie des produits pharmaceutiques brevetés et par chacun des titulaires de brevet au Canada.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998-1999		Budget principal 1997-1998
	Budgétaire	Total	
	Fonction- nement		
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	3,118	<b>3,118</b>	2,817
	<b>3,118</b>	<b>3,118</b>	2,817

## **22 Solliciteur général**

Ministère	22-3
Service canadien du renseignement de sécurité	22-5
Service correctionnel	22-6
Commission nationale des libérations conditionnelles	22-9
Bureau de l'enquêteur correctionnel	22-10
Gendarmerie royale du Canada	22-11
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	22-13
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	22-14

# Solliciteur général

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal 1998–1999	Budget principal 1997–1998
<b>Solliciteur général</b>			
<b>Ministère</b>			
1	Dépenses de fonctionnement	17,544	18,088
5	Subventions et contributions	52,898	52,371
(L)	Solliciteur général – Traitement et allocation pour automobile	49	49
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2,406	2,026
<b>Total du Ministère</b>		<b>72,897</b>	<b>72,534</b>
<b>Service canadien du renseignement de sécurité</b>			
10	Dépenses du Programme	153,492	161,380
<b>Total de l'organisme</b>		<b>153,492</b>	<b>161,380</b>
<b>Service correctionnel</b>			
15	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses de fonctionnement	907,704	876,791
20	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses en capital	158,527	185,422
(L)	Pensions et autres avantages sociaux des employés	201	201
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	115,219	90,217
(L)	Fonds renouvelable CORCAN	(664)	387
<b>Total de l'organisme</b>		<b>1,180,987</b>	<b>1,153,018</b>
<b>Commission nationale des libérations conditionnelles</b>			
25	Dépenses du Programme	20,224	20,677
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3,607	2,979
<b>Total de l'organisme</b>		<b>23,831</b>	<b>23,656</b>
<b>Bureau de l'enquêteur correctionnel</b>			
30	Dépenses du Programme	1,237	1,122
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	200	162
<b>Total de l'organisme</b>		<b>1,437</b>	<b>1,284</b>
<b>Gendarmerie royale du Canada</b>			
35	Dépenses de fonctionnement	789,932	771,277
40	Dépenses en capital	110,528	120,931
(L)	Pensions et autres prestations des employés – Membres de la GRC	229,076	208,928
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	21,537	17,275
<b>Total de l'organisme</b>		<b>1,151,073</b>	<b>1,118,411</b>
<b>Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada</b>			
45	Dépenses du Programme	718	738
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	62	50
<b>Total de l'organisme</b>		<b>780</b>	<b>788</b>
<b>Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada</b>			
50	Dépenses du Programme	3,123	3,245
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	370	300
<b>Total de l'organisme</b>		<b>3,493</b>	<b>3,545</b>

# Solliciteur général Ministère

## Objectif

Assurer la direction de la politique d'ensemble pour les programmes du portefeuille et exercer des fonctions d'examen ayant rapport aux organismes du portefeuille.

## Description du secteur d'activité

*Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques*

Le Ministère élabore, fournit et coordonne des avis opportuns, adaptés à la situation, complets et détaillés sur les politiques afin d'aider le Ministre à assumer ses fonctions : a) d'orienter les organismes du portefeuille et d'en répondre devant le Parlement, b) d'accroître la cohérence des politiques et leur coordination au sein du portefeuille, et c) d'exercer un leadership national dans les domaines de la police et de l'application de la loi, de la sécurité nationale, des services correctionnels et de la mise en liberté sous condition.

*Programme de services de police des Premières nations*

La mise en œuvre de la Politique sur la police des Premières nations offre des moyens pratiques pour améliorer l'administration de la justice dans les Premières nations grâce à la création et au maintien de services de police professionnels, efficaces et adaptés aux besoins particuliers des collectivités des Premières nations et des Inuits. La Direction générale de la police des Autochtones est chargée de mettre en œuvre, de maintenir et d'étendre le Programme de services de police des Premières nations, dans le cadre de la Politique sur la police des Premières nations.

*Bureau de l'inspecteur général, SCRS*

Le Bureau de l'inspecteur général du SCRS existe en vertu de la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*. L'inspecteur général a droit d'accès aux renseignements du SCRS et joue le rôle de vérificateur interne des activités de cet organisme pour le solliciteur général. Le Bureau de l'inspecteur général vérifie régulièrement si le Service respecte ses politiques opérationnelles. Il vérifie également si les activités du SCRS sont conformes aux lois, aux pouvoirs, aux contrôles et aux normes qui régissent de telles activités. Il présente au Ministre, sur ces sujets, des rapports classifiés dans lesquels sont incorporés les conseils de l'inspecteur général ainsi qu'un certificat exigé par la Loi. Le Ministre et le Comité de surveillance des activités du renseignement de sécurité (CSARS) peuvent ordonner la tenue d'un examen spécial, ou l'inspecteur général peut entreprendre un tel examen de sa propre initiative.

*Services exécutifs et Services ministériels*

Ce secteur d'activité comprend la Division des services exécutifs, le Groupe des communications, la Direction générale des services ministériels et la Division des services juridiques.

Solliciteur général  
Ministère

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>			Budget principal 1997–1998
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques	7,928	2,958	<b>10,886</b>	10,540
Programme de services de police des Premières nations	2,121	49,940	<b>52,061</b>	51,659
Bureau de l'inspecteur général du SCRS	861	.....	<b>861</b>	975
Services exécutifs et Services ministériels	9,089	.....	<b>9,089</b>	9,360
	<b>19,999</b>	<b>52,898</b>	<b>72,897</b>	72,534

Nota : Le Budget principal des dépenses de 1997–1998 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées au Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) de 1998–1999.

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques</i>		
Société John Howard	<b>509,795</b>	509,795
Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry	<b>451,807</b>	451,807
Autres organismes nationaux de bénévolat actifs dans le secteur de la justice pénale	<b>834,542</b>	834,542
<b>Total des subventions</b>	<b>1,796,144</b>	1,796,144
<b>Contributions</b>		
<i>Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques</i>		
Paiements aux provinces, aux territoires et aux organismes publics et privés pour appuyer des activités complémentaires à celles du Solliciteur général	<b>1,162,056</b>	1,035,056
<i>Programme de services de police des Premières nations</i>		
Paiements aux provinces, territoires, municipalités, ainsi qu'aux conseils de bande, aux représentants officiels des Autochtones vivant dans les réserves, aux collectivités autochtones établies sur les terres de la Couronne et aux groupes inuit conformément au Programme de services de police des Premières nations	<b>49,940,000</b>	49,540,000
<b>Total des contributions</b>	<b>51,102,056</b>	50,575,056
<b>Total</b>	<b>52,898,200</b>	52,371,200



Solliciteur général  
Service canadien du renseignement de sécurité

**Objectif**

Fournir au gouvernement du Canada des renseignements pour la sécurité.

**Description du secteur d'activité**

*Service canadien du renseignement de sécurité*

Recueille, analyse et conserve des informations et des renseignements sur les activités susceptibles de menacer la sécurité du Canada, fait rapport et donne des conseils au gouvernement du Canada au sujet de ces menaces, et fournit des évaluations de la sécurité.

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>		Budget principal 1997–1998
	Budgétaire	<b>Total</b>	
	Fonction- nement		
Service canadien du renseignement de sécurité	153,492	<b>153,492</b>	161,380
	<b>153,492</b>	<b>153,492</b>	161,380

# Solliciteur général

## Service correctionnel

### Objectif

Contribuer, en tant que composante du système de justice pénale et dans le respect de la règle de droit, à la protection de la société en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain.

### Description du secteur d'activité

#### *Prise en charge*

Prestation de services liés aux besoins des délinquants, notamment des services de santé physique et mentale, des services alimentaires et vestimentaires ainsi que d'autres services aux délinquants incarcérés.

#### *Garde*

Prestation de services relatifs à la surveillance, au contrôle et à l'administration de la peine des délinquants. Construction et entretien des installations servant à loger les détenus.

#### *Réinsertion sociale*

Prestation de services et mise en oeuvre de programmes à l'intérieur et à l'extérieur des établissements pour favoriser la réinsertion sociale des délinquants, notamment la gestion des cas, les services des psychologues et des aumôniers, les services résidentiels, la formation générale et professionnelle, les emplois et le perfectionnement professionnel, l'acquisition des compétences psychosociales, les traitements contre la toxicomanie, les programmes d'enrichissement personnel et les autres programmes destinés à répondre aux besoins culturels, sociaux, spirituels et personnels des délinquants.

Le Parlement a autorisé un prélèvement total de \$45,000,000 au titre du fonds renouvelable CORCAN. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 1998	12,696
Plus :	
Budget principal des dépenses de 1998–1999 – exédent	<u>664</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 1999	13,360

#### *Services généraux*

Prestation de services généraux tels que la planification stratégique, l'élaboration de politiques visant l'ensemble du SCC, la recherche, les communications, l'évaluation des programmes, les vérifications, les services juridiques, les services à la haute direction, les services de gestion chargés du personnel et des finances ainsi que les autres services administratifs de manière à garantir la bonne utilisation des ressources, à éclairer les dirigeants lorsqu'ils doivent prendre des décisions, à responsabiliser davantage les gestionnaires et à faciliter le contrôle opérationnel.

Solliciteur général  
Service correctionnel

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>				<b>Total</b>	Budget principal 1997–1998
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Prise en charge	164,904	.....	.....	.....	<b>164,904</b>	156,367
Garde	412,057	144,027	.....	.....	<b>556,084</b>	560,721
*Réinsertion sociale	413,009	17,814	776	74,560	<b>357,039</b>	341,316
Services généraux	102,659	.....	301	.....	<b>102,960</b>	94,614
	<b>1,092,629</b>	<b>161,841</b>	<b>1,077</b>	<b>74,560</b>	<b>1,180,987</b>	1,153,018

Nota : Le Budget principal des dépenses de 1997–1998 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées au Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) de 1998–1999.

\*CORCAN, une activité financée au moyen d'un fonds renouvelable, est inclus dans ce secteur d'activité. La partie de ce secteur d'activité reliée à CORCAN renvoie aux besoins de trésorerie du fonds pour l'exercice et ne reflète pas directement le bénéfice ou le déficit de fonctionnement que produira le fonds puisque celui-ci fonctionne selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines dépenses en argent inscrites dans le Budget des dépenses n'influent pas sur le solde de fonctionnement, et certains autres éléments qui doivent être pris en considération dans le calcul du bénéfice ou du déficit ne nécessitent pas de dépenses directes en argent. Ces deux types de dépenses peuvent être rapprochés de la façon suivante :

	(en milliers de dollars)
Bénéfice de fonctionnement prévu	1,425
Plus :	
Éléments hors caisse compris dans le calcul du déficit de fonctionnement	3,330
Changements dans le fonds de roulement	.....
Moins :	
Dépenses en argent non comprises dans le calcul du bénéfice de fonctionnement :	
Changements dans le fonds de roulement	777
Nouvelles acquisitions d'immobilisations	3,314
Total des prévisions (excédent)	664

NOTA : Pour de plus amples renseignements sur le fonds renouvelable CORCAN, se reporter au Rapport sur les plans et les priorités.

Solliciteur général  
Service correctionnel

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Réinsertion sociale</i>		
Subvention au Collège de médecine de l'Université de la Saskatchewan pour l'obtention d'une place en psychiatrie	<b>60,000</b>	57,000
<i>Services généraux</i>		
Indemnisation des détenus des pénitenciers en cas d'accidents	<b>100,000</b>	100,000
(L) Pensions et autres avantages sociaux des employés	<b>201,000</b>	201,000
<b>Total des subventions</b>	<b>361,000</b>	358,000
<b>Contributions</b>		
<i>Réinsertion sociale</i>		
Contributions en vue de fournir des services aux libérés conditionnels, des services individuels et de groupe pour les détenus et d'assurer l'éducation et la participation du public relativement aux services correctionnels et à d'autres services complémentaires	<b>716,000</b>	716,000
<b>Total des contributions</b>	<b>716,000</b>	716,000
<b>Total</b>	<b>1,077,000</b>	1,074,000

# Solliciteur général

## Commission nationale des libérations conditionnelles

### Objectif

L'objectif premier de la Commission nationale des libérations conditionnelles est de contribuer à la protection de la société à long terme. En s'acquittant de son mandat, la Commission : continuera de rendre des décisions des plus judicieuses, toujours déterminées en priorité par le souci de protéger la société; tiendra compte des besoins des délinquants, des victimes et de leurs familles; renforcera ses liens avec ses partenaires; reconnaîtra la capacité des délinquants de s'amender; réglera les cas touchant la mise en liberté de la manière la moins restrictive qui soit sans pour autant compromettre la sécurité du public; agira de manière professionnelle, transparente et responsable, notamment sur le plan financier. La direction et le personnel de la Commission favoriseront un climat de confiance, de respect et de transparence, de même que la communication des renseignements.

### Description du secteur d'activité

#### *Mise en liberté sous condition*

Les responsabilités de la Commission en matière de mise en liberté sous condition consistent à examiner les cas de délinquants, à rendre des décisions judicieuses relativement à leur mise en liberté sous condition et à fournir le soutien nécessaire à la prise de ces décisions. La Commission doit également donner une formation approfondie axée sur l'évaluation des risques afin d'aider les membres de la Commission dans le processus de prise de décision; élaborer et interpréter la politique sur la mise en liberté sous condition, coordonner l'exécution du programme en son sein et de concert avec le Service correctionnel du Canada et d'autres partenaires importants, communiquer des renseignements aux victimes et à d'autres intéressés dans la collectivité, fournir de l'information au public au sujet de la mise en liberté sous condition, et, enfin effectuer des évaluations et mesurer le rendement.

#### *Clémence et réhabilitation*

Les responsabilités de la Commission dans le domaine de la clémence et de la réhabilitation consistent à examiner les demandes et à rendre des décisions relatives à la réhabilitation ou à délivrer des réhabilitations ainsi qu'à formuler des recommandations concernant l'exercice de la prérogative royale de clémence. Elle doit aussi fournir l'information et le soutien nécessaires à la prise de décision, donner la formation qui aidera les commissaires à faire preuve de professionnalisme dans les prises de décision, élaborer et interpréter la politique en matière de réhabilitation et de clémence. Il incombe à la Commission, enfin, de coordonner l'exécution du programme en son sein et avec la GRC et d'autres partenaires clés, et de fournir de l'information au public au sujet de la réhabilitation et de la clémence.

#### *Gestion générale*

Les responsabilités de la Commission sur le plan de la gestion générale consistent à assurer un soutien aux principaux secteurs d'activité de la Commission (mise en liberté sous condition, clémence et réhabilitation), notamment par l'élaboration d'un cadre de planification et de responsabilisation; un vaste éventail de services ministériels dans les domaines des finances, des ressources humaines, de l'administration, de la sécurité et de la technologie de l'information.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998–1999		Budget principal 1997–1998
	Budgétaire	Total	
Mise en liberté sous condition	18,589	<b>18,589</b>	15,424
Clémence et réhabilitation	1,430	<b>1,430</b>	1,507
Gestion générale	3,812	<b>3,812</b>	6,725
	<b>23,831</b>	<b>23,831</b>	23,656

Nota : Le Budget principal des dépenses de 1997–1998 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées au Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) de 1998–1999.

Solliciteur général  
Bureau de l'enquêteur correctionnel

**Objectif**

Agir en tant qu'ombudsman au nom des contrevenants en examinant à fond et de façon objective un large éventail d'activités administratives et en présentant ses conclusions et ses recommandations à un grand nombre de décideurs, y compris le Parlement.

**Description du secteur d'activité**

Le Bureau de l'enquêteur correctionnel a seulement un secteur d'activité qui, comme détaillé à l'article 167 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, est d'enquêter sur les problèmes des délinquants liés aux décisions, recommandations, actes ou omissions qui proviennent du Commissaire du Service correctionnel du Canada ou d'une personne sous son autorité ou exerçant des fonctions en son nom qui affectent les délinquants individuellement ou en groupe.

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>		Budget principal 1997–1998
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Bureau de l'enquêteur correctionnel	1,437	<b>1,437</b>	1,284
	<b>1,437</b>	<b>1,437</b>	1,284

# Solliciteur général Gendarmerie royale du Canada

## **Objectif**

Appliquer la loi, prévenir le crime et maintenir la paix, l'ordre et la sécurité.

## **Description du secteur d'activité**

### *Services de police fédérale*

Les Services de police fédérale sont chargés de fournir au gouvernement fédéral des services de maintien de l'ordre, d'application de la loi, d'enquête, de protection ainsi que des services techniques afin de protéger les citoyens, l'environnement, le commerce, les recettes du gouvernement, la sécurité nationale, les missions étrangères et les dignitaires en visite.

### *Services de police contractuelle*

Les services de police contractuelle sont chargés d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités en offrant des services de police à diverses collectivités dans huit provinces (excluant le Québec et l'Ontario) et deux territoires en vertu d'ententes contractuelles de partage des coûts conclues entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, territoriaux, municipaux et autochtones.

### *Services nationaux de police*

Les Services nationaux de police sont chargés de fournir des services techniques spécialisés à la communauté d'application de la loi et d'améliorer les instruments d'enquête ainsi que la nature, l'étendue et la qualité des informations policières communes utilisées par les policiers, les ministères fédéraux et les organismes d'application des lois et règlements au Canada, ainsi que par certaines organisations policières étrangères, y compris Interpol. Ces services sont utilisés par les secteurs d'activités de police fédérale et de police contractuelle de la GRC et dans une moindre mesure, par le secteur d'activités des Services de maintien de la paix.

Les services techniques spécialisés de la GRC fournis à la communauté d'application de la loi incluent les laboratoires judiciaires (analyse d'ADN), l'identité (empreintes digitales), les données policières informatisées (casiers judiciaires, communications), le renseignement (crime organisé) et les services de formation supérieure offerts aux policiers canadiens et étrangers et à certains organismes ministériels d'application de la loi.

### *Services internes*

Les Services internes appuient la gestion interne de l'organisation.

### *Services de maintien de la paix*

Les Services de maintien de la paix gèrent la participation efficace et opportune de la police civile canadienne aux activités de maintien de la paix internationale. La prestation de ces services respecte les conditions de la politique étrangère du Canada et le principe du recouvrement intégral des coûts avec d'autres organismes gouvernementaux comme l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI).

Solliciteur général  
Gendarmerie royale du Canada

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998–1999</b>				<b>Total</b>	Budget principal 1997–1998
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services de police fédérale	468,991	19,662	9,224	.....	<b>497,877</b>	469,714
Services de police contractuelle	930,435	57,596	23,261	726,649	<b>284,643</b>	265,989
Services nationaux de police	158,530	26,477	3,995	3,461	<b>185,541</b>	184,247
Services internes	171,646	6,793	4,010	.....	<b>182,449</b>	197,907
Services de maintien de la paix	563	.....	.....	.....	<b>563</b>	554
	<b>1,730,165</b>	<b>110,528</b>	<b>40,490</b>	<b>730,110</b>	<b>1,151,073</b>	1,118,411

Nota : Le Budget principal des dépenses de 1997–1998 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées au Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) de 1998–1999.

**Paiements de transfert**

(dollars)

	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Services internes</i>		
Association des anciens de la Gendarmerie royale du Canada	<b>1,900</b>	1,900
Association internationale des chefs de police	<b>1,900</b>	1,900
Paiements, sous forme d'indemnités pour accidents du travail, versés aux survivants de membres de la Gendarmerie royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions	<b>1,000,000</b>	1,000,000
(L) Pensions aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i> (L.R., 1985 ch. R-10)	<b>30,000,000</b>	30,000,000
(L) Indemnisation des membres de la Gendarmerie royale du Canada pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions (L.R., 1985 ch. R-10)	<b>9,000,000</b>	9,000,000
(L) Pensions aux familles des membres de la Gendarmerie royale du Canada qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions (L.R., 1985 ch. R-10)	<b>100,000</b>	100,000
<b>Total des subventions</b>	<b>40,103,800</b>	40,103,800
<b>Contributions</b>		
<i>Services nationaux de police</i>		
Contributions aux élèves qui ne sont pas membres de la GRC et qui suivent des cours au Collège canadien de police	<b>386,080</b>	386,080
<b>Total des contributions</b>	<b>386,080</b>	386,080
<b>Total</b>	<b>40,489,880</b>	40,489,880

Nota : Le Budget principal des dépenses de 1997–1998 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées au Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) de 1998–1999.



Solliciteur général  
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada

**Objectif**

À titre d'organisme indépendant, examiner les appels portant sur des mesures disciplinaires graves ou sur des décisions de renvoi ou de rétrogradation, ainsi que certains types de griefs présentés par la Gendarmerie royale du Canada.

**Description du secteur d'activité**

*Examen des cas*

Le Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada, qui soumet un rapport annuel au Parlement, est un tiers chargé d'examiner de façon indépendante et impartiale les cas que lui soumet la GRC. Le Comité peut tenir des audiences, assigner des témoins, faire prêter serment, et recevoir et accepter des preuves ou autres informations s'il le juge bon. Les conclusions et les recommandations du président ou du Comité sont envoyées aux parties intéressées et au Commissaire de la GRC.

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal 1998-1999</b>		Budget principal 1997-1998
	<u>Budgétaire</u>	<b>Total</b>	
	Fonctionnement		
Examen des cas	780	<b>780</b>	788
	<b>780</b>	<b>780</b>	788

# Solliciteur général

## Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada

### Objectif

Permettre au public de déposer des plaintes au sujet de la conduite de membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions et de faire réviser la façon dont la GRC règle ces plaintes par un organisme indépendant et impartial.

### Description du secteur d'activité

#### *Recevoir et réviser les plaintes du public*

La Commission des plaintes du public contre la GRC est un organisme gouvernemental impartial et indépendant. Elle reçoit les plaintes du public et les envoie à la GRC pour enquête. Elle peut également réviser le règlement de la plainte par la GRC si le plaignant n'est pas satisfait. En outre, la Commission peut mener des enquêtes, convoquer des audiences publiques, assigner des témoins, faire prêter serment à des témoins, accepter les éléments de preuve qu'elle juge pertinents et formuler des conclusions et des recommandations à l'intention du commissaire de la GRC et du Solliciteur général du Canada. Le président de la Commission peut déposer des plaintes. Il doit soumettre un rapport annuel au Solliciteur général dans lequel il résume les activités de la Commission au cours de l'année et formule ses recommandations pour dépôt aux deux chambres du Parlement.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998–1999</b>		Budget principal 1997–1998
	Budgétaire	<b>Total</b>	
Recevoir et réviser les plaintes du public	3,493	<b>3,493</b>	3,545
	<b>3,493</b>	<b>3,493</b>	3,545

## **23 Transports**

Ministère 23-3

Office des transports du Canada 23-11

Tribunal de l'aviation civile 23-12

# Transports

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Transports</b>		
<b>Ministère</b>		
1	<b>143,098</b>	111,342
5	<b>109,062</b>	106,193
10	<b>347,289</b>	410,047
15	<b>22,407</b>	29,887
20	<b>50,247</b>	91,290
25	<b>170,004</b>	216,204
(L)	<b>49</b>	49
(L)	<b>3,315</b>	6,664
(L)	<b>47,902</b>	41,407
(L)	<b>215,834</b>	716,000
–		
	.....	2,000
<b>Total du Ministère</b>	<b>1,109,207</b>	1,731,083
<b>Office des transports du Canada</b>		
30	<b>17,568</b>	19,379
(L)	<b>2,792</b>	2,365
<b>Total de l'organisme</b>	<b>20,360</b>	21,744
<b>Tribunal de l'aviation civile</b>		
35	<b>819</b>	819
(L)	<b>101</b>	82
<b>Total de l'organisme</b>	<b>920</b>	901

# Transports Ministère

## Objectif

Assurer des normes élevées pour un réseau de transport sécuritaire par :

- des normes et un cadre de réglementation détaillés et progressifs;
- des programmes de certification, de surveillance, de respect et d'inspection efficaces.

Contribuer à la prospérité du Canada par :

- des politiques à jour;
- l'élimination des obstacles institutionnels et législatifs;
- le financement sélectif des éléments clés du réseau.

Protéger l'environnement physique par :

- l'évaluation des répercussions des décisions de politique et de la réglementation sur l'environnement;
- la promotion et le respect des normes environnementales.

Travailler avec nos partenaires et clients par :

- une consultation efficace sur des initiatives de transport;
- la mise en œuvre et la gestion d'entreprises communes.

Renforcer nos services en :

- comprenant les besoins de nos clients;
- fournissant une prise de décision la plus rapprochée possible des clients.

Fournir un milieu de travail stimulant et favorable en :

- traitant les gens avec confiance et respect;
- élaborant et en mettant en œuvre des stratégies efficaces de ressources humaines;
- fournissant un système de mérite et de reconnaissance conforme à nos valeurs.

## Description du secteur d'activité

### *Politiques*

Le secteur d'activité, Politiques, englobe l'élaboration de politiques de transport et de changements législatifs qui contribuent à l'efficacité et à l'efficience du réseau de transport du Canada. Il comprend aussi la surveillance et l'analyse de ce réseau de transport, la préparation de rapports annuels (*Loi sur les transports au Canada*), les études économiques, et l'évaluation des programmes. Le financement et l'analyse liés aux sociétés d'État sont également fournis.

### *Programmes et cessions*

Le secteur d'activité, Programmes et cessions, est chargé de négocier la cession des havres, des ports et des aéroports à des intérêts locaux; d'exploiter les aéroports, les havres et les ports jusqu'à leur cession; d'exploiter les aéroports, les havres et ports éloignés appartenant au gouvernement fédéral; d'administrer les programmes de subvention pour les aéroports, les ports, les routes et les ponts; de remplir des fonctions de propriétaire et de surveillance pour le Ministère, y compris pour les havres, les ports et les aéroports et les sites du système de navigation aérienne; d'administrer un programme de gérance de l'environnement visant les avoirs du fédéral liés au transport.

### *Sécurité et sûreté*

Le secteur d'activité, Sécurité et sûreté, élabore des lois, des normes et des règlements nationaux et met en œuvre des programmes de surveillance, de mise à l'essai, d'inspection, d'éducation, de recherche et développement et de subventions afin de promouvoir la sécurité et la sûreté dans les modes de transport aérien, maritime, ferroviaire et routier et fournit des services d'aéronefs au gouvernement et à d'autres organismes de transport.

### *Administration du Ministère*

Le secteur d'activité, Administration du Ministère, fournit au Ministère des services financiers, administratifs, informatiques, de ressources humaines, de communications internes et externes, juridiques et exécutifs.

Transports  
Ministère

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>				<b>Total</b>	Budget principal 1997–1998
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Politiques	265,731	9,498	64,172	50	<b>339,351</b>	425,022
Programmes et cessions	110,082	69,285	490,107	213,595	<b>455,879</b>	1,020,076
Sécurité et sûreté	255,295	21,901	12,159	58,729	<b>230,626</b>	221,294
Administration du Ministère	75,898	8,378	.....	925	<b>83,351</b>	64,691
	<b>707,006</b>	<b>109,062</b>	<b>566,438</b>	<b>273,299</b>	<b>1,109,207</b>	1,731,083

Nota : Le secteur d'activité Politiques comprend des paiements aux sociétés d'État suivantes : Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. (\$22,407,000 crédit 15); Marine Atlantique S.C.C. (\$50,247,000 crédit 20); VIA Rail Canada Inc. (\$170,004,000 crédit 25) Les pages suivant le tableau des paiements de transfert contiennent de plus amples renseignements sur les activités de ces sociétés d'État.

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Subventions</b>		
<i>Politiques</i>		
Subvention à la province de la Colombie-Britannique à l'égard de la prestation de services de traversier et de cabotage pour marchandises et voyageurs	<b>22,369,700</b>	22,620,700
<i>Sécurité et sûreté</i>		
Subvention destinée à l'Organisation de l'Aviation civile internationale pour le Programme d'évaluation de la supervision en matière de sécurité	<b>100,000</b>	.....
<b>Total des subventions</b>	<b>22,469,700</b>	22,620,700
<b>Contributions</b>		
<i>Politiques</i>		
Contributions liées aux services ferroviaires voyageurs autres que ceux de VIA :		
Chemin de fer Québec North Shore & Labrador	<b>2,125,000</b>	2,250,000
Algoma Central Railway Inc.	<b>1,803,000</b>	1,789,000
Commission de transport Ontario Northland	<b>2,601,000</b>	2,550,000
Contributions à la prestation de services de traversier et de cabotage pour marchandises et voyageurs	<b>7,500,000</b>	10,000,700
Paiement à la Commission canadienne du blé pour l'acquisition et la location à bail de wagons-trémies afin de transporter du grain dans l'Ouest canadien	<b>19,000,200</b>	19,000,200
Allocations aux anciens employés des services des chemins de fer, des navires à vapeur et des télécommunications de Terre-Neuve mutés aux Chemins de fer nationaux du Canada	<b>1,500,200</b>	1,500,200
Association du transport du Canada	<b>188,000</b>	188,000
Contribution aux Chemins de fer nationaux du Canada pour le Programme de remise en état du pont de Québec	<b>600,000</b>	.....
Accords d'exploitation de services de traversier avec NFL Holdings Ltd. :		
service entre Saint John-Digby	<b>2,476,200</b>	.....
service entre Yarmouth-Bar Harbour	<b>1,508,400</b>	.....
Contributions tirées du Fonds de réserve d'amélioration du réseau	<b>2,500,000</b>	2,500,000

Transports  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998-1999</b>	Budget principal 1997-1998
<i>Programmes et cessions</i>		
Contributions à l'exploitation d'aéroports municipaux ou autres aéroports :		
Programme initial	<b>2,891,100</b>	3,588,100
Aéroports qui ne font pas partie du Réseau national d'aéroports aux termes de la Politique nationale des aéroports	<b>15,780,000</b>	11,286,000
Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires	<b>35,000,000</b>	35,000,000
Contributions afin d'aider à l'établissement ou à l'amélioration des aéroports municipaux, locaux, commerciaux et locaux ou autres aéroports et des installations connexes – Principales contributions –		
Terre-Neuve – Construction de pistes et d'installations connexes au Labrador (Davis Inlet, Charlottetown Square Island, Black Tickle, Paradise River, Fogo Island, Fox Harbour, Cartwright, Makkovik, Mary's Harbour, Nain, Rigolet, Port Hope Simpson, Postville, Hopedale et Williams Harbour)	<b>731,500</b>	713,700
Contributions aux provinces pour défrayer le coût des améliorations des systèmes routiers dans le but d'augmenter leur efficacité globale et de promouvoir la sécurité, tout en encourageant, d'un point de vue régional et économique, le développement industriel et le tourisme :		
Nouveau-Brunswick	<b>4,533,000</b>	9,600,000
Entente pour le développement du réseau routier de l'Outaouais	<b>636,000</b>	2,000,000
Nouvelle - Écosse	<b>158,000</b>	.....
Terre-Neuve – Routes régionales	<b>20,000,000</b>	20,000,000
Accord sur l'autoroute transcanadienne – Terre-Neuve	<b>34,000,000</b>	34,000,000
(L) Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal (crédit 107, <i>Loi des subsides n°5 de 1963</i> )	<b>3,315,000</b>	6,664,000
Aide de transition suite à l'élimination des subventions au transport des marchandises dans la Région atlantique :		
Terre-Neuve	<b>4,000,000</b>	7,000,000
Nouvelle-Écosse	<b>17,000,000</b>	17,000,000
Nouveau-Brunswick	<b>18,828,000</b>	37,750,000
Île-du-Prince-Édouard	<b>5,500,000</b>	5,960,000
Québec	<b>16,000,000</b>	16,000,000
Initiative stratégique d'investissement en capital – Routes	<b>40,725,000</b>	84,869,600
Initiative stratégique d'investissement en capital – Havres et quais	<b>82,000</b>	878,000
Entente d'amélioration routière associée au lien routier permanent		
Nouveau-Brunswick	<b>1,106,000</b>	9,600,000
Île-du-Prince-Édouard	<b>2,086,000</b>	2,433,000
Contribution au district de Campbell River envers les coûts associés aux améliorations côté piste à l'aéroport Campbell River	<b>248,000</b>	2,263,000
Contribution à la Ville de Cranbrook pour couvrir les frais associés à la rénovation et à l'agrandissement du garage d'entretien aéronautique	<b>1,177,000</b>	.....
Contribution à la Prince Rupert Airport Society pour couvrir les frais associés au renouvellement de la surface de piste, des voies de circulation et des aires de trafic ainsi qu'aux travaux d'installations électriques effectués à l'aéroport de Prince Rupert	<b>2,477,000</b>	.....

# Transports Ministère

## Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal 1998–1999	Budget principal 1997–1998
Fonds de cession des ports	42,000,000	26,000,000
(L) Paiements à NAV CANADA durant la période de transition selon la <i>Loi sur la commercialisation des services de navigation aérienne</i> (L.C., 1996, ch. 20)	215,834,000	716,000,000
Accorder une aide financière à la Hudson Bay Port Company, en vue du transfert du Port de Churchill	6,000,000	.....
<i>Sécurité et sûreté</i>		
Code canadien de sécurité :		
Terre-Neuve	172,000	172,000
Île-du-Prince-Édouard	147,000	147,000
Nouvelle-Écosse	284,000	284,000
Nouveau-Brunswick	207,000	207,000
Québec	625,000	625,000
Ontario	968,000	968,000
Manitoba	254,000	254,000
Saskatchewan	265,000	265,000
Alberta	452,000	452,000
Colombie-Britannique	347,000	347,000
Territoires du Nord-Ouest	129,000	129,000
Yukon	129,000	129,000
Paiements à l'appui des améliorations apportées aux croisements, approuvées aux termes de la <i>Loi sur la sécurité ferroviaire</i>	7,495,000	7,495,000
Contributions à l'Association des chemins de fer du Canada dans le cadre du programme Opération Gareautrain	200,000	200,000
Versements aux autres gouvernements ou organismes internationaux pour l'exploitation et l'entretien des aéroports, des installations de navigation aérienne et des voies aériennes	384,700	384,700
<b>Total des contributions</b>	<b>543,968,300</b>	<b>1,100,442,200</b>
<b>Postes non requis</b>		
Contribution à la ville de Montréal pour des travaux de construction sur le boulevard Henri-Bourassa	.....	9,300,000
Autres contributions pour aider à l'établissement ou à l'amélioration d'aéroports municipaux, locaux, commerciaux et locaux ou autres aéroports, et des installations connexes	.....	62,000
Initiative stratégique d'investissement en capital – Aéroports	.....	286,000
<b>Total des postes non requis</b>	<b>.....</b>	<b>9,648,000</b>
<b>Total</b>	<b>566,438,000</b>	<b>1,132,710,900</b>



## Transports

### Ministère

#### *Renseignements additionnels – Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.*

#### **Objectif**

Fournir au public des voies sûres et efficaces sur les ponts Jacques-Cartier et Champlain et sur une section de l'autoroute Bonaventure à Montréal (Québec).

#### **Description du secteur d'activité**

*Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.*

La Société administre, contrôle, exploite et entretient le pont Jacques-Cartier et le pont Champlain qui inclut une partie de l'autoroute Bonaventure, à Montréal (Québec). Aucun péage n'est imposé sur le pont Jacques-Cartier depuis 1962 et sur le pont Champlain, depuis le mois de mai 1990.

Les paiements budgétaires sont requis pour couvrir l'excédent des déboursés sur les recettes de la Société provenant de l'exploitation des ponts, des chaussées et de la section de l'autoroute relevant de sa compétence.

#### **Sommaire du financement par voie de crédits**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	<b>22,407</b>	29,887
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>22,407</b>	29,887

## Transports

### Ministère

#### *Renseignements additionnels – Marine Atlantique S.C.C.*

#### **Objectif**

Exploiter des services sûrs, fiables et efficaces de transport maritime et des services connexes dans la région atlantique du Canada pour contribuer à la réalisation des objectifs gouvernementaux.

#### **Description du secteur d'activité**

##### *Marine Atlantique S.C.C.*

Assurer une aide financière à Marine Atlantique S.C.C. à partir des coûts budgétés moins les recettes des usagers pour certains services de traversier pour lesquels le Canada a accepté la responsabilité, notamment les services prévus par l'Acte de l'Union et la Confédération. La société d'État assure les services suivants :

- a) respecter les engagements constitutionnels (services entre North Sydney et Port-aux-Basques);
- b) assurer d'autres services que ceux prévus par la Constitution (entre North Sydney et Argentia).

De plus, la société mène d'autres activités liées aux transports.

#### **Sommaire du financement par voie de crédits**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
Marine Atlantique S.C.C.	<b>50,247</b>	91,290
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>50,247</b>	91,290

Transports  
Ministère  
*Renseignements additionnels – VIA Rail Canada Inc.*

**Objectif**

Gérer les services ferroviaires pour le transport des voyageurs de façon à en améliorer l'efficacité, l'efficacé et la rentabilité.

**Description du secteur d'activité**

*VIA Rail Canada Inc.*

VIA Rail est responsable de la gestion de la plupart des services ferroviaires pour le transport des voyageurs au Canada en vertu de l'entente conclue avec le ministre des Transports. VIA Rail doit assurer les services prescrits par le Ministre dans des ententes fondées sur les coûts budgétés moins les recettes. VIA Rail à son tour gère et fait la mise en marché de services, entretient son équipement et passe des marchés avec le CN et le CP pour obtenir le droit de faire circuler des trains de voyageurs sur leurs réseaux respectifs et leur faire assurer l'exploitation de ces trains ainsi que la prestation d'autres services de soutien.

VIA Rail reçoit également des fonds pour l'acquisition et la rénovation d'installations et de matériel et d'autres immobilisations.

**Sommaire du financement par voie de crédits**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal 1998-1999</b>	Budget principal 1997-1998
VIA Rail Canada Inc.	<b>170,004</b>	216,204
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>170,004</b>	216,204

Transports

Ministère

*Renseignements additionnels – Administration de la voie maritime du Saint-Laurent*

**Sommaire du financement par voie de crédits**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent		
Réfection du pont de Valleyfield	.....	2,000
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>.....</b>	<b>2,000</b>

# Transports

## Office des transports du Canada

### Objectif

Contribuer à la mise en place d'un réseau de transport national à la fois efficient et accessible, qui répond aux besoins des expéditeurs, des transporteurs, des voyageurs et des autres utilisateurs.

### Description du secteur d'activité

Le programme de l'Office des transports du Canada a pour but de traiter les questions assujetties à la *Loi sur les transports au Canada* et à des lois connexes, dans les secteurs ferroviaires, aériens et maritimes de compétence fédérale. L'Office examine des demandes, entend des plaintes et mène des enquêtes. Il applique diverses dispositions sur l'accès concurrentiel et le règlement des différends pour régler des questions mettant en cause une compagnie de chemin de fer et d'autres parties (expéditeurs, municipalités, entreprises de services publics, propriétaires fonciers, autres transporteurs ferroviaires). Il établit chaque année le barème des prix maximums pour le transport du grain de l'Ouest et applique les modalités législatives pour l'établissement des coûts. L'Office défend les intérêts des consommateurs et des transporteurs en s'assurant que les transporteurs aériens exploitant des services à destination, en provenance et à l'intérieur du Canada remplissent certaines exigences minimales sur le plan économique. Pour ce faire, il administre un système de délivrance de licences de transport aérien, des ententes internationales et des tarifs internationaux. Les intérêts des consommateurs sont aussi protégés par l'entremise d'un système de certificats d'aptitude pour les compagnies de chemin de fer. Enfin, l'Office a pour tâche de supprimer des services et installations de transport de compétence fédérale tout obstacle abusif qui nuit à la circulation des personnes ayant une déficience.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998–1999			Budget principal 1997–1998
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Office des transports du Canada	20,356	4	<b>20,360</b>	21,744
	<b>20,356</b>	<b>4</b>	<b>20,360</b>	21,744

Nota : Le Budget principal des dépenses de 1997–1998 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées au Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) de 1998–1999.

### Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal 1998–1999	Budget principal 1997–1998
<b>Contributions</b>		
<i>Office des transports du Canada</i>		
Paiements au Groupe de recherche sur les transports au Canada	<b>4,000</b>	4,000
<b>Total</b>	<b>4,000</b>	4,000

# Transports

## Tribunal de l'aviation civile

### Objectif

Pourvoir le milieu de l'aviation d'un processus indépendant permettant la révision des décisions d'application des règlements ou de délivrance des permis prises par le ministre des Transports.

### Description du secteur d'activité

#### *Révisions et appels*

Assure le fonctionnement d'un Tribunal de l'aviation civile indépendant chargé de répondre aux demandes provenant du milieu de l'aviation concernant la révision des décisions d'application des règlements ou de délivrance des permis prises par le ministre des Transports aux termes de la *Loi sur l'aéronautique*; et tenir des audiences pour les appels. À la suite d'une audience, le Tribunal peut, selon le cas, confirmer la décision du Ministre, y substituer sa propre décision, ou encore renvoyer l'affaire au Ministre pour réexamen.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998-1999</b>		Budget principal 1997-1998
	<u>Budgétaire</u>	<b>Total</b>	
Révisions et appels	920	<b>920</b>	901
	<b>920</b>	<b>920</b>	901

## **24 Travaux publics et Services gouvernementaux**

Ministère 24-3

Société canadienne d'hypothèques et de logement  
24-14

Société canadienne des postes 24-15

# Travaux publics et Services gouvernementaux

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal 1998–1999	Budget principal 1997–1998
<b>Travaux publics et Services gouvernementaux</b>			
<b>Ministère</b>			
<i>Programme des services gouvernementaux</i>			
1	Dépenses de fonctionnement	<b>1,415,798</b>	1,373,624
5	Dépenses en capital	<b>269,432</b>	271,793
(L)	Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux – Traitement et allocation pour automobile	<b>49</b>	49
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>56,213</b>	34,287
(L)	Fonds renouvelable des Services immobiliers	<b>2,061</b>	(2,589)
(L)	Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	<b>(20,873)</b>	(19,599)
(L)	Fonds renouvelable des services facultatifs	<b>569</b>	335
(L)	Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	<b>388</b>	.....
(L)	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	<b>(1,100)</b>	(900)
(L)	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	<b>9,188</b>	21,012
(L)	Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland	<b>45,900</b>	.....
	Crédit non requis		
–	Fonds renouvelable des Services immobiliers – Activités à l'appui des objectifs généraux du gouvernement	.....	2,589
	Poste non requis		
–	Fonds renouvelable du Groupe Communication Canada	.....	20,933
	<i>Total du Programme</i>	<b>1,777,625</b>	<b>1,701,534</b>
<i>Programme des sociétés d'État</i>			
10	Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	<b>13,600</b>	3,000
15	Paiements à la Queens Quay West Land Corporation	<b>4,500</b>	4,100
	<i>Total du Programme</i>	<b>18,100</b>	<b>7,100</b>
<b>Total du Ministère</b>		<b>1,795,725</b>	1,708,634
<b>Société canadienne d'hypothèques et de logement</b>			
20	Dépenses de fonctionnement Non-budgétaire	<b>1,932,967</b>	1,863,667
(L)	Avances consenties en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	<b>(413,800)</b>	(230,600)
<b>Total de l'organisme</b>		<b>1,519,167</b>	1,633,067
<b>Société canadienne des postes</b>			
25	Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales	<b>14,000</b>	14,000
<b>Total de l'organisme</b>		<b>14,000</b>	14,000



# Travaux publics et Services gouvernementaux

## Ministère

### *Programme des services gouvernementaux*

#### **Objectif**

Faire fructifier au maximum l'argent des contribuables affecté aux services communs et centraux, qui sont dispensés aux ministères, organismes, et autres clients en tenant compte des principes essentiels de circonspection, de probité et de transparence de l'État.

#### **Description du secteur d'activité**

##### *Services immobiliers*

Les Services immobiliers (SI) gèrent non seulement un portefeuille diversifié d'installations à utilisation commune et d'immeubles à bureaux fédéraux, mais également des biens à vocation particulière, des logements résidentiels dans le Nord, des biens excédentaires et des ouvrages de génie civil (une route, des ponts, une écluse, des barrages et des cales sèches). Ils fournissent des locaux de travail sécuritaires, productifs et abordables et veillent à ce que les biens soient dans un bon état. Ils élaborent des politiques et des plans permettant de s'acquitter des responsabilités du Ministre en matière de préparatifs d'urgence, et offrent un large éventail de services professionnels et techniques dans les domaines du génie, de l'architecture et de l'immobilier.

La clientèle des SI est constituée de ministères, de conseils, d'organismes, de sociétés d'État et de certaines organisations externes qui répondent aux critères.

##### *Service des approvisionnements*

Le secteur d'activité du Service des approvisionnements offre les services suivants :

- Le volet des Approvisionnements fournit des services communs d'acquisition de biens et de services pour le gouvernement fédéral. Il gère le processus d'acquisition en demandant, en évaluant et en choisissant des soumissions, ainsi qu'en négociant et en gérant des marchés, et offre également des services auxiliaires, notamment la réalisation d'études du marché afin de cerner les produits disponibles des fournisseurs, la planification de produits, les études sur les méthodes d'approvisionnement, la tenue à jour de bases de données statistiques et d'outils servant à la production de rapports, l'établissement, l'examen et la publication d'un cadre stratégique ainsi que le maintien de l'infrastructure technologique de soutien aux systèmes électroniques utilisés pour les acquisitions. Il assume aussi la responsabilité de tous les aspects des grands projets de l'État liés aux acquisitions, et veille à ce que les objectifs fixés pour ce qui est des délais, des coûts et du rendement soient atteints de manière à répondre aux besoins des clients.  
Cette gamme de services se charge des activités spécialisées suivantes : inspections maritimes et services techniques; soutien de l'analyse des coûts; gestion des biens de production de l'État; services de sécurité industrielle et interne; élaboration et mise à jour de normes d'application générales et services d'évaluation de la conformité; gestion des biens saisis (biens saisis à la suite d'un crime); service central de transport de marchandises, services de gestion de voyages et de déménagement d'articles de ménage, et services de consultation en matière de transport.
- Le volet des Publications offre un éventail de services de gestion des publications à valeur ajoutée, notamment des services d'avis de publication et de production ainsi que des services d'aide à la clientèle en matière de mise en marché et de vente. Il gère les droits d'auteur de la Couronne pour le gouvernement, négocie des accords d'autorisation et de coédition entre les clients et le secteur privé. De plus, il assume la responsabilité de produire et de publier les parties I, II et III de la *Gazette du Canada* et la revue *Marchés publics*. Cette gamme de services gère également le Programme des services aux dépositaires (PSD) pour le compte du Conseil du Trésor. Le PSD assure la distribution gratuite des publications du gouvernement fédéral à un réseau de bibliothèques de dépôt au Canada et à l'étranger.
- Le volet de la Distribution des biens de la Couronne (DBC) fournit des services d'aliénation à tous les ministères et organismes fédéraux. Les méthodes d'aliénation des biens comprennent la vente, le transfert, l'échange, la donation, la location, le prêt et la destruction. Les ministères clients reçoivent la totalité du produit net des ventes des biens excédentaires (le produit brut moins les frais de vente directe et les commissions), sauf dans le cas des biens saisis.

# Travaux publics et Services gouvernementaux

## Ministère

### *Programme des services gouvernementaux*

#### *Receveur général*

Ce secteur d'activité assume la responsabilité de la réception, du transfert, de la garde, du déboursement, du rapprochement et de la surveillance des fonds publics pour le gouvernement du Canada. Il émet les paiements du Receveur général, rembourse et valide ces effets ainsi que les mandats de prestations d'assurance-emploi, tient les comptes du Canada et fournit des rapports provisoires, prépare les Comptes publics du Canada et tient le Système de comptabilité central. En raison des activités susmentionnées, le Receveur général fournit des services connexes aux divers ministères et organismes.

#### *Rémunération de la fonction publique*

Le secteur d'activité administre les processus gouvernementaux se rapportant à la paye et aux pensions, y compris le développement et la maintenance de systèmes informatiques et d'une infrastructure nationale de bureaux de service, afin de permettre aux ministères d'administrer la paye et les avantages sociaux conformément aux conventions collectives et aux politiques de rémunération établies par le Conseil du Trésor et aux fins d'administration du Régime de pensions de la fonction publique. Il fournit également des services de pension spécialisés à la Défense nationale et à la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour l'administration de leurs régimes.

#### *Gestion de l'information/Technologie de l'information (GI/TI) – Services communs*

Les Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique (SGTI) fournissent les services d'accès permettant d'interconnecter les autres ministères aux applications communes et centrales de TPSGC et ils mettent l'accent sur l'infrastructure et les services de GI/TI qui sont nécessaires à la mise en œuvre du commerce électronique en tant que moyen par excellence de faire des affaires.

En tant qu'organisation de services communs (OSC), les SGTI fournissent des services dérivés découlant des services essentiels de GI/TI de TPSGC, lorsqu'ils répondent aux besoins des autres ministères. Ils fournissent également un centre d'expertise afin d'évaluer les besoins en GI/TI actuels et nouveaux, de trouver les produits et les services sur le marché pouvant répondre à ces besoins, d'agir en tant que courtier pour le gouvernement afin de faire concorder les demandes des clients et les solutions offertes et de gérer certains services communs de GI/TI. Les SGTI cherchent à atteindre cet objectif en établissant des partenariats avec les ministères fédéraux, les autres niveaux de gouvernement et le secteur privé. Les services de GI/TI offerts comprennent la gestion de l'information et des applications, les télécommunications et les services de traitement.

#### *Conseils et Vérification Canada*

Conseils et Vérification Canada (CVC) est un organisme de service spécial qui fournit, contre rémunération, des services optionnels de consultation et de vérification aux ministères et aux organismes fédéraux. Les services de CVC peuvent également être mis à la disposition des gouvernements étrangers et des organismes internationaux. CVC aide ses clients à mieux servir leur public en améliorant la gestion, les opérations et l'administration du secteur public, tout en respectant les priorités et les besoins du gouvernement. Le service à la clientèle et le partage de compétences du secteur public sont fondés sur l'excellence. Les services de vérification sont fournis sur demande et comprennent les éléments suivants : examen et gestion des vérifications internes; vérification des coûts et vérification des contributions. Les services de conseil sont aussi fournis sur demande et comprennent les suivants : vérification de contrôle; examen et évaluation; gestion organisationnelle et gestion de programmes; gestion de projets; gestion de l'information; centre de soutien des systèmes partagés; économie et réglementation; gestion de l'environnement; gestion de conflits et développement organisationnel; prestation de services financiers et innovateurs; conseil de gestion des connaissances; services internationaux.

#### *Bureau de la traduction*

Le Bureau de la traduction est devenu un organisme de service spécial en 1995. Bien que les services de traduction offerts par le Bureau (traduction dans les deux langues officielles et dans plus de cent autres langues) aux autres ministères et organismes fédéraux soient maintenant facultatifs et fournis selon le principe de la récupération des coûts, le Bureau demeure le seul fournisseur de services de traduction et d'interprétation au Parlement et de services de terminologie à l'administration fédérale, ces services étant financés au moyen d'un crédit parlementaire.

Travaux publics et Services gouvernementaux  
 Ministère  
*Programme des services gouvernementaux*

*Soutien opérationnel*

Le Soutien opérationnel comprend deux gammes de services : une série de services de soutien faisant partie de la Gestion de l'information/technologie de l'information – opérations ministérielles et la Gestion ministérielle.

- La gamme de services de Gestion de l'information/technologie de l'information (GI/TI) – opérations ministérielles comprend le soutien de gestion de l'information/technologie de l'information aux opérations et aux secteurs d'activité de TPSGC.
- La gamme de services de la Gestion ministérielle comprend le soutien aux cabinets du ministre et du sous-ministre, la prestation de services intégrés à l'échelle nationale dans les domaines des finances, des communications, de la vérification et de l'examen, des ressources humaines, de la gestion du matériel, de la sécurité, du règlement des différends contractuels, de la politique et de la planification ministérielles, de la fonction du secrétaire général et des services juridiques.

**Fonds renouvelables**

*Fonds renouvelable des Services immobiliers*

Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de \$450,000,000 sur le fonds renouvelable des Services immobiliers. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 1998	368,167
Moins :	
Budget principal des dépenses de 1998–1999 – besoins de trésorerie nets	<u>2,061</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 1999	366,106

*Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers*

Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de \$5,000,000 sur le fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 1998	8,247
Plus :	
Budget principal des dépenses de 1998–1999 – excédent	20,873
Moins :	
Paiement au Trésor	<u>20,873</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 1999	8,247

Travaux publics et Services gouvernementaux  
 Ministère  
*Programme des services gouvernementaux*

*Fonds renouvelable des Services facultatifs*

Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de \$200,000,000 sur le fonds renouvelable des Services facultatifs. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 1998	189,073
Moins :	
Budget principal des dépenses de 1998–1999 – besoins de trésorerie nets	569
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 1999	188,504

*Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique*

Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de \$64,000,000 sur le fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 1998	75,218
Moins :	
Budget principal des dépenses de 1998–1999	388
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 1999	74,830

*Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada*

Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de \$30,000,000 sur le fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 1998	7,095
Plus :	
Budget principal des dépenses de 1998–1999 – excédent	1,100
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 1999	8,195

Travaux publics et Services gouvernementaux  
 Ministère  
*Programme des services gouvernementaux*

*Fonds renouvelable du Bureau de la traduction*

Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de \$75,000,000 sur le fonds renouvelable du Bureau de la traduction. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	<u>(en milliers de dollars)</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 1998	63,382
Moins :	
Budget principal des dépenses de 1998–1999 – Besoins de trésorerie nets	9,188
Plus :	
Autorisation de radier les pertes de fonctionnement au moyen du Budget supplémentaire des dépenses	<u>9,000</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 1999	63,194

*Fonds renouvelable de la production de défense*

Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de \$100,000,000 sur le fonds renouvelable de la production de défense. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	<u>(en milliers de dollars)</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 1998	100,000
Moins :	
Budget principal des dépenses de 1998–1999	<u>.....</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 1999	100,000

Travaux publics et Services gouvernementaux  
Ministère  
*Programme des services gouvernementaux*

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>				<b>Total</b>	Budget principal 1997–1998
	Budgétaire					
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services immobiliers	3,254,431	269,432	467,312*	2,756,071*	<b>1,235,104</b>	1,139,240
Service des approvisionnements	295,010	.....	.....	144,918	<b>150,092</b>	125,368
Receveur général	124,444	.....	.....	23,333	<b>101,111</b>	119,081
Rémunération de la fonction publique	45,621	.....	.....	3,512	<b>42,109</b>	30,100
Gestion de l'information/Technologie de l'information (GI/TI) – Services communs	170,368	.....	.....	169,980	<b>388</b>	.....
Conseils et Vérification Canada	59,699	.....	.....	60,799	<b>(1,100)</b>	(900)
Bureau de la traduction	145,878	.....	.....	99,845	<b>46,033</b>	58,496
Soutien opérationnel	275,800	.....	.....	71,912	<b>203,888</b>	209,216
Groupe Communication Canada	.....	.....	.....	.....	.....	20,933
	<b>4,371,251</b>	<b>269,432</b>	<b>467,312</b>	<b>3,330,370</b>	<b>1,777,625</b>	1,701,534

Nota 1 : Le Budget principal des dépenses de 1997–1998 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées au Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) de 1998-1999.

Nota 2 : Le Programme des services gouvernementaux est partiellement financé au moyen de fonds renouvelables, dont le Fonds renouvelable des services immobiliers, le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers, le Fonds renouvelable des services facultatifs, le Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique, le Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada, et le Fonds renouvelable du Bureau de la traduction. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, voir le Rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

\*Le financement des subventions aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices sera dorénavant la responsabilité du ministère compétent ayant la garde de biens immobiliers. Les subventions versées aux municipalités en vertu de cette autorisation législative, totalisant \$421,400,000, seront récupérées par Travaux publics et Services gouvernementaux auprès des ministères ayant la garde de biens immobiliers et portées au crédit des paiements législatifs.

Travaux publics et Services gouvernementaux  
Ministère  
*Programme des services gouvernementaux*

**Renseignements additionnels sur les fonds renouvelables  
(Méthode de la comptabilité d'exercice)**

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998-1999			Budget principal
	Dépenses	Recettes excédentaires	Dépenses 1997-1998 (recettes)	
Services immobiliers	2,065,861	2,062,118	3,743	1,769
Aliénation des biens immobiliers	6,827	27,700	(20,873)	(19,599)
Services facultatifs/Approvisionnement	129,666	128,619	1,047	685
Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	170,368	169,980	388	.....
Conseils et Vérification Canada	60,599	60,799	(200)	(100)
Bureau de la traduction	110,231	99,845	10,386	12,200
Production de défense	.....	.....	.....	.....
Déficit/(bénéfice) de fonctionnement	2,543,552	2,549,061	(5,509)	(5,045)
*Rajustements pour obtenir les besoins de trésorerie nets/(excédent)	(4,258)	.....	(4,258)	3,304
Budget principal des dépenses - besoins de trésorerie nets/(excédent)	2,539,294	2,549,061	(9,767)	(1,741)

\*Puisque le bénéfice ou le déficit de fonctionnement est calculé selon la méthode de la comptabilité d'exercice, cet élément ne reflète pas directement les besoins de trésorerie du fonds qui sont inclus dans le Budget des dépenses. Certains éléments qui devraient être pris en considération pour le calcul du bénéfice ou du déficit ne nécessitent pas une dépense directe en argent. Certaines dépenses en argent incluses dans le Budget des dépenses n'influent pas sur le solde de fonctionnement. Ces deux types de dépenses peuvent être rapprochés de la façon suivante :

**Renseignements additionnels sur les fonds renouvelables  
(Méthode de la comptabilité d'exercice)**

(en milliers de dollars)	Services immobiliers	Aliénation des biens immobiliers	Services facultatifs	Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	Conseils et Vérification Canada	Bureau de la traduction	Production de défense
Déficit/(bénéfice) de fonctionnement prévu	3,743	(20,873)	1,047	388	(200)	10,386	.....
Éléments hors caisse compris dans le calcul du déficit/(bénéfice) de fonctionnement	(5,933)	.....	(905)	(2,391)	(1,300)	(1,484)	.....
Total partiel	(2,190)	(20,873)	142	(2,003)	(1,500)	8,902	.....
Rajustement du fonds de roulement	.....	.....	.....	.....	(100)	(929)	.....
Nouvelles acquisitions d'immobilisations	4,251	.....	427	2,391	500	1,215	.....
Total des prévisions - besoins de trésorerie nets/(excédent)	2,061	(20,873)	569	388	(1,100)	9,188	.....

Nota : Pour de plus amples renseignements sur les fonds renouvelables, se reporter au Rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Travaux publics et Services gouvernementaux  
 Ministère  
*Programme des services gouvernementaux*

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
<b>Contributions</b>		
<i>Services immobiliers</i>		
Association canadienne de normalisation	<b>12,000</b>	12,000
<b>Total des contributions</b>	<b>12,000</b>	12,000
<b>Autres paiements de transfert</b>		
<i>Services immobiliers</i>		
(L) Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland	<b>45,900,000</b>	.....
<b>Total des autres paiements de transfert</b>	<b>45,900,000</b>	.....
<b>Total</b>	<b>45,912,000</b>	12,000

Nota: Le financement des subventions aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices sera dorénavant la responsabilité du ministère compétent ayant la garde de biens immobiliers. Les subventions versées aux municipalités en vertu de cette autorisation législative, totalisant \$421,400,000 seront récupérées par Travaux publics et Services gouvernementaux auprès des ministères ayant la garde de biens immobiliers et portées au crédit des paiements législatifs.



Travaux publics et Services gouvernementaux  
 Ministère  
*Programme des sociétés d'État*

**Objectif**

Autoriser et effectuer des paiements à certaines sociétés d'État conformément aux ententes approuvées par le gouverneur en conseil.

**Description du secteur d'activité**

*Société du Vieux-Port de Montréal Inc.*

Aménager et entretenir les terrains du Vieux-Port de Montréal en mettant en place l'infrastructure, l'équipement et les services nécessaires.

*Queens Quay West Land Corporation*

Fonctionner comme une entreprise de gestion immobilière et d'aliénation, en ce qui concerne le site Harbourfront à Toronto.

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998–1999</b>		Budget principal 1997–1998
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	13,600	<b>13,600</b>	3,000
Queens Quay West Land Corporation	4,500	<b>4,500</b>	4,100
	<b>18,100</b>	<b>18,100</b>	7,100

# Travaux publics et Services gouvernementaux

## Ministère

### *Programme des sociétés d'État*

#### Renseignements additionnels – Société du Vieux-Port de Montréal Inc.

#### Objectif

Aménager et entretenir les terrains du Vieux-Port de Montréal en mettant en place l'infrastructure, l'équipement et les services nécessaires.

#### Description du financement par voie de crédits

*Société du Vieux-Port de Montréal Inc.*

Les paiements émis fournissent à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. les fonds dont elle a besoin pour aménager et entretenir le site du Vieux-Port de Montréal.

#### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal 1998-1999	Budget principal 1997-1998
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.		
Dépenses de fonctionnement :		
Frais d'administration	2,317	1,675
Frais de communication	3,103	1,975
Coûts des programmes d'animation	5,390	4,925
Frais de l'entretien des terrains	4,697	3,925
Total partiel	15,507	12,500
Dépenses en capital :		
Site en général	7,027	500
Total partiel	7,027	500
Total des dépenses brutes	22,534	13,000
Moins :		
Recettes de la Société	8,934	10,000
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>13,600</b>	<b>3,000</b>

# Travaux publics et Services gouvernementaux

## Ministère

### *Programme des sociétés d'État*

### Renseignements additionnels – Queens Quay West Land Corporation

#### Objectif

Fonctionner comme une entreprise de gestion immobilière et d'aliénation, en ce qui concerne le site Harbourfront à Toronto.

#### Description du financement par voie de crédits

##### *Queens Quay West Land Corporation*

Les paiements émis servent à respecter les engagements pris dans le cadre des accords de transfert avec la ville de Toronto, certains promoteurs et les autres parties intéressées afin d'abandonner le développement au bord de l'eau et de fournir une subvention d'exploitation au Harbourfront Centre.

#### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998–1999</b>	Budget principal 1997–1998
Queens Quay West Land Corporation		
Dépenses de fonctionnement :		
Paiement au Harbourfront Centre	<b>4,500</b>	4,100
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>4,500</b>	4,100

# Travaux publics et Services gouvernementaux Société canadienne d'hypothèques et de logement

## Objectif

Promouvoir l'abordabilité et le choix en matière de logement, assurer l'accès au financement résidentiel ainsi que la concurrence et l'efficacité dans ce domaine et protéger l'accès à un financement résidentiel suffisant à un prix modique; planifier, faire des recherches et offrir des services et des renseignements dans les domaines du financement résidentiel, de l'abordabilité et du choix, des milieux de vie et de l'urbanisme; promouvoir et développer l'exportation des produits, des services et du savoir-faire canadiens en matière de recherche dans le domaine du logement; appuyer le développement et l'étude de ce savoir-faire à l'extérieur du Canada et y participer; contribuer au bien-être de l'ensemble du secteur de l'habitation.

## Description du financement par voie de crédits

### *Société canadienne d'hypothèques et de logement*

L'activité liée au financement résidentiel comprend l'assurance contre le manquement des emprunteurs à leurs obligations à l'égard de prêts hypothécaires résidentiels, ainsi que la garantie du principal et des intérêts dus aux détenteurs de titres fondés sur ses prêts hypothécaires assurés. Ces activités sont financées par des primes et des droits de garantie.

La Société entreprend des recherches sur le logement et la diffusion d'informations, assure des services liés au logement, aménage et vend des terrains lui appartenant ou appartenant au gouvernement fédéral, et travaille contre rémunération en partenariat avec les provinces à des aménagements fonciers.

La SCHL repère les débouchés et offre des renseignements et des conseils d'ordre pratique à l'industrie de l'habitation pour l'exportation du savoir-faire et des produits canadiens.

La SCHL administre les initiatives d'aide au logement pour le gouvernement fédéral, offre des prêts et d'autres investissements pour ces initiatives au moyen d'emprunts sur les marchés financiers et entreprend des recherches sur le logement. L'aide au logement prend la forme de production de logements, de subventions et de rénovations. Cette aide s'adresse aux Canadiens les plus nécessiteux.

## Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998-1999</b>	Budget principal 1997-1998
Société canadienne d'hypothèques et de logement		
Dépenses budgétaires	<b>1,932,967</b>	1,863,667
Dépenses non budgétaires (nettes):	<b>(413,800)</b>	(230,600)
<b>Total des besoins</b>	<b>1,519,167</b>	1,633,067

# Travaux publics et Services gouvernementaux Société canadienne des postes

## Objectif

L'objectif de la Société est de mettre sur pied et d'exploiter un service postal.

## Description du financement par voie de crédits

### *Paiements concernant les programmes publics*

Ces paiements portent sur des services que la Société assure en franchise en vue d'appuyer les programmes publics du gouvernement (le courrier parlementaire franc de port et les documents à l'usage des aveugles).

## Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal 1998-1999</b>	Budget principal 1997-1998
Paiements concernant les programmes publics	<b>14,000</b>	14,000
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>14,000</b>	14,000

## 25 Index

# Index

## A

Académie de droit international de la Haye, 15–5  
Accord Canada-Québec sur l'immigration, 6–5  
Accord de libre-échange nord-américain, 12–10  
Accord sur le commerce intérieur, 12–10  
Accord sur les marchés publics, 12–10  
Accord sur les relevés hydrométriques, 11–5  
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, 23–2, 23–10  
Administration du pipe-line du Nord, 2–3, 2–21  
Affaires étrangères et Commerce international, 2–4, 2–5, 2–6, 2–7, 2–8  
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL, 2–1, 2–2  
Affaires indiennes et du Nord canadien, 3–4  
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN, 3–1, 3–2  
Agence canadienne d'évaluation environnementale, 11–2, 11–7  
Agence canadienne d'inspection des aliments, 4–2, 4–8, 4–9  
Agence canadienne de développement international, 2–2, 2–10, 2–11, 2–12, 2–13, 2–14, 2–15  
Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones, 2–7  
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, 14–3, 14–16  
Agence de promotion économique du Canada atlantique, 14–2, 14–9, 14–10  
Agence internationale de l'énergie, 2–6, 19–7  
Agence internationale de l'énergie atomique, 2–6, 19–10  
Agence pour l'énergie nucléaire, 2–6  
Agence spatiale canadienne, 14–2, 14–11, 14–12, 14–13  
Agence spatiale européenne, 14–12  
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE, 4–1, 4–2  
Agriculture et de l'Agroalimentaire, 4–3, 4–4, 4–5, 4–6  
Aide à l'adaptation, Citoyenneté et Immigration, 6–5  
Aide à la formation, 7–5  
Aide en matière d'éducation aux enfants des anciens combattants décédés, 5–4  
Aide mutuelle, 9–6  
Allocations aux anciens combattants, 5–4  
Allocations de guerre pour les civils, 5–4  
ANCIENS COMBATTANTS, 5–1, 5–2  
Anciens du Yukon, 3–2  
Archives nationales du Canada, 17–3, 17–19, 17–20  
Association canadienne de normalisation, 7–4, 24–10  
Association canadienne des anciens combattants du Royaume-Uni, 5–4  
Association canadienne des chefs de police, 15–5  
Association civile de recherches et de sauvetage aériens, 9–5  
Association de la communauté du service extérieur, 2–6  
Association des anciens de la Gendarmerie royale du Canada, 22–12  
Association des chemins de fer du Canada dans le cadre du programme Opération Gareautrain, 23–6  
Association des municipalités rurales de la Saskatchewan, 3–6  
Association des musées canadiens, 17–7  
Association forestière du Canada, 19–7  
Association internationale de développement, 12–2, 12–5  
Association internationale des chefs de police, 22–12  
Association universitaire canadienne d'études nordiques, 3–10  
Associations parlementaires et de procédure, 16–7  
Assurances de la fonction publique, 7–2, 7–6

## B

Bande crie et naskapiques du Québec, 3–6  
Bande indienne Miawpukek, 3–7  
Bande indienne Sechelte, 3–7  
Banque interaméricaine de développement, 2–14  
Bibliothèque du Parlement, 16–2, 16–8  
Bibliothèque nationale, 17–4, 17–27, 17–28

Bombardier/de Havilland, 14–8  
British Institute of International and Comparative Law, 15–5  
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports, 8–2, 8–9  
Bureau d'information du Canada, 17–2  
Bureau de l'enquêteur correctionnel, 22–2, 22–10  
Bureau du surintendant des institutions financières, 12–3, 12–11

## C

Caisse de bienfaisance de l'Aviation royale du Canada, 9–5  
Caisse de bienfaisance de la Marine royale du Canada, 9–5  
Campagnes sectorielles, 14–7  
Célébrations de la Fête du Canada, 17–6, 17–8  
Centre canadien conjoint de pathologie faunique, 11–5  
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, 10–3, 10–15  
Centre canadien de gestion, 8–2, 8–6, 8–7  
Centre canadien de lutte contre les toxicomanies, 21–6  
Centre canadien du sport et de la condition physique, 17–8  
Centre d'étude sur les conflits, 9–5  
Centre de recherches pour le développement international, 2–2, 2–13, 2–17, 2–18  
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, 2–13  
Centre international pour la recherche sur le cancer, 19–10  
Centre interservices des feux de forêt du Canada, 19–7  
Centre national de distribution des denrées alimentaires, 21–4  
Centres d'aide au développement technologique, 14–17  
Centres de toxicologie, 11–5  
Chambre des communes, 12–9, 16–2, 16–5, 16–6, 16–7  
Cimetière commémoratif des Nations Unies en Corée, 5–4  
Citoyenneté et Immigration, 6–3, 6–4, 6–5  
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION, 6–1, 6–2  
Collège canadien de police, 22–12  
Collège de médecine de l'Université de la Saskatchewan, subvention, 22–8  
Comité canadien conjoint de publicité relative à la prévention des incendies, 10–10  
Comité de coordination des accidents industriels majeurs, 11–5  
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité, 8–3, 8–14  
Comité du tribunal des droits de la personne, 15–2, 15–9  
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada, 22–2, 22–13  
Comité sur les modifications de la loi, 15–5  
Commerce international, ministre du, 2–2  
Commissaire à la magistrature fédérale, 15–2, 15–7  
Commissaire aux langues officielles, 8–2, 8–11  
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada, 15–2, 15–11, 15–12  
Commission canadienne des affaires polaires, 3–3, 3–11  
Commission canadienne des droits de la personne, 15–2, 15–6  
Commission canadienne du blé, 23–4  
Commission canadienne du lait, 4–2, 4–7  
Commission d'établissement du Nunavut, 3–10  
Commission de contrôle de l'énergie atomique, 19–2, 19–9, 19–10  
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, 6–2, 6–6  
Commission de la capitale nationale, 17–3, 17–23  
Commission de la fonction publique, 17–4, 17–30, 17–31, 17–32  
Commission des champs de bataille nationaux, 17–3, 17–22  
Commission des Cris et des Naskapis, 3–7  
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada, 22–2, 22–14  
Commission des relations de travail dans la fonction publique, 8–3, 8–13  
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth, 5–4  
Commission des traités de la Colombie-Britannique, 3–7  
Commission du droit d'auteur, 14–2, 14–15  
Commission du droit du Canada, 15–2, 15–10  
Commission du parc international Roosevelt de Campobello, 2–7

# Index

Commission indienne de l'Ontario, 3-8  
Commission internationale de protection contre les radiations, 21-4  
Commission mixte internationale, 2-2, 2-19  
Commission nationale des libérations conditionnelles, 22-2, 22-9  
Commission préparatoire de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, 2-7  
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada – Allocations aux anciens employés des services des chemins de fer, des navires à vapeur et des télécommunications de Terre-Neuve, 23-4  
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada – Versements à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal, 23-5  
Compte d'allocations de retraite des parlementaires, 16-2  
Compte de convention de retraite des parlementaires, 16-2  
Compte de prestations de retraite supplémentaires, contribution de l'État, 16-2  
Compte de stabilisation du revenu net, 4-2, 4-6  
Compte des recettes extra-côtières de la Nouvelle-Écosse, 19-2, 19-8  
Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice, 17-4, 17-33  
Conference Board du Canada, 7-4  
Conférence sur l'uniformisation des lois du Canada, subventions, 15-5  
Conseil canadien de la magistrature, 15-2  
Conseil canadien de la sécurité, 4-6  
Conseil canadien des archives, 17-20  
Conseil canadien des ministres de l'Environnement, 11-5  
Conseil canadien des normes, 14-3, 14-23  
Conseil canadien des relations du travail, 10-3, 10-13  
Conseil chargé d'apporter de l'aide aux membres des bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington, 3-2  
Conseil consultatif canadien de la radio, 14-6  
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, 21-2, 21-10  
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses, 21-2, 21-8  
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, 17-3, 17-18  
Conseil de la recherche forestière du Québec, 19-6  
Conseil de mise en œuvre de l'accord de paix, 2-7  
Conseil de recherches en sciences humaines, 14-3, 14-22  
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, 14-3, 14-21  
Conseil de recherches médicales, 21-2, 21-9  
Conseil des Arts du Canada, 17-2, 17-11  
Conseil des sciences du Commonwealth, 2-8  
CONSEIL DU TRÉSOR, 7-1, 7-2  
Conseil national de recherches du Canada, 14-3, 14-19, 14-20  
Conseil privé, 8-4, 8-5  
CONSEIL PRIVÉ, 8-1, 8-2  
Contribution au Conseil intergouvernemental de gestion du caribou, contribution, 11-4  
Convention de la Baie James et du Nord québécois, 3-6, 3-8  
Convention finale des Inuvialuit, 3-10  
Convention relative aux zones humides d'importance internationale, 11-4  
Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, 11-4  
Corporation commerciale canadienne, 2-2, 2-9  
Corporation du Télescope Canada-France-Hawaï, 14-20  
Cour canadienne de l'impôt, 15-3, 15-14  
Cour fédérale du Canada, 15-2, 15-8  
Cour suprême du Canada, 15-3, 15-13  
Cours de langue pour les immigrants au Canada, 6-5  
Cris de la Baie-James, 3-6  
Cris Oujé-Bougoumou et Naskapis du Québec, 3-6

## D

Défense nationale, 9-3, 9-4, 9-5, 9-6  
DÉFENSE NATIONALE, 9-1, 9-2  
Défi à la recherche sur le cancer du sein, 21-6  
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, 10-1, 10-2  
Directeur général des élections, 8-2, 8-10  
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, 14-3, 14-25

## E

École nationale de ballet, 17-7  
École nationale de cirque, 17-7  
École nationale de théâtre, 17-7  
Énergie atomique du Canada, Limitée, 19-2, 19-11  
Entente auxiliaire Canada/Québec sur le développement de l'industrie touristique, 14-16  
Entente Canada/Territoires du Nord-Ouest sur le développement économique, 3-10  
Entente Canada/Yukon sur le développement économique, 3-10  
Entente d'amélioration routière associée au lien routier permanent, 23-5  
Entente de partenariat Canada-Manitoba sur l'infrastructure hydraulique, 4-6  
Entente sur le développement minéral, 19-8  
Ententes sur le développement économique et régional, 4-5, 14-8  
Ententes Travaux d'infrastructure Canada, 14-10, 14-25  
Ententes Travaux d'infrastructures Canada, 14-7, 14-16  
Environnement, 11-3, 11-4, 11-5, 11-6  
ENVIRONNEMENT, 11-1, 11-2  
Établissement et adaptation des immigrants, 6-5  
Éventualités du gouvernement, 7-5

## F

Facilité d'ajustement structurel renforcée du Fonds monétaire international, 12-2, 12-5  
Fédération internationale des associations de bibliothécaires, 17-28  
Fiducie des Édifices des Pères de la Confédération, Charlottetown (Î.-P.-É.), 17-6  
Financement du programme des partenariats indiens pour l'environnement, 3-7  
FINANCES, 12-1, 12-2  
Fondation canadienne des arts autochtones, 17-8  
Fondation canadienne des droits de la personne, 15-5  
Fondation canadienne pour la vérification intégrée, 12-9  
Fondation de l'art inuit, 3-4  
Fondation du Commonwealth, 2-7  
Fondation du saumon du Pacifique, 18-6  
Fonds d'institutions financières internationales, 2-2  
Fonds de développement Canada - Nouvelle-Écosse, 19-2  
Fonds de développement Canada - Terre-Neuve, 19-2  
Fonds de développement Canada/Nouvelle-Écosse pour le secteur pomicole, 4-2, 4-6  
Fonds de développement de Montréal, 14-17  
Fonds de rétablissement des espèces en péril, 11-4  
Fonds des Nations Unies pour les populations autochtones, 2-7  
Fonds pour la stratégie relative à la justice applicable aux autochtones, 15-5  
Fonds renouvelable CORCAN, 22-2, 22-6  
Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers, 24-2, 24-5, 24-9  
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada, 24-2, 24-6, 24-9  
Fonds renouvelable de Géomatique Canada, 19-2, 19-5  
Fonds renouvelable de l'Office national du film, 17-3  
Fonds renouvelable de la production de défense, 24-7, 24-9  
Fonds renouvelable des passeports, 2-2, 2-4, 2-5  
Fonds renouvelable des Services facultatifs, 24-2, 24-6, 24-9  
Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique, 24-2, 24-6, 24-9  
Fonds renouvelable des Services immobiliers, 24-2, 24-5, 24-9  
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction, 24-2, 24-7, 24-9  
Fonds renouvelable du Groupe Communication Canada, 24-2  
Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel, 17-31  
Fonds spécial pour le développement du nord de l'Ontario, 14-7  
Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extra-côtières, 19-2, 19-8



# Index

Fonds volontaire des Nations Unies pour les victimes de la torture, 2-6

## G

Gendarmerie royale du Canada, 22-2, 22-11, 22-12  
Gouvernement de Terre-Neuve, 21-6  
Gouvernement du Yukon, 21-7  
GOUVERNEUR GÉNÉRAL, 13-1, 13-2  
Groupe de recherche sur les transports au Canada, 23-11

## I

Indemnisation des détenus des pénitenciers en cas d'accidents, 22-8  
Indemnisation des marins marchands, 10-10  
INDUSTRIE, 14-1, 14-2  
Industrie de l'horticulture, aide, 4-6  
Institut canadien d'études stratégiques, 9-5  
Institut canadien d'information en matière de santé, 21-5  
Institut canadien de recherche énergétique, 19-8  
Institut canadien de recherches en génie forestier, 19-7  
Institut canadien des affaires internationales, 9-5  
Institut canadien des recherches avancées, 14-7  
Institut de la fourrure du Canada, 11-4  
Institut des relations intergouvernementales, Université Queen's, 8-5  
Institut interaméricain pour la coopération en agriculture, 2-8  
Institut international de droit d'expression française (IDEF), 15-5  
Institut national de la magistrature, 15-5  
Institut national du cancer du Canada, 21-6  
Institut Nord-Sud, 2-13  
Instituts militaires et des services unis, 9-6

## J

Justice, 15-4, 15-5  
JUSTICE, 15-1, 15-2

## L

L'Office de la propriété intellectuelle du Canada, 14-4  
Lieutenants-gouverneurs, 17-2  
Ligue des cadets de l'air du Canada, 9-5  
Ligue des cadets de l'armée du Canada, 9-5  
Ligue navale du Canada, 9-5  
Loi canadienne sur l'aide financière aux étudiants, 10-2  
Loi canadienne sur les droits de la personne, 15-9  
Loi canadienne sur les prêts aux étudiants, 10-2, 10-7  
Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, 12-2, 12-8  
Loi de mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain, 12-10  
Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants, 10-7  
Loi nationale sur l'habitation, Société canadienne d'hypothèques et de logement, 24-2  
Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique, 14-2, 14-10  
Loi relative à l'autonomie gouvernementale de la bande indienne Sechelte, 3-7  
Loi relative aux rentes sur l'État, 10-5  
Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments, 4-9  
Loi sur l'aide au développement international (institutions financières), 2-15  
Loi sur l'assurance-chômage, 10-6  
Loi sur l'assurance-emploi, 10-5  
Loi sur l'emploi dans la fonction publique, 17-31  
Loi sur l'équité en matière d'emploi, 15-9  
Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels, 17-6  
Loi sur l'exportation et l'importation des biens culturels, 17-2

Loi sur l'immigration, 6-4  
Loi sur la citoyenneté, 6-3  
Loi sur la concurrence, 14-15  
Loi sur la continuation de la pension des services de défense, 9-5  
Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada, 22-12  
Loi sur la gestion des finances publiques, 8-2, 17-3  
Loi sur la mise au point des pensions du service public, 7-2, 7-6  
Loi sur la pension spéciale du service diplomatique, 2-2, 2-6  
Loi sur la protection des végétaux, 4-9  
Loi sur la protection du revenu agricole, 4-2, 4-5, 4-6  
Loi sur la réadaptation des anciens combattants, 5-4  
Loi sur la réadaptation professionnelle des invalides, 10-8  
Loi sur la santé des animaux, 4-6, 4-9  
Loi sur la sécurité ferroviaire, 23-6  
Loi sur le Conseil national de recherches, 14-3  
Loi sur le droit d'auteur, 14-15  
Loi sur le gouverneur général, 13-2, 13-3  
Loi sur le ministère de l'Industrie, 14-2  
Loi sur le Parlement du Canada, 16-2  
Loi sur le règlement des revendications des Inuvialuit de la région de l'ouest de l'Arctique, 3-2, 3-8  
Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur, 12-10  
Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes, 12-5  
Loi sur les allocations de retraite des parlementaires, 16-2  
Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, 12-2, 12-8  
Loi sur les brevets, 21-10  
Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec, 3-7  
Loi sur les douanes, 12-10  
Loi sur les indemnités de service de guerre, 5-2, 5-4  
Loi sur les Indiens, 3-5  
Loi sur les jeunes contrevenants, 15-5  
Loi sur les juges, Pensions, 15-13  
Loi sur les mesures spéciales d'importation, 12-10  
Loi sur les offices des produits agricoles, 4-2, 4-5  
Loi sur les pensions, 5-4  
Loi sur les prestations de retraite supplémentaires, versements, 9-5  
Loi sur les prêts aux entreprises de pêche, 18-2, 18-6  
Loi sur les prêts aux petites entreprises, 14-2, 14-3, 14-7, 14-10, 14-17, 14-25  
Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative, 4-2, 4-5  
Loi sur les produits dangereux, 21-8  
Loi sur les programmes de commercialisation agricole, 4-2, 4-5  
Loi sur les subventions aux municipalités, 14-20  
Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, 5-2, 5-4  
Loi sur les transports au Canada, 23-3  
Lois constitutionnelles de 1867 à 1982, 12-2, 12-8  
Lois sur la taxe d'accise, 12-10

## M

Marine Atlantique S.C.C., 23-2, 23-4, 23-8  
Ministère, 10-4, 12-4, 12-5  
Monnaie canadienne, 12-2, 12-4, 12-5  
Musée canadien de la guerre, 17-16  
Musée canadien de la nature, 17-3, 17-17  
Musée canadien des civilisations, 17-3, 17-16  
Musée des beaux-arts du Canada, 17-4, 17-26  
Musée national de l'aviation, 17-29  
Musée national des sciences et de la technologie, 17-4, 17-29

## N

Négociations sur l'autonomie gouvernementale des Autochtones, 8-5  
Nordion International Inc., 19-2

# Index

## O

Office Canada - Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extra-côtiers, 19-2, 19-8  
Office Canada - Terre-Neuve des hydrocarbures extra-côtiers, 19-2, 19-8  
Office des transports du Canada, 23-2, 23-11  
Office du baccalauréat international, 2-6  
Office national de l'énergie, 19-2, 19-13  
Office national du film, 17-3, 17-24, 17-25  
Organisation de coopération et de développement économiques, 2-6  
Organisation de l'aviation civile internationale, 2-7  
Organisation des États américains, 2-7  
Organisation des Nations Unies, 2-7  
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 2-7  
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), 2-7, 9-6  
Organisation internationale de surveillance maritime par satellite, 9-5  
Organisation internationale du travail, 2-7  
Organisation internationale pour les migrations, 6-5  
Organisation maritime internationale, 2-7  
Organisation météorologique mondiale, 11-5  
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, 2-6  
Organisation mondiale de la santé, 2-7, 21-4  
Organisation mondiale des douanes, 2-6  
Organisation mondiale du commerce, 2-6  
Organisation panaméricaine de la santé, 2-8  
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, 2-7  
Organisations internationales de produits de base, 2-6

## P

Paiements de péréquation Nouvelle-Écosse, 19-2  
PARLEMENT, 16-1, 16-2  
ParticipACTION, 21-7  
PATRIMOINE CANADIEN, 17-1, 17-2  
PÊCHES ET OCÉANS, 18-1, 18-2  
Pension de retraite des lieutenants-gouverneurs, 17-2, 17-6  
Pensions aux sénateurs à la retraite, 16-4  
Pensions de la fonction publique, 7-6  
Pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz naturel, 2-21  
Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique, 9-5  
Pont de Valleyfield, 23-2  
Pont Victoria, Montréal, versement à la suite de l'abolition des péages, 23-2  
Prestations d'adaptation pour les travailleurs, 10-2  
Prestations de retraite supplémentaires, 10-2, 17-2, 17-6  
Prestations pour bravoure, 5-4  
Processus d'examen de l'endettement agricole, 4-6  
Programme Bourses Canada, 14-6  
Programme canadien d'agro-infrastructure, 4-6  
Programme canadien de gestion d'entreprise agricole, 4-6  
Programme complémentaire pour le secteur des cultures, 4-6  
Programme d'accès aux études de droit pour les Autochtones, 15-5  
Programme d'accroissement des liquidités, 4-6  
Programme d'accueil, 6-5  
Programme d'adaptation aux fermetures de bases de l'Ontario, 14-7  
Programme d'administration, 3-2  
Programme d'aide à l'alimentation animale, 4-7  
Programme d'aide à l'entraînement militaire, 9-6  
Programme d'aide à l'innovation, 14-17  
Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition, 17-7  
Programme d'aide aux établissements de recherche, 14-17  
Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires, 23-5  
Programme d'aide aux projets d'infrastructures et d'attractions touristiques, 14-17  
Programme d'aide en main-d'oeuvre à titre gracieux, 19-10  
Programme d'assurance-récolte, 4-2, 4-6  
Programme d'Entreprise autochtone Canada, 14-7  
Programme d'expansion des entreprises, 14-2, 14-7  
Programme d'innovation en agroalimentaire, 4-2, 4-5  
Programme d'innovation en matière de produits laitiers, 4-7  
Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance, 10-2, 10-5, 10-6, 10-7, 10-8  
Programme de contributions de l'employeur aux régimes d'assurance, 7-2, 7-6  
Programme de développement des entreprises, 14-16  
Programme de développement des marchés d'exportation, 2-6  
Programme de développement économique du saumon, 14-17  
Programme de développement industriel et régional, 14-2, 14-7  
Programme de développement régional pour le Québec, 14-17  
Programme de l'administration, 3-4  
Programme de la Diversification de l'Ouest, 14-25  
Programme de la sécurité du revenu, 10-2, 10-11, 10-12  
Programme de mise en valeur de la technologie, 14-7  
Programme de mission de technologie et de relais de données, 14-12  
Programme de partenariat syndical-patronal, 10-10  
Programme de planification d'entreprise agricole, 4-6  
Programme de prêts basés sur le prix des produits agricoles, 4-5  
Programme de recherche de pointe sur les systèmes de télécommunications, 14-12  
Programme de recherche en biotechnologie, 14-20  
Programme de refinancement de la dette du Nouveau-Brunswick de 1994, 4-2, 4-6  
Programme de relance industrielle pour l'est de Montréal, 14-17  
Programme de relance industrielle pour le sud-ouest de Montréal, 14-17  
Programme de renforcement de la productivité manufacturière, 14-16  
Programme de sensibilisation des jeunes à l'espace, 14-12, 14-13  
Programme de services de police des Premières nations, 22-4  
Programme de sondage des fonds marins, 19-7  
Programme de subvention à l'aide en orientation spécialisée, 4-6  
Programme des 4-H, 4-6  
Programme des affaires du Nord, 3-2, 3-9, 3-10  
Programme des affaires indiennes et inuites, 3-2, 3-5, 3-6, 3-7, 3-8  
Programme des anciens combattants, 5-2, 5-3, 5-4, 5-5  
Programme des conseillers parajudiciaires autochtones, 15-5  
Programme des conseils de la recherche universitaire, 11-4  
Programme des éventualités du gouvernement et programmes financés par l'administration centrale, 7-2, 7-5  
Programme des politiques économiques, sociales et financières, 12-2, 12-4, 12-5  
Programme des ressources naturelles, 19-3, 19-4, 19-5, 19-6, 19-7, 19-8  
Programme des services gouvernementaux, 24-2, 24-3, 24-4, 24-5, 24-6, 24-7, 24-8, 24-9, 24-10  
Programme des services ministériels, 10-2, 10-4  
Programme des sociétés d'État, 24-2, 24-11  
Programme du Commonwealth pour la jeunesse, 2-7  
Programme du contrôle des armes à feu, 15-5  
Programme du patrimoine canadien, 17-2, 17-5, 17-6, 17-7, 17-8  
Programme du service de la dette publique, 12-2, 12-6  
Programme du travail, 10-2, 10-9, 10-10  
Programme Entreprise Atlantique, 14-8  
Programme exhaustif de gestion durable pour le bassin hydrographique du fleuve Fraser, 11-5  
Programme fédéral de transferts aux provinces, 12-2, 12-7, 12-8  
Programme général de technologie de soutien, 14-12  
Programme national de démonstration des réseaux d'entreprises, 14-8  
Programme national de l'adaptation à l'analyse des risques et à la maîtrise des points critiques, 4-6  
Programme national de sécurité à la ferme, 4-6  
Programme national sur le SIDA, 21-7  
Programme optionnel d'exportation, 4-7  
Programme Parcs Canada, 17-2, 17-9, 17-10  
Programme pour l'autonomie des anciens combattants, 5-5  
Programme préparatoire d'observation de la terre, 14-12

# Index

Programme préparatoire de la première mission d'observation de la terre sur orbite polaire, 14-12  
Programme relatif à l'administration centrale de la fonction publique, 7-2, 7-3, 7-4  
Programmes complémentaires de sécurité du revenu, 4-2, 4-5, 4-6  
Programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement, 19-7  
Programmes de transition pour les viandes rouges, 4-2  
Projet Hibernia, 12-2  
Projet TRIUMF, 14-20

## Q

Québec, 19-8  
Queens Quay West Land Corporation, 24-2, 24-11, 24-13

## R

Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants, 5-2, 5-4  
Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays, 5-2, 5-4  
Réadaptation professionnelle des invalides, 10-8  
Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes, 12-8  
Régime national de distinctions honorifiques, 13-3  
Régimes de la fonction publique de prestations, 7-6  
Règlement de la Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants, 10-6  
Règlement sur le paiement d'indemnités dans le cas d'accidents d'aviation, 5-4  
Règlements sur l'indemnisation des propriétaires d'animaux qui meurent de la rage, 4-6  
Relations culturelles, subventions, 2-6  
Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement, 14-7  
Réseau de recherches coopératives en matière d'écologie faunique, 11-5  
RESSOURCES NATURELLES, 19-1, 19-2  
REVENU NATIONAL, 20-1, 20-2

## S

Saint-Laurent Vision 2000, 11-6  
Salle de concert d'Edmonton, 17-7  
Santé, 21-3, 21-4, 21-5, 21-6, 21-7  
SANTÉ, 21-1, 21-2  
Science and Engineering Research Council du Royaume-Uni, 14-20  
Secrétariat, 7-2  
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne, 2-3, 2-20  
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes, 8-2, 8-8  
Secrétariat du Commonwealth, 2-7  
Semaine nationale de la sécurité à la ferme, 4-6  
Sénat, 16-2, 16-3, 16-4  
Service canadien de renseignement de sécurité, 22-2, 22-5  
Service correctionnel, 22-2, 22-6, 22-7, 22-8  
Services d'aide juridique, contribution aux provinces et aux territoires, 15-5  
Services de santé dispensés aux Indiens et aux Inuits, Territoires du Nord-Ouest, 3-10  
Société canadienne d'hypothèques et de logement, 24-2, 24-14  
Société canadienne de météorologie et d'océanographie, 11-4  
Société canadienne des postes, 3-2, 17-2, 24-2, 24-15  
Société d'expansion du Cap-Breton, 14-3, 14-18  
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, 17-2, 17-15  
Société de développement du Cap-Breton, 19-2, 19-12  
Société de l'usine-pilote de protéines, d'huile et d'amidon (PHA), 4-5  
Société dite Last Post Fund, 5-4

Société du Centre national des Arts, 17-3, 17-21  
Société du Vieux-Port de Montréal Inc., 24-2, 24-11, 24-12  
Société FORINTEK du Canada, 19-7  
Société John Howard, 22-4  
Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc., 23-2, 23-4, 23-7  
Société Makivik, 3-6  
Société pour l'expansion des exportations, 2-2, 2-16  
Société Radio-Canada, 17-2, 17-13, 17-14  
Société régionale inuvialuit, 3-2, 3-8  
Solliciteur général, 22-3, 22-4  
SOLLICITEUR GÉNÉRAL, 22-1, 22-2  
Sommets de la Francophonie, 2-7  
Statistique Canada, 14-3, 14-24  
Subventions dans le domaine des relations avec les universités, 2-6  
Système international de données sur les publications en série, 17-28

## T

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, 8-2, 8-12  
Technologies stratégiques, 14-7  
Télescope James Clerk Maxwell, 14-20  
Thompson, M. R.P., 9-5  
Traitement et réadaptation en matière d'alcoolisme et de toxicomanie, 10-8  
Transports, 23-3, 23-4, 23-5, 23-6  
TRANSPORTS, 23-1, 23-2  
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX, 24-1, 24-2  
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs, 10-3, 10-14  
Tribunal canadien du commerce extérieur, 12-3, 12-10  
Tribunal de l'aviation civile, 23-2, 23-12  
Tribunal de la concurrence, 14-2, 14-14  
Tribunal des anciens combattants (révision et appel), 5-2, 5-6

## U

Union internationale des télécommunications, 14-7  
Université de l'Alberta, 14-20  
Université de la Colombie-Britannique, 14-20  
Université de Victoria, 14-20  
Université internationale de l'espace, 14-12  
Université polytechnique Ryerson, 14-13  
Université Simon Fraser, 14-20

## V

Vérificateur général, 12-3, 12-9  
Versement de rentes en vertu des traités, 3-6  
Versements d'allocations au conjoint, 10-2, 10-12  
Versements de sécurité de la vieillesse, 10-12  
Versements du supplément de revenu garanti, 10-2, 10-12  
VIA Rail Canada Inc., 23-4  
paiements à, 23-9  
VIA Rail Canada Inc., paiements à, 23-2

## W

Whittington, M<sup>me</sup> Mary, 9-5